

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1921-04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Avril-Juin 1921. N° 48.

BULLETIN

DE LA

Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*

4° 0²
623 (48)

ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER, 4, RUE GARNIER.

Paraissant trimestriellement.

AVRIL-JUIN 1921.

XLVIII



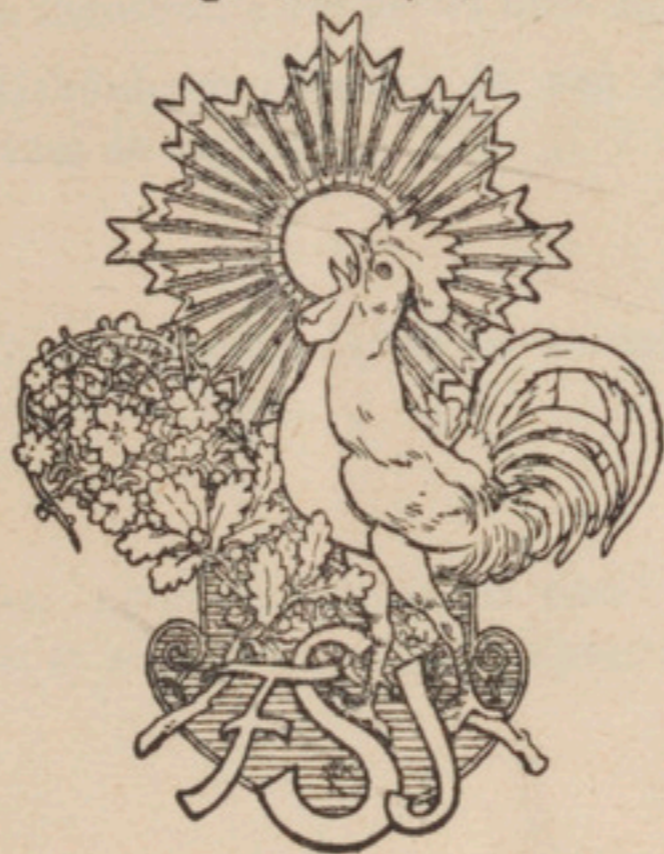
BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne).

PARIS

—
1921

REVUE GÉNÉRALE

AVRIL-JOIN 1872

LXVIII

BULLETIN

SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE

DE PARIS

PARIS, 1872



PARIS, 1872

REVUE GÉNÉRALE

AVRIL-JOIN 1872

LXVIII

INDEX

- M. Henry Walsworth Kinny.**
Le rôle du Japon dans la restauration du commerce français 7
- M. Fujishima :**
Le Bouddhisme japonais 17
- M. Shoyo Tsubooutchi :**
Ourashima, légende dramatique en trois actes 37
- M^{lle} O. Souhart.**
Omoto-Kyo (polythéisme moderne) 89
- M^{lle} Y. Lemaire.**
Les arbres nains japonais 93
- M^{lle} Y. Lemaire.**
La production industrielle des perles fines au Japon. 97
La visite à Gamsheim (Alsace) de son A. I. Hiro-Hito,
prince héritier du Japon. 109
- Vie de la Société :**
Vingt et Unième Assemblée générale annuelle de la Société
franco-japonaise de Paris. III
- M. Bertin.**
Le Vieux Japon, conférence faite à la Société de Géographie
de Lyon, le 13 avril 1921, p. 1 à 10 (paginées à part).
-

INDEX

1. The History of the ... 1

2. The ... 2

3. The ... 3

4. The ... 4

5. The ... 5

6. The ... 6

7. The ... 7

8. The ... 8

9. The ... 9

10. The ... 10

11. The ... 11

12. The ... 12

13. The ... 13

14. The ... 14

15. The ... 15

16. The ... 16

17. The ... 17

18. The ... 18

19. The ... 19

20. The ... 20

21. The ... 21

22. The ... 22

23. The ... 23

24. The ... 24

25. The ... 25

26. The ... 26

27. The ... 27

28. The ... 28

29. The ... 29

30. The ... 30

31. The ... 31

32. The ... 32

33. The ... 33

34. The ... 34

35. The ... 35

36. The ... 36

37. The ... 37

38. The ... 38

39. The ... 39

40. The ... 40

41. The ... 41

42. The ... 42

43. The ... 43

44. The ... 44

45. The ... 45

46. The ... 46

47. The ... 47

48. The ... 48

49. The ... 49

50. The ... 50

51. The ... 51

52. The ... 52

53. The ... 53

54. The ... 54

55. The ... 55

56. The ... 56

57. The ... 57

58. The ... 58

59. The ... 59

60. The ... 60

61. The ... 61

62. The ... 62

63. The ... 63

64. The ... 64

65. The ... 65

66. The ... 66

67. The ... 67

68. The ... 68

69. The ... 69

70. The ... 70

71. The ... 71

72. The ... 72

73. The ... 73

74. The ... 74

75. The ... 75

76. The ... 76

77. The ... 77

78. The ... 78

79. The ... 79

80. The ... 80

81. The ... 81

82. The ... 82

83. The ... 83

84. The ... 84

85. The ... 85

86. The ... 86

87. The ... 87

88. The ... 88

89. The ... 89

90. The ... 90

91. The ... 91

92. The ... 92

93. The ... 93

94. The ... 94

95. The ... 95

96. The ... 96

97. The ... 97

98. The ... 98

99. The ... 99

100. The ... 100

Le rôle du Japon dans la restauration du commerce français.

LES PRINCIPAUX MARCHANDS ET ARMATEURS EXPRIMENT LEUR CONFIANCE DANS
SON DÉVELOPPEMENT FUTUR.

LA SOIE SERA L'ARTICLE D'ÉCHANGE LE PLUS IMPORTANT.

PAR

M. Henry WALSWORTH KINNY

(*Revue Transpacifique*, de Tôkyô)

De toutes les nations industrielles qui cherchent un nouveau champ d'expansion en Extrême-Orient, il en est peu dont les perspectives, en ce qui concerne le Japon, soient aussi brillantes que celles de la France, et tous ceux qui s'occupent d'affaires franco-japonaises envisagent l'avenir avec la plus grande confiance.

L'histoire des relations commerciales franco-japonaises antérieures à la guerre, n'est ni très compliquée ni très importante. Le principal article d'échange était la soie que la France faisait venir du Japon en grandes quantités pour alimenter en matières premières les fabriques de Lyon et de sa région, la production de soie grège en France ayant toujours été bien inférieure aux besoins des manufactures françaises. En dehors de la soie, la France n'importait guère que des laques et des objets d'art; d'autre part, elle exportait fort peu au Japon et attachait une minime importance au nouveau débouché offert par ce pays.

De 1914 à 1918, la nature des relations commerciales franco-japonaises changea du tout au tout. Les exportations françaises tombèrent comme il fallait s'y attendre puisque la France était privée de ses régions les plus riches et consacrait toute son énergie à la guerre. Pourtant, même dans ces années terribles, la France posa les bases d'un nouveau commerce d'exportation et développa chez elle la fabrication de certains articles que, jusqu'alors, elle s'était procurés en Allemagne.

La liste des importations japonaises en France subit alors de grandes modifications et ne peut, en aucune façon, servir de base de comparaison pour les importations futures, mais la soie grège, semble-t-il, en constituera, longtemps encore, l'élément le plus important.

Pendant la guerre, de grandes quantités de vivres furent expédiées du Japon en France; il n'en est déjà plus de même. Le cuivre japonais fut importé pour alimenter les usines de guerre et, depuis la paix, il n'est plus demandé. D'autre part, la France a maintenant besoin de beaucoup de choses qu'elle n'a pas pu fabriquer pendant qu'elle luttait pour son existence, et serait peut-être même acheteuse de certains articles de luxe dont, jusqu'à présent, le transport était rendu impossible par des tarifs trop élevés.

Le tableau suivant, établi d'après les statistiques du Département des Finances du Japon (elles ne sont malheureusement à jour que dans quelques cas), donnera une idée assez exacte des variations qui se sont produites dans le commerce franco-japonais dans le cours des dernières années.

	Exportation	Importation
1912	43.871.410 yen	5.421.103 yen
1913	60.229.619 —	5.828.992 —
1914	31.209.041 —	4.371.217 —
1915	42.293.232 —	3.890.983 —
1916	64.006.603 —	4.467.653 —
1917	97.820.708 —	4.364.619 —
1918	142.199.063 —	3.730.147 —
1919	66.813.482 —	8.831.291 —
1920 (9 mois) ..	59.174.514 —	11.370.252 —

Voici d'autre part, les chiffres pour les trois premiers trimestres des années 1918, 1919 et 1920 :

	Exportation	Importation
1918	94.751.032 yen	1.992.786 yen
1919	41.339.693 —	5.675.285 —
1920	59.174.514 —	11.370.252 —

Le détail des exportations japonaises en France les plus importantes est donné ci-dessous (en kin, le kin vaut 0,08875 kg, excepté pour les pailles tressées pour chapeaux qui sont en ballots).

	1918		1919		1920 (9 mois).	
	VALEUR en yen	QUANTITÉ en kin	VALEUR en yen	QUANTITÉ en kin	VALEUR en yen	QUANTITÉ en kin
Soie grège.	41.600.766	2.689.449	17.157.235	833.253	29.682.621	1.926.496
Tissus de soie-habutae. . .	7.612.654	359.752	14.020.098	393.330	8.097.590	»
Bourre de soie.	12.987.423	4.899.104	10.701.952	2.458.505	10.334.851	2.518.031
Haricots et pois.	5.274.534	33.333.633	1.942.151	11.379.679	307.317	2.158.817
Poissons et huiles de ba- leine.	234.238	1.278.000	262.947	767.982	»	»
Camphre.	264.786	90.404	640.046	146.222	130.779	25.942
Amidon (empois).	8.610.588	»	»	»	551.398	4.051.268
Paille tressée pour cha- peaux.	1.101.275	2.634.497	2.043.348	4.596.430	1.781.101	2.822.941

Les autres articles importants de la liste d'exportation de 1918, dont la plupart ne sont pas mentionnés dans les derniers états sont, autant qu'ils ont pu être analysés, les suivants :

	Valeur
Huile de coco	236.350 yen
Huile de colza	354.863 —
Conserves en boîtes ou en bouteilles	60.040 —
Cire végétale	344.602 —
Autres huiles, cires et matières grasses..	946.728 —
Mousseline de laine	3.525.150 —
Tissus de laine	2.774.017 —
Boutons	282.280 —
Zinc en lingots et en feuilles	3.517.281 —
Cuivre (en lingots et en feuilles)	10.371.896 —
Cuivre, autres sortes	3.182.109 —
Fil de lin	421.596 —
Fil de soie	421.596 —
Bateaux à vapeur (8)	27.258.989 —
Machines électriques	245.219 —
Celluloïd	1.149.535 —
Crayons	133.094 —
Voitures et parties de voitures	245.733 —
Lampes électriques	135.329 —

Les principaux articles français importés au Japon en 1918 furent les suivants :

	Valeur
Vins et liqueurs	375.171 yen
Huiles volatiles	421.510 —
Parfums	116.438 —
Antipyrine	65.705 —
Acide tartrique	98.904 —
Chlorate de potassium	64.226 —
Autres produits chimiques et produits médicaux	159.941 —
Pierres précieuses	85.690 —
Machines à filer, métiers	476.624 —
Écorce de liège	269.600 —

Ces chiffres peuvent servir d'exemples et indiquer les principaux articles du commerce franco-japonais pendant les périodes indiquées; mais il ne faut pas toutefois y attacher une trop grande importance. En effet, comme le remarque M. Paul Dejardin, consul de France à Yokohama, ils perdent une grande partie de leur signification si l'on considère que les prix de certains produits se sont tellement élevés dans les dernières années

que, souvent, une augmentation de valeur correspond en réalité à une diminution de quantité. On peut s'en rendre compte dans les cas où le volume est mentionné dans les tableaux, mais le plus souvent, comme, par exemple, en ce qui concerne les machines électriques ou les conserves, il est impossible de se procurer des chiffres exacts.

La fluctuation des changes est un autre facteur d'incertitude. Si la baisse du franc doit encourager le Japon à importer des produits français, il ne faut pas toutefois oublier que le Japon est maintenant inondé de marchandises achetées très cher, pendant la période de prospérité, et qu'aucun prix, aussi bas soit-il, ne saurait, en ce moment tenter les acheteurs. Par contre, le cours élevé du yen a empêché les Français d'importer autant de soie grège japonaise que l'ont fait les Américains lorsque le marché était à son point culminant. La France ainsi, ne fut point aussi fortement atteinte que les États-Unis, lorsque se produisit récemment la forte baisse des soies.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans les relations commerciales entre la France et le Japon, ce sont les possibilités pour l'avenir.

Ces possibilités ne sont probablement appréciées à leur juste valeur que par les marchands français eux-mêmes. Ils envisagent avec joie le moment où, par un juste retour des choses, la France contrôlera, grâce à de nouvelles ressources que la guerre même lui a procurées, le commerce d'Extrême-Orient qui, jusqu'à présent, était entre les mains des Allemands. La France travaille encore à son rétablissement et ses industriels ont encore trop à faire dans leur propre pays pour tourner leur attention vers des marchés aussi lointains que celui du Japon. Des personnes autorisées prétendent pourtant que bientôt la France s'efforcera de trouver en Extrême-Orient un débouché pour ses produits. Elle tirera alors le plus grand bénéfice des avantages que lui donnent les vastes ressources manufacturières de l'Alsace-Lorraine. Pour de nombreux articles, tels que les machines, les engrais, etc..., ces ressources mettront la France au rang que l'Allemagne occupait il y a quelques années, grâce à la possession de ces mêmes provinces.

Les échanges franco-japonais seront en outre favorisés par d'excellentes facilités de transport. Les paquebots des Messageries Maritimes et des Chargeurs Réunis, ainsi que ceux de la Nippon Yusen Kaisha, de la Osaka Shosen Kaisha et de la ligne Admiral ont des services réguliers entre le Japon et la France et un certain nombre de lignes envoient de temps à autre des navires en Extrême-Orient. Ainsi, le fret disponible est amplement suffisant pour assurer un transport de marchandises beaucoup plus considérable qu'il ne l'est actuellement.

« Quelques années avant la guerre de 1870, dit M. Dourille, président de la Chambre de Commerce française au Japon et fils du fondateur de la maison Dourille (créée au Japon en 1872), une mission française fut chargée d'établir des écoles militaires à Yokohama et à Tôkyô. Peu après, un centre d'échanges commerciaux fut établi à Yokohama et des marchands de Lyon commencèrent à acheter au Japon de la soie grège et des œufs de ver à soie (à cette époque les Japonais n'exportaient pas de tissus).

Bientôt, l'exportation s'étendit à divers autres articles et vers 1880 arrivèrent les premiers produits importés de France; ce furent d'abord des vins.

« La soie a toujours été et est encore l'article d'échange le plus important entre la France et le Japon. La France achète de la soie grège en Chine, au Japon et, en petites quantités, en Italie. Mais les Français et les Américains sont de beaucoup les meilleurs clients du Japon et les seuls qui puissent y influencer le marché. De 1880, époque à laquelle l'Amérique commença ses achats (qui furent insignifiants au début), jusqu'en 1895, les importations américaines ne cessèrent d'augmenter et finirent par s'élever à la hauteur des importations françaises. Depuis cette époque, les achats de la France ont diminué alors que ceux des États-Unis continuaient à augmenter; et maintenant, grâce à ses nouvelles fabriques, l'Amérique est à même de pourvoir aux besoins de son propre marché qui, jusqu'à la guerre, avait été un des meilleurs débouchés pour les soieries françaises. Elle fournit, en outre, en grande partie, le marché sud-américain, marché qui, jadis, était exclusivement français. Enfin, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse sont également devenues des pays manufacturiers.

« La soie qui, au début de la guerre, se vendait 700 yen la balle de 60 kg, atteignit bientôt le prix de 1.200 yen et s'y maintint quelque temps. A la fin de la guerre, elle arriva à 2.000 yen et, après une baisse, au moment de l'armistice, s'éleva bien au-dessus de 4.000 yen. La dépression présente l'a ramenée à 1.500 yen, prix qui a été fixé comme un minimum.

« Pendant la guerre, la France n'acheta que peu de soie; pourtant c'est au Japon qu'elle se procura la bourre de soie pour les enveloppes des gargousses d'artillerie lourde et les tissus de soie pour les ailes d'aéroplane. Vers la fin de la guerre, les affaires commencèrent à reprendre. En France, comme ailleurs, les vêtements de soie devinrent une des manifestations de la nouvelle puissance d'achat. L'armistice amena une baisse temporaire car on crut que les prix élevés qui avaient prévalu jusqu'alors étaient dus à la rareté de la soie par suite de l'insuffisance des moyens de transport et que ces prix baisseraient le jour où les grandes flottes marchandes cesseraient d'être employées par et pour la guerre. Le commerce maritime tardant à redevenir normal, les prix montèrent de nouveau et atteignirent leur point culminant en janvier dernier. Lors de la baisse, la France supporta des pertes considérables mais, n'ayant pas opéré sur une aussi grande échelle, et ne s'étant pas autant livré à la spéculation, les commerçants français ne furent pas atteints aussi gravement que les Américains.

« Aujourd'hui, la baisse est arrivée à son point extrême et tout semble indiquer une augmentation considérable des achats français au Japon. En effet, la situation industrielle s'améliore beaucoup plus rapidement qu'on ne pense généralement et nombre de fabriques, qui avaient fermé pendant la guerre, ont repris le travail. L'industrie américaine de la soie a été fortement touchée, l'Allemagne ne peut produire, l'Italie a des troubles industriels et la production autrichienne est réduite à zéro. La Suisse exceptée, la France est le seul pays où l'industrie de la soie est

à peu près normale; sa production et, par suite, ses achats de matière première augmenteront certainement.

« Il en sera de même pour les importations françaises au Japon. Les essences et les parfums français sont de plus en plus demandés. Jadis, le Japon n'achetait que des parfums; depuis quelques années, il en fabrique avec des essences importées. Avant la guerre, il achetait surtout des essences synthétiques allemandes; maintenant, il se fournit en France, ce qui a donné une nouvelle impulsion au commerce français des huiles et essences végétales.

« En général, la possession de l'Alsace-Lorraine aura une très grande influence sur le développement du commerce français en Extrême-Orient. Une société pour l'exportation au Japon du chlorure de potassium d'Alsace-Lorraine, au capital de vingt millions de francs, est en voie de formation. »

M. J. Carillon, directeur de la Compagnie générale d'Extrême-Orient, une des maisons les plus importantes du commerce franco-japonais, a la plus grande confiance dans l'avenir. Selon lui, des exportations françaises au Japon sont appelées à augmenter.

« Les relations commerciales franco-japonaises se sont considérablement modifiées depuis 1914, dit M. Carillon. Pendant la guerre, la France ne pouvait ni produire ce dont elle avait besoin ni se le procurer en Amérique et achetait partout où elle le pouvait, le Japon obtenant ainsi une assez jolie part de ses commandes. Par suite du retour aux conditions normales, certains produits japonais, les haricots et les pois, les amidons, l'huile de colza, les conserves en boîtes ou en bouteilles, le zinc, le cuivre, les fils de lin, le celluloïd, les crayons, les voitures ou parties de voitures, etc... ne s'importeront plus guère à l'avenir.

« Il va sans dire que la soie demeurera l'article de commerce le plus important entre les deux pays. La France continuera à importer la soie grège dont elle a besoin et les habutae que le Japon peut fabriquer à meilleur marché. Ces importations ont même tendance à croître car le Japon achètera les meilleures qualités de soies françaises.

« Quant aux autres importations japonaises en France, elles semblent devoir diminuer de plus en plus et reviendront, peut-être, aux chiffres d'avant-guerre.

« La question des exportations françaises au Japon présente un aspect totalement différent. A présent, la France est sérieusement engagée dans l'énorme tâche de la reconstruction de ses industries. Elle doit réparer le grand dommage fait par l'ennemi dans ses régions du Nord et coordonner ses efforts pour assurer la production des produits de première nécessité. Par suite, le volume des exportations françaises au Japon n'a pas encore atteint un chiffre très élevé. Il est appelé à augmenter non seulement parce que les anciennes industries françaises vont se remettre à exporter avec une vigueur accrue, mais encore parce que la restitution de l'Alsace-Lorraine, avec ses richesses colossales, donne à la France la possibilité d'ajouter à son commerce d'exportation plusieurs branches entièrement nouvelles. Il faut ici mentionner les sels de potasse sous

diverses formes (certains étant utilisés comme engrais, d'autres pour la fabrication des savons et d'autres encore pour celle des explosifs), le chlorure de potassium et le sulfate de potassium, jadis d'importation allemande, dorénavant produits français.

« La manufacture des métiers à filer est une grande industrie française et sa capacité de production est augmentée par le retour à la France de l'Alsace-Lorraine et de grands centres industriels comme Strasbourg et Mulhouse.

« La restitution de ces provinces a fait de la France la plus grande productrice de matières premières d'Europe. Même si, comme il est probable, la France n'en exporte pas au Japon, elle pourra, grâce à la possession de stocks importants, augmenter considérablement ses exportations de produits manufacturés, sitôt que le dommage fait aux régions dévastées aura été réparé et que ses industries seront arrivées à leur plein développement.

« Avant la guerre, la France était elle-même cliente de l'Allemagne pour les matières colorantes et les teintures; mais, quand la guerre ferma cette source d'approvisionnement, la France fut forcée d'en entreprendre la fabrication et ainsi de créer une grande industrie nouvelle. L'année dernière, cette industrie a réussi, non seulement à satisfaire à la consommation française, mais encore à exporter certains produits. De grandes quantités d'indigo synthétique et d'autres articles ont été expédiés au Japon.

« Les exportations de produits chimiques et médicaux français au Japon ont augmenté grandement depuis la fin de la guerre et de nombreuses fabriques nouvelles ont été établies. La France a l'intention d'entrer sérieusement en concurrence avec l'Allemagne sur ce point et il est certain que le volume de ses exportations en Extrême-Orient augmentera très nettement.

« L'exportation des huiles volatiles du Midi de la France et celle de la parfumerie française tendent à augmenter. Les Japonais n'ont pas encore réussi à fabriquer les parfums de luxe et, malgré l'augmentation des prix, ils achètent de plus en plus les articles français de première qualité. Ceci est dû, en grande partie, à la prospérité résultant de la guerre, et l'éclipse des *narikin* (nouveaux riches) pourra, dans une certaine mesure, influencer le marché. Mais les geisha ont acquis le goût des parfums français et continuent, en dépit de la crise actuelle, dont souffre quelque peu la communauté des *shamisen*, à réclamer ce qu'il y a de meilleur. Bref, la demande n'a pas diminué et ceci se remarque jusque dans des endroits, comme Osaka, où la crise a été plus forte encore qu'à Tôkyô.

« Je crois aussi au développement rapide des exportations françaises au Japon en ce qui concerne les machines, y compris les automobiles et les camions, que le Gouvernement japonais achète en très grand nombre. Malgré la dépression des affaires, le Japon envoie en France plus de commandes que la France ne peut en exécuter. Les facilités de transport favorisent les échanges franco-japonais et l'effet de la crise est compensé par le cours avantageux du franc. »

Il faut aussi s'attendre à une augmentation des exportations de vins français. Non seulement l'Amérique a été éliminée comme concurrente mais la consommation des vins étrangers a augmenté très rapidement, surtout dans les dernières années de prodigue « narikinisme ». Les chiffres suivants (indiquant en litres les importations japonaises) sont instructifs :

	Vins en bouteilles	Autres vins	Champagne
1912	128.482 litres	341,689 litres	16.262 lit.
1916	146.086 —	1,751.956 —	17.976 —
1917	102.583 —	2,192.824 —	23.070 —
1918	99.036 —	3.266.624 —	24.083 —
1919	154.472 —	4,170,550 —	36.148 —
1920 (9 mois)	136.522 —	3.354.643 —	48.841 —

La part de la France et de l'Amérique dans ce commerce (celle de cette dernière consistant en une proportion infime de vins en bouteilles, et seulement en un septième des vins de Champagne mais montrant une énorme supériorité pour les vins en tonneaux) est établie comme suit :

	France	États-Unis
Vins en bouteilles	92.000 litres	4.000 litres
Autres vins	180.000 —	3,828.000 —
Champagne	21.000 —	3,000 —

« Les premières importations de vins au Japon furent faites entièrement en vue de la consommation étrangère, dit M. Moss, gérant d'une des plus grandes maisons de liqueurs en gros de Yokohama. Les Japonais ne consommaient guère de vins étrangers avant 1914, mais la guerre diminua de beaucoup les exportations françaises et parfois les arrêta entièrement. Ce fut seulement en 1920 que les vins français commencèrent à arriver au Japon en très grandes quantités, l'élévation des prix français étant compensée par la baisse du franc. D'autre part, les années de guerre ont vu, au Japon, la naissance de la classe des *narikin* qui, ayant fait fortune, achètent les meilleurs crus. Il en est résulté une grande demande pour les vins rouges et blancs, de Bordeaux et de Bourgogne, ainsi que pour les champagnes.

« La hausse rapide du prix du sake a également influencé l'importation des vins étrangers. Naturellement, au fur et à mesure que le sake baissera, et la baisse a déjà commencé, la consommation de la boisson nationale augmentera et celle des boissons étrangères souffrira dans une certaine mesure. Comme on n'a pas encore réussi au Japon à faire du vin avec des raisins japonais et que l'on s'y contente de couper les vins importés ou de les mouiller et d'y ajouter de l'alcool, il n'y a en réalité aucune concurrence locale. »

M. K. Kishima, consul général à Lyon depuis 12 ans, et actuellement en congé au Japon, a une claire compréhension des difficultés dont la

France est en train de triompher. Il voit dans sa convalescence et son expansion industrielle une sérieuse chance de développement pour les exportations japonaises en France.

« A Lyon, ville qui est en train de devenir le centre commercial de la France, j'ai eu une excellente occasion d'observer la lutte menée par les diverses industries pour triompher des conditions défavorables qui résultent de la guerre, dit M. Kishima. Les difficultés rencontrées sont nombreuses : il y a d'abord le manque de main-d'œuvre, dû au fait que tant d'ouvriers ont été tués ou rendus incapables de travailler, puis la pauvreté des ressources en charbon et l'insuffisance des moyens de transport, le matériel roulant détruit pendant la guerre n'ayant pas encore été complètement remplacé bien que l'Allemagne ait fourni un certain nombre de wagons. »

Pour toutes ces raisons, le volume de la production française a fortement diminué et, à l'heure actuelle, tous les fabricants consacrent leur énergie à regagner le terrain perdu. La reprise industrielle dépend donc d'une augmentation de l'approvisionnement en charbon, de l'amélioration des moyens de transport et de la mise en apprentissage de nouveaux ouvriers. Même si on pouvait, dès à présent, trouver la main-d'œuvre nécessaire pour faire travailler trois équipes par 24 heures ou deux équipes par 16 heures, il resterait encore à se procurer le charbon indispensable pour alimenter les usines pendant ces périodes de travail. Je pense cependant que les ressources de la France en charbon augmentent graduellement.

La soie grège et les habutae sont les principaux articles d'exportation japonaise en France; or, la France est restée le centre de l'industrie de la mode. Cette industrie est de plus en plus prospère et je pense que, bientôt, le volume de la production sera égal à celui d'avant-guerre.

La paille de chanvre tressée est un autre article dont l'importation en France a beaucoup diminué depuis 1914. Cette marchandise est volumineuse et bon marché et son transport par mer était impraticable. La crise des transports étant passée, la paille de chanvre pourra de nouveau être utilisée en France, car c'est la matière première la meilleure pour la fabrication des chapeaux de femme et son bon marché la met à la portée de toutes les bourses.

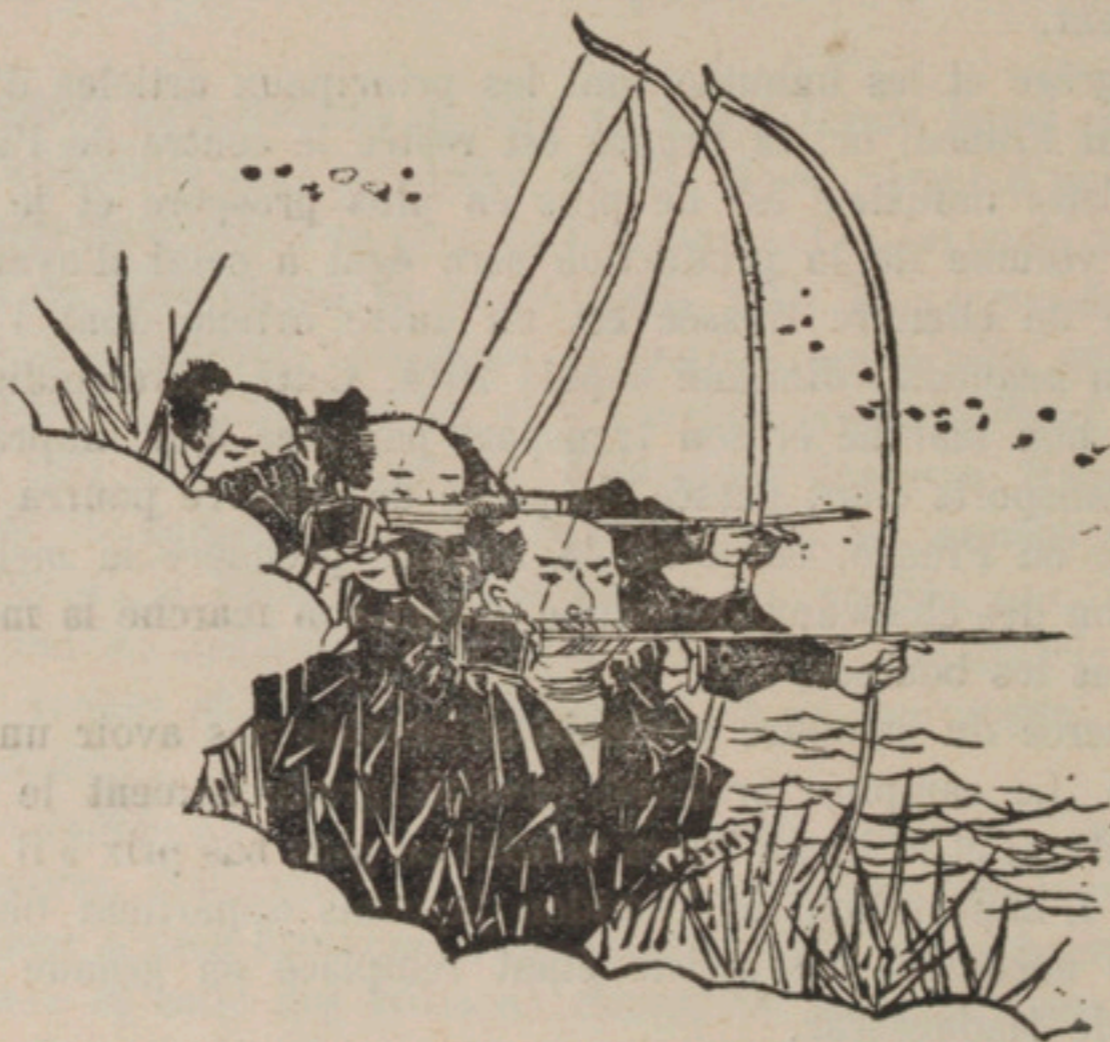
Le commerce du camphre japonais ne semble pas avoir un aussi brillant avenir. Le camphre artificiel envahit graduellement le marché du camphre naturel et le Japon devra vendre au plus bas prix s'il veut garder le marché. L'importation de l'amidon japonais appartient dès à présent à l'histoire ancienne, cet article étant remplacé en grande partie, par le manioc de Madagascar.

La France augmente ses achats de conserves de crabes et il serait avantageux pour les Japonais d'essayer de préparer de même du homard pour le marché français.

Les exportations de mousseline de laine cesseront quand l'industrie française retrouvera sa vigueur. La cire végétale et les boutons continueront, à mon avis, à être de bons articles d'exportation. Le cuivre

japonais ne se vend plus guère en France, mais il se peut qu'il y ait une reprise. Le celluloïd a été très demandé pendant la guerre, mais le Japon ne doit pas s'attendre à voir ceci continuer. Les crayons japonais ont une bonne clientèle et j'espère que nos fabricants conserveront le marché qu'ils ont conquis. La même remarque s'applique aussi aux lampes électriques.

En général, les grands changements amenés par la guerre et ses suites doivent nécessairement avoir une répercussion considérable sur les relations commerciales franco-japonaises. D'une part, la guerre a donné au Japon l'occasion de se faire de nouveaux clients en France et il devrait s'efforcer de les conserver. D'autre part, la France a dû commencer à fabriquer certains produits en remplacement d'articles qu'elle importait précédemment, de sorte qu'elle est maintenant en lice pour l'exportation d'un grand nombre d'entre eux, comme, par exemple, les produits chimiques et médicinaux, les matières colorantes, etc..., et essaie de les introduire au Japon. Dans ces conditions, tout semble indiquer une augmentation considérable et un développement rapide des relations entre les deux pays.



Le Bouddhisme japonais

Les pages que l'on va lire sont extraites d'un ouvrage fort intéressant de M. RYAUON FUJISHIMA, ancien élève de la Faculté Bouddhique du Hongwanji à Kyôto, sur le *Bouddhisme Japonais* (1). Bien que ce livre ne soit pas de publication récente — il est presque introuvable —, il expose les doctrines de la religion de Bouddha de manière à rendre accessibles aux esprits occidentaux les différences profondes entre les principales sectes. L'auteur, fort épris de son sujet, le traite avec le zèle d'un apôtre et le style y gagne en vigueur. On goûtera particulièrement les passages où il apprécie à larges traits les principales doctrines philosophiques de l'Occident.

I. — DÉFINITION DU BOUDDHISME.

Ce que nous désignons sous le nom de Bouddhisme dans cet ouvrage, c'est le Bouddhisme actuel du Japon, à l'exclusion du Bouddhisme indien et du Bouddhisme chinois. Le Bouddhisme indien est depuis longtemps déjà éteint presque entièrement; il n'en subsiste plus que quelques communautés éparses; le Nepal est le seul État de l'Inde où cette religion prospère encore. En Chine, les treize (2) sectes du Hinayâna et du Mahâyâna, florissantes avant la dynastie de T'ang (618-907) et de Sung (960-1020), allèrent toujours en décadence depuis la dynastie de Yuen (1280-1368) malgré la création d'une école nouvelle : Le Lamaïsme. Il n'existe plus aujourd'hui que deux sectes : celle de la Robe jaune et celle de la Robe verte. La première est issue de la doctrine du mysticisme thibétain. La seconde a été formée par la fusion des anciennes sectes. La doctrine principale de la Robe verte est fondée sur la Contemplation (Shyâna) mêlée au Vinaya; par suite on y néglige les Sûtras et les Çâstras, c'est-à-dire l'ensemble des livres sacrés, qu'on regarde comme une tradition inutile. Mais la vraie raison de cette négligence est plutôt l'ignorance ordinaire des prêtres chinois, trop peu instruits pour s'élever à l'intelligence des doctrines du vrai Bouddhisme.

Quoique le Bouddhisme ne soit plus aussi florissant qu'autrefois au Japon, ses livres, ses sectes, ses prêtres, en général plus instruits que

(1) *Le Bouddhisme japonais, doctrines et histoire des douze grandes sectes bouddhiques du Japon*, par RYAUON FUJISHIMA, Maisonneuve et Ch. Leclerc, éditeurs, 25, quai Voltaire, Paris, 1889.

(2) Ces treize sectes sont : 1° Trois Çâstras (v. chapitre V); 2° Satya-siddhi-çâstra (v. chapitre II); 3° Nirvâna-sûtra; 4° Daça-bhûmika-çâstra; 5° Terre-Pure (v. chapitre XI); 6° Dhyâna (v. chapitre IX); 7° Mahâyâna-Samparigraha-çâstra; 8° Ten-daï (v. chapitre VII); 9° Avatamsaka-sûtra (v. chapitre VI); 10° Dharma-laksh-ana (v. chapitre IV); 11° Abhidharma-koça (v. chapitre I); 12° Vinaya (v. chapitre III); 13° Mantra (v. chapitre VIII).

ceux de la Chine, et surtout les doctrines du Mahâyâna arrêtent sa décadence. Aussi, ne donnons-nous le nom de Bouddhisme orthodoxe qu'à celui du Japon.

Définition des termes Hinayâna et Mahâyâna. — Avant d'examiner les divers systèmes du Bouddhisme, il faut expliquer ces termes techniques de Mahâyâna (grand véhicule) et de Hinayâna (petit véhicule) que nous employons si souvent dans cet ouvrage et qui sont en général assez mal définis en Occident. Le mot « véhicule » est consacré dans la langue religieuse du Bouddhisme pour désigner les moyens de salut qui font franchir aux êtres l'océan des transmigrations (Samsâra) pour arriver au port du salut (Nirvâna). Le grand véhicule est celui des hommes intelligents, le petit véhicule est destiné aux esprits plus faibles. Ainsi les Crâvakas ont pour véhicule les quatre vérités sublimes (Arya-Satyas); les Pratyebabuddhas, les douze causes (Nidânas); les Bodhisattvas, les six pratiques parfaites (Pâramitâs).

Nâgârjuna dit, dans le Mahâprajñâ-pâra-mita-castra : « Après l'entrée du Bouddha dans le Nirvâna, on composa à trois reprises un recueil de Tripitaka (trois corbeilles); le dernier, qui fut fait par Mânjucri, Maitreya, Ananda, etc., est celui du Mâhâyâna. » Il dit encore dans ce même Çâstra : « Pourquoi appelle-t-on ce véhicule le grand (Mahâ)? Parce qu'il est le plus haut et le plus grand des deux véhicules et que tous les Bouddhas et que tous les hommes d'une intelligence élevée s'en servent pour assurer leur salut. » Le Hinayâna est le nom que les partisans du Mahâyâna donnent par mépris aux écoles de l'Être et du Néant; mais les adeptes de ces écoles n'acceptent point cette désignation et s'approprient aussi l'appellation de Mahâyâna. Le vrai Mahâyâna est représenté par les Écoles du Chemin-Milieu qui n'est ni l'Être ni le Néant. A comparer les deux véhicules, on peut considérer : le Hinayâna comme le système provisoire, le Mahâyâna comme le système définitif. Si on prend comme base de classification les cinq périodes de la prédication du Bouddha (3), les deux premières périodes : Agama (doctrine de l'être) et Vaipulya (doctrine du néant relative à l'être), appartiennent au Hinayâna; les trois dernières : Prajñâ° (doctrine du néant pur), Saddharma-Pundarika° et Nirvâna-sûtra (4) au Mahâyâna.

Les contes fantastiques, où quelques orientalistes européens ont prétendu reconnaître des documents sérieux sur le Bouddha, ne peuvent donner l'idée du vrai Bouddhisme. On croit généralement en Occident que les doctrines du Mahâyâna ne représentent pas la prédication du Bouddha. Il est fort difficile de trouver aujourd'hui dans l'Inde, les textes primitifs de ces doctrines; ceux qu'on y a découverts ne sont que des falsifications, dues aux générations postérieures. L'opinion des Euro-

(3) D'après la division de l'école Ten-Daï, l'ordre de ces cinq périodes est le suivant : 1° l'Avatamsaka-sûtra; 2° les quatre Agamasûtras; 3° les Vaipulya-sûtra; 4° le Prajñâ-sûtra; 5° le Saddharma-Pundarika et 6° le Nirvâna-sûtra.

(4) Ces deux dernières doctrines constituent le Chemin-Milieu.

péens sur le Mahâyâna peut, il est vrai, alléguer en sa faveur l'opinion des sectateurs du Hinayâna (v. chap. V). Mais, chez les uns comme chez les autres, l'erreur provient d'une connaissance insuffisante des doctrines profondes du Mahâyâna.

Nous avons lu plusieurs ouvrages sur le Bouddhisme composés par des savants européens; l'interprétation qu'ils donnent des quatre vérités sublimes (Arya-satyas) et des douze causes successives (Nidânas) qui sont considérées comme le principe fondamental du Bouddhisme, montre qu'ils n'ont qu'une notion incomplète de ce qu'est le Bouddhisme définitif, c'est-à-dire le Mahâyâna.

Le système du Bouddhisme est très vaste et très varié; il a dû changer ses formes extérieures selon les temps et les lieux. Si on n'y jette qu'un coup d'œil superficiel, il paraît impossible d'admettre qu'il est le produit du Bouddha seulement. Cependant, si on creuse et si on scrute minutieusement de fond en comble ses divers systèmes, on y voit que le Hinayâna et le Mahâyâna procèdent d'une même source originelle. Il faut savoir d'abord que le Bouddhisme a deux formes : l'intérieure et l'extérieure. La première est toujours une et invariable; mais la seconde se transforme pour s'adapter aux circonstances.

Nous comparerions volontiers les systèmes du Bouddhisme à des fleurs dont Çâkyamuni a semé la graine; les plantes ont grandi lentement, puis elles ont fleuri d'une floraison splendide au temps des grands maîtres (Mahâvâdîs) postérieurs : Açvaghosha, Nâgârjuna, Arya-deva, Asamga, Vasubandhu (5), etc., qui ont composé d'innombrables Çâstras du Mahâyâna. Si les fleurs épanouies sont de nuances et de formes variées, la substance en est une et identique; et ces fleurs doivent, à leur tour, donner des graines nouvelles. Dans cette riche floraison, le Mahâyâna s'est développé naturellement; ainsi, nous pouvons affirmer que le Bouddhisme des trois véhicules remonte directement à Çâkyamuni.

Le fondateur et le premier patriarche du Bouddhisme est certainement Çâkyamuni. Nous nous refusons absolument à admettre les théories récemment exposées par deux illustres orientalistes qui prétendent en quelque sorte disséquer l'histoire et la personne même du Bouddha, et les ramener, par une analyse subtile, à de simples faits astronomiques, aux éléments communs des mythes solaires. Sans doute, la légende a pu, elle a dû même développer, enrichir et transformer les données de l'histoire; mais de l'ensemble des documents se dégage une personnalité puissante, forte et originale, sans laquelle la prodigieuse expansion de la religion nouvelle reste inexplicable. Toutefois, cette figure est trop extra-

(5) Açvaghosha composa le Mahâyâna-craddhotpâda-çâtra, le sûtrâlamkâra-çâtra, etc.; Nâgârjuna, le Mahâbhaya-çâtra, le Mahâprajnâpâramitâ-çâtra, le Madhyamaka-çâtra, le Dvâdaça-nikâya-çâtra, etc.; Aryadeva, le Cata-çâtra; Asamga, le Mahâyâna-samparigraha-çâtra, etc.; Vasubandhu composa l'Amitayuh-sûtropadeça, le Saddharma-pundarîka-sûtra-çâtra, le Buddhagotra-çâtra, le Nirvâna-çâtra, le Vajracchedikâ-sûtra-çâtra, le Vidyâmâtra-siddhi-tridaça-çâtra, le Vajracchedikâ-sûtra-çâtra, le Vidyâmâtra-siddhi-tridaça-çâtra, le Daçabhûmika-çâtra. Les œuvres complètes sont au nombre d'un millier.

ordinaire, les traits en sont trop complexes, le dessin trop gigantesque, pour qu'on puisse la ramener à des proportions humaines. Les adversaires les plus marquants de l'hypothèse solaire ont été, par réaction, entraînés à cet excès. Ainsi, la science européenne n'a pu restituer dans sa complète beauté, la radieuse et sainte figure de Çâkyamuni-Bouddha. « Chez les uns, c'est l'homme qui manque; chez les autres, c'est le dieu ». (BARTH, *Bulletin des religions de l'Inde*, 1882, p. 234).

Peu nous importe après tout que le Bouddha ait ou n'ait pas existé, et que les doctrines du Mâhâyânâ aient été ou non prêchées directement par lui; telles qu'elles sont, elles ont anticipé sur les recherches et les spéculations de la philosophie où la sagesse occidentale n'est parvenue qu'après des milliers d'années, et c'est pourquoi nous leur donnons notre foi.

II. — CLASSIFICATION DES SYSTÈMES DU BOUDDHISME.

Nous allons maintenant tracer rapidement la classification des systèmes bouddhiques. Si on remonte à la source première, il y a environ quatre-vingt-mille lois prêchées par le Bouddha; mais on peut les grouper soit en deux véhicules : le Mahâyâna et le Hinayâna; soit en un véhicule unique ou en véhicules; ou encore en doctrine exotérique et en doctrine ésotérique; ou enfin sous les noms de Chemin-Saint et de Terre-Pure.

Les termes de cette dernière classification demandent une explication. Le Chemin-Saint désigne la voie que les hommes intelligents suivent à mesure que se développent leurs propres facultés pour parvenir eux-mêmes à la Bodhi (Connaissance parfaite). Sous le nom de Terre-Pure on comprend les doctrines que tout le monde peut suivre, en se reposant sur une puissance suprahumaine, c'est-à-dire sur le pouvoir du Bouddha Amitâbha. Les pratiques pieuses du Chemin-Saint sont très difficiles, tandis que celles de la Terre-Pure sont très faciles. Les facultés individuelles sont très variées et très inégales; certaines personnes ont l'esprit élevé et la pratique du Chemin-Saint leur est aisée; mais d'autres, au contraire, ont l'esprit trop faible pour s'y conformer, c'est à eux que sont destinées les doctrines de la Terre-Pure. Les systèmes du Chemin-Saint sont réservés aux grandes intelligences qui y trouvent une religion et une métaphysique; et ceux de la Terre-Pure sont destinés aux âmes faibles, au vulgaire : car, comme l'a bien dit Schopenhauer, « les hommes ont absolument besoin d'une interprétation de la vie; et elle doit être mesurée à la puissance de leur esprit ».

Si nous rangeons d'après cette classification les sectes que nous énumérons dans le présent ouvrage : les sectes Kou-Cha, Jô-Jitsou, Pitsou, San-ron, Hossô, Ké-gon, Ten-daï, Shin-gon, Zen, Nitsi-ren, représentent les systèmes du Chemin-Saint et Jô-do, Shin, ceux de la Terre-Pure. Le Bouddhisme dans ces deux grandes divisions offre à l'âme ces deux aliments nécessaires : la philosophie et la religion. Si les doctrines du Chemin-Saint sont des systèmes philosophiques, celles de la Terre-Pure ne

sont pas simplement une religion au sens ordinaire du mot, c'est-à-dire une exaltation du sentiment aux dépens de la raison. Elles contiennent de plus dans leur dogme l'élément d'une philosophie. Ainsi, le Bouddhisme peut prétendre au titre glorieux de religion universelle, car il convient aussi bien aux classes élevées de toute société qu'aux classes inférieures; les unes y trouveront la religion de l'intelligence, les autres la religion du sentiment.

D'après l'analyse que nous venons de donner, on peut voir que dès les temps les plus reculés, les sciences spéculatives étaient florissantes aux Indes. Le système de Çâkyamuni, notamment, s'y développa avec vigueur. Tandis que les sciences exactes commencent à peine à se constituer réellement dans les temps modernes, la spéculation métaphysique semble avoir atteint la perfection aux Indes, plus de cinq siècles avant le Christ. La philosophie moderne de l'Occident ne l'emporte point sur celle des Indes pour la grandeur et la puissance des conceptions; sa supériorité consiste en ce que, au lieu de se fonder sur des observations trop souvent fantaisistes, elle se base sur la science positive dont elle emprunte les méthodes; elle a fait prévaloir sur le raisonnement abstrait, l'observation rigoureuse des faits. Mais si la méthode est en progrès réel, le principe, nous le verrons, reste identique à celui de Çâkyamuni.

III. — MÉTAPHYSIQUE DU BOUDDHISME (6).

Les divers systèmes de la philosophie bouddhique rentrent dans ces trois catégories : Hînayâna (petit véhicule), Madhyamayâna (véhicule moyen) et Mahâyâna (grand véhicule). Les écoles Kou-cha, Jô-jitsou et Ritsou représentant le Hînayâna; Hossô, San-ron, le Madhyamayâna; Ké-gon, Ten-daï, Shin-gon, Zen, Nitsi-ren, Jô-do, et Shin, le Mahâyâna. Dans la première catégorie, le système du Kou-cha est le matérialisme; celui du Jô-jitsou, le Nihilisme, et celui du Ritsou, la morale. Dans la seconde, Hossô est l'Idéalisme subjectif, et le San-ron, le Nihilisme absolu. Dans la troisième, le Ké-gon, le Ten-daï et le Nitsi-ren sont le Réalisme panthéistique; aussi les appelle-t-on systèmes du Chemin-Milieu, le Shin-gon est le Mysticisme et le Zen le système contemplatif.

Les dix écoles que nous venons d'énumérer forment l'ensemble du Chemin-Saint, c'est-à-dire la voie que les hommes intelligents suivent selon leurs goûts et leurs facultés. Le Jô-do et le Shin sont le Mysticisme d'adoration exclusive, c'est-à-dire qui s'adresse uniquement à Bouddha Amitâbha. Ils représentent, dans le Mahâyâna, la catégorie de la Terre-Pure, c'est-à-dire les doctrines à portée des plus faibles esprits, où la grâce de Bouddha Amitâbha joue un rôle prépondérant.

Tableau sommaire des doctrines des douze écoles. — 1° Le Kou-Cha.
Le système de cette école est celui du Bouddhisme primitif et il en a

(6) Se reporter au tableau ci-joint.

BOUDDHISME.

Hinayana

Kou-cha
Matéria-
lisme.

Jô-jil-sou
Nihilisme.

Ril-sou
Morale.

Madhyamayaana

Hossô
Idéalisme
subjectif.

San-ron
Nihilisme
absolu.

Mahayana

Ké-gon
et Ten-dai
Chemin Milieu

Shin-gon
Mysticisme.

Zen
Système
contemplatif.

Nil-si-ren
Réalisme
panthéis-
tique.

Jô-do et
Shin
Mysticisme
d'adoration
exclusive.

Non-exis- tence du moi et Existence de la matière qui compose le moi.	Non-Exis- tence du moi et de la matière.	Préceptes de morale pratique.	La pensée seule est réelle.	La vérité est l'état inconceva- ble.	Réalisme panthéistique.	La Bhûta-tathâtâ (nature absolue) est l'essence de toutes choses.	Mahāvairo- cana. Une des formes du Bouddha est le principe de tout être.	Il ne faut pas chercher la vérité dans la tradition mais dans la pensée individuelle.	La vérité est le principe des trois grandes lois d'Amitâbha Bouddha.	La vérité s'obtient par la grâce de la Bouddha.
--	---	-------------------------------------	-----------------------------------	--	----------------------------	---	--	--	---	---

Chemin-Saint.

Terre
Pure.

été le premier degré. Le but du matérialisme bouddhique, à en croire les docteurs, est de détruire l'illusion relative à la réalité du moi, illusion qui cause tant de souffrances dans l'océan des transmigrations. Le moi (Atman) n'est pas réel en soi : si ce n'est qu'une combinaison éphémère des cinq agrégats (Skandhas) qui sont l'unique réalité. Le Koça-çâtra enseigne que les trois temps (passé, présent et avenir) et l'essence des Dharmas seuls existent constamment. Si on analyse les éléments des créatures jusqu'à l'infiniment petit, on reconnaît que tous ces éléments sont composés d'atomes analogues à ceux de la chimie moderne; il en résulte que l'essence des éléments existe, mais que tous les composés sont essentiellement illusoires. Le moi est un composé des Skandhas; il est donc irréel. Nous devons rattacher l'école Kou-cha au matérialisme; mais le matérialisme de cette école doit être sévèrement distingué du matérialisme européen. Sans doute, le matérialisme européen prétend que l'essence des choses existe véritablement. Mais en affirmant la matière, il nie l'esprit, tandis que l'école Kou-cha admet ces deux éléments : la matière et l'esprit. Des cinq agrégats qui sont : la forme (Rûpa), la sensation (Vedanâ) l'idée (Saminâ), les concepts (Samskâras), la connaissance (Vijnâna), le premier est matériel et les quatre autres sont spirituels. Réunis, ils forment le moi phénoménalement. Ce système n'est donc pas purement monistique comme le matérialisme européen.

Nous pouvons résumer la conception de cette école dans ces mots : l'être humain consiste dans les éléments; il n'y a pas de moi en dehors de ces éléments; donc ces éléments seuls existent et sont réels.

Mais cette école s'est arrêtée à moitié route; si elle a reconnu le néant du moi, elle a admis la réalité des éléments qui le composent; c'est là ce qu'on appelle, dans le langage du Bouddhisme, l'École, qui enseigne le néant du moi et l'existence des Dharmas; toute la différence entre le Mahâyâna et le Hinayâna porte sur ce point.

2° *Jô-jitsou*. — Cette école plus rapprochée du Madhyamayâna ne nie pas seulement la réalité du moi, mais elle n'admet pas les éléments même des cinq agrégats; aussi l'appelle-t-on l'École du Néant du moi et du Néant des Dharmas; mais ce néant de deux espèces est à proprement parler, analytique; car il se fonde sur la théorie des trois phénoménalités (7) qui réduit le moi et les Dharmas à un infiniment petit. De là vient que le matérialisme du Hinayâna se résout en un idéalisme subjectif vague et flottant.

Le Jô-jitsou, comme le Kou-Cha qui admet la réalité des éléments fondamentaux, n'a pas pu toutefois en expliquer l'origine ni la production; comme le matérialisme européen, ils se sont heurtés à cette difficulté sans la résoudre. La pensée reste inquiète, faute d'une solution satisfaisante et elle se pose alors de nouvelles questions : Qui donne telle ou telle conception, soit sur la thèse négative, soit sur la thèse affirmative, soit sur la thèse intermédiaire? Il n'y a qu'une réponse possible : « C'est

(7) C'est le phénomène contigu, le phénomène contingent, le phénomène relatif. (Voir le chapitre II).

une action de la pensée qui nous donne cette conception ». Cet univers dépend uniquement de la pensée. En d'autres termes, les phénomènes ne sont qu'une image réfléchie dans le miroir de la pensée; leur changement c'est le mouvement des vagues sur un océan idéal. Par conséquent, si on franchit d'un pas la limite du matérialisme et du nihilisme, on se trouve dans l'idéalisme subjectif.

3° *Le Ritsou*. — Il y a encore dans le Hinayâna une autre école : celle de Ritsou. Elle appartient au Vinaya-Pitaka qui forme la seconde division des trois collections (Tripitaka) des livres sacrés et qui s'occupe exclusivement de la première des Trois Instructions (Cikshâs) : moralité supérieure (Adhicîla), méditation supérieure (Adhicitta) et savoir supérieur (Adhiprajnâ).

Cette école enseigne particulièrement plusieurs préceptes moraux qui varient en rigueur et en nombre, selon qu'il s'agit d'un moine ou d'un laïc : les préceptes sont, soit complets soit réduits à dix, soit même réduits à huit ou à cinq, etc. En un mot, elle interdit tout ce qui est mal; elle prescrit tout ce qui est bien.

Le caractère purement moral de cette école s'affirme dans cette proposition : c'est par l'observance du Cila qu'on devient Bouddha.

Si on rattache le Ritsou au Hinayâna, c'est qu'il dépend principalement de l'école de Dharmagupta d'après le Vinaya des Quatre Divisions.

4° *Le Hossô*. — Le Hossô enseigne que les trois mondes (8) consistent dans la pensée seule et qu'il n'y a rien en dehors de la pensée. Elle énumère huit espèces de pensées ou de connaissances (Vijnâna), et la dernière est l'Alaya-vijnâna, c'est-à-dire la pensée du réceptacle, puisqu'elle contient les semences de toute chose; l'univers n'est que le phénomène ou le mode produit par cet Alaya-vijnâna : c'est pourquoi on l'appelle l'émanation de l'Alaya-vijnâna. Celui-ci est donc identique au moi de Fichte et il est tout à fait le sujet absolu.

Selon le Hossô, les Dharmas et le moi sont considérés comme une pure illusion; seule la pensée est réelle. Quoiqu'il nie le monde extérieur, il soutient que les phénomènes qui se manifestent dans le monde intérieur sont réels et non point faux. C'est pour cela qu'on l'appelle l'École de l'Être du Madhyamayâna.

5° *Le San-Ron*. — Nier tous ces phénomènes intérieurs et extérieurs, c'est le principe de l'École San-Ron qu'on appelle l'École du Néant du Madhyamayâna. Mais ce néant est pour ainsi dire synthétique, la chose contingente (9) elle-même est le néant. Il s'oppose ainsi au néant à proprement parler analytique du Hinayâna.

La vérité absolue, selon l'École San-Ron, n'est ni l'être ni le néant; elle est indépendante de ce couple, c'est-à-dire qu'elle est insaisissable. Cette hypothèse admise, on se demande : en quoi consiste la chose contin-

(8) Ce sont : le monde du désir (Kâma); celui de la forme (Rûpa) et celui de la non-forme (Arûpa).

(9) Nous employons ce mot pour désigner le produit de la combinaison de la cause directe et de la cause occasionnelle.

gente? Celle-ci n'est qu'une apparence, un phénomène passager : elle est donc insaisissable. Si on dissipe l'idée chimérique de l'Être et du Néant par les huit termes négatifs (10) on trouvera la vérité qui est indépendante absolument de l'être et du néant. Après cette doctrine, qui fait disparaître à la fois le monde intérieur et l'extérieur, c'est-à-dire le sujet et l'objet, il ne reste plus qu'un progrès à accomplir. C'est le Chemin-Milieu qui est le dernier terme de ce progrès.

6° *Le Ké-gon*. — Cette école traite spécialement de « l'état non conditionné des choses ». Toutes les formes proviennent de la nature absolue c'est-à-dire de la Bûta-tathâtâ dont nous parlerons plus loin. Ainsi la forme et l'essence sont à l'origine combinées et identiques. Par exemple, le feu et l'eau sont des produits de la Bhûta-tathâtâ, quoiqu'ils soient différents phénoménalement; si on les regarde au point de vue de la Bhûta-tathâtâ, ils sont absolument identiques. On peut donc dire que le feu est l'eau et que l'eau est le feu.

Ce système ne diffère de celui de l'École Ten-daï que par les dissemblances de détail dans l'enseignement.

7° *Le Ten-daï*. — Cette école est le système le plus profond du Mahâyâna. C'est elle qui combine les deux idées opposées de l'Être et du Néant en un système moyen. L'École Hossô faisait sortir toutes les semences de l'Alaya-vijnâna. Selon l'École du Chemin-Milieu, la Bhûta-tathâtâ (la nature absolue) s'oppose à l'Alaya-vijnâna : elle est immanente à la matière et à la pensée; il n'y a ni matière ni pensée en dehors de cette Bhûta-tathâtâ. C'est pour cette raison que nous rangeons dans le réalisme le Chemin-Milieu qui unit les deux systèmes du matérialisme et de l'idéalisme subjectif.

Si on considère, au point de vue de la Bhûta-tathâtâ, ces deux systèmes dont l'un soutient qu'il n'y a pas de moi en dehors des éléments, et dont l'autre nie la matière pour ne reconnaître que la pensée, il semble que l'un accorde trop à la matière, et l'autre trop à la pensée; ni l'un ni l'autre ne sont justes. La matière et la pensée existent et sont l'une relativement à l'autre comme sont la gauche et la droite; point de gauche sans droite, point de droite sans gauche. En tous cas, ni le matérialisme ni l'idéalisme subjectif ne sont un système parfait.

Il faut donc établir un système qui admette l'essence des deux éléments: la matière et la pensée. Qu'est-ce que cette essence? Nous l'avons déjà nommée, c'est la Bhûta-tathâtâ. Comme nous l'avons dit plus haut, elle n'est ni la matière ni la pensée, ou bien elle est l'une et l'autre à la fois. C'est tout à fait l'essence absolue de la nature elle-même; cependant, cette nature est absolument inhérente à la matière et à la pensée. Il suit de là que le système est considéré comme le Chemin-Milieu.

On sait que les recherches philosophiques sur les deux éléments de la matière et de l'esprit aboutissent à un principe primordial unique, mais les savants n'ont pas encore résolu cette question-ci : Comment ce prin-

(10) Voir le chapitre V.

cipe a-t-il donné naissance à ces deux éléments, et quel rapport y a-t-il entre eux? On vient de voir que le Bouddhisme a réellement trouvé le mot de cette énigme difficile. Voici comment il l'a déchiffrée. La Bhûta-tathâtâ peut s'entendre à la fois de trois façons : comme l'essence, la force, le mode ou le phénomène. Elle est essence en tant que ce qui agit en soi et est conçu par soi; force, en tant que ce qui agit sur la matière et sur l'esprit; elle est mode parce qu'elle est dans toute chose et conçue par cette même chose. En d'autres termes, l'essence est la cause de la force et le phénomène est l'effet de la force. Si un effet se produit, il doit avoir sa cause; si un phénomène se manifeste, il ne peut exister sans une force. La Bhûta-tathâtâ n'est pas inerte : elle agit naturellement par la force qu'elle possède en elle-même, et elle réalise le progrès sans fin. Açva-ghoha dit, dans le Mahâyâna-çraddhopâda-çâstra : « Le principe se dédouble; on a alors l'absolu et le relatif qui sont au fond identiques ». Selon l'école Ten-daï, ces deux principes de l'absolu et du relatif ont la même essence inhérente; bien qu'ainsi définis, ces deux principes ne font pas une vraie unité, ils sont et ne sont pas à la fois unité et dualité.

Quels sont les rapports de la Bhûta-tathâtâ avec les deux éléments : matière et esprit? En tant qu'elle ne dépend de rien, la Bhûta-tathâtâ est l'absolu; mais ne devons-nous pas nous demander si l'absolu existe en dedans ou en dehors du relatif? S'il est en dehors du relatif, nous ne pouvons savoir ce qu'il est, parce que nous sommes dans le relatif, et la Bhûta-tathâtâ est ainsi hors de notre connaissance. Pour que nous puissions déterminer si l'absolu existe ou non, il faut qu'il soit dans la sphère de notre connaissance et, par conséquent, inhérent au relatif. Si on cherche la même solution de ce problème dans la philosophie moderne de l'Europe, on la retrouve dans la théorie de Hegel. Selon lui, l'absolu n'engendre pas le mouvement ni la vie; il est le mouvement même. Il n'excède en rien les choses : il y est tout entier. Et de même, il n'excède en rien la capacité intellectuelle de l'homme. Selon Fichte, l'absolu est le moi -- sujet lui-même produisant le monde phénoménal par une création inconsciente et involontaire. — Selon Schelling, l'absolu n'est ni le moi, ni le non-moi, mais leur racine commune où l'opposition d'un sujet pensant et d'un objet pensé disparaît dans une parfaite indifférence. C'est le neutre antérieur et supérieur à tous les contrastes, l'identité des contraires. L'absolu de Fichte est l'un des termes de l'opposition; celui de Schelling est la source transcendante, mystérieuse, impénétrable de cette opposition. Ainsi, dans ce dernier, les choses procèdent de l'absolu qui, par cela même, demeure en dehors des choses. Dans Hegel, l'absolu en est le processus même (11). L'absolu du Bouddhisme est tout à fait analogue à celui de Hegel. Ainsi, que l'on considère la Bhûta-tathâtâ comme l'essence de toute chose, ou comme inhérente à toute chose, la Bhûta-tathâtâ et les choses sont identiques; ce sont deux faces inséparables d'une même existence. La Bhûta-tathâtâ absolue, ce sont les eaux de l'océan au calme

(11) D'après l'*Histoire de la philosophie en Europe*, par A. WEBER, p. 455, Paris, 1886, 4^e édition.

plat; les modes relatifs, ce sont les vagues dont les formes sont constamment changées par le vent. La Bhûta-tathâtâ absolue n'est pas séparable des modes relatifs, de même que les eaux sont inhérentes aux vagues. D'après cette conception, le soleil, la lune, la terre et toutes les étoiles contiennent en eux-mêmes, la Bhûta-tathâtâ, aussi bien que les petites fleurs, les herbes, une goutte d'eau, une vapeur; tout cela n'est que le produit de la Bhûta-tathâtâ et n'en est qu'une partie. Çâkyamuni procède dans le Nirvâna-sûtra que tous les êtres vivants possèdent la nature de Bouddha, c'est-à-dire, en d'autres termes, la Bhûta-tathâtâ; de même l'École Ten-daï enseigne que les plantes, les montagnes, les fleuves mêmes peuvent devenir Bouddhas. On peut dire que le système des Deux Véhicules est le panthéisme tel qu'on le retrouve dans certains systèmes de la philosophie moderne et contemporaine de l'Europe. La Bhûta-tathâtâ du Bouddhisme est au fond presque identique à la substance de Spinoza, au moi absolu de Fichte, à l'absolu sujet objet de Schelling, à l'idée absolue de Hegel, à la volonté de Schopenhauer et à l'inconscient de Hartmann.

« Toute vraie philosophie, dit Schopenhauer, est essentiellement athéologique. Elle ne sait rien d'un dieu personnel, situé hors du monde : elle est donc, en ce sens, athée. » La philosophie du Bouddhisme répond exactement à la proposition de Schopenhauer; elle laisse de côté ce que tant d'autres systèmes inspirés surtout par l'esprit théologique se proposent comme leur objet dernier, à savoir la détermination des rapports du monde avec un dieu personnel.

8° *Le Sin-gon.* — Le Sin-gon établit dans les doctrines de Çâkyamuni Bouddha deux divisions : l'exotérique et l'ésotérique. Toutes les autres doctrines représentent la première et celle de Shin-gon (Mantra ou vraie parole), la seconde. Le principe primordial est le Mahâvairocana identique à la Bhûta-tathâtâ; le nom seul en diffère.

Cette école pose trois mystères : le corps, la parole et la pensée. Cette triade se retrouve dans tous les êtres animés et inanimés. Quand le vent souffle dans les bois, que les vagues déferlent contre les rochers, qu'un homme meut ses mains, ou qu'il parle, ou qu'il garde le silence, tout cela est l'expression de ces trois mystères. Ces mystères sont compris par les Bouddhas seuls, et non par les hommes ordinaires. De là vient qu'on désigne communément ce système sous le nom de mysticisme. Le Shin-gon prétend faire parvenir les hommes ignorants à l'état de Bouddhas : c'est-à-dire qu'il considère comme égaux sans aucune distinction les trois mystères de Bouddha et ceux des êtres vivants. Le Mahâvairocanâ-bhisambodhi-sûtra enseigne les Dix Degrés des Pensées (V. chap. VIII) de ceux qui pratiquent la doctrine de cette secte, c'est-à-dire du premier moment jusqu'au but suprême (Nirvâna). C'est donc essentiellement un système d'évolution ou de progression intime par l'acquisition de mérites. A ce point de vue, la loi de l'évolution peut être considérée comme un moyen d'atteindre au but suprême.

9° *Le Zen.* — La doctrine de cette école est extraordinaire : c'est une

transmission d'une nature spéciale, en dehors de tout enseignement, et qui ne s'appuie sur aucun mot. Bodhidharma, le vingt-huitième patriarche de cette secte, a dit : « Si on découvre en soi-même la nature de sa propre pensée, on peut devenir soudainement Bouddha; il n'est besoin ni de mots, ni de paroles; tous les livres sacrés sont absolument inutiles. » Ce caractère original contraste étrangement avec toutes les autres écoles qui ont fondé, établi leurs théories, leurs pratiques sur l'enseignement traditionnel.

Le Zen proclame que la vérité absolue réside en dehors de l'idée du bien et du mal, et que le vrai Bouddha est en dehors de ces catégories désignées sous les noms d'ignorance ou d'intelligence. Aussi, ce système ne peut-il se transmettre ni par les livres, ni de vive voix; il n'y a pas d'autre moyen que de méditer sur la pensée individuelle.

Le Zen est le résultat d'une réaction inévitable contre les différents systèmes qui prétendaient chacun démontrer leur supériorité respective.

10° *Le Nithi-ren.* — Cette école est la plus moderne du Bouddhisme japonais. Le dogme fondamental est presque le même que celui du Ten-Daï; tous deux se reposent sur le Saddharma-pundarîka-sûtra. Nithi-ren, le fondateur de cette école, établit « les trois grandes lois ésotériques ». Ce sont : l'objet du culte, le titre du Sûtra (Saddharma-pundarîka) et l'estrade pour s'instruire des préceptes moraux. Le titre du Sûtra que forment ces cinq mots chinois : Myô-hô-ren-gué-kyô (Saddharma-pundarîka-sûtra) contient la substance de ces trois lois. Nous rappelons à notre esprit l'objet du culte, nous récitons de vive voix le titre du Sûtra, et nous surveillons notre corps comme étant l'estrade des préceptes moraux. Nithi-ren substitua avec habileté ces trois lois aux trois Instructions que chacune des autres écoles observe comme principe de sa pratique.

La doctrine de cette école est, parmi celles du Chemin-Saint, la plus accessible aux faibles et aux simples; aussi elle s'accroît aujourd'hui encore chez le peuple, c'est-à-dire dans la classe inférieure.

Les systèmes des dix écoles que nous venons d'analyser appartiennent au Chemin-Saint quoiqu'ils diffèrent entre eux et dépendent soit du Hinayâna, soit du Madhya-mayâna, soit du Mahâyâna. Nous allons voir maintenant les systèmes de la Terre-Pure.

11° *Le Jô-do.* — La doctrine de cette école est plus simple et plus facile à pratiquer. La voici : quiconque, à n'importe quelle époque, se rappelle et répète seulement le nom d'Amitâbha-Bouddha, peut naître, après sa mort, dans la Terre-Pure (Sukhâvatî). Ainsi, à la fin de l'Amitâyurdhyâna-Sûtra, Bouddha dit : « Répétez dix fois, en y appliquant toute votre pensée, la prière Namomitâbhâya-buddhâya » (adoration à Amitâbha-Bouddha). Cette pratique est considérée, dans cette école, comme la meilleure de toutes.

Dans les systèmes du Chemin-Saint, quels qu'ils soient, les trois Instructions ou Sciences (Cikshâ) sont considérées comme la cause principale de la délivrance (Moksha) et ceux qui les pratiquent peuvent obtenir dans la vie actuelle le fruit du salut suprême.

Dans l'École Jô-do de la Terre-Pure, la répétition du nom de Bouddha suffit pour assurer à l'homme, après sa mort, son entrée dans le Sukhâvati.

12° *Le Shin*. — La doctrine de cette école diffère absolument de celles de toutes les autres. Se reposer de tout cœur sur le pouvoir supérieur du vœu originel d'Amitâbha-Bouddha, en laissant de côté toute idée personnelle, c'est ce qu'on appelle la vérité. Cette vérité est le dogme fondamental de cette école; d'où son nom de « secte véritable ». Voici le vœu originel d'Amitâbha; « Je n'obtiendrais pas la connaissance parfaite si un des êtres vivants des dix points, c'est-à-dire de toutes les régions, qui croit en moi avec la vraie pensée et qui répète dix fois par la pensée mon nom, ne naissait dans le Sukhâvati ».

Ce vœu originel marque une grande compassion et le désir de tirer tous les êtres vivants de leur misère. Avec ce vœu originel, il pratiqua de bonnes actions pendant d'innombrables Kalpas, en se réservant d'apporter son fonds de vertu en temps opportun pour sauver d'autres êtres. L'incapacité de nos propres facultés étant reconnue, nous devons croire au vigoureux pouvoir supérieur du vœu originel d'Amitâbha. S'il en est ainsi, nous partageons la connaissance du Bouddha et participons à sa grande compassion.

On doit se demander quelle divergence il y a entre les doctrines de ces deux écoles de la Terre-Pure. L'une et l'autre recommandent la répétition du nom d'Amitâbha; mais le Jô-do proclame que le fidèle est sûr d'être sauvé par cette seule prière, tandis que le Shin lui donne simplement la valeur d'une action de grâces et considère la confiance dans le vœu originel d'Amitâbha comme la condition essentielle du salut.

Le Shin ne considère pas même comme nécessaires ces prescriptions communes au Bouddhisme en général « de quitter la famille et d'abandonner les désirs d'ici-bas afin de parvenir à Bouddha ». Les prêtres eux-mêmes de la secte ont la permission de se marier et de manger du poisson et de la viande, choses sévèrement prohibées dans les autres sectes bouddhiques.

Parmi les douze grandes écoles que nous avons vues, ces deux dernières de la Terre-Pure sont surtout des systèmes religieux, tandis que les autres sont particulièrement philosophiques, mais les systèmes de la Terre-Pure ne sont pas simplement une religion relevant du sentiment seul; ils sont à la fois philosophiques et religieux car ils se fondent sur la loi de causalité (12).

Nous venons de voir le Bouddhisme tout à fait métaphysique, logique, mystique et piétiste; mais sous ces multiples formes, sous ces apparences si variées, sous ces enseignements si divers, la fin qu'il se propose reste toujours la même : Çâkyamuni a voulu (et ses disciples en ont toujours nettement gardé conscience) assurer aux êtres le bonheur absolu, le salut suprême, arracher les créatures au tourbillon douloureux des renaissances perpétuelles et les guider au port éternellement calme du Nirvâna.

(12) Il faut pourtant reconnaître que la vérité peut être obtenue aussi par la grâce d'Amitâbha-Bouddha.

IV. — LOI NÉCESSAIRE DE LA CAUSE ET DE L'EFFET.

Si les animaux, les plantes, les herbes, les montagnes, les fleuves, etc., sont susceptibles de devenir Bouddhas comme l'affirme le Nirvâna-Sûtra, pourquoi y a-t-il parmi nous des hommes qui ne deviennent pas Bouddhas? C'est que, pour arriver à l'état de Bouddhas, il faut en remplir les conditions et en posséder les moyens. Prenons un exemple : la glace est identique par son essence à l'eau, mais elle ne peut devenir eau que par la fusion; elle fond plus ou moins facilement selon qu'elle a plus ou moins de dureté, plus ou moins d'épaisseur, etc. Les plantes, les animaux ressemblent par leur nature à la glace la plus dure et la plus épaisse : il leur est plus difficile de devenir Bouddhas qu'aux êtres humains. Ceux-ci, à leur tour, forment de nombreuses catégories selon leur degré d'intelligence, de vivacité, etc. Cette inégalité des facultés les rend plus ou moins aptes à fondre la glace des passions, c'est-à-dire l'obstacle qui voile la nature de Bouddha; autrement ils ne peuvent obtenir le fruit du salut suprême.

Cette théorie est ce qu'on appelle dans la langue du Bouddhisme, la « Loi nécessaire et universelle des causes et des circonstances ». Si on ne possède pas originellement la nature ou cause du Bouddha, on ne peut obtenir le fruit du salut suprême; mais si même on la possède, il faut de plus certaines circonstances qui contribuent au succès, c'est-à-dire la pratique pieuse qui fait éclore l'état du Bouddha. Un liquide glacé, différent de l'eau, ne pourra pas donner de l'eau en fondant : mais si la glace même n'est que de l'eau congelée, encore faut-il pour en tirer de l'eau des circonstances qui la dégèlent. C'est pourquoi nous ne pouvons devenir Bouddhas que si nous remplissons les conditions nécessaires pour atteindre à cet état, puisque toute chose, quelle qu'elle soit, est soumise à la Loi nécessaire. Cette Loi est le principe de la science physique; elle correspond à la théorie de l'indestructibilité de la matière et de la persistance de la force. S'il y a une cause, il doit en résulter un effet; la cause et l'effet ne sont pas séparables. On ne pourrait prétendre même qu'il existe un seul effet sans cause.

La théorie relative aux moyens de devenir Bouddha est fondée sur la Loi nécessaire de la cause et de l'effet. Nous pouvons donc dire qu'elle est vraiment d'accord avec la science moderne.

D'où vient la Loi nécessaire? Elle vient de la Bhûta-tathâtâ qui la possède en elle-même; par conséquent elle est omniprésente dans tout l'univers. Il semble qu'il y ait certaines choses qui échappent à la Loi nécessaire; mais en réalité il n'en est rien; le peu d'étendue de la sphère de notre connaissance est la seule cause de cette illusion. On appelle nécessité le lien connu de la cause et de l'effet; casualité, le phénomène dont la cause reste ignorée; comme il est impossible qu'il y ait un effet sans cause, la cause existe nécessairement mais elle échappe à notre observation. Plus notre connaissance se développe, plus diminue la casualité pour céder la place à la nécessité. Du moment que la Bhûta-tathâtâ

possède la Loi nécessaire en elle-même, toutes les créatures (en qui réside la Bhûta-tathâtâ) sont soumises à cette loi dans toutes leurs actions. Selon le Bouddhisme, la Loi nécessaire n'est ni le caprice de Bouddha, ni la création de Dieu. Il en résulte que le Bouddha lui-même doit avoir satisfait à cette loi pour jouir du fruit du Salut suprême.

Théorie des Trois Temps. — Du moment que l'on admet la Loi nécessaire de la cause et de l'effet, on doit reconnaître l'existence des trois temps : passé, présent et avenir, que représentent hier, aujourd'hui et demain. Une cause née aujourd'hui doit produire son effet tôt ou tard, dans un avenir plus ou moins rapproché; un effet se produit-il aujourd'hui, la cause qui l'a engendré lui est antérieure. C'est ce qu'on appelle dans la technique du Bouddhisme, la « théorie de la cause et de l'effet des trois temps ». On appelle jeu de la cause et de l'effet le phénomène qui change et se transforme constamment en rapport avec les trois temps. A ce point de vue, on doit dire que la vie actuelle est le jeu de la cause et de l'effet de la vie antérieure, et c'est d'elle à son tour que doit découler l'existence ultérieure. Aussi le Bouddhisme admet et enseigne la métempsycose des six conditions (gati) possibles de l'âme (13).

La théorie des trois temps et des six conditions n'est qu'une adaptation, comme nous l'avons dit plus haut, du principe de l'indestructibilité de la matière et de la persistance de la force. Si on considère l'esprit et la matière au point de vue de l'unité de la Bhûta-tathâtâ qui n'est susceptible par son essence ni de naissance ni de dissolution, ces deux principes produits par la Bhûta-tathâtâ, quoiqu'ils éprouvent des changements apparents, n'ont en réalité, ni production ni dissolution; leurs changements et leurs transformations ne sont donc qu'un jeu de cause et d'effet. Il est incontestable que, comme un bon fruit vient d'une bonne essence, un mauvais effet vient d'une mauvaise cause. D'où il s'ensuit que le Bouddhisme enseigne que le bonheur ou le malheur de la vie actuelle est déterminé absolument par l'action (Karma) prépondérante des mérites ou des démérites acquis dans la vie antérieure et que les causes présentes feront sentir leurs effets à l'avenir. Ce simple exposé montre que la théorie des trois temps et la Loi nécessaire ne sont pas des idées chimériques.

Nous pouvons nous résumer ainsi : le système du Bouddhisme a pour principe primordial la Bhûta-tathâtâ, pour mécanisme la Loi nécessaire, et il les adapte habilement à la religion. Et c'est pour cela qu'il est permis d'affirmer que le Bouddhisme se fonde sur la philosophie et aussi qu'il est constamment d'accord avec l'expérience de la science moderne.

Nous avons vu la conception philosophique du Bouddhisme, voyons maintenant comment il entend la fin suprême.

(13) Ces conditions sont les suivantes : être infernal (Naraka); fantôme (Preta); animal (Tiryag-youi-gata); démon (Asura); être humain (manushya); être céleste (Deva).

V. — FIN SUPRÊME — NIRVANA

La fin du Bouddhisme est de passer de la transmigration douloureuse (Samsâra) au salut suprême (Nirvâna); en d'autres termes, c'est de chercher le bonheur éternel par l'annihilation du malheur.

Quelle est la signification du mot Nirvâna? (14). Extinction (proprement souffler sur une flamme, une lampe, etc., pour l'éteindre). Le Nirvâna met fin à l'universelle métamorphose, aux épreuves, aux expiations, au tourbillon incessant de la vie. On sait que l'interprétation du mot Nirvâna est discutée chez les Bouddhistes eux-mêmes. Les uns, comme les Écoles du Hînayâna, y voient un anéantissement du corps et de l'âme. D'autres, comme les Écoles du Mâhâyâna, pensent qu'il ne faut l'entendre que dans le sens d'affranchissement des passions au sein d'une existence immuable de l'âme dans un état de bonheur. On appelle conception du Hînayâna à cet égard : Parinirvâna (le Nirvâna complet), c'est-à-dire la suppression de l'objet qui est pensé et du sujet qui pense; le vide absolu non seulement de toute connaissance, mais de toute idée. Selon les Écoles du Mahâyâna, ce qui est vide au dedans et au dehors, c'est l'existence composée et visible (Samkrita) : l'anéantissement de ce vide n'est donc pas lui-même le vide, mais plutôt la plénitude. Ainsi il est dit dans le Lankâvatâra-sûtra : « l'illusion cesse : la réalité demeure, voilà le Nirvâna ». Hiouen-thsang le traduit en chinois le Calme complet (Yuen-tsih) c'est-à-dire qu'il n'y a aucune vertu qui n'y soit renfermée et nul obstacle qui n'en soit écarté.

Il y a encore, dans le Vidyâmâtra-siddhi-çâstra, quatre sortes de Nirvâna : le Nirvâna simple (Nirvâna, le Nirvâna conditionné (sopadhieçsha-nirvâna), le Nirvâna non-conditionné (nirupadhieçsha-nirvâna) et le Nirvâna sans catégories (apratisthita-nirvâna).

1° Le *Nirvâna simple* indique la nature de Bouddha que tous les êtres possèdent originellement en eux-mêmes.

2° Le *Nirvâna conditionné* désigne l'état d'une créature terrestre qui comprend la vérité par l'extinction des passions, mais qui est encore enchaînée par son corps.

3° *L'existence du corps et de l'âme est entièrement détruite*; la vérité seule reste : voilà le Nirvâna non conditionné.

4° *L'état de la vérité où le Nirvâna et le Sansâtra sont indistincts et identiques* forme le quatrième Nirvâna. Tous les Bodhisattvas atteignent à cet état car, possédant la grande sagesse, ils ne résident pas dans le Sansâra; et ressentant la grande compassion, ils ne rentrent pas dans le Nirvâna. Quant à Bouddha, il les possède tous les quatre. Selon cette définition, le Nirvâna semble indiquer la possession de la vérité absolue.

(14) De célèbres orientalistes (E. Burnouf, etc.), regardent le Nirvâna comme l'anéantissement absolu de l'âme, de tout l'être. D'autres l'ont présenté simplement comme un paradis de voluptés sensuelles. Quelques-uns comme M. Rhys Davids essayent de concilier les deux définitions opposées par une explication analogue à la nôtre. (*The Hibbert Lectures*, 1881, London, Appendix X).

En Europe, les grands philosophes, Schopenhauer entre autres, prennent le Nirvâna dans le même sens que les Écoles du Hinayâna. Nous lisons en effet dans Schopenhauer : « Les Bouddhistes emploient avec beaucoup de raison le terme purement négatif de Nirvâna qui est la négation de ce monde. Si le Nirvâna est défini comme néant, cela ne veut rien dire, sinon que le monde ne contient aucun élément propre qui puisse servir. » C'est ainsi que sa philosophie du pessimisme absolu aboutit, de même que celle des sectateurs du Hinayâna, à l'universel suicide par le moyen du parinirvâna. D'autres, parmi lesquels est l'illustre Hartmann, semblent donner du Nirvâna la même définition que les Écoles du Mahâyâna, puisque Hartmann soutient que l'évolution historique doit aboutir au bonheur suprême dans l'existence parfaite, c'est-à-dire au Nirvâna, quand la lutte pour l'existence sera arrivée à sa fin.

Les termes Nirvâna, Bhûta-tathâtâ et tathâgata-garbha (matrice de Bouddha) sont synonymes dans le langage du Bouddhisme, quoiqu'il y ait une légère différence dans leur signification. Si on veut indiquer l'état de calme complet au sein d'une félicité éternelle, on emploie le mot Nirvâna; veut-on indiquer l'unité et la constance d'un principe actif, c'est la Bhûta-tathâtâ; le récipient de toute chose, c'est le tathâgata-garbha.

On se demandera sans doute si le terme Nirvâna n'existait pas déjà avant Çâkyamuni. Nous ne pouvons mieux faire que citer à ce propos un passage de Curamgama-samâdhi-sûtra : « le roi Prasenajit (15) dit à Çâkyamuni Bouddha : « Lorsque j'ai vu Kakuda-kâtyâyana et Sanjaya-yavâi-ratti (16) avant de recevoir l'enseignement des Bouddhas, ils m'ont affirmé que l'anéantissement de toute existence après la mort, c'est le Nirvâna. Bien que je voie aujourd'hui le vénérable Bouddha, je doute encore; comment se révèle l'état de la pensée qui n'a ni naissance ni dissolution? »

Le bonheur du Bouddhisme réside-t-il donc dans la vie actuelle ou ne se trouve-t-il que dans la vie ultérieure? Le Bouddhisme enseigne à la fois le bonheur dans le présent et dans l'avenir. Mais ce bonheur n'est que moral et ne s'adresse qu'à l'esprit, non pas au corps ni aux sens. Le Bouddhisme se préoccupe uniquement du bonheur de l'âme; d'ailleurs, l'âme étant intimement liée au corps, ne peut manquer de réagir sur lui. Mais ce bonheur ne s'arrête pas aux limites de l'individu; il agit sur la masse entière, il profite à l'humanité. Tandis que les partisans du Hinayâna, dans leurs étroites aspirations, ne s'occupent que de leur propre salut, ceux du Mahâyâna ont en vue à la fois leur salut et celui d'autrui. En un mot, la fin suprême du Bouddhisme est de parfaire le bonheur de la vie actuelle et le bonheur de la vie ultérieure, celui de l'âme et celui du corps, celui de l'individu et celui de l'humanité; mais ce bonheur doit être différent selon le temps, les circonstances et les facultés des hommes.

(15) Il était roi du royaume de Crâvasto à l'époque où le Bouddha vivait dans le monde.

(16) Ce sont deux des six grands philosophes de l'Inde à cette époque.

Ainsi le Bouddhisme enseigne à ceux qui ne connaissent que le plaisir physique de rechercher le plaisir moral; à ceux qui ne sont occupés que du bonheur actuel, de tendre au bonheur éternel; à ceux qui ne tendent qu'à leur propre salut de travailler au salut de l'humanité. C'est ainsi que le médecin donne à ses malades, pour les guérir, des médicaments différents appropriés à chaque maladie. Dans l'état bouddhique idéal, la société civile et la société religieuse sont tout à fait identiques. Ainsi le Nirvâna est inséparable du Sansâra, la Bodhi de la passion, toutes les lois civiles servent à la doctrine bouddhique, et l'existence ultérieure n'implique pas un autre monde. Par cette raison, si la civilisation du monde moral et du monde physique atteint ultérieurement à la perfection, ce sera ici-bas le Nirvâna; ceux qui y résideront seront les Bouddhas.

D'après ce que nous avons vu, le Bouddhisme ne saurait donc être un danger pour la société humaine : il n'y a aucune raison de partager l'inquiétude de certains savants occidentaux qui tiennent le Nirvâna bouddhique pour un grand péril.

VI. — LA MORALE DU BOUDDHISME.

Quant à la morale du Bouddhisme, elle est d'une beauté qui ne cède à aucune autre, pas même à la morale chrétienne. Elle a pour principe l'égalité de tous les êtres vivants; le Bouddha ouvre le ciel à tous : « Ma doctrine, dit-il, est une doctrine de grâce pour tous ». Il s'en suit que, dans sa morale, la compassion est la première vertu; aussi le Bouddhisme fait-il observer généralement aux laïques ces cinq préceptes (Panca-vêramani) :

- 1° *Ne tuez pas les êtres vivants*; (prânâtighâtâd virati).
- 2° *Ne commettez pas de vol*; (adattâdânâd virati).
- 3° *Ne commettez pas d'adultère*; (parastrigamanâd virati).
- 4° *Ne mentez pas*; (mrishâvâdâd virati).
- 5° *Ne vous enivrez pas*; (madyapânâs virati).

Ces cinq préceptes sont en rapport avec cinq vertus cardinales; la *pitié*, la *justice*, l'*urbanité*, la *sincérité* et la *sagesse*. Le premier précepte est considéré comme l'essence des autres. Chez les Bouddhistes, l'être absolument insensible à la pitié est donc celui que les hommes appellent en général scélérat.

Il y a encore trois catégories de préceptes purs (Trividhâ) qu'observent les esprits supérieurs, c'est-à-dire les adeptes du Mahâyâna.

1° *La bonne conduite* qui préserve du mal (samhara-çila). Il n'y a aucun mal qui ne soit détruit par ce précepte.

2° *La richesse des bonnes actions* (Kuçala-samgrâha-çila). Il n'y a aucun bien qui n'y soit renfermé. Il explique à l'homme comment il peut

devenir vertueux : il doit observer en général les règles de la société et de la religion sans jamais abandonner les six perfections (17) (Pâramitâ).

3° La *bienfaisance pour tous les êtres vivants* (Sattvârthakriyâ-çîla). Il n'y a aucun être qui ne soit sauvé par ce précepte.

Le Bouddhisme surtout recommande avec persévérance à ses fidèles la piété filiale qui lie les bonnes relations dans les familles. Aussi, on remarque que chez les Bouddhistes, il n'y a presque jamais de débats entre proches parents.

Si la morale du christianisme est de beaucoup supérieure à toutes celles qu'ait jamais connues l'Europe, elle n'a nul égard pour les bêtes; c'est en elle une lacune. On sait qu'on a senti depuis un demi-siècle le besoin de combler par des lois la lacune que la religion avait laissée dans la morale. C'est ce qui explique la fondation, en Europe et en Amérique, de sociétés protectrices des animaux. En Extrême-Orient, le Bouddhisme suffit à assurer aux bêtes aide et protection, et personne n'y comprendrait l'utilité de pareilles sociétés.

Quelques-uns prétendent que les bêtes n'ont pas de droits; d'autres se persuadent que notre conduite à leur égard n'importe en rien à la morale, et on a appuyé une telle prétention sur une hypothèse, admise contre l'évidence même, d'une différence absolue entre l'homme et la bête. C'est Descartes qui l'a proclamée sur le ton le plus net et le plus tranchant, et en effet, c'était là une conséquence nécessaire de ses erreurs. D'autre part, on a fait remarquer que ces idées sont en germe dans l'Ancien Testament.

Entre la pitié envers les bêtes et la bonté d'âme, il y a un lien très étroit. On peut dire sans hésiter que quand un individu est méchant pour les bêtes, il ne saurait être homme de bien. On peut d'ailleurs montrer que cette pitié et les vertus sociales ont la même source.

D'après les recherches de la science nouvelle, découverte par Darwin, l'homme et l'animal ont le même ancêtre à leur source première : il n'est donc pas permis de dire que le règne animal a été mis au monde pour notre utilité et notre jouissance.

Si on compare la théorie de la pitié bouddhique à celle de certains philosophes européens, elle semble être un paradoxe car plus d'un, Spinoza (Ethique), Kant (Critique de la Raison pratique), ont justement pris la pitié à partie et l'ont blâmée. Mais en revanche, cette théorie de la pitié a pour elle l'autorité des deux plus grands moralistes modernes : car tel est assurément le rang qui revient à J.-J. Rousseau (Émile) et à Schopenhauer (Morale).

Quoique le Bouddhisme recommande si persévéramment la pitié, il ne défend pas, dans certaines circonstances, de sacrifier un être méchant pour sauver les autres; seulement, il est interdit de tuer les êtres vivants quels qu'ils soient, sans justice ni nécessité. On peut donc résumer la morale du Bouddhisme, en ces mots qui sont exposés dans le Nirvâna-

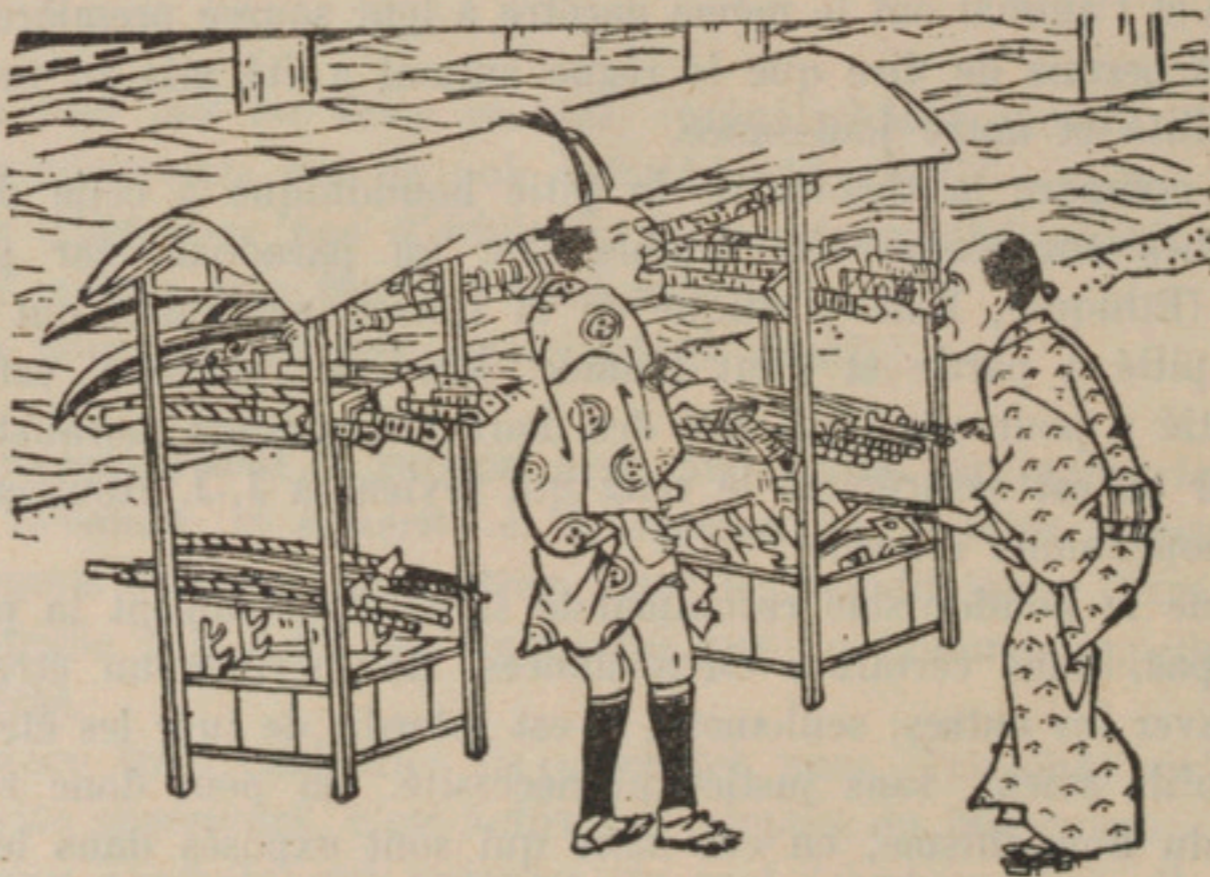
(17) Ce sont : 1° L'aumône (Dâna-pâramitâ); 2° la moralité (Çîla°); 3° la patience (Kshânti°); 4° l'énergie (Virya°); 5° la méditation (Dhyâna°); 6° la sagesse (Prajnâ°) portées toujours à leur perfection.

sûtra : « *Abstenez-vous de tout ce qui fait le mal, accomplissez tout ce qui fait le bien* ».

Nous croyons qu'il n'est pas besoin d'insister plus longtemps sur ces détails; car tous les savants occidentaux qui ont étudié le Bouddhisme et qui l'ont approfondi sont sans doute déjà d'accord avec nous sur la haute valeur de cette morale.

Au moment de terminer ce travail, je crains de me heurter à l'indifférence ou à l'insuccès. On a dit : « Chaque homme est non seulement le fils de son temps, mais encore celui de son pays ». Chaque science a aujourd'hui un caractère international, mais il n'en est pas ainsi du Bouddhisme qui, propagé depuis nombre de siècles dans une grande partie de l'Orient, est resté pour ainsi dire, inconnu à l'Occident. C'est à peine si, depuis un demi-siècle, une vingtaine de savants en ont fait une étude sérieuse, quoique imparfaite. Quant au grand public, c'est tout au plus s'il en connaît le nom. Serons-nous assez heureux pour l'intéresser, malgré la faiblesse de nos moyens personnels, à des conceptions dont l'originalité mérite l'attention et dont la profondeur mérite un sérieux examen?

J'ai maintenant la douce satisfaction d'adresser mes remerciements à M. S. Lévi, maître de conférences à la Sorbonne, qui a bien voulu seconder mes investigations pour les termes sanscrits qui restaient obscurs et me prêter le secours de ses lumières pour suppléer à mon insuffisance en français.



OURASHIMA

Légende dramatique en trois actes

PAR

M. SHOYO TSOUBOOUTCHI

de l'Académie Japonaise
Professeur honoraire à l'Université de Waseda, Tôkyô.

Traduit du japonais

PAR

M. TAKAMATSU YOSHIYÉ

Professeur à l'Université de Waseda, Tôkyô.

PRÉFACE

L'auteur de la pièce que nous avons l'honneur de présenter au public, M. Tsubooutchi-Youzoo, est, au Japon, l'un des écrivains les plus célèbres dans l'histoire littéraire de ces cinquante dernières années.

Auteur d'œuvres fort estimées, il a exercé une influence considérable sur notre littérature contemporaine.

Ce dernier demi-siècle a été caractérisé par un effort continu pour adapter la littérature de l'Europe occidentale à la littérature japonaise.

De plus en plus, la littérature européenne avait conquis la faveur de notre public lettré, qui s'était promis de renouveler notre littérature nationale en s'inspirant des exemples de l'Occident.

M. Tsubooutchi, l'auteur de la nouvelle pièce *Ourashima*, est l'un des hommes de lettres clairvoyants qui furent les promoteurs de ce mouvement littéraire, souvent comparé à la réforme romantique en France.

Contre les absurdités de la prétendue littérature qui régnait souverainement au Japon auparavant, il avait préconisé et proclamé le réalisme.

Un roman réaliste *Tôsei-shosei-Katagui* (caractère des étudiants contemporains) qu'il fit paraître, fut le modèle du genre et donna l'essor au nouveau mouvement.

Ce roman provoqua dans la littérature japonaise une révolution analogue à celle que l'apparition du *Cromwell* de Victor Hugo avait provoquée dans la conception du théâtre en France. On peut même dire que les initiatives de M. Tsubooutchi ont créé une démarcation encore plus nette entre les romans de l'époque antérieure et ceux de l'époque suivante.

L'apparition au Japon d'une foule d'admirateurs de Balzac, de Flaubert, de de Maupassant et de Zola, nous montre que le réalisme ou le naturalisme est arrivé à l'apogée de sa puissance dans la composition des romans de l'époque postérieure.

Les Japonais n'oublient pas que M. Tsubooutchi fut le promoteur d'un mouvement littéraire aussi accentué.

Dès l'époque où il a commencé sa campagne, M. Tsubooutchi, professeur à l'Université libre de Waseda, Section des lettres, avait réuni autour de lui un nombre toujours croissant d'élèves zélés qui suivaient ses cours d'étude approfondie des œuvres de Shakespeare. Les conférences de M. Tsubooutchi, grand amateur du théâtre japonais, sur Shakespeare étaient célèbres non seulement dans les milieux universitaires, mais encore dans toute la ville de Tôkyô.

De ses études sur Shakespeare est résultée une traduction de diverses œuvres de l'illustre dramaturge anglais, traduction qui est demeurée classique.

Les connaissances que M. Tsubooutchi avait acquises dans la littérature étrangère et le goût qui l'y avait poussé, lui ont inspiré le désir d'étendre ses efforts littéraires dans une autre direction, celle du théâtre, pour le réformer comme il avait su rénover le roman japonais.

Il choisit ses sujets de composition surtout aux époques riches en grands guerriers (du VIII^e au XVII^e siècle) et fit éditer une multitude de pièces historiques à l'instar des œuvres shakespeariennes.

Cependant, il faut remarquer que, dans tous les pays du monde, rien n'est plus sourd que la porte du théâtre à une voix nouvelle qui se fait entendre : les pièces composées au prix de mille peines par notre auteur étaient restées négligées si longtemps et par tous, à l'exception d'une minorité de lecteurs qui avaient su les apprécier, que ce fut seulement une vingtaine d'années après leur édition qu'elles furent enfin mises au théâtre.

Les efforts de notre auteur dramatique ont pris encore une autre direction et se sont portés du côté chorégraphique. La pièce *Enn-no-gyoja* (l'Ermite), précédemment publiée en français, est l'un de ses essais dans cette voie.

La nouvelle pièce *Ourashima*, présentée aujourd'hui aux lecteurs, en est aussi un.

D'après l'avis de M. Tsubooutchi, que nous partageons d'ailleurs, les danses japonaises sont les plus artistiques du monde ; elles sont d'un ton distingué et fécondes en sens ; elles joignent la beauté plastique à la poésie symbolique ; elles appartiennent à un genre supérieur qui peut parfaitement, et d'une manière artistique, harmoniser les éléments de la musique et ceux de l'art dramatique.

Il faudrait donc cultiver davantage ce terrain et en développer les beautés caractéristiques.

Or, la récente tendance de nos auteurs étant de produire des pièces absurdes, qui sont nombreuses, et bon nombre de ces pièces ayant un arrangement de gestes et d'intonations qui laissent à désirer. M. Tsubooutchi s'est mis résolument à concentrer ses efforts dans le développement des beautés caractéristiques qui sont la plus charmante des traditions du théâtre japonais.

Il a poussé le zèle professionnel au point de faire venir des acteurs et des musiciens dans sa famille et d'essayer même de former des acteurs pris parmi les membres de sa famille ou parmi ses parents.

C'était un événement tout à fait extraordinaire que cette initiative prise par lui au Japon, où les acteurs sont méprisés par la société.

La nouvelle pièce *Ourashima*, une de celles qui ont vu le jour à la suite d'un travail si pénible, a été composée sur un sujet pris dans une vieille légende japonaise (dont l'origine semble étrangère) bien connue.

Elle a été jouée dans des réunions sérieuses par des groupes d'artistes et, à chacune de ses représentations, elle a fait les délices des amis des lettres.

Plus tard, M. Tsubooutchi a fondé à ses frais une école dramatique et a fait jouer à plusieurs reprises, par son personnel enseignant et par ses élèves, des chefs-d'œuvre d'Europe et des pièces japonaises.

L'influence qu'il a ainsi exercée sur la réforme théâtrale, ou plutôt ses efforts persévérants pour cette réforme, continuent encore aujourd'hui, et le plus bel

avenir est promis à son œuvre couronnée d'un résultat de jour en jour plus florissant.

M. Tsubooutchi, qui a dépassé à peine la cinquantaine et qui, par son énergie, défie presque la jeunesse, nous promet encore maints autres chefs-d'œuvre.

Mais, de toutes ses productions déjà publiées, la nouvelle pièce *Ourashima* est l'une de celles qui, de l'avis unanime, sont considérées plus particulièrement comme des chefs-d'œuvre.

Nous ressentons un vif plaisir à voir cette pièce présentée au public français grâce à une traduction élégante et fidèle de M. Yoshiyé, professeur à l'Université libre de Waseda.

S. D.

OURASHIMA

Légende dramatique en trois actes

PERSONNAGES

OURASHIMA.
OTOHIMÉ, *Princesse de la Mer.*
LE PÈRE D'OURASHIMA.
LA MÈRE D'OURASHIMA.
DEUX JEUNES MARIÉS.
TROIS PÊCHEURS.

TROIS PAYSANS *d'un certain âge.*
DEUX SUIVANTES D'OTOHIMÉ.
DES DANSEURS ET DES DANSEUSES.
UNE VIEILLE FEMME.
UNE BANDE D'ENFANTS.
DES POISSONS.

ACTE PREMIER

PRÉLUDE

Au lever du rideau, des chanteurs et des musiciens sont assis en ligne devant un lourd rideau d'étoffe. Le chant attaque l'air d'Utahi.

LE CHANT

Oh! la divine mélodie que chantent les vagues qui s'avancent et se retirent, sans changement, depuis l'ère des divinités.

LE CHANT (*l'air de Ohsatsuma*).

A l'Est, à des milliers de lieues, dans la mer de Chine, il y a la Grande Vallée sans fond que l'on appelle la Vallée du Vide! Bien que l'eau de toutes les montagnes et de toutes les plaines, bien que l'eau du fleuve du ciel (1) s'écoule en elle, elle n'est jamais emplie; mais elle ne diminue pas non plus, et le sage chinois dit : « Cet Océan est sans limites ».

LE CHANT (*l'air d'Itchou*).

Au Nord, à l'infini, les vagues s'élèvent, mêlant le ciel et l'eau et, dans la plaine verte qui fume, des voiles s'estompent et disparaissent.

LE CHANT (*l'air de Nogoïta*).

Des voiles ou non, on ne sait; les mouettes s'élancent dans l'air.

LE CHANT (*l'air d'Itchou*).

Elles volent avec la fumée de l'eau. Les vagues s'avancent et se retirent, sans changement, depuis l'ère des divinités. Par delà cette onde aux nombreux replis se trouvent trois îles, et là, dit-on, habitent les divinités toujours jeunes.

LE CHANT (*l'air de Neyobuta*).

Aux soirs d'automne, sur la côte d'ouest, à la plage du Soleil couchant, les vagues qui s'avancent roulent avec un bruit sonore. L'eau se brise et se déchire contre les rochers, s'en va au loin, et loin elle lave les côtes de la Corée où le soleil qui se couche entre dans le palais de la nuit.

LE CHANT (*l'air de Kiyomoto*).

Dans le ciel où le rideau de brocart va se fondre, une lumière blanche

(1) C'est-à-dire la voie lactée.

s'allume, celle d'un bateau de pêche peut-être. Le rideau violet se fane et le dessin du ciel change lentement. Oh! sans qu'on l'ait d'abord aperçue, la première étoile vient de sortir des manches décousues du nuage.

LE CHANT (*l'air de Tokiwazu*).

Et le ciel s'est ouvert... changeant comme un ciel d'automne. Le vent et le nuage volent! Au bruit de la godille les bateaux de pêche se hâtent vers la plage.

Chanson :

Pluie tombe, tombe,
Mais vent ne souffle pas;
Car mon père est marin.

Si le vent pouvait parler,
Je le chargerais d'un message :
Puisqu'il voyage de tous côtés.

Les cris des oies sauvages, qui cousent au fil de leurs voix, les chants des matelots se dispersent dans le vent du soir, et les vagues tumultueuses se brisent contre les rochers.

LE CHANT (*l'air d'Ohsatsuma*).

Tout est grave et tourmenté!

Le bruit des vagues. Les musiciens et les chanteurs entrent à droite et à gauche. Un chant de matelot s'élève derrière la scène.

(*L'air d'Ohiwaké*).

Oh, pauvre pêcheur,
Au détroit d'Ondo
Malgré sa godille très, très longue,
Il a peine à passer son bateau.

Le bruit des vagues et du vent soufflant dans les pins se mêle à la chanson. La draperie du fond se lève lentement.

SCÈNE I.

TROIS PÊCHEURS.

A droite de la scène, deux ou trois pins poussés sur des gradins naturels montent jusqu'au fond de la scène. Ces pins, très vieux, laissent tomber de grandes branches jusqu'à terre. La plage, qui commence à ces pins, s'étend jusqu'au côté opposé. A gauche, au bord de la mer, deux bateaux de pêche à demi tirés, et au-delà, de grands rochers. Au milieu de la scène, près des pins, des filets sont étendus, exposés au soleil. Au fond de droite à gauche, à perte de vue, l'Océan.

C'est la fin de l'automne, au crépuscule. Le soleil, déjà couché, a laissé le ciel d'un rouge fané qui se reflète sur les pins et sur la mer, tandis que le croissant de la lune monte à l'orient au-dessus des rochers. Les nuages passent rapides et de temps à autre voilent la lumière de la lune. Les murmures du vent dans les pins accompagnent le bruit des vagues.

La chanson des matelots va finir. Sur la scène, trois pêcheurs d'un certain âge tirent un petit bateau au pied d'un pin en criant : « Eh! Eh! » En même temps, derrière la scène, la chanson s'achève et une autre commence.

LA CHANSON (*Air d'Ohiwaké*).

C'est le vent de la séparation,
Résigne-toi!
Ne regarde pas même la voile qui s'éloigne;
Car cela te ferait souffrir.

Pendant cette chanson, les trois pêcheurs arrangent le gréement et ramassent les filets. Toujours le bruit des vagues.

PREMIER PÊCHEUR.

Pas de chance, aujourd'hui!

DEUXIÈME PÊCHEUR.

Et regarde comme le ciel, par là, devient menaçant...

TROISIÈME PÊCHEUR.

Si je rentre avec ce panier presque vide, ma femme en colère me couvrira d'injures, comme si je n'étais qu'un débris de plantes marines.

PREMIER PÊCHEUR.

Ne demandons pas la tempête au large, il y aura déjà un fameux grain à la maison.

DEUXIÈME PÊCHEUR.

Certes! (*Après un instant*) : Dites-moi, est-ce que vraiment le fils unique d'Ourashima est fou?

PREMIER PÊCHEUR.

Oui! Possédé des mauvais esprits, dit-on, il abandonne son métier, il se promène au lieu de travailler. Et quand ses parents le réprimandent, avec juste raison, il se met dans de terribles colères. Il s'obstine à ne plus faire que pêcher et toutes ses journées, depuis le matin jusqu'au soir, il les passe dans son bateau. Ces temps-ci, il est resté une semaine dehors sans rentrer.

TROISIÈME PÊCHEUR.

Que pêche-t-il ?

PREMIER PÊCHEUR.

Si on le lui demande, il ne répond rien. Mais on chuchote qu'il cherche le poisson aux écailles d'argent, dont les yeux sont de perles, le ventre rouge, la queue et les nageoires d'or, ou bien qu'il poursuit une sirène. Ce qui est étrange, c'est qu'il n'emploie pour sa pêche aucun appât.

DEUXIÈME PÊCHEUR.

Aucun appât ? Oui, c'est étrange !

TROISIÈME PÊCHEUR.

Une sirène ! Il poursuit une sirène ?

DEUXIÈME PÊCHEUR.

Et son père, si robuste, en est devenu maigre et sec comme un hareng saur !

PREMIER PÊCHEUR.

Le père se maintient encore, mais c'est la pauvre mère ! Plus de repos, plus de sommeil. Hier soir, elle a rôdé par ici jusqu'au milieu de la nuit !

TROISIÈME PÊCHEUR.

Il suffit de parler de quelqu'un pour voir son ombre, dit le proverbe. Voici la mère d'Ourashima.

Ils achèvent de plier leurs filets.

PREMIER PÊCHEUR.

Elle vient ? J'aime mieux ne pas la rencontrer.

DEUXIÈME PÊCHEUR.

Évitons-la.

PREMIER PÊCHEUR.

Oui, sauvons-nous.

Ils disparaissent à gauche.

SCÈNE II.

Au commencement de la nuit. La lune est cachée par les nuages. Le temps est sombre. On entend le bruit du vent et des vagues. Un chant s'élève, et vers le milieu de ce chant, la mère d'Urashima apparaît. Agée

de plus de soixante ans, d'albure simple, mais non vulgaire, c'est une femme de paysan riche. L'expression de son visage et son attitude indiquent qu'elle cherche quelqu'un.

LE CHANT (l'air de Tokiwazu).

Les branches des buissons sont agitées par le vent de l'automne qui secoue les feuilles et disperse leur rosée. Mon cœur plein de larmes s'attriste quand la lune se cache derrière les nuages.

Au rythme du chant, la vieille femme fait quelques gestes.

LA VIEILLE FEMME.

En me cachant de mon mari, et malgré sa défense, je cherche mon fils chaque nuit. Mais je ne découvre aucune trace. Ah! comme je tremble et comme j'ai peur!

Toujours le bruit du vent et des vagues. Une troisième chanson commence derrière la scène, plus faible, plus lointaine et plus plaintive que les autres.

LA CHANSON (l'air d'Ohiwaké).

Les parents s'irritent contre leur fils qui s'en est allé
Mais ils le rechercheront plus tard,
Même s'il fut un peu fou,
Plus encore s'il est ingrat.

Pendant cette chanson, le père d'Ourashima apparaît. C'est un homme d'environ soixante-dix ans, vêtu d'un costume de paysan riche. Quoique robuste encore, il s'appuie sur un bâton.

LA VIEILLE FEMME.

(A part, marchant de long en large). Certes, il a toujours été vif, emporté, mais on dit maintenant qu'il est possédé des mauvais esprits... Il se tuera peut-être. Hélas! Hélas! Que je suis malheureuse!

La lune sort des nuages. Le vieil homme caché derrière un pin regarde sa femme sans qu'elle le voie. Celle-ci revient au milieu de la scène.

LA VIEILLE FEMME.

Je ne puis rien qu'implorer les divinités pour qu'elles le protègent. O mon fils, mon fils!...

Elle prie les divinités, se tournant dans toutes les directions (1). Pendant ce temps son mari s'approche d'elle doucement.

(1) C'est une coutume japonaise, car on croit que les divinités sont dispersées de tous côtés.

LE VIEIL HOMME.

Ma femme, ma pauvre femme.

LA VIEILLE FEMME.

Ah! (*Se retournant*). C'est vous!

Elle s'agenouille, baissant la tête.

Après votre défense, je suis sans excuse...

Elle se couvre le visage de sa manche. Son mari s'assied au bord du bateau.

LE VIEIL HOMME.

Un ingrat tel que lui, je ne le considère plus comme mon fils, et je vous ai déjà dit que vous aussi, vous deviez l'oublier. S'il ne se repent pas, nous ne lui permettrons plus de rentrer au foyer. Nous en étions convenus, n'est-ce pas? A quoi bon ce serment si nous sommes prêts à lui pardonner tout de suite. L'ingrat reviendra, et il méprisera notre faiblesse. Faites-vous à l'idée que ce fils rebelle n'est plus notre enfant, et rentrez avec moi chez nous. C'est mieux.

LA VIEILLE FEMME.

Oublier? Comment oublier que j'ai un fils?

(Elle pleure).

LE CHANT (*l'air de Tokiwazu*).

L'amour des enfants vous fait oublier le fardeau de la vie et les vagues de l'âge qui lentement montent.

LA VIEILLE FEMME.

Oh! comment oublier?...

Elle pleure toujours.

LE CHANT (*le même air*).

S'il y a beaucoup d'enfants,
Le cœur des parents
Les aime chacun
Comme une pierre précieuse.
..... S'il n'y a
Qu'un seul fruit
Au vieil arbre,
Oh! que le vent ne souffle pas,
Même la nuit, pendant le sommeil
Pour l'arracher!

Le cœur des parents ne peut oublier l'enfant.
Et dans ce monde de rêve,
L'enfant seul est une réalité.

La mère continue à sangloter.

LE VIEIL HOMME.

Vous avez toujours été trop faible. Vous l'avez gâté, et il est devenu tellement capricieux qu'il ne nous considère plus comme on doit considérer les parents. Pour que la vigne grandisse, il faut la tailler.

LE CHANT (*l'air de Takemoto*).

Pour l'avenir de votre enfant, bijou précieux, il faut creuser la ciselure, a dit l'ancien sage.

LE VIEIL HOMME.

Nous parlons trop (*Il se lève*). Plus un mot. Résignez-vous et rentrons chez nous tous les deux.

La femme lève la tête.

LA VIEILLE FEMME.

Écoutez-moi.

LE VIEIL HOMME.

Quoi encore?

LA VIEILLE FEMME.

Vous me faites entendre que pour l'amour qu'on leur porte, il faut frapper les enfants. Mais la branche, quand on la tord trop, ne se casse-t-elle pas?

LE VIEIL HOMME.

Si.

LA VIEILLE FEMME.

Et si on le fouette trop, le cheval ne se précipite-t-il pas aussi bien dans le feu que dans l'eau?

LE VIEIL HOMME.

Si.

LE CHANT (*l'air de Tokiwazu*).

Si l'on s'entête, on en garde un regret ineffaçable.

LA VIEILLE FEMME.

Le prévoyez-vous, ce regret?

LE VIEIL HOMME.

Oui, sans doute.

LA VIEILLE FEMME.

Non. Vous êtes trop dur! On se détache d'un objet sans vie. Mais peut-on délaisser un fils, cette autre partie de soi-même, pour une colère d'un jour?

LE CHANT (*l'air de Tokiwazu*).

Le miroir auquel je suis accoutumé, je ne peux l'abandonner. Même s'il est usé, même s'il est fêlé et reflète mal mon image. N'est-il pas toujours mon miroir? Et s'il s'est obscurci par mon manque de soins, ne serais-je pas doublement coupable si je le rejetais?

Pendant ce chant, le mari se dispose à partir. Sa femme le supplie de rester.

LA VIEILLE FEMME.

Au moins une dernière fois, je vous en supplie, donnez-lui vos conseils.

Le mari s'assied silencieusement au bord du bateau, et reste pensif.

LE VIEIL HOMME.

Je ne voulais plus voir son visage, mais puisque vous me suppliez ainsi...

Il se tourne vers la mer et montre du doigt la lune qui descend dans le ciel du côté de l'Ouest.

LE VIEIL HOMME.

J'attendrai jusqu'au coucher de la lune; s'il revient alors, à cause de vous, je le reverrai.

LA VIEILLE FEMME.

Et au moins, une dernière fois...

LE VIEIL HOMME.

Je lui donnerai des conseils. Reste à savoir si cela produira quelque effet?

TOUS LES DEUX

On ne sait.

LE CHANT (*l'air de Tokémoto*).

Le lien qui relie le fils aux parents dans ce monde de phénomènes est bien faible.

La vieille femme remplie de douleur s'accroche à la manche de son mari avec des gestes de désespoir. Puis elle se tourne vers la mer.

LA VIEILLE FEMME.

Voyez, une barque arrive du large.

LE VIEIL HOMME.

Quoi?

Il regarde et approuve.

LE CHANT (*l'air de Tokiwazu*).

Nous l'attendrons, derrière le pin, avec notre cœur lourd de peine.

La femme se dispose à courir vers la mer, le mari la retient et la mène derrière le pin.

SCÈNE III.

OURASHIMA, SON PÈRE ET SA MÈRE.

Toujours le vent et le bruit des vagues. Les nuages courent rapides et la lune qui va se coucher se montre et disparaît tour à tour. Ourashima apparaît au fond de la scène pendant le chant qui va suivre. C'est un jeune homme d'une rare distinction, d'environ vingt-trois ans. Son visage est beau et triste. Son costume est soigné, mais ses cheveux en désordre. Il porte sur l'épaule des ustensiles de pêche et tient à la main un panier à filets. Il s'avance en chancelant.

LE CHANT (*l'air d'Utahi*).

Enveloppé d'une flamme d'or,
Enveloppé d'une flamme d'or,
Je voudrais être une pierre précieuse
Qui se fond.

LE CHANT (*l'air d'Itehu*).

Je regarde, mais ne peux voir,
J'entends, mais ne puis saisir;
Combien de nuits ai-je passées
Dans un bateau au gré des flots,
En cherchant ce que je désire...

Il s'avance près du bateau, au milieu de la scène, et fait quelques gestes qui accompagnent le chant qui va suivre.

LE CHANT (*l'air d'Itehu*).

Où a-t-elle disparu, la vision chimérique qui m'est apparue sous le

voile d'écume, soulevé par ma ligne? A cause d'elle, je déteste le monde actuel.

Il fait quelques gestes découragés, enlève sa canne à pêche de sur son épaule et la considère avec tristesse.

OURASHIMA

J'ai brisé ma dernière ligne.

(Il jette sa canne à terre).

LE CHANT

A quoi bon tous les filets et tous les hameçons, ils ne me serviraient à rien pour sauver moi-même ou les autres.

Il jette le panier qu'il portait à la main.

LE CHANT

Je cherche des poissons, mais mon âme vagabonde dans l'empire du Néant. Oh! si la tempête au moins soufflait! Je suis comme un bateau qui se brise.

Il marche de long en large, et il se prend à pleurer et à crier comme un fou de plus en plus excité.

OURASHIMA

Des parents attentifs me comprendraient, mais les miens sont trop loin de moi et leur appui me manque. Est-ce vraiment aimer d'un amour paternel que de troubler le cœur d'un enfant malheureux au lieu de le secourir?

Il est debout à droite de la scène et s'arrête en pleurant.

Son père caché derrière un pin se dispose à courir vers lui, la mère l'arrête.

OURASHIMA

Ainsi sous le vaste ciel (*Il regarde le ciel avec un geste menaçant*), personne qui puisse me comprendre!

LE CHANT

Je ne peux plus aimer ni les fleurs ni les chants d'oiseaux, car dans ce monde il n'y a personne pour me comprendre. Les amis ne vous aiment que dans la prospérité. Ah! j'ai le dégoût et l'horreur du monde!

A ce moment, la lune se montre entre les nuages et éclaire le dos d'Ourashima baissé. Il aperçoit tout à coup son ombre qui se projette sur la terre. Alors il s'assied, le regard tourné vers la mer, et devient pensif.

LE CHANT

C'est la lune seule que j'admire et aime.
Car si elle décroît, c'est à cause de l'ombre des planètes,
Si elle est cachée, c'est la faute du nuage.
Elle seule, je l'admire et l'aime. Hélas! c'est elle, la lune si belle, qui
me la rappelle, l'étrange vision, et me fait souffrir.

*Il se lève et se jette violemment par terre. La lune décline. Le
bruit des vagues est de plus en plus fort. Et le ciel est menaçant,
car la tempête arrive. Le père sort de derrière le pin, la mère
le suit et tous deux s'avancent vers Ourashima.*

LE PÈRE

Eh bien, lèveras-tu la tête?

OURASHIMA

C'est vous, mon père! et vous aussi, ma mère!

Il se lève.

LE CHANT (*l'air d'Itohu*).

C'est curieux, comme il bat étrangement, mon cœur!

Ourashima cherche d'abord à s'enfuir. Son père l'arrête.

LE CHANT (*l'air de Takémoto*).

Les yeux d'un ingrat tel que toi reconnaîtront-ils le visage de ton père
et de ta mère?

LE PÈRE

Te voilà de retour et tu n'implores pas le pardon de ta faute : tu
l'aggraves ainsi. Je voudrais t'en blâmer, mais d'abord fais-moi con-
naître cette vision dont tu parlais tout à l'heure.

LE CHANT (*l'air de Takémoto*).

C'est elle qui écarte le fils des parents.

LE PÈRE

Qui est celle qui te hanté? D'où vient-elle?

LE CHANT

C'est la mère qui les réconciliera, le père et le fils.

LA MÈRE (*doucement*).

Dis-le, bien vite.

LE PÈRE

Je l'exige.

OURASHIMA

Je ne sais, je ne sais.

Il se lève et repousse du geste son père et sa mère.

LE CHANT (l'air d'Itehu).

La vision n'est que vision. Et l'homme ne verra jamais son image adorable.

On dirait qu'Ourashima en extase poursuit cette vision des yeux. Il s'éloigne vers la gauche. Le bruit du vent et des vagues se fait entendre de plus en plus violent.

LE CHANT (l'air de Takemoto).

Quoi, l'homme ordinaire ne peut la voir, à ce que tu dis?

Le père, ne pouvant se dominer, saisit alors Ourashima par la poitrine. La mère se jette entre eux pour les écarter.

LE CHANT (l'air de Tokiwazu).

Il est fou! Il est fou!

Ourashima, vaincu par son père, chancelle. Le père se dispose à le frapper, mais de nouveau, la mère l'arrête.

LE CHANT (l'air de Tokiwazu).

Même si la mer se changeait en plaine, je ne dirais jamais plus que je suis ton père.

La lutte se poursuit. Enfin, le père terrasse Ourashima, et la pauvre mère se baisse et sanglote, le front contre terre. La tempête s'est déchaînée tout à fait.

LE PÈRE

Et maintenant qu'il n'y a plus de lien entre nous, que ton ombre même ne se dessine pas sur la porte de notre maison.

LE CHANT (l'air de Tokiwazu).

Bientôt le jour viendra où tu te souviendras de ton passé, tu le regretteras sans pouvoir le réparer.

LE PÈRE

Viens, ma femme, allons, viens.

Il se dispose à sortir et cherche à entraîner sa femme. Celle-ci tente

de s'approcher d'Ourashima, mais son mari l'arrête. Ourashima relève la tête; ils se regardent tous les trois.

LE CHANT

Dans ce monde de rêves, il ya des attachements si fort qu'on ne peut les briser qu'en se déchirant soi-même.

Finalement, le vieil homme sort, emmenant sa femme.

SCÈNE IV.

OURASHIMA, UNE JEUNE FILLE.

La tempête se calme petit à petit, mais on entend toujours le bruit des vagues au large. Une quatrième chanson de matelot, plus triste et plus lointaine, s'élève dans l'air.

LA CHANSON DU MATELOT (l'air d'Ohiwaké).

Je ne connais pas mon passé.

Ni mon avenir non plus;

Je suis un petit bateau lancé au gré des flots.

Ourashima relève lentement la tête et écoute cette chanson.

OURASHIMA

Mon âme s'en va et mon corps reste sans vie.

LE CHANT (l'air d'Itohu).

Ce qui s'en est allé, c'est l'écume qui se fond. Et ce qui va venir c'est l'ombre des filandres qui se reflète sur l'eau. Comment suis-je dans ce monde? Où irai-je? Et que ferai-je? J'erre sur la mer de la vie et de la mort. Je suis un vagabond, au centre du rêve de la nuit éternelle.

Pendant ce chant, Ourashima se lève et se dirige en chancelant vers la mer. Le tableau change en partie : les bateaux et les pins semblent s'éloigner et disparaître derrière un rideau d'obscurité. La plage occupe maintenant toute la scène. Au milieu s'élèvent deux ou trois grands rochers. Au fond, à perte de vue, l'océan. On entend toujours venant du large, le bruit des vagues. Ourashima regarde la mer avec admiration.

OURASHIMA.

Lorsque la mer est calme, un petit enfant y pourrait dormir sur une planche. Lorsque la tempête l'agite, même les étoiles du firmament tremblent.

LE CHANT

L'océan bleu qui s'étend sans limites et sans bornes est le cimetière de la nature.

OURASHIMA.

Non seulement celui des hommes et des animaux, mais celui des rivières et des montagnes aussi, lorsqu'elles s'effondrent et s'écroulent.

LE CHANT.

Toutes les choses visibles se fondent en toi, ô énigme inexplicable! ô mer!

OURASHIMA.

Cité miraculeuse de la mort! Recevez donc aussi cette goutte d'eau dans votre sein.

En chancelant, il se met à marcher de nouveau vers la mer, mais tout à coup il s'arrête, souriant tristement, et il parle :

C'est la mer qui m'a élevé et je suis semblable aux poissons; je nage aussi bien qu'eux; comment pourrais-je me noyer? Alors, que faire?

Il reste anxieux, puis un moment après.

Ah! je me souviens...

Il se lève lentement et prend une petite lame tranchante dans le panier jeté à terre.

LE CHANT.

Mon âme rentrera au Creuset de la Grande Nature qui l'y a forgée. Je rendrai mon âme à la nature, insaisissable, et qui n'est qu'illusion.

Au moment où il va s'enfoncer le couteau dans la gorge, une jeune fille surgit de derrière les rochers. Elle court à Ourashima et arrête sa main.

Cette jeune fille est vêtue comme une simple paysanne, mais son visage a l'éclat d'une pierre précieuse. Agée à peu près de dix-sept ans, elle a des cheveux noirs noués de chaque côté du front où ils forment deux boucles. Bien que retenus par un petit peigne, ils sont légèrement échevelés par le vent de la mer. Ses manches aussi flottent à la brise. Elle s'accroche au bras d'Ourashima et baissant son visage, elle lève les yeux vers lui. Elle est fraîche et éclatante comme la pleine lune sortant des flots de l'Océan. Ourashima, étonné, la regarde.

OURASHIMA.

Qui êtes-vous?

LA JEUNE FILLE.

Calmez-vous, je ne suis pas un fantôme. Il n'y a rien de surnaturel en moi. Mon bateau a coulé au large pendant la tempête, mais j'ai pu nager et arriver heureusement saine et sauve sur cette plage...

LE CHANT (*l'air de Naganta*).

La lune se plonge dans les vagues et la nuit de jais s'étend de tous côtés. Mon cœur aussi est saisi par les ténèbres et ne peut plus me servir à me diriger.

Pendant ce chant, la jeune fille se redresse; Ourashima, en extase, gardant son couteau à la main, ne cesse de la regarder. Enfin, il laisse tomber le couteau car, fasciné, il ne peut plus détacher ses yeux de la jeune fille qui danse.

LE CHANT (*l'air d'Itohu*).

Oh! Est-ce un rêve? Ou la vision apparaît-elle encore à mes yeux.

Ourashima se lève et danse avec la jeune fille. Un des vêtements de celle-ci glisse à terre et elle apparaît, plus jolie encore, dans un nouveau costume.

LE CHANT (*l'air de Naganta*).

A qui me confierai-je? je ne sais! Au-delà des vagues, dans une île, se trouvent mon père que j'ai quitté depuis longtemps et que j'aime, et ma pauvre mère qui m'attend toujours toute saisie d'angoisse lorsque le vent souffle à travers les pins de la plage.

Ourashima danse avec l'inconnue comme dans un rêve.

LA JEUNE FILLE.

Conduisez-moi dans mon pays.

OURASHIMA.

Où donc, Où se trouve-t-il votre pays?

Il regarde amoureusement le visage de la jeune fille.

LE CHANT (*l'air de Naganta*) pour Ourashima.

En te regardant, en mon cœur qui pourtant déteste la vie, monte une idée d'amour.

LE CHANT (*le même air*) pour la jeune fille.

Toi et moi, dont les cœurs ne se sépareront jamais! Cependant, tel un couple de canards mandarins, nous ne pouvons trouver l'occasion de nous unir.

LE CHANT (*le même air*) pour *Ourashima*.

Qu'importe si c'est avec toi que je vagabonde comme les oiseaux sauvages!...

LE CHANT (*pour deux*).

Nous sommes des oiseaux qui resteront ensemble pour des générations et des générations.

Ils cessent de danser.

OURASHIMA.

Eh bien, où comptez-vous aller?

LA JEUNE FILLE.

Je désire retourner...

OURASHIMA.

Où cela?

LA JEUNE FILLE.

Au fond de la mer.

OURASHIMA.

Ciel! Au fond de la mer?

Ourashima reste muet d'étonnement. La jeune fille se redresse.

LA JEUNE FILLE.

Je n'appartiens pas à la race humaine.

Elle se lève lentement.

LE CHANT (*l'air de Utahi*).

Je suis une jeune fille, mais je suis née de la déesse qui habite le fond de la mer.

De nouveau, elle danse lentement et doucement.

OURASHIMA.

La fille de la déesse de la mer!

Il se demande s'il rêve. La jeune fille fait quelques gestes, montrant qu'elle se rappelle des souvenirs.

LE CHANT (*l'air de Naganta*).

Aux matins du printemps, l'océan qui s'étend à perte de vue, est couleur d'émeraude. L'eau en est transparente jusqu'en ses profondeurs. Aux portes du palais de la mer la voûte céleste se reflète; les nuages aux cou-

leurs éblouissantes flottent dans le firmament, entraînant au loin les regards des habitants de la mer.

Alors, j'ai désiré voir l'inconnu, visiter le monde des hommes, et à l'automne, j'ai quitté le palais où les plantes marines ressemblent à des bijoux, et sous la forme d'une tortue, je suis montée à la surface des vagues. Mais, sans la permission de mon père.

Pendant ce chant, les vêtements de la jeune fille glissent petit à petit, et à la fin, elle est vêtue d'un blanc éclatant. Sa robe d'une étoffe vaporeuse est toute couverte d'herbes aquatiques brodées d'or et d'argent. Le peigne qui retient sa chevelure resplendit tout à coup d'une lumière dorée. Un collier d'argent, de perles et d'écaïlle étincelle sur sa poitrine. Des bracelets luisent à ses poignets. Ses cheveux se dénouent et tombent jusqu'à terre. Sa poitrine blanche comme une pierre précieuse et ses bras nacrés apparaissent sous de légères draperies que retiennent plusieurs bandelettes de brocart rouge et blanc. On dirait à la voir un long poisson blanc aux nageoires, aux écailles et à la queue d'or et d'argent. Elle donne une impression de pure fraîcheur; c'est une divinité de la mer humide.

Elle danse, imitant les mouvements d'une tortue qui monte à la surface de l'eau, jusqu'au rivage et regarde le ciel et les montagnes.

LE CHANT.

En ce moment, au ciel de l'ouest, brille une pierre précieuse, et bientôt des coulées de corail, des traînées d'or et d'argent coloreront le firmament... alors le bas des nuages disparaîtra dans la pourpre.

Ourashima se lève et le couple règle harmonieusement sa danse.

LE CHANT (l'air de Naganta) pour Ourashima.

Les enfants des pêcheurs s'appellent et crient de joie quand ils peuvent saisir une tortue qui s'est oubliée, en rêvant sur la grève.

La jeune fille et Ourashima dansent. Leurs gestes indiquent que la tortue est sauvée. Cette figure se continue assez longtemps.

LE CHANT (le même air, pour la jeune fille).

Oh! quelle joie! Je suis sauvée, et pourrai retourner au fond de l'océan. Jamais je n'oublierai la bonté que tu m'as témoignée.

LE CHANT (le même air, pour Ourashima).

Oh! quelle joie! pour moi, de contempler une fois encore cette vision si merveilleuse.

LE CHANT (le même air, pour deux).

Dans notre extase, nous ne savons plus si c'est un rêve ou la réalité.

LE CHANT.

Nous vivrons une vie qui ne sera pas un rêve et nous resterons ensemble dans un univers d'éternelle jeunesse.

Au comble de la joie, ils s'enlacent follement et dansent.

LE CHANT (pour Ourashima).

La vision s'est réalisée : toi et moi nous sommes deux unis en un seul.

A ce moment, le vêtement d'Ourashima glisse brusquement à terre. Il apparaît dans un costume blanc comme la neige. Ses cheveux retombent sur ses épaules. A son front lui un anneau d'or orné de bijoux. Ils entremêlent leurs danses, comme deux papillons ou deux poissons ailés. Cependant la scène s'assombrit et sur la mer flotte une lumière étrange, tantôt bleuâtre comme celle de l'éclair, tantôt blanche comme un rayon de lune.

LE CHANT.

Toi et moi nous sommes deux vagues : l'une s'avance, l'autre se retire; elles vont s'unir dans la mer. Nous sommes ensemble et nous ne nous séparerons jamais bien que ce monde doive finir.

LE CHANT (pour la jeune fille).

Jamais nous ne nous séparerons. Suis-moi dans l'univers d'éternelle jeunesse.

LE CHANT (pour Ourashima).

Conduis-moi, ô joie!

LE CHANT (pour deux).

L'océan sans limite et sans borne sera débordé de notre joie; les vagues de notre bonheur s'étendant sans fin toucheront le firmament.

Tous deux dansent et se retirent petit à petit vers le fond de la scène. En même temps, le décor change lentement, et, au fond, sur la mer, paraît, vague comme un rêve, le palais de la mer, miraculeuse vision.

Le rideau se baisse. La musique et toujours le bruit des vagues continuent.

ACTE DEUXIÈME

SCÈNE I

UN POISSON ROUGE, DES POISSONS MALES ET FEMELLES,
D'AUTRES POISSONS.

Un air de musique doucement modulé accompagne le chant des vagues. Le rideau se lève, la scène représente un jardin sous-marin au fond de l'océan. De tous côtés croissent des plantes dont les tiges et les feuilles flottent et ondoient légèrement au fil de l'eau, comme de longs écheveaux dévidés.

Ça et là s'élèvent de grandes roches sombres couvertes d'algues et de coquilles. Parmi les feuillages rouges et bruns, parmi des fruits d'argent, de nacre ou de cristal, des poissons des sortes les plus diverses, nagent. La musique entame un air de danse, la foule des poissons arrive en dansant.

Un poisson rouge entre à gauche.

LE CHANT.

Pakkouri, Pakkouri,
Tsoui-tsoui..... Yokkouri,
Pakkouri, tsoui-tsoui.

Un poisson femelle paraît à droite et danse avec un poisson mâle, une danse amoureuse.

Une musique s'élève qui semble venir du fond de la mer. Les poissons se rassemblent puis se séparent en deux bandes qui tantôt s'éloignent, tantôt se rapprochent, comme un éventail qui s'ouvre et se referme. Le poisson rouge écarte les deux poissons qui dansaient.

LE CHANT.

Allez-vous en. Faites place. Le prince et la princesse vont paraître. Allez vous cacher derrière les plantes.

Ils sortent tous les trois.

SCÈNE II

OURASHIMA, OTOHIMÉ. — DEUX SUIVANTES.

Une musique très mélodieuse. Le palais de la mer s'élève lentement tandis que les plantes disparaissent sous les flots. Le toit du palais est

en forme de dôme, les colonnes, de corail, ornées d'agate, d'écaïlle de tortue et de coquillages.

Aux fenêtres, des guirlandes de plantes aquatiques encadrent des rideaux de mousseline soyeuse, brodés de coquilles aux nuances variées. Par ces fenêtres, les vagues passent librement, et les poissons aussi entrent et sortent.

Aux fenêtres de la façade, les rideaux sont relevés.

Les terrasses qui font le tour du palais sont pavées de coquillages blancs et entourées de balustrades de corail. Sur le devant du palais, trois marches de coquillages blancs montent aux terrasses.

Par derrière le palais, on aperçoit des tourelles et d'autres constructions dont les toits dorés étincellent.

A l'intérieur du palais, Ourashima est assis dans un fauteuil de corail! Il se tient le front de la main gauche et semble pensif. Il porte sur la tête un diadème orné d'un petit dragon d'or. Ses vêtements aux manches longues et étroites descendent jusqu'à terre.

Près de lui, Otohime se tient debout, la main appuyée au fauteuil d'Ourashima dont elle contemple le visage, en s'inclinant un peu. Ses cheveux, qui forment deux boucles sur le dessus de la tête sont ornés du même dragon d'or parmi d'autres bijoux. Elle porte aussi un collier et des bracelets d'or et d'argent, mais ses vêtements sont de nuance sombre. Le fauteuil sur lequel elle doit s'asseoir est placé un peu à gauche, sous la fenêtre. Les deux jeunes suivantes, debout, portent un chapeau en forme de poisson.

La musique est de plus en plus douce et assourdie. Ourashima lève la tête et prie des yeux la princesse de s'asseoir. Elle prend place dans le fauteuil que lui offrent les deux jeunes filles.

OTOHIMÉ

Que me dites-vous? et pourquoi l'expression de votre visage est-elle si changée ces jours-ci? Dans ce palais « d'éternelle joie », les soucis ne doivent pas entrer. Hélas! le désir de revoir le monde humain vous tourmente?

OURASHIMA.

Je ne le cache plus : vous m'avez deviné. Trois ans se sont écoulés depuis mon arrivée ici. Trois ans pendant lesquels j'ai vécu avec vous des jours tissés de joies, sans que la moindre pensée triste m'ait effleuré. Avec vous, j'ai touché le bonheur. Cependant.....

(Il songe, le regard levé, comme s'il voulait contempler le ciel).

LE CHANT (l'air d'Utah).

Toutes les nuits où la lune brille par delà les vagues qui s'entassent en des milliers de couches, la chanson du pêcheur, dolente et triste, s'entend.....

LE CHANT (*l'air d'Itchu*).

Sanglotant avec les vagues qui mugissent, elle se lamente avec les flots qui se retirent, c'est une voix humaine qui s'afflige. A l'écouter, mon cœur se brise.

Ourashima se lève en chancelant.

LE CHANT (*l'air d'Itchu*).

Pour la première fois, j'éprouve une insoutenable tristesse d'avoir quitté le sol natal. Je pleure et voudrais revoir mes parents. Mon cœur, tout plein de leur souvenir, ne cesse de crier vers eux.

Ce chant est accompagné des gestes d'Ourashima.

OURASHIMA.

Et puis, je ne veux plus goûter seul cette joie profonde. Si vous me permettiez de vous quitter pendant quelques jours, je ramènerais ici ensuite mon père et ma mère.

Otohimé qui était demeurée silencieuse, les yeux baissés, lève la tête et dit lentement.

OTOHIMÉ.

Vos paroles manquent de sagesse. Ici, loin du monde humain, vous pouvez goûter une joie pure et sans mélange. Mais à peine aurez-vous mis le pied sur la terre et touché des choses impures que ces plantes vertes comme l'émeraude, ces fleurs d'argent, se faneront et se dessècheront. Ce palais même disparaîtra pour vous. Vous ne pourrez plus y rentrer : comment alors y ramener vos parents ?

Elle parle doucement avec tendresse et pitié.

OURASHIMA.

Mais non, mais non. Les branches qui ont fleuri l'année dernière auront des fleurs cette année encore. Quand le chemin est une fois tracé, il n'y a plus de difficulté à le suivre. S'il m'est impossible d'amener ici mes parents.....

LE CHANT (*l'air de Naganta*).

En rentrant dans mon pays, je composerai un hymne et je chanterai sur ma lyre l'univers de joie éternelle. Et mes paroles seront vraies. Aussi les gens habitués à l'impureté et au mensonge s'éveilleront. Leur cœur redeviendra pur comme la lumière de la lune quand elle éclaire la nuit d'automne.

Ourashima, excité, se levant, danse. Otohimé se lève aussi, dans le désir de l'arrêter.

LE CHANT (le même air).

Si la lumière se faisait dans leur cœur, les nuages d'erreur la voileraient aussitôt. Mais comment pourraient-ils l'entendre, le chant de votre lyre? Ne sont-ils pas sourds à tout ce qui est vrai? Au milieu d'eux, vous redeviendriez semblable à eux. Il faut être fidèle et ne poursuivre qu'un dessein : le pêcheur qui tenterait de prendre deux poissons, l'un à droite, l'autre à gauche, les laisserait fuir tous les deux.

Elle s'approche d'Ourashima. Elle est très noble et très digne, plus belle que jamais. Elle le conseille par gestes. Puis, ils regagnent leur place.

OTOHIMÉ.

Ne formez pas de projets irréalisables.... Mais plutôt, admirez, là-bas, les poissons qui viennent danser pour vous distraire.....

Ourashima se lève. Otohimé aussi. Les jeunes suivantes transportent les fauteuils un peu plus en arrière.

SCÈNE III

OURASHIMA, OTOHIMÉ. LES DEUX SUIVANTES, LES DANSEURS.
VISIONS DU PÈRE ET DE LA MÈRE.

Une musique très mélodieuse. A gauche, une cinquantaine de poissons mâles et femelles entrent en scène.

Les uns sont vêtus de couleurs vives et les autres de mêmes teintes, mais plus pâles. Chaque couple porte la même nuance. L'ensemble donne l'impression d'un arc-en-ciel. Ils se rencontrent en face du palais et se croisent.

LE CHANT.

Au loin, les nuages flottent dans l'air et bordent les vagues qui s'étendent jusqu'à l'horizon.

Les brouillards s'épandent entre les châteaux et les donjons montent jusqu'au ciel.

Les danseurs, par couples, disparaissent vers la gauche du palais, ils en font le tour et rentrent par la droite. Deuxième chant.

LE CHANT.

Vous êtes entré par hasard dans un monde féerique, et vous y êtes resté une demi journée comme invité.....

...Cependant quand vous retournerez dans votre pays natal, vous trouverez un petit-fils de sept générations passées.

Au rythme de ce chant, les danseurs achèvent pour la seconde fois le tour du palais, et réapparaissent à droite. A ce moment, on entend une chanson au loin, faible et triste; on n'en peut saisir les paroles.

Tout en s'avançant vers la gauche, les danseurs ralentissent leurs pas. L'orchestre joue doucement et en sourdine. La chanson se rapproche, les danseurs se rangent en ligne, un par un; et ceux qui sont vêtus de couleurs vives disparaissent petit à petit. Les autres dansent lentement, comme lassés.

Ourashima, étonné, écoute attentivement ce chant de plus en plus rapproché. Otohîmé demeure sans bouger.

LA CHANSON.

Toujours les parents
Cherchent les enfants.
Mais bien rarement
Ceux-ci,
Leurs parents.

Pendant cette chanson, les danseurs réapparaissent une quatrième fois sur la droite du palais. Leur ensemble est de plus en plus terne, les nuances de plus en plus pâles, même, les vêtements des derniers arrivants sont presque blancs. Ces danseurs sont maintenant en petit nombre et paraissent mimer avec des gestes las, l'enterrement d'un enfant chéri.

Le ciel qui s'était obscurci depuis quelques instants, continue à s'assombrir. La mer est agitée, de temps à autre, un éclair luit. Tout à coup, derrière le dernier des danseurs, se montre une personne étrangère. Elle s'avance la tête baissée, cachant son visage dans ses deux longues manches. Sa démarche est triste et fatiguée.

Ourashima saisi d'étonnement devient tout pâle. D'un bond, il quitte son fauteuil. Il ne cesse de regarder la vieille femme qui va disparaître derrière le palais.

Les danseurs moins nombreux réapparaissent à droite pour la cinquième fois. La scène devient plus claire. Ourashima tourne la tête à droite et à gauche avec l'air d'un homme qui s'éveille d'un cauchemar. On entend la seconde chanson de matelots chantée au premier acte.

LA CHANSON (l'air d'Ohiwaké).

Les parents s'irritent
Contre le fils égaré,
Mais ils le rechercheront plus tard....

Pendant cette chanson, les danseurs vêtus de nuances pâles s'acent à gauche avec tristesse et découragement. La scène est de

plus en plus lugubre, la mer gronde, les éclairs brillent. Ourashima, en tremblant, regarde fixement la file des danseurs. La chanson cesse. Quelques couples passent, puis brusquement c'est la fin du cortège.

Ourashima étonné suit des yeux les derniers danseurs qui disparaissent derrière le palais. La seconde partie de la chanson reprend, pénétrante et s'insinuant jusqu'au cœur.

LA CHANSON (l'air d'Ohiwaké).

Surtout s'il fut un peu fou,
Et plus encore s'il est un ingrat.

Brusquement, le dos de la vieille femme surgit devant Ourashima penché sur l'escalier pour accompagner les danseurs du regard. Pendant qu'il contemple cette vision, un vieil homme apparaît aussi, à l'extrême limite de la vieillesse, il garde la noblesse de son attitude. Vêtu tout de blanc, il marche tristement, tête baissée, les bras croisés, à la suite de la vieille femme.

Ourashima jette un cri; les parents se retournent et l'aperçoivent. La mère veut courir vers lui, le père la retient.

L'expression et les gestes des deux vieillards sont les mêmes qu'au premier acte.

Le visage de la mère s'empreint de tendresse et de douleur; le père laisse voir ses regrets et la lutte de l'amour et de la dignité paternelle dans son cœur. Ourashima se précipite vers l'escalier et s'écrie :

OURASHIMA.

O ma mère et mon père!

A peine a-t-il poussé ce cri qu'il chancelle et tombe au bas de l'escalier. Le vieil homme et la vieille femme s'effacent subitement. Les danseurs effrayés se dispersent. La musique cesse. La scène s'éclaircit. La mer et le ciel sont apaisés.

Otohimé et ses suivantes descendent l'escalier pour aller vers Ourashima. Les femmes s'empressent autour de lui et le transportent à l'intérieur du palais, aux fenêtres et aux portes duquel les rideaux se baissent lentement d'eux-mêmes.

La musique reprend un air qui évoque toute la tristesse de la solitude. Le palais s'évanouit lentement.

SCÈNE V

OURASHIMA, OTOHIMÉ. DEUX JEUNES SUIVANTES.

Le toit du palais va disparaître, la musique cesse, une troisième chanson de matelot reprend tout à coup.

LA CHANSON (*l'air de Ohiwaké*).

Parents, envoyez vos enfants
Dans des pays lointains;
Car ils y feront des expériences
Pénibles ou douloureuses,
Mais qui leur seront profitables.

A la fin de cette chanson, les plantes marines réapparaissent flottant à droite et à gauche. Le toit du palais va s'enfoncer complètement, lorsque sur le toit, se montrent trois personnes; Ourashima, debout; Otohimé, agenouillée; et une jeune suivante.

La scène représente à nouveau le fond de l'océan. Ourashima vêtu comme au premier acte a sa canne à pêche sur l'épaule. Otohimé le retient par la manche. La suivante porte une petite boîte. Ourashima détache doucement la main d'Otohimé et fait quelques pas. Otohimé se lève lentement et le suit.

OURASHIMA.

Vous dites qu'après notre séparation, il ne nous sera plus possible de nous retrouver..... A vous entendre, mon cœur me fait mal comme s'il se brisait..... Pourtant, le désir de revoir mon pays est plus fort que tout. Je ne peux plus rester ici.

LE CHANT (*l'air d'Itchou*).

Plus je goûte votre amour sincère et précieux, plus je désire revoir mes parents.

Ourashima fait quelques gestes qui expriment son amour.

OURASHIMA.

Permettez-moi d'enfreindre votre volonté et de rentrer une fois au moins dans mon pays natal.

Otohimé, silencieuse, lève la tête.

LE CHANT (*l'air de Naga-Outa*).

Je ne peux vous arrêter par aucun moyen. Mais si notre séparation doit être éternelle, n'oubliez pas notre serment ni l'image de mon visage. L'amour est un fil d'or qui lie les humains; quand le fil serre trop fort, on s'en lasse; on souffre s'il n'unit pas assez étroitement. Mais notre amour, à nous, est un fil bien enchevêtré, et nous ne pouvons dire quand il se brisera.

Otohimé fait quelques gestes de désespoir, puis elle semble avoir pitié d'Ourashima et comprendre toute la faiblesse des sentiments humains. Alors elle se détache de lui.

LE CHANT.

Pour vous sauver des difficultés que vous allez trouver sur votre route et que je prévois, laissez-moi vous donner cette boîte; c'est un talisman infailible qui vous aidera et vous sauvera.

Elle se tourne vers sa suivante, celle-ci offre la boîte à Ourashima.

OTOHIMÉ.

Cette boîte renferme l'image de mon visage. Si votre cœur reste fidèle, n'ouvrez pas cette boîte. Gardez-la seulement sur vous, toujours...

LE CHANT.

Si vous ne l'ouvrez jamais, vous resterez toujours jeune, et notre amour reflurira.... Songez à nos promesses éternelles....

Ourashima reçoit la boîte avec respect.

LE CHANT (l'air de Naga-Outa).

Je la garderai comme le plus précieux des souvenirs et je me rappellerai toujours l'univers d' « éternelle joie » où vous m'avez conduit.

Ourashima danse lentement. Otohimé et sa suivante font des gestes d'adieu.

LE CHANT (pour Ourashima).

Je suis heureux d'être l'époux toujours chéri de la princesse de la mer.

LE CHANT (pour Otohimé).

Nous nous séparons maintenant, mais nous nous reverrons encore.

LE CHANT (pour deux).

Est-ce joie ou tristesse, nous ne pouvons le distinguer.

LE CHANT (pour Ourashima).

Partir me cause une peine infinie; mais adieu, dame de mon âme, je reviendrai.

Ourashima à droite reste debout sans bouger de la scène. Tandis que la princesse et la jeune suivante se dirigent en dansant vers le fond. Elles se détournent souvent pour regarder Ourashima.

L'obscurité tombe. On entend, plus fort, le bruit des vagues. Les poissons qui pénètrent de tous côtés séparent Ourashima de la princesse. De temps à autre, des éclairs illuminent les vagues. En s'éloignant, la princesse et la suivante deviennent toutes

petites. Au fond de la scène apparaît, à peine esquissée, la silhouette du palais de la mer.

LE CHANT (pour Ourashima).

Adieu, adieu, ô ma princesse!

Le tableau devient tout à fait sombre. Il ne reste aucune trace du palais de la mer. Le bruit des vagues s'entend seul. Le rideau se baisse lentement.

ACTE TROISIÈME

Pendant l'entr'acte la musique continue, évoquant le bruit de la mer. Ensuite derrière le rideau s'élève la chanson suivante que martèle le pas des danseurs.

LA CHANSON.

La nuit s'oppose au rendez-vous d'amour,
Et il y a six difficultés :
La pluie, la grêle, la rosée,
Et du mur la clôture,
Et puis le chien qui aboie.
Et surtout les rayons de la lune,
Et surtout les rayons de la lune!

Pendant cette chanson, le rideau se lève.

SCÈNE I

TROIS PAYSANS ENTOURÉS DE PLUSIEURS GROUPES.

L'enclos d'un temple shintoïste au soir de la fête du printemps. Il est minuit. De ci, de là, des groupes de paysans, parmi eux, quelques enfants et une vieille femme. Tous chantent et dansent. Au milieu de la scène, éclairé par la lumière de la lune, un cerisier centenaire, au tronc énorme, étend de tous côtés ses branches en fleurs. Quand celles-ci se balancent et s'inclinent à la brise de la nuit, il semble que des nuages roses descendus du ciel flottent sur la forêt, ou encore qu'une main invisible agite doucement un dais royal. Sous le bouquet des branches, une verte pelouse de gazon.

Alentour, s'entremêlant aux pins, d'autres cerisiers voilent le ciel de leurs branches fleuries.

A gauche, allant jusqu'au fond de la scène, une allée de cerisiers taillés en dôme s'ouvre sur la mer. Des gens la parcourent. De temps à autre, à l'horizon, passent des voiles...

La lune décline dans le ciel à l'ouest. A droite, en arrière du vieux cerisier, un grand « toril » (1) de pierre. De là, les marches de pierre montent progressivement sous les branches en fleurs.

De chaque côté des marches, de vieux arbres toujours verts et des cerisiers s'élèvent, et derrière leurs branches se détache le toit du temple

(1) La porte d'entrée au temple shintoïste.

shintoïste. L'on voit encore des montagnes, les unes toutes proches, et les autres lointaines.

Au lever du rideau, cinq ou six couples de paysans, hommes et femmes, dansent, autour du vieux cerisier, au rythme du chant qui va suivre. D'autres paysans se reposent au pied des arbres ou sur le gazon, et s'amuseent en buvant du saké.

LE CHANT.

A quel moment suis-je tombé amoureux de toi? Je ne sais!
Tandis que l'oiseau sur la plage toujours chante,
Moi, à cause de toi, oh! à cause de toi, toujours je pleure!

LE CHANT.

Quelle joie de regarder les fleurs épanouies;
Autour d'elles, les papillons viennent danser
Et les oiseaux viennent chanter;
Bien qu'on ne sache où les fleurs s'en iront....
Où s'en iront les fleurs!

LE CHANT.

Buvez, chantez maintenant.
Qui connaît l'avenir?
Il n'y a qu'un printemps,
La jeunesse passe vite,
Et l'on rit rarement.
Maintenant les fleurs s'épanouissent.
Les fleurs s'épanouissent maintenant.

Les danseurs, après avoir tourné trois fois autour du cerisier, cessent leur danse. Celui qui guidait la danse et qui est un peu ivre s'arrête au milieu de la scène et dit :

PREMIER PAYSAN.

Ah, c'est très amusant, très amusant! Reposez-vous, reposez-vous, à présent.

Tous les danseurs s'asseyent. Les uns au pied de l'arbre, les autres sur des pierres et quelques-uns s'allongent sur le gazon.

PREMIER PAYSAN.

Eh bien! la fête est pourtant la même que tous les ans, mais je ne me suis jamais tant amusé! L'an passé, la moisson a été abondante et cette année nous avons eu beaucoup de poissons, aussi faut-il nous réjouir. Nous danserons et nous chanterons pendant toute la nuit. Mais, toujours danser, c'est monotone. Que ferons-nous encore?

DEUXIÈME PAYSAN (*celui-ci aussi est un peu ivre*).

C'est une idée! Qu'est-ce qu'on pourrait bien faire encore?

Les autres inclinent la tête et réfléchissent.

TOUT LE MONDE.

Oui, que faudrait-il faire?

PREMIER PAYSAN.

Ah! j'ai trouvé.

TOUT LE MONDE.

Voyons ton idée?

PREMIER PAYSAN.

Écoutez! Depuis longtemps c'est la coutume, à cette fête de danser entre hommes et femmes. Aussi, même un ancien poète a dit :

LE CHANT.

On s'unit pour chanter et danser; je chanterai avec la femme de mon voisin et la mienne dansera avec un autre. La divinité de cette montagne est propice à nos jeux aujourd'hui.

Le premier paysan fait quelques gestes amoureux.

TOUT LE MONDE (*applaudissant*).

Ah! ah!

PREMIER PAYSAN.

Donc, mêlons-nous les uns les autres dans la fête, ce soir. Tiens! il y en a deux qui ne sont pas encore arrivés! Itchiko et Iratsumé! les jeunes mariés. La foule les intimide, ils n'osent pas venir. Ils arriveront tard. Savez-vous, pour les punir, nous leur ferons raconter l'histoire de leur amour. C'est une idée, n'est-ce pas?

TOUT LE MONDE.

Oui, oui, bien trouvé!...

DEUXIÈME PAYSAN.

Ils ne voudront pas. Demandons-leur plutôt de danser et de chanter... en les regardant, nous devinerons ce qu'ils pensent.

PREMIER PAYSAN.

Oui, c'est mieux, c'est mieux. Faisons les préparatifs.

Deux ou trois paysans qui surveillent l'allée s'écrient :

TROISIÈME PAYSAN.

Les voici. Voici les nouveaux mariés que nous attendions. Les voici, enfin!

PREMIER PAYSAN.

Ah, ils arrivent bien!

DEUXIÈME PAYSAN.

Demandons-leur tout de suite à danser ici.

LE TROISIÈME PAYSAN (*les appelle*).

Oh, oh! par ici!

SCÈNE II

LES TROIS PAYSANS. LES NOUVEAUX MARIÉS. LE GROUPE DE PAYSANS.
DES ENFANTS DU VILLAGE.

La musique joue un air de danse.

Le jeune mari suivi de sa jeune femme apparaît au fond de la scène. Il a environ vingt et un ans et sa femme dix-sept. Tous deux ont de jolis visages naïfs, revêtus de fraîcheur et de jeunesse. Ils appartiennent à une classe plus élevée que les autres paysans et portent avec aisance des costumes de la ville. La musique cesse un instant; tout le monde les accueille par des applaudissements. Ils saluent gracieusement.

LE PREMIER PAYSAN (*s'avançant*).

Vous êtes en retard. Nous allons vous demander compte de cette arrivée tardive!... et vous faire payer notre attente.

LE JEUNE MARI.

Oh! nous sommes confus! Mais puisque nous sommes en faute, nous acceptons la pénitence!

PREMIER PAYSAN.

Oh! nous ne réclamons qu'une chose : que vous nous disiez l'histoire de votre amour.

LA JEUNE FEMME.

Oh! Vous vous moquez!

LE JEUNE MARI.

Non, ne nous demandez pas cela, je vous prie.

DEUXIÈME PAYSAN.

Alors, si vous ne voulez pas la raconter, chantez.

LE JEUNE MARI.

Quel ennui!

TROISIÈME PAYSAN.

Alors, dansez au moins.

LA JEUNE FEMME.

Devant tout le monde? Cela nous trouble.

PREMIER PAYSAN.

Il faut chanter...

LA JEUNE FEMME.

Oh! non.

TROISIÈME PAYSAN.

Dancez tout de même.

LE MARI ET LA FEMME.

Oh! non.

Le premier paysan fait des yeux un signe aux autres.

PREMIER PAYSAN.

Entêtés! Eh bien, nous danserons, nous autres, jusqu'à ce que vous vous décidiez à quelque chose. Allons... un, deux, trois... en avant.

La musique joue à toute volée une danse. Guidé par les deux paysans qui sont ivres, tout le monde se met à tournoyer autour des deux jeunes gens qui voudraient s'échapper. Quelques paysans tiennent à la main des branches de cerisier. Cependant les deux jeunes gens parviennent à les arrêter de la main.

LA JEUNE FEMME.

Cessez un peu, je vous en prie.

LE JEUNE MARI.

Allons, puisqu'il le faut, nous vous raconterons notre histoire. Et vous verrez que notre amour ne fut pas chose légère!...

Tout le monde approuve et se dispose à écouter.

LE CHANT (*l'air de Kiyomoto, pour le mari*).

Qui sema « la graine d'amour » dans le cœur humain? Au printemps, sans qu'on s'en aperçoive, dans le jardin ou dans les champs, poussent et fleurissent les herbes jeunes et amoureuses. Et l'on devient pensif sans savoir pourquoi...

LE CHANT (*le même air, pour la femme*).

On s'enivre de couleur, de parfums... mais si quelqu'un demande le nom de ce qu'on aime, on ne saurait répondre.

LE CHANT (*pour les deux*).

Nous nous sommes rencontrés enfin; à notre amour, nous avons tout sacrifié.

LE CHANT (*pour le mari*).

Par l'amour, on atteint la vie profonde, on touche à l'éternité. Mais le monde ne connaît pas le véritable amour et il traite le nôtre comme un léger caprice!

LE CHANT (*pour deux*).

Nos amours sont en fleur, et nous vivrons parmi toutes les fleurs d'amour.

Tous deux dansent avec beaucoup de grâce, entrecroisant leurs pas, puis ils s'arrêtent.

TOUT LE MONDE (*Applaudissant*).

Oh! bravo, bravo!

PREMIER PAYSAN.

C'est admirable. Buvez du saké maintenant.

Les jeunes filles et une vieille femme apportent une coupe aux nouveaux mariés. A ce moment, on entend les cris des enfants du village; puis trois ou quatre arrivent par l'allée de cerisiers.

PREMIER ENFANT.

Oh! quel drôle d'homme là-bas!

DEUXIÈME ENFANT.

Ses vêtements sont déchirés. Il est fou, tout à fait.

L'un d'eux regarde en arrière.

TROISIÈME ENFANT.

Le voici! Le voici!

Il se retourne vers le groupe des paysans et dit :

Venez le voir.

Quelques paysans vont au fond de la scène.

PREMIER ENFANT.

Il est en colère.

DEUXIÈME ENFANT.

Il brandit une canne à pêche.

TROISIÈME ENFANT.

Sauvons-nous, sauvons-nous!

Les enfants s'enfuient à droite. Les gens se rangent à droite et à gauche. Ourashima apparaît. Le chant commence.

SCÈNE III.

OURASHIMA. LES TROIS PAYSANS. LES NOUVEAUX MARIÉS. UNE VIEILLE FEMME.
LES ENFANTS DU VILLAGE. LES AUTRES PAYSANS.

Ourashima est vêtu comme au premier acte. Mais ses vêtements sont déchirés par endroits, et par ces trous, on aperçoit une étoffe de brocart aux nuances claires. Ses cheveux retombent sur ces épaules, ses moustaches et sa barbe ont poussé, son visage pâle reste beau. Sous son bras gauche, il tient la boîte donnée jadis par Otohimé et de la main droite il porte sa canne à pêche brisée. Il regarde à droite et à gauche, l'esprit égaré.

LE CHANT (*l'air de Naga-Outa*).

Qui a planté les cerisiers dont les branches fleuries sont comme des nuages roses? On ne saurait dire si c'est le jour ou la nuit. Ai-je fait un

rêve ou bien est-ce un rêve encore que je fais?... Ai-je passé trois ans dans le palais d'éternelle jeunesse, ou bien suis-je vraiment ici, parmi ces gens en fête? Mais pourquoi ne vois-je pas les visages de ceux que j'ai connus?

Ourashima s'arrête au milieu de la scène. Pendant ce temps, les paysans l'entourent sans oser l'approcher. Les uns ont un air de moquerie, les autres froncent les sourcils. Personne ne parle. Ourashima regarde à droite et à gauche et demeure pensif.

OURASHIMA.

Je veux vous demander une chose. Où se trouve la maison du père d'Ourashima?

PREMIER PAYSAN.

De qui dites-vous?... d'Ourashima? Je n'ai jamais entendu ce nom!

DEUXIÈME PAYSAN.

Habite-t-il ici depuis peu, cet homme-là?

OURASHIMA.

Oh! non... Voilà longtemps qu'il habite ce pays où le père de son grand père habitait déjà.

Le premier paysan jette les yeux de tous côtés et dit :

Vous avez entendu ce nom, vous autres?

TROISIÈME PAYSAN.

Jamais je ne l'ai entendu...

TOUT LE MONDE, *ensemble*

Jamais nous ne l'avons entendu.

Ourashima incline la tête.

OURASHIMA.

Il y a longtemps que vous habitez ici?

PREMIER PAYSAN

Qu'est-ce que vous dites?... Nous aussi, nous avons eu ici le père de notre grand-père.

OURASHIMA.

Alors, vous vous trompez. Vous dites que vous vous succédez ici depuis

le père de votre grand-père, et vous ne connaissez pas le père d'Ourashima?... Ah! c'est risible...

PREMIER PAYSAN

Oh! non, mon père...

Le troisième paysan l'arrête.

TROISIÈME PAYSAN.

Non, non. Ne discutez pas, c'est inutile. Il est fou. Vous, enfants, et vous, jeunes filles, écartez-vous, il pourrait vous faire du mal.

Parmi les enfants et les jeunes filles, il y a un mouvement d'effroi. Ourashima s'excite.

OURASHIMA.

Quoi! Je suis fou?

TROISIÈME PAYSAN.

Dame! c'est à croire; mais ne vous mettez pas en colère. Regardez seulement un peu votre costume.

Ourashima semble, pour la première fois, s'apercevoir de la façon dont il est vêtu.

OURASHIMA.

Mon costume...

PREMIER PAYSAN

Regardez votre canne à pêche.

OURASHIMA.

Ah! elle s'est cassée sans que je m'en sois aperçu!

TOUT LE MONDE, *criant à la fois.*

Et vos cheveux, et vos moustaches!...

Ourashima, étonné, passe la main sur ses cheveux et sur ses moustaches, regarde le bas de sa robe et contemple sa petite boîte. Il fait des gestes d'étonnement.

OURASHIMA.

Ah! Ah! Ah!...

D'étonnement, il tombe sur les genoux. Tout le monde se met à rire :

Ahahaa, ahahaa... Ohohoha...

Les enfants sautent et crient en battant des mains.

LES ENFANTS.

Il est fou, il est fou.
Va-t-en, va-t-en!

LES JEUNES FILLES, *avec pitié.*

Le pauvre homme... Le pauvre homme...

Ourashima encore comme dans un rêve et s'adressant à tout le monde.

OURASHIMA.

Alors, parmi vous, il n'y a personne qui connaisse mon père et ma mère?...

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Je n'y puis plus rien comprendre;
Me voilà sans aucun parent.

Il se relève et fait quelques gestes. Les enfants se moquent de lui. Enfin, ils bousculent Ourashima et lui crient :

LES ENFANTS.

Va-t'en, va-t'en!

(*Tout le monde rit*) : Ahahoa, ahahoa... Ohohoa...

LES JEUNES FILLES.

Oh! le pauvre homme, le pauvre...

La vieille femme aux cheveux blancs s'approche d'Ourashima.

LA VIEILLE FEMME.

Attendez, je me souviens maintenant d'avoir entendu l'histoire d'Ourashima racontée par ma grand'mère.

OURASHIMA.

On vous a parlé de lui? Quelle joie! Oh! racontez-moi vite ce qu'on vous en a dit.

LA VIEILLE FEMME.

Vous voulez savoir son histoire?

OURASHIMA.

Mais oui.

LA VIEILLE FEMME.

Je vous la raconterai donc.

Elle se lève et le chant commence.

LE CHANT.

Il y a combien de temps? je ne sais!
Mais jadis, au village de Souminoé,

Elle appelle du geste une jeune homme et une jeune fille, et leur demande de danser. Ils dansent comme Ourashima et la jeune fille de la mer au premier acte.

LE CHANT.

Au village de Souminoé, habitait le fils d'Ourashima. Au large il pêchait; sept jours et sept nuits il resta sans rentrer chez lui. Il aimait, disait-on, une jeune fille très étrange.

Un jour, avec ses parents, il se querella, puis il les quitta. Au large il s'en est allé, et les parents ont pleuré et crié... Mais jamais il n'est revenu. D'Ourashima, mort d'amour, voilà l'histoire.

Les jeunes gens cessent de danser. Pendant ce chant, Ourashima semble la proie du remords.

PREMIER PAYSAN

Mais combien de temps y a-t-il de cela?

LA VIEILLE FEMME.

Lorsque ma grand'mère me l'a raconté, il devait y avoir, disait-elle... Oui, il y avait trois cents ans environ.

Ourashima regarde étonné.

OURASHIMA.

Trois cents ans passés!?

LA VIEILLE FEMME.

Mais oui.

OURASHIMA.

Ah, ah, ah...

Écrasé par son étonnement, il regarde le ciel. Les enfants rient de son visage un peu hagard et crient :

Il est fou, il est fou!

OURASHIMA.

Alors, je n'ai plus de parents au monde?

Les jeunes mariés qui étaient restés au pied de l'arbre, d'où ils écoutaient les propos échangés, s'avancent et s'approchent d'Ourashima.

LE JEUNE MARI.

Pauvre étranger, qui êtes-vous donc ?

LA JEUNE FEMME.

Seriez-vous un des parents d'Ourashima ?

Ourashima regarde alternativement les deux jeunes gens.

OURASHIMA.

Oh, vous êtes bons de me parler ainsi. Je suis moi-même le fils d'Ourashima...

TOUT LE MONDE, à la fois.

Ah! vous êtes le fils d'Ourashima...

LA VIEILLE FEMME.

Vous êtes le fils d'Ourashima qui habitait ici il y a trois cents ans ! ?

Ourashima tournant la tête à droite et à gauche.

OURASHIMA.

Mais oui.

PREMIER PAYSAN

Ce n'est pas croyable...

DEUXIÈME PAYSAN.

Ça n'a pas de sens.

Tout le monde rit à la fois.

Ahahaa, ahahaa... Ohohoo.

Ourashima ne peut contenir sa douleur, il tombe à terre en pleurant.

TROISIÈME PAYSAN.

Certes, il est fou.

La musique joue.

LES ENFANTS.

Il est fou, il est fou.

TOUS LES PAYSANS.

Il est fou, il est fou.

Ces cris sont répétés à plusieurs reprises, accompagnés par la musique.

Ourashima relève tristement la tête.

La musique cesse. Le chant recommence.

LE CHANT (*l'air de Naga-Outa*).

O! tristesse! Les âmes de mes parents morts ne répondent plus à mon appel... Seules les vagues de la mer s'avancent avec un bruit sonore.

La musique reprend doucement.

LE CHANT (*l'air envolé, pour les enfants*).

Il est fou, il est fou.

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Je me souviens maintenant du conseil de la princesse de la mer.

La musique devient de plus en plus sonore.

LE CHANT (*pour les enfants*).

Il est fou, il est fou.

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Les enfants ont raison qui se moquent de moi comme d'un fou. Est-ce un rêve?... Trois cents ans ont déjà passé!

LE CHANT (*pour tout le monde*).

Il est fou, il est fou!

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Est-ce une réalité?... suis-je moi, ou bien un autre?

LE CHANT (*pour les enfants*).

Il est fou, il est fou!

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Dites-le moi. Suis-je moi ou bien un autre?

LE CHANT (*pour tout le monde*).

Il est fou, il est fou!

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Moi ou un autre?

Le droit du Japon à l'existence ⁽¹⁾

PAR

M. Georges BRONSON REA

Rédacteur en chef de la *Revue d'Extrême-Orient* de Shanghai.

UNE QUADRUPLE ALLIANCE EN EXTRÊME-ORIENT

Le Colonel Edward M. House, délégué américain de la Paix et ex-conseiller confidentiel du président Wilson, trouve que beaucoup d'hommes d'État anglais influents sont en faveur d'un traité anglo-américain-sino-japonais, lequel remplacerait l'alliance anglo-japonaise. J'ai rencontré ce même sentiment lorsque j'ai eu l'occasion de discuter les problèmes d'Extrême-Orient avec des membres de la Délégation anglaise à Paris.

Si l'alliance anglo-japonaise est abandonnée, quelque accord pratique pour la préservation de la Paix en Extrême-Orient doit prendre sa place.

Il faudrait aider la Chine à se réorganiser de façon à ce qu'elle pût jouer son rôle, rôle auquel elle a droit dans la lutte pour garantir la souveraineté de l'Asie sur le sol même de l'Asie.

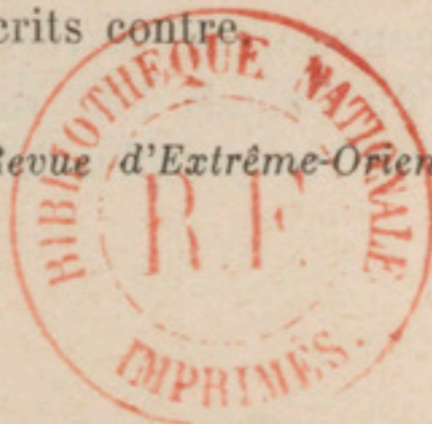
Cet article est un effort pour indiquer le chemin menant vers une solution anglo-américano-asiatique de ce problème, solution qui doit être juste pour tous, au bénéfice de tous, injuste pour personne, au préjudice de personne.

Les conséquences inévitables du fiasco de Paris nécessitent la solution immédiate des problèmes fondamentaux de l'Extrême-Orient.

UNE SOLUTION AMÉRICAINE

Pour le moment les Japonais doivent rester chez eux. La clause concernant « l'égalité des nations et le juste traitement de leurs nationaux » a été rejetée à la Conférence de la Paix, exclue des considérations générales préliminaires du Pacte de la Société des Nations et rayée des articles destinés à protéger les minorités et la liberté de conscience. Onze délégués de la Commission de la Société ont voté pour l'adoption de la proposition japonaise, sept se sont inscrits contre.

(1) Article paru dans *La Revue d'Extrême-Orient*, d'octobre 1920.



Le président Wilson, agissant en sa qualité de président de la Commission, décida que la clause de l'égalité présentée par le baron Makino ne pouvait être adoptée qu'à l'unanimité. Par contre, on fit hâtivement passer devant le Comité la clause sur la doctrine de Monroe qui fut acceptée sans vote malgré l'opposition du délégué belge et de plusieurs représentants de petites nations; ces derniers n'eurent point l'occasion d'exprimer officiellement leur désapprobation.

Le président Wilson appliqua tout simplement ce que les Américains appellent la méthode du rouleau compresseur et, usant de son autorité, déclara la doctrine de Monroe reconnue et acceptée.

Les délégués japonais admirent la nécessité vitale de la doctrine de Monroe pour la protection des intérêts américains et se gardèrent de formuler la moindre protestation ou de faire le moindre commentaire désobligeant contre la tactique dictatoriale du président. Ils espéraient qu'une semblable considération et une semblable courtoisie leur seraient témoignées quand leur proposition, vitale elle aussi pour le Japon, serait soumise au Comité. Bien qu'ayant été profondément déçu, lorsque le président se refusa à reconnaître le principe du vote à la majorité des voix pour la proposition sur l'égalité des nations, le baron Makino se contenta d'annoncer que la question serait abordée de nouveau en temps voulu, c'est-à-dire lorsque la Société des Nations serait définitivement organisée et opérante.

Jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue par des autorités internationales compétentes, cette question est en quelque sorte à l'ordre du jour et le monde doit prendre en considération les faits et l'état de choses actuellement existants.

Les Japonais ne sont admis sur un pied d'égalité avec les autres peuples ni aux États-Unis ni dans les Dominions britanniques du Pacifique ou de l'Afrique. Le Japon doit trouver place tous les ans pour près d'un million de nouveaux Japonais. Dans vingt-cinq ans, si la population du Japon augmente avec la même rapidité, il y aura 30 millions de Japonais de plus dans le monde. Le Japon ne pourra alors, quelles que soient les mesures que l'on puisse imaginer dans ce but, faire absorber son surplus annuel de population par de nouvelles industries ou par la mise en culture des pentes du Mont Fuji et autres terrains en friches, simplement pour faire plaisir aux économistes rêveurs qui prétendent qu'il y a encore place au Japon même pour de nombreux millions d'habitants. A plusieurs points de vue, la mise en pratique de plans étrangers et l'application de théories ayant pour but de comprimer les millions de Japonais dans leur Empire, déjà surpeuplé, pourront présenter de grandes difficultés. Le Japon doit trouver des débouchés. Le Japon est actuellement en face d'un problème. Avant la guerre, ses nationaux se dirigeaient vers l'Est; aujourd'hui ils se dirigent vers l'Ouest. Ils vont en Mandchourie, en Mongolie et en Sibérie. Si ce débouché leur est interdit, il se peut qu'ils essaient de nouveau de traverser le Pacifique; alors, si les portes des États-Unis et du Canada leur sont fermées, ils iront vers le Sud et débarqueront sur les rivages plus hospitaliers du Mexique, de

l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. L'Amérique, ou l'Australie, ou l'Afrique, ou l'Asie doit ouvrir ses portes aux Asiatiques. Or, l'Amérique, l'Australie, le Sud et l'Est africain ont annoncé leur décision en des termes et sur un ton qui ne laissent subsister aucune illusion. Les Japonais doivent donc, s'ils veulent sauvegarder leur race, ou chercher un débouché en Asie, ou faire absorber le surplus de leur population par l'expansion des industries présentes ou la création d'industries nouvelles : cela imposerait forcément leurs produits sur tous les marchés du monde, en concurrence avec les produits de l'Occident.

La victoire dans cette lutte pour l'existence sera la récompense de la nation la mieux équipée pour soutenir l'effort économique. Il se peut que cette nation soit le Japon.

Au moment où le Japon souffre de la décision arbitraire de la Conférence de la Paix, au moment où, par suite de sa politique en Chine et en Sibérie orientale, il est en butte aux critiques et aux soupçons du monde entier, M. Stevens, gouverneur de la Californie, rouvre la question des races et demande au Gouvernement fédéral de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour arrêter la colonisation japonaise dans son État. Il recommande une législation très sévère, avec articles interdisant aux Japonais l'entrée aux États-Unis. Officiellement, il représente la population de la Californie comme déterminée à empêcher le développement d'une communauté japonaise dans son sein, et comme fermement résolue à préserver la Californie dans son intégrité pour ses propres citoyens. Le Gouverneur admet d'ailleurs que le problème, ainsi posé, ne peut être résolu par une législation locale ou d'État et prie instamment le Ministre de l'Intérieur des États-Unis de traiter de suite de cette question avec le Japon. Il fait confiance à l'intelligence des Japonais qui comprendront l'attitude des Californiens et reconnaîtront qu'elle est motivée uniquement par le désir de conservation inhérent à chaque race et à chaque peuple.

UN GRAND PAS EN AVANT

La lettre du Gouverneur constitue sans aucun doute un grand pas en avant vers la solution de cet irritant problème qui, faute d'un règlement complet inclus dans un nouveau traité, devra, par la suite, être soumis à la Société des Nations ou à quelque autre assemblée des puissances organisée dans un but plus pratique. Le Japon a reconnu de par « l'engagement d'honneur » (*gentlemen's agreement*) le bien-fondé de l'attitude de la Californie, excepté en ce qui concerne l'atteinte portée aux droits reconnus par traité de ceux de ses sujets qui peuvent résider aux États-Unis et y devenir propriétaires. Le Japon est en outre déterminé à demander un traitement égal pour tous les nationaux, sinon pour toutes les nations et toutes les races.

« La Californie fait confiance à l'intelligence japonaise qui comprendra son attitude » dit le gouverneur de Californie. Cette admission que les

Japonais sont doués de la faculté de raisonner constitue en soi un terrain d'entente. Les Japonais, de leur côté, ont toute raison de croire que les Californiens reconnaîtront, en retour, le droit du Japon de sauvegarder sa race. Si ce principe est accepté, nous avons un excellent point de départ qui nous permettra de présenter les deux côtés de l'affaire. Puisque le droit de préservation de la race japonaise, — ou de la race chinoise, en fait, — n'est pas garanti par l'émigration aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou dans l'Est et le Sud africains, alors il faut leur ouvrir un chemin en Asie.

Si l'Ouest refuse d'admettre les Japonais et essaie en même temps de leur dicter leur conduite en Asie, au moment où ils sont acculés à la muraille dans leur lutte pour l'existence, alors on fraye le chemin à des événements qui ébranleront jusqu'aux bases de notre civilisation.

Quand une puissance, quelle qu'elle soit, ou un groupe de puissances cherche à circonscrire le champ d'action d'un peuple jeune et à développement rapide, il faut s'attendre à en supporter les conséquences d'une manière ou d'une autre. Si nous faisons obstacle à son expansion, si nous lui refusons des colonies dans des climats habitables, si nous lui interdisons toute possibilité d'émigration et le forçons à absorber son surplus de population, nous créons des conditions commerciales et industrielles telles que nous lâchons sur le monde les mêmes forces aveugles qui ont précipité la dernière grande catastrophe. Allons-nous commettre les mêmes erreurs que la vieille diplomatie? Allons-nous refuser aux populations du Japon le droit d'émigrer? Allons-nous les forcer à rester chez eux et à ne s'occuper que d'industrie? Et quand leurs produits se vendront moins cher que les nôtres sur tous les marchés du monde et que la lutte pour l'existence sera à notre désavantage, nous retournerons-nous contre eux et nous unirons-nous pour les détruire? Si nous voulons profiter des leçons du passé, mieux vaut reconnaître à temps quels sont les problèmes fondamentaux du Japon et l'aider à trouver une solution pacifique plutôt que de lui créer des obstacles à chaque pas.

La *Revue d'Extrême-Orient* ne se fait aucune illusion à ce sujet. Depuis de longues années nous avons discuté cette question et indiqué une solution. Avant la grande guerre, lorsque le Japon, désespérant de jamais obtenir une reconnaissance d'égalité, rompit soudainement les négociations, alors en cours avec les États-Unis, pour l'établissement d'un nouveau traité, l'émigration japonaise cherchait un débouché en Amérique. Depuis ce temps, les conditions ont changé et notre point de vue a changé avec elles. Nous avons étudié ce problème jusque dans ses racines et nous tenons pour certain que la menace de lutte des races dans le Pacifique est due à l'extraordinaire avidité et à la rapacité de la Russie en Asie. Depuis plus d'un siècle, le Moscovite foule sous sa botte les populations sans défense de l'Asie et annexe leurs territoires. Il a volé à l'homme jaune les terres que Dieu et la nature lui avaient réservées comme son héritage, puis il les a entourées d'un mur hérissé de baïonnettes. Le Kaiser n'a pas inventé cet épouvantail du péril jaune; la terreur lui en a été communiquée par son cousin Nicolas Romanoff. Les hommes d'État

des bords de la Néva tremblaient à la pensée du jour où la Russie aurait à lutter contre la force d'expansion de 400 millions, ou plus, de Chinois.

Ils lisaient l'avenir et voulaient faire d'une politique immuable la base de la préservation de leur race. A tout prix, à tout hasard, les jaunes devaient être confinés et maintenus dans les frontières de la Chine propre, et la pression des populations jaunes, en augmentation constante, devait être dirigée vers d'autres issues. C'était là la doctrine de Monroe de la Russie. C'est en l'appliquant que la Russie amputa la Chine de la Mandchourie en 1912 et fit de cette province un état tampon indépendant sous la protection de la Russie. Ainsi, la Mandchourie ne pouvait être colonisée et développée par les Chinois. De sévères lois d'exclusion et d'exception interdirent l'entrée de la Sibérie aux jaunes et chaque fois que des Chinois réussirent à franchir en troupes nombreuses le cordon de baïonnettes cosaques, ils furent renvoyés en Chine ou massacrés brutalement. Jusqu'au début de la guerre mondiale, les armées du tsar furent tenues prêtes à combattre pour conserver la Sibérie à la race blanche. Cette politique égoïste comprima le flot mongol à l'intérieur de ses propres frontières; la pression augmentant sans cesse, ce dernier chercha une issue au point le plus faible de la digue. Le Japon, se débattant encore sous le fardeau que lui avait imposé son dernier conflit avec la Russie, n'était pas en position de lui demander des explications sur son attitude. Tous les yen qui pouvaient être arrachés à une population surimposée étaient nécessaires pour soutenir l'allure terrible de la course aux armements, allure menée par la Russie, désireuse de recommencer la lutte.

La Chine, qui aurait dû défendre ses propres territoires et servir de zone protectrice au Japon, était la dupe de la Russie et sa secrète alliée, et cela pour se venger de l'humiliation de 1895. Dépouillé des justes fruits de sa victoire par la jalousie des Puissances (animées par la Russie) et incapable de se créer un débouché en Asie, le Japon fut poussé à en chercher au-delà du Pacifique, et les États-Unis se trouvèrent face à face avec ce même problème.

Si la grande guerre n'avait pas eu lieu, l'Amérique et le Japon auraient, depuis longtemps, été obligés de le résoudre. Opposer l'Amérique au Japon faisait, et fait encore, partie de la politique de la propagande générale de la Russie, des Empires centraux et de la Chine. La faiblesse de la Chine, son incapacité à se défendre contre la Russie sont à l'origine de cette crise. C'est la duplicité chinoise en Mandchourie qui amena la guerre entre la Russie et le Japon; et une sérieuse analyse de la situation actuelle montre que la diplomatie flatteuse, agile et retorse de Pékin prépare une guerre de races entre l'Amérique et le Japon. Les Américains sont enclins à négliger cette vérité de toute première importance : à savoir que la Chine est, elle aussi, âprement opposée à notre politique d'exclusion, mais qu'elle n'a ni la force ni le courage de formuler ou d'appuyer une protestation. Les Chinois intelligents comprennent que le Japon est le champion de l'Asie et que, si un débouché n'est pas créé aux jaunes de l'autre côté du Pacifique, la solution du problème doit être trouvée aux dépens de leur excellente et chère amie la Russie. Si la Chine peut em-

pêcher les Japonais de pénétrer en Mandchourie et dans la Sibérie orientale, alors la question devra être réglée dans l'Océan Pacifique.

Six rouges années se sont écoulées depuis 1914. Le vieil empire russe a disparu mais la République des Soviets poursuivra, au fur et à mesure que ses forces augmenteront, le programme moscovite qu'elle reprendra au point où l'ancien régime l'a laissé. Il semblerait que, maintenant, le moment est propice pour que les Asiatiques reprennent possession de ce qui est à eux par droit de naissance. Si la Chine refuse de résoudre ses propres problèmes et de s'acquitter de ses obligations naturelles envers le Japon, alors il appartient à ce dernier de prendre la direction du mouvement et d'assurer au Japon et à la Chine elle-même la possession des débouchés nécessaires pour les millions d'hommes qui constituent le surplus de leur population. Le Japon doit aller quelque part. Il ne peut se diriger vers l'Est; il doit donc aller à l'Ouest, c'est-à-dire en Asie.

La Société des Nations n'était nullement désignée pour résoudre ce problème. Dans sa défense récente de la Ligue à la Chambre des Communes, M. Balfour insista sur ce fait que « les organisateurs de la Société des Nations n'ont jamais eu l'idée de réorganiser l'Europe. Leur but, est une fois que l'Europe aura été réorganisée, de veiller à ce qu'elle soit conduite d'après les principes de paix et d'équité. » La réorganisation de l'Europe implique la réorganisation de l'Asie; elle implique la réorganisation des approches stratégiques de l'Inde et toute réorganisation de l'est ou du nord-est de l'Asie qui pourrait être jugée utile par suite de l'action et de l'esprit d'entreprise du Japon. Il se peut que la Société soit appelée à voter sur la demande d'égalité du Japon. A moins que les États-Unis ne fassent partie de la Société, il se peut qu'elle rende une décision contraire à celle de Paris. Il se peut aussi qu'elle la confirme, auquel cas le Japon devra chercher son débouché dans l'Amérique latine ou garder ses fils à l'intérieur de ses frontières.

Étant donné ces conditions et cette incertitude, le Japon semble justifié à adopter en Asie orientale des mesures destinées à assurer la protection de son existence nationale, tout comme certains autres pays ont défendu leurs propres territoires contre de futures attaques.

Ainsi, le Japon peut faire appel à la Société des Nations et réclamer que soient reconnus, en ce qui le concerne, ces mêmes principes de paix et d'équité qui ont été appliqués en Europe. Si cela lui est refusé, alors, de nouveau, le problème asiatique sera déplacé et redeviendra le problème du Pacifique.

Ceci n'est pas un argument en faveur du Japon, — ceci n'est pas l'image de la pensée d'un fabricant, d'un banquier ou d'un marchand japonais qui ne verrait la grandeur de son pays que dans le développement pacifique de son commerce, — ceci n'est pas non plus l'opinion de la presse ou de la grande majorité du peuple qui souffre et paie et qui, s'il doit émigrer, préfère trouver des moyens d'existence dans des climats et des milieux plus conformes à sa nature, — ceci n'est pas davantage un argument anti-chinois, car les Chinois ont le même problème à résoudre et n'ont pas de gouvernement digne de ce nom pour défendre leur cause. Cet argu-

ment est purement américain; il est basé sur l'acceptation de faits fondamentaux et rend justice à tout le monde. Nous plaçons les intérêts supérieurs de l'Amérique au-dessus de ceux du Japon, de la Russie ou de la Chine et nous croyons fermement que le problème des races, s'il n'est pas résolu pacifiquement par le concert des Puissances, devra être un jour envisagé par une seule nation. Il est impossible d'arrêter le jeu des lois naturelles en Chine ou au Japon.

Les races asiatiques se multiplieront rapidement. Avec quelle rapidité? Nous pouvons le calculer si nous prenons pour exemple frappant les statistiques des naissances et des décès en Corée. Nous trouverons que les Coréens, en dépit de « la cruauté de la domination japonaise », des progrès du christianisme, et d'autres arguments employés pour exciter la sympathie pour leur cause, doublent leur population en un peu moins de trente ans, c'est-à-dire six fois plus rapidement que les blancs. En vingt-cinq ans, la population de la Chine aura augmenté de moitié (200 millions) et, enserrée comme elle l'est par la Russie, elle cherchera aussi un débouché de l'autre côté du Pacifique. Maintenant, les Chinois sont trop occupés à se battre entre eux pour se soucier de ces conditions, mais le jour viendra où, eux aussi, commenceront à discuter hautement le droit que peut avoir l'homme blanc de les exclure du paradis du Pacifique. Alors, la Chine et le Japon s'uniront. Notre point de vue est qu'il n'y a pas de raison plausible pour que les jeunes gens de l'Amérique, du Canada ou de l'Australie soient forcés de se battre dans le Pacifique simplement pour consolider la domination russe en Asie sur de vastes territoires volés aux jaunes et dont ces derniers ont maintenant le plus grand besoin pour leur propre expansion. Il y a moins de raisons pour que nos jeunes Américains soient appelés à faire le sacrifice de leur vie par pure considération sentimentale pour 400 millions de pacifistes obstinés, qui refusent de se battre pour eux-mêmes et dont la faiblesse et la désorganisation sont une cause de conflit.

Si la Chine veut faire son devoir, il n'y aura pas de conflit de races dans le Pacifique. Mais il se peut que ce conflit ait lieu dans les plaines de l'Asie centrale et c'est là que, normalement, il devrait avoir lieu.

La Russie est, a été et, probablement, sera encore la menace à la paix de l'Asie. Il ne peut y avoir de paix permanente dans le Pacifique; il ne peut y avoir d'arrangement mondial satisfaisant tant que la position de la Russie n'est pas clairement définie et tant qu'elle est autorisée à retenir en sa possession ces Alsace-Lorraine asiatiques qui appartiennent à l'homme jaune.

Le Japon et la Chine ne peuvent, en toute équité, s'attendre à ce que les autres nations ouvrent leurs portes aux millions d'Asiatiques qui représentent le surplus de leur population, simplement pour faciliter à la Russie l'occupation de territoires dont elle n'a pas un besoin immédiat.

En dehors de toute considération de couleur ou de croyance, de morale ou de pensée, qui servent à fabriquer les arguments clichés contre l'admission des Asiatiques dans les terres de l'homme blanc, il y a la ques-

tion de savoir si les nations blanches peuvent justifier l'ouverture de leurs portes à des peuples qui ont, faiblement et sans lutte, abandonné leur héritage à la Russie et qui, ensuite, viennent demander, comme un droit pour leurs millions en excédent, la libre entrée dans d'autres pays.

C'est cette saine doctrine que le Japon a reconnue par l'engagement d'honneur (*gentlemen's agreement*). Le Japon a lutté; il lutte encore courageusement et d'une manière qui devrait commander le respect de tous les peuples courageux. Il est juste et raisonnable que les races à qualités combattives de la Californie, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande insistent pour que les Asiatiques reprennent possession de leur héritage en Asie avant de réclamer le droit de libre émigration dans les autres terres du Pacifique. Malheureusement pour la solidarité des races blanches, il est impossible aux dominions britanniques de soutenir une doctrine qui sape la stabilité de l'Empire. Nous ne pouvons espérer que la France s'enthousiasme pour une doctrine qui menace sa situation en Indo-Chine, et nous savons que cette idée ne sera jamais la bienvenue en Russie. La politique de ces nations doit avoir pour but de conserver leur situation et leur influence en Asie. Dans ce conflit d'intérêts se trouve le danger qui menace la paix du Pacifique, et c'est pour cette raison que nous devons envisager le problème d'un autre point de vue et demander expressément que justice soit rendue aux Asiatiques de façon que la question soit réglée là où elle doit normalement l'être, c'est-à-dire en Asie.

En envisageant le problème à ce point de vue, nous ne nous occupons point des questions de morale que soulève la présentation de ces faits. Nous nous refusons à toute émotion en parlant de notre amitié traditionnelle pour la Russie qui refusa naguère de signer un nouveau traité pacifique et commercial avec nous parce que l'Amérique avait demandé que justice fût accordée aux Juifs russes. Reportons-nous en arrière et rappelons-nous que la doctrine de Monroe a été proclamée pour empêcher la russification de la côte américaine de l'Océan Pacifique et que, si la Russie et les Puissances de l'Europe centrale avaient pu mener à bien leurs desseins, l'innocente jeunesse américaine aurait depuis longtemps payé de son sang la rapacité russe en Asie.

La propagande ayant pour but d'opposer les États-Unis au Japon a été menée sans aucune considération pour la paix, le bonheur et la prospérité des deux nations. La solution du problème a été pour le moment rejetée sur la nation qui l'a créé. Tous les Américains et les Anglo-Saxons à vision claire devraient pousser un soupir de soulagement et espérer que la question sera réglée par une équitable rectification des frontières asiatiques.

Il est absolument vrai qu'une solution pratique de ce genre nécessiterait une brusque déviation de la politique exposée par le président Wilson dans son message aux Soviets moscovites en constituant une sorte de pierre de touche internationale de morale politique. Mais c'était pendant une crise de temps de guerre, pendant que la Russie se trouvait opprimée et dupée par les négociateurs de Brest-Litovsk et avant que la

dictature de Lénine et de Trotzky eût placé la Russie en tant qu'unité politique, en dehors du cercle de l'association des Alliés et de tout commerce diplomatique avec des États civilisés conscients de leur dignité. Depuis lors, il est passé trop d'eau trouble et souillée sous les ponts hâtivement construits par les États-Unis et les Alliés dans leur vain effort de conserver les amitiés russes et d'enfoncer des coins tels que la Pologne et autres, entre les poussées convergentes des masses slaves et germaniques. La situation internationale générale ne semble pas justifier la continuation d'une délicate faiblesse envers la Russie. Certainement, il n'y a pas de raison de nous écarter de notre chemin pour aider nos ennemis et faire obstacle à nos amis et chercher à les affaiblir.

Quoi qu'il en soit, il faut surtout nous rappeler que cette querelle n'est pas notre querelle et que la Russie a toujours manqué du sens le plus élémentaire de justice envers autrui chaque fois que sa propre expansion était en jeu. Nous nous sommes gardés d'exprimer nos idées de morale internationale lorsque la Russie a suscité une coalition des puissances européennes pour empêcher le Japon de recueillir les fruits de sa victoire sur la Chine. Le Japon a ses propres problèmes particuliers à résoudre avec la Russie et devrait être libre de les résoudre à sa guise. Nous ne devrions pas intervenir dans des querelles asiatiques, ni porter un jugement sur l'action et la politique présentes du Japon sans nous reporter à vingt-cinq ans en arrière et essayer, en toute honnêteté, de comprendre la nécessité fondamentale de la doctrine japonaise de préservation de la race.

Ceci aidera à faire la lumière sur les manifestations actuelles d'une politique dont l'origine a été oubliée dans tous les pays, sauf au Japon.

Aucune des puissances occidentales dont la politique d'exclusion a forcé le Japon, pour préserver sa race, à se diriger vers le continent asiatique, ne saurait, en toute justice, critiquer les actions du Japon. Le Japon prend les mesures nécessaires pour la préservation de sa race et de sa nationalité dans le Nord-Est de l'Asie, en parfaite harmonie avec l'avance calculée des légions britanniques dans le Sud-Ouest pour la défense de l'Inde.

Que les Anglais se rappellent la longue et âpre lutte soutenue par l'Angleterre pour protéger son empire contre l'invariable politique de cette Russie dont chaque progrès au Nord-Ouest était accompagné et soutenu par un mouvement menaçant correspondant de son alliée au Sud-Est; qu'ils se rappellent que, depuis l'armistice, l'Angleterre a fait du Tibet un État tampon et lancé des avant-postes fort loin en Perse, en Mésopotamie et en Arabie; et alors, aucun d'entre eux ne saurait en toute justice, critiquer bien sévèrement le Japon d'avoir adopté de semblables mesures pour se protéger contre le retour offensif, si redouté, de « l'ours qui marche comme un homme ». Le monde observe avec sympathie et comprend les mouvements stratégiques faits par l'Angleterre pour défendre ses possessions les plus précieuses. Critiquer et condamner le Japon pour une politique identique dans l'Asie orientale serait, et les termes sont modérés, un manque de franchise sportive. Le reproche amé-

ricain, en particulier, est aussi injuste que mal fondé. Les circonstances ont renvoyé le règlement de cette question de l'autre côté du Pacifique; aucune fausse considération ayant pour but de sauvegarder « le germe de la démocratie en Russie » ne saurait nous empêcher de prêter au Japon tout l'appui moral et matériel nécessaire dans son terrible combat pour la préservation de sa race et de sa nationalité. Sa lutte est notre lutte. Si son droit à l'existence ne lui est pas reconnu dans l'Asie centrale ou dans l'Asie orientale, si le Japon échoue dans sa tentative et si la Russie conserve ces territoires, alors le moment ne saurait longtemps être retardé où la question de races redeviendra encore une fois la question la plus grave du Pacifique. Si, en toute honnêteté, nous avons un réel souci de l'intégrité territoriale de la Russie, nous devrions, pour être justes, dénoncer l'œuvre de la Conférence de la Paix, revenir sur notre reconnaissance de la Pologne et des autres États taillés tant bien que mal dans le vieil Empire russe en Europe; nous devrions protester ardemment contre l'action de l'Angleterre en Perse, prendre place à côté des Soviets et en finir, une fois pour toutes et en bloc, avec toutes ces questions. Travailler pour soutenir les intérêts des peuples russes en Extrême-Orient, et cela à un moment où la Russie défait l'œuvre accomplie par les Alliés dans l'Ouest et cherche à abattre la Pologne, est trop incompatible avec notre politique.

Si le destin de la Russie nous intéresse plus que notre propre avenir, alors, disons-le franchement, afin que le peuple américain comprenne que son gouvernement est déterminé à attirer sur lui la menace d'un règlement de la question des races. Nous nous refusons à admettre les Japonais aux États-Unis; nous les arrêtons en Chine et nous nous sommes constitués les champions de la Russie contre l'extension de l'influence japonaise dans la Sibérie orientale. La question des races, ainsi posée, se réduit à une lutte entre le Japon et l'Amérique. Si une solution pacifique n'est pas trouvée, un jour peut venir où les jeunes gens du Japon et de l'Amérique devront souffrir de la rapacité russe.

Nous soumettons l'amitié du Japon à une très dure épreuve, et, pourtant, ce pays attend encore de nous un traitement équitable, une juste compréhension de ses difficultés telle que celle que nous avons manifestée avant 1903.

« La Californie a foi en l'intelligence du Japon et compte qu'il comprendra son attitude. » Le Japon n'a-t-il pas le droit de demander au reste du monde de faire preuve d'une intelligence égale, de chercher à comprendre sa position, d'avoir quelque sympathie pour lui qui se heurte à de telles difficultés et de trouver une solution pacifique au problème que l'Occident lui a donné à résoudre.

Étudions avec calme les bases mêmes de cette controverse, et nous nous convaincrions que le règlement de la question californienne n'est possible que si elle est envisagée comme une partie du grand problème asiatique.

Les explosions, sans cesse renouvelées, d'agitations anti-asiatiques en Amérique, au Canada et en Australie, ne sont que les symptômes exté-

rieurs d'un mal profondément enraciné qui ne peut être traité et guéri que par l'extirpation et la destruction de la cause première de ce mal. Nous ne pourrions espérer de solution permanente que lorsque cette vérité aura été reconnue. Le Japon, naturellement, insiste sur ce point que cette solution permanente dépend de la reconnaissance de l'égalité de ses nationaux et de ceux des autres nations. C'est un point de vue légitime, courageux et honorable. Malheureusement, le reste du monde n'est pas encore prêt à accepter cette doctrine. Le Japon lui-même a répugné à l'appliquer dans ses propres territoires et à accorder des droits d'égalité aux Coréens, aux Formosains, aux Chinois et aux autres Asiatiques.

L'orgueil de la race et l'instinct de la conservation opèrent aussi puissamment au Japon que dans l'Ouest. Sans vouloir amoindrir la justice intrinsèque de la cause japonaise, on peut dire, en toute sûreté, que le monde entendrait moins parler de l'égalité des races si le Japon avait plus de place et un libre accès à des terres fertiles qui lui fourniraient des moyens d'existence pour ses millions de nationaux encore à naître et des matières premières pour ses fabriques. Ces terres ne peuvent être situées que sur le continent, dans la Mandchourie septentrionale, par exemple, ce grenier de l'Extrême-Orient que la Russie occupe dans un but purement militaire pour faciliter ses plans d'expansion illimitée.

« QUO VADIS »

Il y a une alternative. Le Japon peut désarmer tous ses critiques et garder ses nationaux. Il peut employer toutes ses richesses inoccupées à défricher les flancs de ses montagnes et à les transformer en pâturages pour ses troupeaux de moutons et de chèvres. Son annuel million de nouveaux Japonais peut être absorbé par l'établissement de nouvelles industries. Il peut fabriquer des draps avec la laine des moutons élevés dans des prairies au sommet de ses collines. Il peut garder dans le pays chaque sou de son capital, développer ses industries et trouver du travail pour son annuel surplus de population. Mais le Japon doit manger. Il doit vendre les produits de ses fabriques et de ses manufactures pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de ses approvisionnements en vivres. Il lui faudra une très importante marine marchande pour exporter ses produits et importer les denrées dont il aura besoin. Il lui faudra une flotte de guerre puissante pour la défendre. D'une part, il deviendra l'Allemagne orientale, l'heureux concurrent commercial suscitant des antipathies et des jalousies amères; d'autre part, il se développera comme une Angleterre asiatique, une puissance maritime dont l'existence même dépendra de la possession de la première flotte de guerre du monde.

La guerre commerciale est à peine commencée, et pourtant, nous entendons, de tous les points du globe, monter contre le Japon le même cri, les mêmes arguments, les mêmes accusations semeuses de haine qui ont si bien réussi à créer l'hostilité de tous contre l'Allemagne.

Privé d'un débouché en Amérique, en Australie et en Afrique, arrêté

à chaque pas en Asie, le Japon s'efforce courageusement de se conformer aux idées occidentales et de se développer commercialement. Et, de loin comme de près, nous entendons le rauque hurlement des bandes de loups prêtes à entrer en chasse.

Le Japon ne pourra suivre que deux routes. Il lui faut s'étendre en Asie ou passer l'Océan. Le chemin de l'Asie mène inévitablement au contrôle économique de la Mandchourie et de la Mongolie orientale et à un mandat sur un État tampon à créer entre ces territoires et la Russie. Or, pour des raisons sentimentales et par sympathie pour la démocratie russe, il semble que l'administration de M. Wilson est opposée à cette solution. Il semble aussi qu'il n'est jamais venu à l'esprit des conseillers du Président que leur politique ne peut avoir qu'un résultat, c'est-à-dire forcer les Japonais à s'étendre au-delà des mers, ce qui créerait de nouveaux points de contact entre les États-Unis et le Japon. Par la coopération, les associations et les accords commerciaux, les dangers de conflits en ces points de contact seraient sans doute éliminés au bout d'un certain temps et il en résulterait un respect mutuel pour l'attitude et les points de vue de chacun. Pourtant, la meilleure solution immédiate est celle qui aiderait à l'expansion économique du Japon dans l'Asie orientale. Aussi, quand l'Amérique comprendra la pleine signification de l'effet que cette solution peut avoir sur sa paix et son bonheur futurs, quand le concert des Puissances appuiera la demande japonaise de reconnaissance du principe d'égalité, la question californienne sera vite réglée. L'ouvrier japonais restera chez lui, occupé au travail bien rémunéré des champs, des fabriques et des manufactures, tandis que ses compatriotes plus aventureux seront attirés vers l'Ouest où ils développeront les vastes richesses naturelles de la Mandchourie et de la Mongolie, ces greniers et ces magasins de la vie industrielle de la nation.

« Mais, — affirment les moralistes de cabinet — cette solution n'est pas équitable. La Chine a, elle aussi, besoin de ces territoires pour sa population qui augmente rapidement. » C'est vrai, mais l'argument perd de vue le fait connu (et déjà mentionné) que la Russie a enlevé de force à l'homme jaune des régions asiatiques nécessaires à son expansion; c'est ce fait qui oblige d'innocents Américains, qui n'ont eu aucune part à la solution de l'Asie, à envisager la solution du problème des races. Cet argument néglige entièrement la loi fondamentale du monde, cette loi qui donne au vainqueur les fruits de sa victoire, cette loi qui a été deux fois écartée lorsque le Japon a été privé des fruits des victoires remportées sur la Chine et sur la Russie. Au lieu de pénétrer en Mandchourie en souverain, le Japon a été forcé, par suite de la jalousie des Puissances, de restreindre son activité à un contrôle économique partiel; même alors, la Chine et ses amis ont remué ciel et terre et multiplié les intrigues pour enlever au Japon cet avantage. Cependant, la légalité de la position économique du Japon en Mandchourie est assurée par des traités; et, même si la Chine met en question leur validité en 1923 au moment de l'expiration du bail du Kwangtung, il sera difficile de chasser le Japon de cette position avantageuse. Si nous supposons pour le moment que la décision

puisse être favorable à la Chine et que le Japon se soumette docilement par crainte des forces supérieures des grandes puissances, alors le reste du monde se trouvera face à face avec une nation industrielle, déterminée et fortement centralisée, qui ira chercher des moyens de subsistance jusque sur les marchés les plus lointains.

LA SOLUTION PRATIQUE

La solution la plus pratique de cet inquiétant problème semble devoir se trouver dans un accord harmonieux entre la Chine et le Japon, accord basé sur une division du territoire disputé et une commune responsabilité concernant la conservation des territoires nécessaires à l'expansion des deux pays. Nous devons admettre le fait que l'Occident n'est pas encore disposé à reconnaître l'égalité des races en tant qu'affectant la liberté d'immigration, et que les millions d'hommes représentant l'excédent des populations de la Chine et du Japon doivent être absorbés par l'Asie orientale où leur expansion a été arrêtée par la Russie. La première chose à faire pour résoudre le problème est donc la reprise, consacrée par un accord international ou de toute autre manière, des territoires ayant appartenu à la Chine ou à ses voisins asiatiques et qui ont été annexés par force et fermés à leur colonisation.

Il va sans dire que la Chine, sans appui et laissée à sa propre initiative, n'agira jamais diplomatiquement ni militairement contre la Russie. Ce n'est que sous la direction du Japon, soutenu par tout l'appui moral et militaire possible des États-Unis et de la Grande-Bretagne, que peut être assurée l'expansion future des deux peuples et que pourra être préservée la paix du Pacifique. Quand la population de la Chine aura augmenté, et que ces territoires seront colonisés, le conflit des races se transformera en une lutte pour le droit à l'existence entre les Mongols et les Slaves, et la question sera réglée dans les plaines de l'Asie centrale, comme cela doit être, normalement parlant. La Chine et le Japon, exclus des terres bénies de l'Ouest, ont une cause commune à défendre, une destinée commune à construire, un intérêt commun à sauvegarder leur droit de naissance en Asie. Ils devraient être amis et bons amis.

Ces deux nations, pour arriver à un tel accord, doivent se faire des concessions mutuelles. Le Japon a besoin de la Mandchourie, source naturelle de vivres et base stratégique de la défense de l'Empire contre une agression russe. L'incapacité présente et passée de la Chine à protéger son territoire et son inclination à favoriser les desseins de la Russie contre le Japon constituent la raison stratégique suprême à cause de laquelle le Japon doit rester en Mandchourie. La pitoyable incapacité de la Chine à faire respecter ses droits de nation souveraine, dont le résultat fut l'annexion de fait de la Mongolie par la Russie, a gravement affaibli la position du Japon en exposant son flanc à une attaque venue de cette direction. Le Japon fut obligé d'étendre son influence et ses intérêts dans la Mongolie intérieure. Cette politique ne fut pas dirigée contre la Chine

dans le but de préparer une attaque contre Pékin, et ne prouve pas que le Japon ait été avide de conquêtes ou désireux d'annexer ces territoires. Cela ne prouve pas non plus l'impérialisme ou le militarisme du Japon, car ce ne fut que l'action politique sensée d'une nation intelligente cherchant à se défendre contre l'incapacité insouciant de son voisin. Ce principe a été appliqué chaque fois que la faiblesse d'une nation a mis en danger l'existence d'un état plus puissant et mieux organisé. C'est une ligne de conduite de ce genre qu'a adoptée l'Amérique à Cuba, à Panama, au Nicaragua, sans mentionner Porto-Rico, la Californie du Sud et les îles de la Vierge, et cela pour garantir notre propre sécurité en cas d'attaque. L'avenir de la Chine et du Japon ne peut être assuré que par une constante vigilance sur les frontières extérieures de la Mongolie. La ligne de défense n'est pas située dans les districts de Kalgan, Dolov-No ni sur les autres points de la frontière de la Mongolie intérieure. La sécurité de la Chine, du Japon et de la race jaune ne pourra être assurée que lorsque des lignes de chemins de fer auront été construites et que des troupes jaunes seront cantonnées à Urga, Ulissaitai, Okbdo, Ili et autres points stratégiques le long des lointaines régions frontières de la Mongolie et du Hsinking.

Une fois ces lignes construites et des armées sino-japonaises implantées le long de la frontière de l'Altaï, à portée du chemin de fer transsibérien, la Russie ne pourra plus jamais espérer menacer le Japon ou dicter ses ordres à Pékin. Pour cette garantie de sécurité, la Chine pourrait payer un bon prix et, pour des garanties semblables, le Japon pourrait faire de grands sacrifices.

LE JAPON POURRAIT FAIRE DE GRANDS SACRIFICES POUR OBTENIR
L'AMITIÉ DE LA CHINE

La Chine demande la restauration à son profit des droits allemands dans le Shantung, actuellement détenu par le Japon. Les puissances européennes soutiennent le Japon en ce qui concerne la question du Shantung et ses effets sur les traités de 1915. La Chine a vendu ses droits pour un plat de lentilles en 1918, et il se peut qu'elle ait quelque difficulté à faire rouvrir cette question par une conférence internationale. Le Japon est prêt à négocier avec la Chine et à tenir sa promesse d'évacuer le Shantung et de rendre à la Chine ses droits de souveraineté, en se réservant toutefois le droit d'exploiter les chemins de fer et les mines. Sa seule préoccupation est d'empêcher que le port de Tsingtau ne soit de nouveau cédé à quelque autre puissance pour servir de base navale.

L'internationalisation de ce port serait probablement, sur ce point, la solution la plus agréable au Japon. Si des négociations étaient entamées dans un esprit de conciliation, il serait possible que le Japon consentît à rendre les chemins de fer et les mines à la Chine ou aux puissances qui constituent le consortium. Cela réglerait la question du Shantung à la satisfaction de tous les pays intéressés.

Le Japon pourrait faire de grands sacrifices pour obtenir l'amitié de la Chine. La Chine pourrait gagner beaucoup à cette amitié. En dehors de l'imbroglio du Shantung, créé par la folie et l'obstination de la Chine, reste encore à régler à l'amiable la question de la position du Japon en Mandchourie. Sur ce point, la Chine et le monde entier doivent envisager les faits tels qu'ils sont, aussi pénible que cela puisse être. Le Japon établit ses droits sur ce territoire en 1895 et fut forcé d'abandonner les fruits de sa victoire au bénéfice de la Russie et de ses associés. La Chine, reconnaissante, conclut alors une alliance secrète avec la Russie et, en fait, céda à son alliée, comme bases d'opérations futures contre le Japon, ses trois provinces orientales. De nouveau, le Japon eut à combattre pour son existence et reconquit la Mandchourie. De nouveau, tout ce qui fut permis au Japon ce fut d'acquérir les droits de la Russie sur les chemins de fer et un bail de 25 ans sur le Kwang-Tung. La Chine, qui avait été la cause du conflit, et qui avait cédé une partie de son territoire pour faciliter la destruction du Japon, se retira indemne de l'affaire.

Depuis 1905 jusqu'à maintenant, tout le poids de la diplomatie chinoise a porté sur un seul point, à savoir : déloger le Japon de la Mandchourie; et, simultanément, elle s'efforçait de préparer le chemin pour que la Russie pût de nouveau se trouver dans une position favorable à un renouvellement du conflit. L'histoire en est assez longue, mais les faits sont irréfutables. Quand la grande guerre éclata, la Chine était, par suite des intérêts qu'avait la Russie dans les chemins de fer belges, prise dans les mâchoires d'un immense piège russe. Le Japon n'avait pas le choix : il devait attaquer les Allemands à Tsing-Tao et empêcher ainsi l'occupation de ce point stratégique par la Russie et l'Angleterre.

Quand tous les chapitres de l'histoire tortueuse des intrigues chinoises au sujet des chemins de fer seront connues, alors, il faudra admettre que les provisions mandchouriennes des vingt et une demandes étaient en grande partie justifiées.

D'autres États puissants qui, en cas de danger de destruction, appliquent, eux aussi, la doctrine de la préservation de leur propre existence dans les territoires de nations plus faibles, ne sauraient condamner le Japon parce qu'il a suivi leur exemple.

La menace pour la Chine, le Japon, l'Inde, l'Asie entière et maintenant l'Europe, c'est la Russie. Prévoyant la résurrection de son formidable adversaire, la Grande-Bretagne ne néglige aucune précaution. Les armées, pendant et après la guerre, ont été constamment occupées à fortifier les points vulnérables sur la route des Indes en prévision du jour où la Russie reprendrait sa tactique traditionnelle. Dans le monde entier, nul ne critique ces actes britanniques. La France a ses têtes de ponts sur le Rhin et d'autres garanties contre une vengeance allemande. L'Italie a Fiume. D'autres nations ont réussi à se protéger d'une manière ou d'une autre contre les attaques d'ennemis possibles. Les Japonais ont assuré au monde qu'ils ne désirent pas s'emparer des territoires de leurs voisins et qu'ils n'ont qu'un seul but qui est de sauvegarder leur propre indépendance. Ils ont raison. La sauvegarde naturelle du Japon contre la Russie

est et devrait être la Chine. Si la Chine ne peut garantir cette sauvegarde, alors le Japon est forcé de monter sur la brèche et de veiller à sa propre sécurité. Le Japon sera juste envers la Russie. La Russie doit être juste envers le Japon. Le Japon ne néglige aucune précaution et crée ses propres garanties sans oublier qu'un jour les Russes entreront dans la grande famille des nations en frères et amis. C'est là la raison fondamentale de l'activité des Japonais en Mandchourie et en Sibérie. Ils appliquent ce même principe, dont d'autres nations ont jugé l'application nécessaire pour se protéger contre de formidables et anciens ennemis.

Tant que la Chine ne pourra pas assumer ses obligations internationales et garantir sa neutralité, le Japon devra rester en Mandchourie, toujours prêt, toujours préparé, en prévision du jour où le Moscovite voudra reprendre sa marche dévastatrice vers la mer.

BASE D'UN ACCORD SINO-JAPONAIS

Quelle est la solution? Il semble que la solution réelle est un accord, quel qu'il soit, entre la Chine et le Japon, accord qui recevrait l'approbation des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France.

Cet accord pourrait opérer comme un nouvel accord régional, compléter et renforcer l'Alliance anglo-japonaise et remplacer les nombreux accords séparés entre le Japon et d'autres puissances, tels que les accords Root-Takahiva, Lansing-Ishii, franco-japonais et autres traités ayant pour but la reconnaissance de la souveraineté de la Chine et du principe de la porte ouverte.

Le but de cet accord serait la préservation de la Mongolie, de Hsin-kiang et des autres territoires voisins de la frontière; il assurerait aux millions d'habitants de la Chine un débouché dans les limites de leur civilisation traditionnelle et pourrait n'être opérant que dans les territoires situés au nord de la Grande Muraille ou dans les régions absolument nécessaires à la colonisation mongole.

Un tel accord, ayant l'appui des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, protégerait suffisamment l'Inde contre une attaque à travers le Tibet et amènerait une restauration de la souveraineté de la Chine dans cette région, ouvrant ainsi un autre territoire — jusqu'à présent fermé — à la colonisation et à l'activité chinoises. Ainsi, quand les années de ce siècle auront passé et que les 400 millions de Chinois auront doublé leur nombre, ils pourront encore trouver des débouchés dans leurs propres territoires.

Un accord qui traitera de la coopération japonaise avec les armées de la Chine échelonnées le long des frontières de l'Asie centrale, des pentes de l'Altaï et du désert de Mongolie, constitue la plus sûre garantie de complet développement des races mongoles dans les limites de leur propre civilisation. Ceci n'est pas injuste pour la Russie. Puisque l'Allemagne a dû fournir des garanties pour la préservation de la paix en Europe, le reste du monde peut, le jour où un gouvernement stable sera organisé en

Russie, exiger de lui les mêmes garanties pour la préservation de la paix en Asie. Au point de vue militaire, ces garanties seraient, sans aucun doute, la création d'un état tampon à l'est du Baïkal ou l'établissement de divisions sino-japonaises à Urga-Kiachta et sur d'autres points de la frontière mongolienne, c'est-à-dire en mesure de couper et de contrôler les lignes russes de communication avec l'Extrême-Orient et l'Océan Pacifique. Un tel accord ne ferait qu'être juste pour les peuples occidentaux et surtout pour les Américains que menacent actuellement de continuelles explosions de fureur anti-asiatique.

Il offre à la Chine la restauration de tout ce qui lui a été refusé par la puissante Russie et qu'elle doit avoir si elle veut trouver place pour ses millions d'hommes sans cesse mutipliés.

La Chine refusera probablement de prendre cette proposition en considération et fera appel à la Société des Nations. L'explication qu'a donnée M. Balfour des buts de la Ligue semble toutefois affirmer que la Société n'essaiera point de refaire la carte ou de redresser tous les torts de l'Asie. On ne permettra pas à la Chine de recommencer la folie de la Conférence de la Paix et de transformer la Société des Nations en un tribunal destiné à juger le Japon.

Comme elle est constituée à présent (les États-Unis n'en faisant pas partie) la Ligue peut, et, sans doute, à la volonté, de confirmer la décision de la Conférence de la Paix. La Ligue, dont la Russie ne fait pas partie, est sans pouvoir pour exécuter ou rendre opérants ses mandats dans l'Asie centrale; même si la Russie revient à la raison et est admise à titre de membre, les autres membres peuvent avoir à accepter les directives capitales de sa politique dans le même esprit qu'ils ont accepté celles des cinq grandes puissances. Or, la base de la politique de la Russie, ce qui constitue sa doctrine de Monroe, sa loi de préservation, est dirigée contre le développement normal de la Chine dans ses propres territoires. En dernière analyse, le seul espoir de développement pour la Chine (à part une renaissance complète), doit être placé non dans la Ligue (dont les pouvoirs ne peuvent s'exercer en Asie centrale, au-delà des territoires russes) mais dans un accord amical avec le Japon, conclu avec l'appui de l'Angleterre, de la France et de l'Amérique.

Les grandes puissances ont exigé certaines garanties des nouveaux états récemment créés en Europe. Ils doivent défendre leur indépendance et servir d'état tampon pour la sécurité des grandes nations. Le Japon a le droit indéniable de demander des garanties semblables à la Chine en accomplissement de ses obligations et comme nation voisine. Il a le droit de lui demander de s'opposer à l'avance slave. La Chine doit payer le prix de son indépendance. Si la Chine ne peut fournir de garanties satisfaisantes, le Japon doit agir en vue de la préservation de son existence nationale. Si la Chine tombe, le Japon tombe avec elle. Leurs destinées sont intimement liées. Au point de vue stratégique, le principe est le même que celui qui détermina l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne en 1914. La violation de la neutralité belge était un coup direct porté à l'existence même de l'Angleterre. Si la Belgique avait été entièrement soumise

à la domination allemande, l'Angleterre aurait eu à soutenir, pour préserver son existence en tant que nation, une lutte terriblement inégale. La violation de la Chine est un coup direct à la vie du Japon. Politiquement parlant, la Chine et le Japon se tiennent. C'est le quart de l'humanité isolé des autres pays. Ils doivent travailler à leur salut dans les limites de leur civilisation traditionnelle. La Ligue ne peut protéger la Chine contre une attaque russe et, par suite, on ne peut compter sur elle pour venir en aide au Japon au cas où la Chine manquerait à son devoir ou ne pourrait remplir son rôle d'état tampon. Jamais armée occidentale ne débarquera sur les côtes de l'Asie orientale pour lutter avec la Chine et le Japon contre la grande marée de la pénétration slave.

S'il n'y a pas de paix équitable en Europe, il faut qu'il y ait une paix équitable en Asie. Justice doit être rendue à la Chine et justice au Japon. Si le monde cherche la paix (et non la guerre) dans le Pacifique, les deux nations doivent être rapprochées l'une de l'autre. Ceci fournit une excellente base pour régler un des plus inquiétants problèmes qui pourraient causer un autre cataclysme. Si cette base n'est pas acceptée, la responsabilité pour la solution du problème des races est rejetée sur les trois nations asiatiques les plus directement intéressées. Si la question doit être réglée en Asie, alors le reste du monde doit suivre une politique de « laisser faire ».

« Sous les érables rouges »

PAR

M. O. SOUHART

Au capitaine de frégate Yukata Arima.

Mlle Sumi n'en finissait plus ce matin-là. Assise sur ses talons, à la mode japonaise, elle se regardait pour la vingtième fois dans la petite glace à main qu'elle avait adroitement équilibrée à terre, au milieu de ses ustensiles de toilette.

Le grand nœud de taffetas blanc, dont elle avait orné son lourd chignon, s'ébouriffait sous ses doigts et prenait des allures de papillon. Ce n'était pas sans complaisance que Mlle Sumi l'admirait. Elle avait eu bien de la peine à obtenir de sa mère la permission d'acheter ce large ruban, raide et sec comme du papier. Et encore lui avait-il fallu mentir un peu pour ne pas tout de suite révéler l'usage qu'elle se proposait d'en faire. On aurait jeté les hauts cris ! car, si son père, M. Yamakato, sous-chef contrôleur à la Compagnie des Chemins de fer, se laissait quelquefois influencer par les idées nouvelles, il y avait, à la maison, l'aïeule et la mère pour ramener rigoureusement les vieilles traditions et les anciennes coutumes au premier essai de changement. Ces dames, qui étaient restées toute leur vie confinées dans la stricte intimité familiale dont s'honore toute bonne Japonaise, ne comprenaient rien aux mouvements progressistes de leurs enfants et, avec le fanatisme de l'ignorance, luttèrent pour maintenir, chez elles, ce qu'elles croyaient être les vrais devoirs et les meilleures habitudes d'une société bien élevée.

Aussi, pour juger de l'effet de son innovation, la jeune fille préféra-t-elle d'abord appeler l'attention de son jeune frère Kakutaro qui, justement, passait, en route pour l'école.

Il s'arrêta et pouffa de rire ! C'était un petit garçon d'une douzaine d'années qui, sous sa casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, offrait une figure pleine et jaune comme un vieux coing.

— Oh ! -- fit-il ! — Vous ressemblez à Mlle Mitsu ; vous vous rappelez, la jeune fille qui était enlevée par des bandits dans le film que nous avons été voir avant-hier au cinéma ?

Si Sumi se rappelait ? Mais c'était justement cette Mitsu qui lui avait servi de modèle pour l'élaboration de sa coiffure. A vrai dire, elle trouvait bien un peu, malgré la remarque de son frère qui la flattait, qu'elle ne ressemblait pas tout à fait à l'héroïne du « Diamant rouge ». Ses che-

veux, résistant à tous ses efforts, s'obstinaient à s'aplatir contre ses tempes et à glisser en mèches le long de ses joues, au lieu d'imiter les bouclettes légères de Mitsu. Mais telle quelle, cependant, Sumi se trouvait contente. Sa glace lui renvoyait l'image d'un visage rond, dont un duvet, non! un nuage de poudre — elle avait été généreuse et avait presque employé la moitié d'une boîte — blanchissait le teint; une bouche souriante et des petits yeux noirs, qui brillaient sous de larges sourcils bien dessinés, finissaient le portrait.

Une voix cria : Mademoiselle Sumi êtes-vous prête?

Elle bondit sur ses pieds, et rangea à la hâte ses petites affaires. Allait-elle oublier quelque chose? Sur le kimono de cotonnade mauve, elle avait serré la ceinture de son *hakama*. Il ne lui restait plus qu'à mettre ses bas et ses souliers que, pour ne pas éveiller de protestations maternelles, elle enfilerait au dernier moment... Ah! mais elle ne trouvait pas ses jarretières, les belles jarretières de satin bleu que sa cousine Muto, qui avait vécu en Amérique, lui avait données! Elle se souvint tout-à-coup les avoir oubliées sur une des tablettes de l'étagère, dans l'autre pièce, où se tenaient ses parents. Elle y courut. A peine entrée, une exclamation de sa mère la cloua sur place.

— Vous n'allez pas sortir comme ça, en *hakama* d'école! Toutes vos cousines et amies auront certainement mis leurs plus jolis kimonos.

La jeune fille se tourna vers sa mère. Il y avait, là aussi, accroupis près de celle-ci, autour du *hibatshi*, son père et sa grand'mère paternelle, ces deux derniers, tellement absorbés dans une conversation à voix basse qu'ils n'entendirent que la fin de l'explication de Sumi..... c'est tellement plus commode pour courir et s'amuser à la campagne!

Mais l'œil perçant de l'aïeule avait aperçu les coques blanches du nœud et le changement de coiffure de Sumi. — Qu'est-ce que c'est que ça? Vous êtes folle je pense! Voulez-vous, en sortant affublée de la sorte, amener tout le quartier et vous couvrir de ridicule?

La jeune fille, sans mot dire, glissa hors de la chambre. On l'appelait du reste de la rue où, sur le pas de la porte, son frère aîné accueillait un groupe de gens. — Me voici, me voici!

Sumi enfilait ses bas blancs en hâte, nouait les rubans de ses souliers de toile blanche, le cadeau de nouvel an de M. Yamakato, cadeau qui avait soulevé une tempête de reproches et de lamentations à la maison. Mais, fort de son autorité masculine, M. Yamakato avait imposé sa volonté. Il avait fait son achat dans le même magasin que son directeur à la Compagnie des chemins de fer, qui avait choisi pour sa fille, une paire de souliers identiques. M. Yamakato s'était senti très fier d'imiter un de ses chefs; du reste, la haute direction de la Compagnie n'engageait-elle pas ses employés à se vêtir à l'européenne et à encourager chez eux cette mode.

L'arrivée de Sumi parmi les amis qui l'attendaient fut l'occasion de saluts prolongés, de gloussements, de rires. On ne s'arrêtait plus de se questionner et de se souhaiter toutes sortes de choses aimables et, comme on était une quinzaine, cela faisait dans la rue, qui était étroite, un encom-

brement qui ralentissait la course des *djinrikis*, et attirait la curiosité des passants, des ménagères et des enfants qui jouaient alentour! Enfin, quelqu'un donna un signal de départ et l'on se mit en marche pour Arashiyama. La distance était longue, mais deux heures de promenade ne sont rien pour des Japonais, piétons fanatiques et infatigables.

L'étranger qui parcourt le Japon s'étonne de rencontrer sur chaque route, sur chaque sentier, dans la forêt comme au bord de la mer où le chemin n'est quelquefois qu'un banc de sable longeant les roches à pic, des files de pèlerins, écoliers, garçons et filles, gens de tout âge, vieillards courbés et presque croulants, femmes à la démarche boiteuse et malaisée, dont les *shitan*, souvent alourdis de boue, claquent sur les pierres, et dont la taille se courbe sous le poids du bébé pendu à leurs épaules, jeunes filles dont les kimonos aux ceintures éclatantes s'abritent sous de fines ombrelles modernes.

On dirait qu'au Japon les temples ne sont que les relais d'une course interminables, car, dans leurs jardins, à l'ombre majestueuse des vieux arbres superbes, les groupes s'assoient, discutent, se reposent, mangent. Parfois, il s'y trouve une maison de thé pour offrir aux visiteurs l'hospitalité payante de ses banes et de son thé bouillant.

Mais Arashi-yama, qu'on appelle aussi Ransan, n'est pas le lieu d'un temple, c'est tout simplement le joli but d'une promenade aux environs de Kyôto. Là, les collines couvertes de pins se rapprochent tellement qu'elles ne laissent plus à la rivière Katsura qu'un étroit passage où l'eau s'engouffre tumultueusement pour s'apaiser ensuite, un peu plus loin, dans la calme largeur d'un lit profond à qui l'on donne le nom d'Oigawa. C'est le point terminus de l'excursion des rapides. Lorsque les eaux sont hautes, d'adroits bateliers prennent les passagers à la station d'Hozu, à 13 milles en amont, et leur font descendre dans de longues barques plates, maniées à la gaffe et à la rame, le cours impétueux du Katsura. Le paysage est pittoresque. Les gorges n'offrent rien de grandiose, mais l'intimité de leur ombre est charmante, la douceur du velours vert des berges s'éclaire, au printemps, des bouquets de cerisiers en fleurs, en automne, du flamboiement de l'or des érables; et les nombreux rapides, où l'eau bouillonne et tourbillonne entraînant dans sa course folle la barque légère qui craque contre les rochers et les gros cailloux, donnent assez d'émotions aux excursionnistes pour les faire débarquer, à Arashi-yama, enchantés et ravis.

Pour fêter les vingt-cinq ans de Madame Muto, on avait décidé ce jour-là, entre cousins et amis, d'aller déjeuner en pique-nique au Sangen-Ja, la maison de thé renommée d'Arashiyama. Des petites pièces claires, balcons suspendus entre les pins sombres, on s'amuserait à surveiller le mouvement des barques sur la rivière, et M. Muto qui, lorsqu'il avait été étudiant aux États-Unis, y avait fait partie d'un « outrigger canoe club » se proposait de faire faire à chacune un petit tour en canot.

Les dix-sept ans de Sumi avaient rêvé d'avance à cette journée de plaisir. Pour une fois, on laissait les personnes âgées à la maison, et c'était entre jeunes que cela s'organisait. Les Muto, qui avaient séjourné

plusieurs années, à l'étranger, apportaient un élément nouveau dans le cercle restreint des relations de la jeune fille. Les Yamakato les trouvaient bien un peu osés dans leurs façons de parler, de s'habiller, mais la brillante situation du jeune cousin, employé dans une des premières banques de Kyôto, leur en imposait, et ils ne pouvaient refuser à la jeune femme la compagnie de Sumi, car M. Muto s'occupait de leurs fils aîné Yori, qu'ils espéraient, le temps venu, voir suivre la même carrière.

Mme Muto portait le kimono avec l'*obi* riche de dessins et de couleurs, mais sa coiffure, toute simple, se libérait des onguents gras qui épais-sissent le noir des chevelures japonaises. Elle savait étaler discrètement sur son teint mat le blanc et le rose des fards et accentuer adroitement de rouge le contour de ses petites lèvres charnues. Elle parlait l'anglais, jouait du piano, dansait le fox-trott, et son mari était fier de sa beauté et de ses succès. C'était un ménage heureux, sans enfants et sans beaux-parents.

Les Muto avaient connu les Magosaburo à New-York. Les deux jeunes femmes, un peu dépaysées, avaient été contentes de se trouver et de se lier d'amitié. Mais les Magosaburo étaient un couple de timides qui, de retour du Japon, craignaient de scandaliser le moindre de leurs proches en faisant montre de leurs nouveaux goûts. Ce jour-là, Mme Magosaburo avait amené sa belle-sœur qui présentait le type parfait de la poupée japonaise. Petite, discrète et souriante, volumineusement coiffée, la jeune fille semblait insignifiante. Il y avait aussi, au nombre des invités, les deux demoiselles Hara, cousines éloignées de Sumi, toutes deux fiancées à des jeunes gens qui finissaient leurs études aux États-Unis.

Ils étaient une dizaine du côté des messieurs. Les uns en veston, les autres en kimonos avec des chapeaux de paille ou des feutres mous qui détruisaient l'harmonie du costume national. En plus de ses cousins, M. Muto avait fait venir un de ses commis de la banque, le jeune Hobuko Shima, et son ami intime, Oku Yamako. Et tout ce monde, sur la route de Kyôto à Arashiyama, s'avançait gaiement par groupes bavards; les jeunes filles et les jeunes femmes étaient ensemble, Sumi près de Matzo Muto qui racontait les faits menus de sa vie dans la grande ville moderne de New-York. La jeune fille ne se rassasiait pas de ces histoires. C'était toujours elle qui mettait sa cousine sur ce sujet et elle l'écoutait avec attention, notant chaque réflexion, ne laissant échapper aucun détail.

Pendant un bon bout du chemin, la conversation roula sur les beaux-parents. Mme Magosaburo venait de se plaindre de l'autorité abusive de sa belle-mère qui, parfois, ne lui permettait pas même de diriger ses enfants comme elle voulait, et cela créait quelquefois des malentendus entre elle et son mari.

Matzo Muto comprenait cela. — Voyez-vous — (le tutoiement en japonais n'existe pas), dit-elle à Sumi, — si nous nous entendons si bien chez moi, c'est que nos parents sont loin. Certes, nous les aimons, mais chacun chez soi, c'est mieux. Espérons — ajouta-t-elle en riant — que vous aurez la chance d'épouser un garçon orphelin ou comme le mien.

La chance, oui, c'était bien sur la chance qu'il lui fallait compter car

ses parents devant se charger du choix, Sumi savait qu'elle n'avait aucune voix dans la question.

Et pourtant! Comme elles devaient être heureuses ces femmes étrangères vers qui le fiancé venait directement sans l'intermédiaire toujours intéressé et parfois absurde des familles. Sumi pensait à la Mitsu du dernier film. Comme c'était charmant cette idylle au bord de la fontaine, au clair de lune. Le jeune homme qu'aimait Mitsu se penchait, la prenait dans ses bras, lui demandait si elle voulait être sa femme...

Sumi, l'esprit et les yeux en extase vers le décor lunaire de la production cinématographique, continuait l'histoire... Ses compagnes l'avaient dépassée sans y prendre garde.

Un caillou la fit buter, presque choir. Un bras l'aida à se relever. — Non! elle n'avait pas de mal... elle s'inquiétait de ses chaussures dont les rubans s'étaient souillés de poussière.

— Vous avez de jolis souliers Mademoiselle Sumi! Elle releva la tête, toute contente du compliment, le premier qu'on lui faisait sur sa toilette.

— C'est un cadeau de mon père, Monsieur Hobuko.

— Monsieur Yamakato a des idées avancées à ce que je vois, reprit le jeune homme; il a raison.

Sumi n'osa pas dire ce qu'elle pensait... que, pour compenser, sa mère et sa grand'mère, en manquaient. Elle se contenta d'acquiescer de la tête et reprit sa marche, un peu confuse maintenant de se sentir en compagnie de deux jeunes gens, car Hobuko Shima avait un ami qui ne le lâchait pas.

La jeune fille avait toujours connu les deux jeunes gens ensemble, celui-ci semblant l'ombre de l'autre. Hobuko et Oku n'avaient que dix-huit ans, un an de plus que Sumi. Ils avaient été à l'école en même temps et il n'y avait pas bien longtemps que, tous trois, les garçons portant la casquette écolière, faisaient partie des mêmes pèlerinages.

Tandis que Oku Yamako, à l'aise dans un kimono, un chapeau de paille sur la tête, faisait sonner sur la route ses larges *soku* de bois avec toute l'adresse d'un homme libre de ses mouvements, Hobuko Shima, sanglé dans un veston de drap dont la coupe révélait la maison de confection, marchait d'un pas raide, semblant chercher pour son maintien, une dignité compatible avec le port de ses lunettes et de son costume européen. Des talons de caoutchouc à ses souliers de cuir jaune clair étouffaient ses pas dans la poussière. Il avait l'air intelligent. Un pli creusé entre les sourcils indiquait le travailleur laborieux et tenace. On le disait d'avenir et il avait conscience de ce qu'il pouvait faire, comprenant vite, et retenant bien; il déployait un don d'observation qui lui donnait un certain avantage sur ses camarades à l'imagination lente et souvent confuse.

A côté de lui, la grosse figure d'Oku paraissait terne et sans expression; sa placidité en faisait ressortir le teint très ocre. Il avait des pommettes saillantes et des petits yeux bridés qui accusaient la descendance mongole, et un sourire qui offrait le miroitement de l'or dont ses dents, mal rangées, étaient pleines.

Hobuko parlait; cela entraît dans son rôle. Oku l'écoutait. Mais plus que lui ce jour-là, Sumi l'écoutait attentivement.

Hobuko lisait beaucoup les journaux, il savait un tas de choses intéressantes dont Sumi n'avait jamais entendu parler mais qui lui semblaient, présentées par le jeune homme, toutes naturelles. Elle en oublia l'inconvénient qu'il y a à être vue seule auprès de jeunes gens.

Mais lorsqu'on fut arrivé, une des demoiselles Hara ne manqua pas de lui en faire vite l'observation. Sumi la laissa dire et se faufila hors de portée, près de Mme Muto.

La marche avait creusé l'appétit. On envahit le Sangen-Ja. On s'empila dans deux petites pièces aux nattes brillantes et claires. Ceux qui n'avaient qu'à quitter leurs *soki* à la porte prirent les meilleures places.

Sumi enlevait ses souliers, mais un des nœuds, trop serré, résistait. Mlle Kumi Magosaburo s'offrit poliment à l'aider mais elle était maladroit et le ruban devenait corde sous ses efforts inutiles. Sumi s'impatientait! Quelqu'un proposa de couper le nœud mais la jeune fille protesta, se fâcha. Elle saurait bien s'arranger toute seule! On la laissa à sa besogne. Ce fut alors qu'Hobuko eut une idée. Avec la pointe de son couteau, il trouva le joint difficile et, sans rien déchirer, il fit relâcher les plis, détendre le ruban, et le nœud se défit presque de lui-même. Sumi en était toute reconnaissante. Et son remerciement sincère rencontra le sourire aimable du jeune homme. Elle se troubla et s'immobilisa dans une pose gauche mais gracieuse, tandis qu'Hobuko continuait à la regarder.

Une servante qui venait, apportant sur un plateau les théières minuscules et les petites coupes, rompit le charme de cette minute, et les jeunes gens rejoignirent la société qui, selon l'habitude japonaise, s'était instinctivement partagée en deux camps : côté hommes, côté femmes.

Sumi était distraite. Par les balcons ouverts, il entraît des parfums de feuilles sèches. Le chant d'un oiseau, dans la verdure de la glycine qui pendait le long d'un treillis de bambous, domina un moment le bruit des voix et des mâchoires. Sumi n'avait pas faim. Elle avait à peine touché à son *bento* étalé devant elle. Elle jouait avec ses *hashi*, détruisant l'ordre des petites boîtes, ne levant les yeux que pour regarder un peu plus loin, parmi les hommes.

M. Muto avait fait complètement glisser les cloisons de papier qui séparaient les deux pièces, ce que ces demoiselles Hara trouvaient bien un peu risqué! De temps en temps, une plaisanterie faisait fuser les rires. Le *saké* chaud, qu'on avait eu soin d'emporter dans des thermos, contribuait à encourager la gaieté. Tout en grignotant des sucreries, ces dames ne tarissaient pas de se raconter des histoires : petits potins, légères critiques, pointes d'épingles, coups de ciseaux ou coups de dents, fonds commun à toute conversation féminine, elles se chuchotaient leurs réflexions avec l'entrain d'une jeunesse exempte de soucis.

M. Muto proposa enfin aux deux sœurs Hara, qui ne se séparaient pas, un tour sur l'eau avant que le soleil disparût, car il se couche tôt dans cette gorge étroite. Quelques-uns descendirent les voir s'embarquer et suivirent le long de la rive la barque qui s'éloignait. Mais la terre un peu humide

du bord de l'eau fit peur à Sumi pour la blancheur de ses souliers.

Elle gagna la forêt que tapissaient les aiguilles tombées des pins. Hobuko et Oku la suivaient, discutant la différence, les avantages et désavantages des sampans sur les canots. Sumi ramassait des petites fleurs, écloses péniblement dans l'ombre, ce qui donnait à leur mauve pâle une délicatesse tout anémique, écoutant la conversation sans s'y mêler mais ne perdant pas un mot, pas un geste d'Hobuko.

Ils s'étaient assez éloignés sans s'en apercevoir. On ne voyait plus la rivière ni les maisons de thé. Les pins s'éclaircissaient, dégageant leurs troncs secs des arbustes et des buissons dont les petites feuilles jaunissantes marquaient l'automne. De ci, de là, un érable jetait, par l'éclat de ses rouges et des ses ors, une tache de lumière sur la verdure des collines. Seul, le bruit des cascades d'eau montait du ravin qu'ils avaient à leurs pieds. L'endroit était sauvage.

Hobuko ne parlait plus. Sumi, assise sur un rocher sans mousse, arrangeait ses fleurs en bouquet; Oku s'était allongé à terre, les yeux fermés. Des petits insectes dansaient dans les rayons du soleil et cela faisait des paillettes d'or qui viraient, voletaient éperdûment. Et tout à coup, un papillon blanc vint voler autour de la tête de la jeune fille. Attiré, comme fasciné, il semblait vouloir diriger son incertitude vers cette imposante et raide fleur artificielle qu'était le nœud de Sumi.

— Ne bougez pas, — fit Hobuko — il va sans doute se poser sur votre ruban! Et, tout en continuant à surveiller le jeu de l'insecte — Vous souvenez-vous de notre promenade à Nara? dit-il.

— Où nous avons été punis tous deux pour avoir tant ri devant le gros Daibutzu? Nous n'étions pas grands alors! Nous avions douze et treize ans je crois! pas plus.

— Nous avons souvent les mêmes idées; vous me faisiez toujours rire avec vos questions Mademoiselle Sumi!

— Et vous, Monsieur Hobuko, vous me donniez des sucreries et corrigiez mes devoirs.

— Vous n'étiez pas comme les autres petites filles, Mademoiselle Sumi.

— Je ne veux pas être comme les autres... fit la jeune fille, un peu intimidée de ce qu'elle venait de laisser échapper.

— Moi, non plus, je ne suis pas comme les autres, dit le jeune homme et, d'un geste audacieux, il prit la main de la jeune fille.

— Mademoiselle Sumi, n'attendons pas que nos parents nous fassent faire des mariages peut-être en dehors de nos goûts.

Le cœur de Sumi battait fort dans sa poitrine étroite; elle sentit la chaleur de son sang monter à ses joues, mais elle ne retira pas sa main et laissa Hobuko continuer. Il employait des phrases de livres qu'il avait lus, mais qui étaient devenues à force de les retrouver sous ses yeux l'expression même de ses idées.

— Je rêve d'une femme qui puisse me comprendre, en qui je puisse trouver une aide réelle, d'une femme qui aura l'esprit assez ouvert au progrès et qui ne se laisse pas gêner par des concessions absurdes aux préjugés surannés de notre société.

Sumi ne saisissait pas très bien le sens de tout ce qu'il débitait, mais elle sentait l'étreinte de sa main se faire plus ferme sur la sienne; elle repensa à Mitsu, au clair de lune, à la fontaine... — Mademoiselle Sumi, vous avez entendu, voulez-vous être ma femme?

Quelle émotion! La jeune fille n'osait lever les yeux; elle se sentait emportée vers le démon des choses défendues. Mais comment résister, à l'âge où chaque jeune fille rêve de romans d'amour? Devait-elle refuser le bonheur qui venait à elle de façon si poétique? Elle ne s'attarda pas à réfléchir. Son regard décidé chercha celui d'Hobuko. — Oh! Monsieur Hobuko, fit-elle.

Il avait compris le sens affirmatif de cette exclamation; alors, la prenant dans ses bras, il l'embrassa sur la bouche en disant : — Vous serez ma femme!...

Oku s'était relevé à moitié et les regardait stupéfait. Ils l'avaient oublié celui-là! Ils rirent un instant de sa mine ahurie et scandalisée. Sumi, dissimulait sa confusion derrière les fleurs qu'elle tenait à la main, puis Hobuko expliqua à son ami qu'ils venaient de se fiancer, se libérant ainsi d'une coutume désuète, à une époque où, au Japon, tout se modernise, coutume qui lie de par le choix exclusif des parents, des gens qui ne se sont jamais vus, qui ne se plaisent peut-être pas et ne se plairont jamais.

Il parlait d'autorité. Sumi l'admirait et puisait dans ses arguments le courage pour affronter plus tard sa famille. A la fin, Oku leur donna raison. Il donna du reste, toujours raison à Hobuko, en qui il avait une confiance aveugle et qu'il aimait d'une amitié antique. Lorsqu'ils quittèrent l'endroit, Sumi faillit oublier son bouquet. Elle courut le chercher, pendant qu'Hobuko lui coupait quelques gracieuses branches d'érable dont la dentelle des feuilles s'émaillait de tous les tons du rouge d'automne.

Le soleil avait disparu et, avec lui, les paillettes dorées qui rendaient l'air vivant sous ses rayons. L'ombre devenait voilette sous les grands pins. Le papillon blanc n'était plus là... Seule, l'eau continuait à gronder en bas des collines où la nuit se faisait déjà.

Sumi et son frère en rentrant chez eux trouvèrent la famille assemblée. La mère et la grand-mère, vêtues de leurs kimonos neufs, s'entretenaient mystérieusement avec des parents venus en visite. La jeune fille fléchit sur ses genoux, pour les salutations d'usage. Ceux-ci finis, après nombre de compliments de part et d'autre, Mme Yamakato tira Sumi à l'écart et, en quelques mots, lui expliqua le gros événement qui venait de fixer la destinée de la jeune fille. Ce jour-là, Mme Yoshida était venue conclure les pourparlers en vue du prochain mariage de son second fils avec Sumi. La respiration coupée par cette nouvelle, la jeune fille écoutait avec stupeur les détails que lui donnait sa mère, la félicitant de sa bonne chance.

La famille Yoshida était connue et fortunée. Elle possédait une grande maison de commerce de soieries à Kyôto. Le jeune fiancé y était employé comme son frère aîné. Le jeune ménage habiterait avec les beaux-parents

et les autres enfants dans la jolie maison que les Yoshida possédaient près du Naruyama Park et, par conséquent, jouirait de l'aisance et des avantages que procure une solide réputation de gens riches, estimés et respectés dans une grande ville comme l'ancienne capitale.

Mme Yamakato continua longtemps à faire les éloges de la famille Yoshida. Les larmes venaient lentement aux yeux de Sumi. Elle n'écou-
tait plus sa mère. Ses pensées reprenaient le chemin d'Arashiyama, s'arrê-
taient à la porte du Sangen-Ya, montaient vers la forêt de pins... Comme
elle avait revu par l'imagination le film de Mitsu, elle revoyait chaque
scène de la journée, mais ce n'était dans son esprit qu'un défilé net de
visions charmantes qui n'apportaient aucune pensée, aucune réflexion,
aucune solution. Elle regardait en arrière, voilà tout! et les larmes cou-
laient sur ses joues tandis qu'elle se cachait le visage dans le long pli
de sa manche, à la manière japonaise des jeunes filles bien élevées.

L'attitude désolée de sa fille n'étonna pas Mme Yamakato. N'avait-elle
pas elles-même pleuré dans la même circonstance vingt ans auparavant,
autant par contenance que par timidité peureuse d'un avenir inconnu...
Elle retourna vers les visiteurs toute à sa préoccupation de régler avan-
tageusement les préparatifs du mariage.

Sans mot dire, Sumi se leva, gagna la pièce voisine : effondrée derrière
la cloison de papier, elle continua à pleurer. Mais, peu à peu, son cer-
veau, troublé par la révélation soudaine de ce projet de mariage, se cal-
mait. Elle connaissait trop l'inflexibilité des coutumes japonaises pour
entrevoir aucun moyen d'y échapper par l'aveu à sa famille de ses fian-
çailles avec Hobuko. Jamais son père n'admettrait un pareil manquement
aux convenances, et cela ne servirait qu'à la couvrir de honte et à provo-
quer la fureur des siens, et un inutile scandale.

La seule chose à faire était de prévenir au plus tôt Hobuko en lui lais-
sant le soin de trouver la combinaison qui les sortirait de cette impasse.
Cette décision prise, elle se promit de tenir tête à ses parents.

Une à une, elle défaisait les fleurettes du bouquet rapporté d'Arashi-
yama. Lamentablement fanées, elles laissaient pendre leurs corolles; leurs
pétales recroquevillés se mêlaient aux feuilles presque sèches des branches
d'érable. Toute la fragilité de leur beauté s'était évanouie dans la fatigue
du transport et la jeune fille fut tentée de jeter ces tristes débris.

Mais les Japonaises aiment les fleurs avec des âmes d'enfants. Ayant
rempli d'eau un vase profond, Sumi y plongea ce qui restait de son bouquet.

Hobuko venait de recevoir le fin et long papier où l'écriture de Sumi
s'étalait en dessins nets et gracieux. Il eut une grosse surprise en déchif-
frant la signature et une plus grosse en comprenant que la jeune fille
lui donnait rendez-vous le jour même au Temple de Kiomizu-dera « ayant
quelque chose de grave à lui apprendre ».

Il appela Oku et lui fit lire la lettre. Oku n'en revenait pas. Il hochait
la tête sans rien dire; certes, il ne désapprouvait pas son ami de sa déci-
sion. Hobuko était assez sage pour savoir ce qu'il faisait, mais était-il bon
d'aller contre les coutumes établies et n'était-ce pas courir au-devant de

bien des ennuis que de s'insurger contre les lois de la famille. Le temps viendrait sans doute, mais il n'était pas venu, où chacun, à la manière des étrangers, pourrait choisir sa femme... Hobuko l'interrompit.

— Si personne ne commence, dit-il, dans cent ans, nous en serons au même point dans ce pays!

— Évidemment...

A l'heure du rendez-vous, qui était celle de leur sortie de la banque, ce matin-là, les deux jeunes gens gravissaient lestement l'escalier de pierre qui mène au temple de Kwannon. Ils passèrent sous la porte à deux étages dont la laque rouge foncé s'harmonise avec le vert obscur des larges cryptomérias qui l'entourent, et, sans accorder un coup d'œil aux pagodes, aux petits bâtiments, aux autels devant lesquels il y a toujours des gens en arrêt, ils se hâtèrent vers le « *butai* », l'endroit indiqué par Sumi.

Le *butai* est, devant l'autel de Kwannon, une plate-forme de bois supportée par d'immenses piliers et qui surplombe la vallée d'une hauteur de vingt mètres environ. On y découvre une vue magnifique sur Kyôto et c'est là que, le 17 août, a lieu la fête du Rokusai rembutsu.

— Nous n'avons qu'à attendre ici, dit Hobuko.

Ils s'accoudèrent à la rampe de la terrasse et regardèrent passer le monde. Le claquement des *soku* sur le plancher de bois semblait accompagner chaque visiteur comme d'une prière. Hommes et femmes s'arrêtaient peu devant l'autel où se cache mystérieusement la déesse aux onze faces et aux mille mains, la mère du Bouddha, Kwannon, qui console les affligés, qui secourt les malheureux, qui guérit les blessés, qui prend soin des orphelins et des voyageurs : ils stationnaient de préférence dans le temple de Jizu, le dieu des enfants, dont les petits cailloux, qui jonchent le sol aux pieds de ses cent figurines de pierre ainsi que les curieuses petites bavettes d'étoffe multicolores attachées au cou des statues du dieu, attestent la ferveur du culte.

Les enfants trop pleurés par leurs parents doivent en punition élever des tas de pierres sur les bords du fleuve de l'enfer. Jizu les aide dans leur lourde tâche et c'est pourquoi, au Japon, où l'on aime tant les enfants, son image est couverte de petites pierres par les parents inconsolables, qui viennent ainsi solliciter son intervention.

Beaucoup plus nombreux étaient ceux qui étaient venus pour contempler la vue s'étendant le long des collines. Dans la clarté de cette matinée d'automne, Kyôto se nimait d'or pâle. Une légère brume rendait très doux tous les contours, toutes les couleurs, et le bruit même de la ville paraissait l'accompagnement en sourdine de « l'Otawa-no-taki », la cascade minuscule qui ruisselle sous les érables chatoyants, à quelques mètres du temple.

Il faut dire qu'au Japon, chaque rocher de forme un peu particulière, chaque ravin, chaque chute d'eau, chaque coin de paysage où le voyageur découvre une beauté quelconque, porte un nom, et cela contribue à rendre peut-être plus chers et plus fidèles au souvenir des Japonais le village où ils sont nés et le pays qu'ils habitent.

Les jeunes gens n'attendirent pas longtemps. Sumi arrivait accompagnée d'une servante. Les deux femmes s'approchèrent de l'autel où la jeune fille, après avoir légèrement frappé des deux mains pour attirer l'attention de la déesse, jeta quelques *sen* dans le vaste tronc destiné à recevoir les oboles.

La prière fut courte. Elle vint près des jeunes gens tandis que la servante s'éloignait en hâte.

— Elle va prier Jizu pour le petit-fils qu'elle a perdu. Nous avons un bon moment de tranquillité, expliqua la jeune fille en répondant aux saluts des deux amis.

Hobuko aborda la question.

— Mademoiselle Sumi, qu'est-il arrivé de grave depuis l'autre soir?

— Il y a, Monsieur Hobuko, il y a qu'en rentrant, ma mère m'a appris qu'elle me mariait dans quelques jours à M. Fuji Yoshida.

— Vous mariait!

Hobuko était pris au dépourvu par cette nouvelle qu'il était à mille lieues d'attendre. Il n'avait pas songé à une pareille éventualité!

Il ne trouvait rien à dire tandis qu'Oku semblait tout aussi abasourdi.

— Que faut-il faire? demanda enfin Sumi! Que dois-je faire, Monsieur Hobuko?

— Mademoiselle Sumi, fit gravement Hobuko, il n'y a que les désirs des parents qui comptent, vous le savez, et je ne veux pas vous prêcher la désobéissance.

— Vous avez raison, approuva Oku.

— Mais si vous vous croyez engagée à moi, je vais parler à mon père dès ce soir. Il ira voir vos parents, et je vaudrai bien M. Fuji Yoshida, si ce n'est davantage : ils ne pourront qu'accepter la proposition de mon père.

— C'est certain, Monsieur Hobuko, acquiesça Sumi avec un frais sourire.

— Vous ne craignez pas ce qui peut résulter de cette visite? Mademoiselle Sumi?

— Je n'ai rien à craindre, Monsieur Hobuko. Si je ne suis pas votre femme je ne serai pas celle d'un autre.

— Ah! Mademoiselle Sumi, vous êtes bien telle que je le rêvais; si j'étais poète, je vous comparerais à la blanche fleur du cerisier que les derniers vents d'hiver ne parviennent pas à détacher de sa tige.

La jeune fille penchait la tête, les yeux à terre, cherchant une contenance sous ce compliment qui la faisait sourire de bonheur.

Mais la servante reparut. Les deux femmes s'éloignèrent.

Depuis qu'elle était fiancée, sa mère ne lui tolérait plus les souliers blancs et le hakama. Une coiffeuse habile avait dressé la chevelure de la jeune fille en monumentales coques, alourdies de cheveux postiches, de peignes dorés, de fleurs d'étoffes. L'allure, naturellement vive et gracieuse de Sumi, s'encombrait du joli kimono trop étroit pour une marche rapide.

— Quand elle sera Madame Hobuko, remarqua le jeune Shimma, je lui ferai toujours porter des souliers et une jupe pour sortir.

— Sans doute, mais ainsi, fit Oku, elle est charmante.

— N'est-ce-pas?

Hobuko rentra chez lui en entretenant Oku de tous ses projets. Il comptait voyager. Il emmènerait Sumi dont il n'aurait pas à rougir et qui saurait vite s'adapter aux coutumes européennes. Il espérait être employé dans une succursale de la banque à l'étranger. On lui avait déjà promis la première situation vacante. Il entrevoyait l'avenir avec confiance et ardeur.

Comme pour encourager sa résolution, lorsqu'il arriva chez lui, le jeune homme trouva son père sur le pas de la porte.

— Il faut que je vous parle, mon père, j'ai envie de me marier.

M. Shima éclata de rire.

— Vous marier, vous êtes un peu pressé mon garçon! Attendez au moins que votre fiancée soit en âge!

— Ma fiancée! Quelle fiancée, interrogea Hobuko.

— Mazu. Vous savez bien, la fille de mon excellent ami Yamashiro, de Tôkyô; à qui je vous ai fiancé depuis votre naissance.

— Oh, mais cela ne compte pas! Voyons, vous aviez fait un projet de mariage avant que la jeune fille même fut née.

— Maintenant cette petite à huit ans.

— Je ne vais pas épouser une gamine que je n'ai jamais vue et qu'il me faudra attendre dix ans au moins.

— Pourquoi pas. Ce sera parfait. Ne devez-vous pas prochainement quitter le pays, aller étudier les affaires à l'étranger. Vous l'épouserez quand vous reviendrez.

— Oh! mais ce que vous me dites n'est pas sérieux, mon père. Il n'y a qu'un vague projet, n'est-ce pas, d'il y a dix-huit ans. Cela ne compte pas. Je veux épouser une autre jeune fille que je connais et qui, je le sais, me rendra heureux.

— Mon fils, laissez-là ces idées. Je ne peux revenir sur ce que j'ai dit. Vous ne pouvez épouser d'autre femme que Mazu Yamashiro.

— Je ne peux..., je ne peux... Vous ne voulez pas, dites plutôt.

— J'ai donné ma parole à mon excellent ami Yamashiro. Y manquer serait me couvrir de déshonneur; cela, jamais!

Le mot déshonneur atterra Hobuko. Il y eut un silence entre les deux hommes pendant lequel le jeune homme approfondit tout ce qu'il y avait de menaçant et d'irréparable dans ce mot.

— Je regrette, fit le père, mais il n'y a rien à faire.

Un dieu méchant, pensa Hobuko, s'acharne donc contre mon projet de mariage avec Sumi, puisqu'un nouvel obstacle se dresse devant nous!

Et certes celui-ci peut-être plus terrible que le premier. On ne pouvait rompre une parole donnée il y a vingt ans!

Il n'y a rien, rien à faire, se répétait le jeune homme désespérément. Son sentiment pour Sumi, loin de diminuer se gravait davantage en lui. Il désirait, plus qu'avant, cette compagne choisie, dont le jeune esprit suivait si bien le sien et dont la douceur de caractère promettait une vie de bonheur et de paix.

Bouleversé et désemparé par cette conversation, Hobuko courut chez son ami. Il avait l'habitude de se confier à Oku et, de leurs discussions dont

il tenait généralement la tête, sortaient toujours les bonnes résolutions.

Le pauvre Oku partagea le chagrin de son ami. Il maudit tous les esprits malins qui s'obstinaient sur le chemin des affaires d'Hobuko; il se maudit lui-même de n'avoir pas songé plus tôt à ces fiançailles dont il avait une vague connaissance pour en avoir entendu parler un jour par M. Shima père.

— Mais c'était si vague, si lointain : on ne m'avait jamais dit qu'il y avait eu de réelles promesses échangées. Le malheur est sur moi, se lamentait Hobuko et je ne vois rien qui puisse me faire échapper à cette fatalité.

Oku ne pouvait que plaindre son ami, n'ayant aucun conseil à lui donner. Les deux jeunes gens, assis sur leurs talons, causèrent longuement sans aboutir à un résultat. Le devoir était là, devant le jeune homme comme devant la jeune fille, obéissance aveugle aux parents dont les cheveux blancs ne devaient pas être déshonorés par un manquement à la parole donnée.

A la fin Hobuko se leva.

— Il faut prévenir Sumi... dès ce soir. Nous allons aller chez elle. Vous trouverez un prétexte pour entrer, par exemple, vous aurez quelque chose à dire à Yori Yamakato; pendant ce temps-là, j'attendrai dehors; vous ferez signe à Sumi de venir me rejoindre et je lui apprendrai la vérité.

Ils partirent et Oku s'acquitta bien de sa mission. Adroitement, il glissa à la jeune fille qu'Hobuko était dehors et, sans bruit, Sumi s'empressa de rejoindre le jeune homme.

Il faisait tout-à-fait obscur dans le coin où il se cachait.

— Ma pauvre Mademoiselle Sumi, murmura-t-il! Il y a quelque chose de pire entre nous que ce que vous m'avez raconté ce matin.

— Quoi donc? s'effraya la jeune fille.

— Je n'avais pas le droit de vous demander d'être ma femme. J'étais moi-même fiancé sans le savoir, mon père, à ma naissance, ayant pris des engagements avec un ami qu'il a à Tôkyô. Je l'ignorais, je vous assure!

— Oh Monsieur Hobuko... La voix de Sumi s'étranglait. De grosses larmes jaillissaient de ses yeux.

Hobuko, pris d'une immense pitié, la saisit dans ses bras.

— Ne pleurez pas. Je suis très malheureux aussi. Je ne veux pas d'autre femme que vous.

— Mais, que faire si c'est impossible?

— Nous pouvons partir... ensemble... Il avait un peu hésité à finir, la jeune fille ayant tressailli en l'écoutant.

— Non... fit-elle lentement, j'aime mieux mourir que la honte pour les miens.

L'ombre de la nuit dans ce coin de rue les éloignait du monde. Un chat passa près d'eux silencieusement, les frôlant de son poil de velours.

Hobuko s'empara de la main de la jeune fille.

— Vous avez dit mourir... dit-il gravement. Voulez-vous que nous mourions ensemble?

Sumi approcha son visage de celui de son ami qu'elle ne pouvait pas voir. Comme elle était plus petite qu'Hobuko, elle se haussa un peu sur la pointe de ses pieds et s'accrocha au cou du jeune homme.

— Oui, répondit-elle, il n'y a que cela à faire.

Ils se tenaient si près l'un de l'autre qu'ils entendaient battre leurs cœurs. Mais aucune émotion n'en agitait les palpitations, le désir de mort qu'ils venaient de faire naître en eux leur apportait déjà le calme et la paix de l'au-delà.

— Mais avant, et c'est Sumi qui parlait maintenant et décidait, il faut tenter auprès de nos familles une dernière démarche. Leur dire la vérité et leur faire comprendre que nous ne saurions accepter d'autre union que celle choisie par nous.

— Et si rien ne peut être changé ?

— Il y a le lac Biwa...

Hobuko la pressa sur sa poitrine.

Oku revenait. Ils se séparèrent en se promettant de s'écrire pour convenir d'un autre rendez-vous, car ils avaient peu d'espoir sans oser se l'avouer.

Ce fut dans l'aube d'une belle journée de novembre que les trois amis se retrouvèrent sur la route d'Otzu.

Les voiles d'un léger brouillard gris couvraient encore Kyôto, et les rares passants dans les rues se dépêchaient sans s'arrêter aux devantures des boutiques qui s'ouvraient.

Sumi était habillée comme au jour de l'excursion à Arashiyama. Son papillon de ruban blanc dans les cheveux. Elle s'était étonnée de voir Oku faire partie de la promenade.

— Il a voulu venir avec nous, expliqua Hobuko, et la jeune fille avait trouvé cela naturel connaissant l'amitié qui liait les deux garçons.

Elle avait pu s'échapper de la maison paternelle sans éveiller personne, et les précautions qu'elle avait prises pour partir vite et sans bruit avaient animé son teint qui, pourtant, se ressentait ce matin-là de la fatigue d'une nuit sans sommeil. Elle raconta gaiement les péripéties de son départ, l'étonnement d'une voisine à qui elle s'était heurtée au premier tournant de rue.

Il faisait bon marcher dans la fraîcheur du lever du jour. La route qui montrait vers Hino-oka-toge se bordait d'arbustes aux feuillages desquels brillait encore la rosée. Et les oiseaux affairés pépiaient dans les buissons, saluant le soleil qui apparaissait derrière les pins tordus et noirs du tumulus de Tenji-Tenno, un mikado du septième siècle.

Ils traversèrent d'abord Yamashima, déjà tout encombré par les chiens, les chats, les poulets qui, de tous côtés, dans les champs, dans les cours, dans le fouillis des tas d'ordures, comme dans le ruisseau de boue qui longe les habitations, s'éparpillaient à la recherche laborieuse d'un peu de nourriture.

A Oïwake et à Otani, deux villages plus loin, même animation, mais,

parmi les animaux, des petits enfants pleurnichant, à peine éveillés, traînaient au milieu du chemin.

Tandis que les ménagères actives nettoyaient avec ardeur l'intérieur des maisons aux cloisons fragiles de papier et de bambou, de nombreux paysans, leurs outils sur l'épaule, se rendaient au travail et croisaient le groupe des trois amis qui continuaient à monter la route qui s'appelle au point culminant « An saka » ou la colline des Rencontres, parce qu'autrefois il y avait là une barrière, sorte d'octroi, qui est souvent décrite dans la littérature japonaise.

Hobuko qui connaissait ses poètes murmura les vers connus :

« Kore ya kono »
« Yuku mo kaeru mo »
« Wakarete wa »
« Shiru mo shiranu mo »
« An seka no seki » (1)

Sumi reprit la stance qu'elle savait aussi par cœur et ils s'essayèrent à répéter ensemble les mots dans un même rythme. Ils s'animèrent à ce jeu jusqu'à un tournant, et le lac leur apparut.

Brillant comme le miroir d'Amaterasu, il étalait sa tranquillité d'eau bleue dans un paysage plein de douceur. A l'Ouest, des montagnes violettes découpaient ses bords d'argent; à l'est, il se perdait dans les tapis de velours vert et jaune des rizières et, au nord, ce matin-là, la brume rosée confondait ses bords avec la nue.

Une immense tristesse gagna les trois jeunes gens.

Ils gagnèrent Otzu sans mot dire.

Une fois là, Hobuko offrit de s'arrêter pour prendre un peu de thé. Sa proposition acceptée, ils s'installèrent dans une petite maison de thé au bord du canal qui conduit une bonne partie des eaux du lac aux usines et manufactures de Kyôto. L'heure était trop matinale pour présenter l'amusement du mouvement habituel des barques s'engouffrant dans le tunnel, mais des bateliers commençaient à charger leurs chalands et cela créait une rumeur autour de l'endroit, une rumeur de vie qui reporta l'esprit des jeunes gens vers d'autres visions.

— Alors, précisa Hobuko, ils n'ont rien voulu entendre?

— Non, répondit Sumi. Ma grand'mère était très en colère et ma mère m'a dit toutes sortes de choses blessantes et dures, tout ce qu'il fallait pour bien me consolider dans ma résolution. Mon père, seul, aurait pu me comprendre mais il était trop tard pour revenir en arrière et le mariage étant convenu avec les Yoshida, il fallait en passer par là... Et vous?

— Moi, fit tristement Hobuko, près de vous, je croyais pouvoir vaincre la résistance de mon père qui, au fond, ne veut que mon bonheur, mais devant lui, j'ai perdu tout espoir. Il y a des devoirs auxquels on ne peut se soustraire, Mademoiselle Sumi.

— Je comprends.... dit-elle.

(1) Semi-Maru, un des poètes du Hyaku-nin isshu (siècle des poètes).

Oku buvait son thé par petites gorgées, claquant de la langue par politesse. Il les regardait et parlait peu.

Le temps passa vite. Quand ils se levèrent, le soleil de midi chauffait la poussière des rues, et mûrissait les kakis oranges aux étalages des boutiques de légumes et de fruits.

— Vous allez nous laisser ici, avait dit Hobuko à son ami.

— Non, je vais avec vous, avait expliqué celui-ci.

Ils gagnèrent Karasaki en longeant des rizières où l'eau croupissante dégageait une odeur nauséabonde de pourriture. Des milliers d'insectes, moustiques, moucheron de toutes sortes, affolés par la chaleur des rayons solaires bourdonnaient au-dessus des champs de boue où les récoltes faites laissaient le désordre des épis tombés ou oubliés se mêler aux mauvaises herbes.

Une fois dans la petite ville, ils s'arrêtèrent près du fameux pin aux immenses branches.

L'amour des arbres est une espèce de religion chez les Japonais. Dans nul autre pays on ne révère autant les beaux arbres. On les soigne avec attention et, de loin, à la ronde, les gens viennent admirer leurs formes gracieuses, biscornues et tourmentées que la nature, le vent ou souvent même, des mains pieuses, leur ont fait prendre. On dirait que, de leur côté, les arbres se prêtent volontiers à ces mutilations car on a peine à comprendre comment ils peuvent résister à certaines orientations, à certaines compressions, à certaines tutelles de fil de fer qui blessent et déforment leur croissance normale. Le pin de Karasaki est renommé pour sa largeur : il a plus de quatre cents branches, dont les plus longues, soutenues par des piliers de bois ou de ciment, traînent presque à terre.

Sumi, qui pourtant l'avait vu déjà plus d'une dizaine de fois, ne pouvait contenir son admiration.

Pendant ce temps-là, un peu plus loin, Hobuko héla un pêcheur pour lui louer sa barque.

— Nous voulons faire une petite promenade sur le lac!

Le prix convenu et payé d'avance, Hobuko, avant de s'embarquer, fit ses recommandations à Oku.

— Mais je vais avec vous.

— Avec nous? Vous ne savez donc pas ce que nous voulons faire?

— Si, mais je vous accompagne. N'avez-vous pas dit, vous-même tout à l'heure qu'il est des devoirs d'honneur auxquels on ne peut manquer. Mon amitié m'attache à vous. Si vous mourez, je meurs.

— Oku, fit Hobuko touché, ceci est digne de l'âme d'un samouraï d'une autre époque, mais les temps ont changé.

— Pas tant, puisque, pauvres amants que vous êtes, votre seul refuge est le fond du lac.

— C'est vrai. Cela aussi changera... plus tard... en attendant je ne vois pas pourquoi vous partageriez notre triste sort.

— C'est inévitable. Vous m'offenseriez en me considérant indigne de quitter la vie avec vous.

— Dans ce cas... Votre amitié est une belle chose, Oku, et j'en suis fier.

La barque approchée, les jeunes gens y sautèrent l'un après l'autre et aidèrent la jeune fille à en faire autant. Installée au fond du petit sampan, avec la blancheur de son ruban sur ses cheveux noirs, elle semblait une curieuse petite poupée de porcelaine. Elle souriait à Hobuko, à Oku, n'osant parler et n'ayant rien à dire.

Des nuages passaient dans le ciel bleu. Ils cachaient le soleil par instant et l'ombre était plus fraîche après chaque éclaircie. Un vol de canards rassa l'eau. Le sifflet d'une locomotive déchira l'air.

— Le rapide de Tôkyô, remarqua Hobuko.

Et leurs yeux découvrirent le minuscule train qui fuyait dans le lointain des collines vertes, symbole du progrès, premier pas tenté vers une autre civilisation.

La brise qui se levait faisait palpiter le papillon de ruban. Le cœur de Sumi palpitait bien aussi un peu. Non qu'elle eût peur. Peut-on avoir peur d'une chose qu'on ne connaît pas? Elle ne pensait pas non plus à tout ce qu'elle avait laissé dans la vieille maison de Kyôto; ses pensées étaient toutes près d'elle, à l'heure présente, qui était douce. Pour elle, Hobuko sacrifiait un avenir plein de promesses; pour elle, Hobuko préférait la mort à la vie sans elle, et cela rendait son âme pleine de gratitude, de fierté et d'amour. Elle avait longuement écrit à sa cousine Muto qui, mieux que personne, comprendrait leur décision, et cela aussi la remplissait de calme. Un sentiment de bonheur lui rendait l'air léger à respirer; elle ne quittait plus des yeux Hobuko qui ramait tout en causant avec Oku. Mais, lui aussi, la suivait du regard et la caresse de leurs yeux se faisait de plus en plus tendre.

Hobuko passa à son ami la rame avec laquelle, à l'arrière, il manœuvrait le sampan, à la manière japonaise, et vint s'asseoir près de la jeune fille.

La course des nuages se reflétait dans l'eau devenue grise et la surface du lac se plissait comme un crêpe de chine à chaque coup de vent.

— Vous ne regrettez rien, Mademoiselle Sumi? demanda Hobuko.

Elle secoua gentiment la tête.

— Et vous Monsieur Hobuko?

— Ma femme! Il la prit dans ses bras. Elle tendait ses lèvres au baiser mais il avait moins d'audace cette fois qu'à Arashiyama.

Oku, du bout de la barque, leur souriait.

— On dirait qu'il va pleuvoir, fit-il.

— C'est peut-être le moment dit Hobuko. Sumi se mit à frissonner légèrement.

— C'est le vent qui est froid, expliqua-t-elle tout de suite, et elle cacha son visage contre l'épaule de son ami... mais, sans comprendre pourquoi, quelques larmes perlaient à ses paupières.

Alors, rapidement, Hobuko fit signe à Oku qui s'approcha.

— Tenons-nous par la main, nous sauterons ensemble.

La jeune fille proposa de s'attacher les uns aux autres par les poignets, mais comme il n'y avait pas de cordes, on eut recours à des mouchoirs. Pour couler plus vite, Oku se chargea de la grosse pierre qui servait d'ancre.

Le sampan s'inclinait fortement du côté où les jeunes gens s'appuyaient. Au signal donné par Hobuko, ils se jetèrent résolument à l'eau.

Cela fit un gros remous.

Oku avait disparu, mais les jupes de la jeune fille, retenant un peu d'air, la soutenaient hors de l'eau. A côté d'elle, Hobuko s'agitait semblant lutter contre l'étouffement.

— Mademoiselle Sumi!

— M. Hobuko!...

Les vêtements de la jeune fille deviennent du plomb qui l'entraîne au fond du lac. Elle veut regarder son ami une dernière fois : il n'est déjà plus là. Il la tire avec lui; elle le sent au bout de son poignet. L'eau gagne sa bouche, emplit son nez, s'engouffre avec un fracas de cascades dans ses oreilles...

Le ciel est tout noir maintenant. Il pleut; on dirait les grands rideaux d'un voile gris qui pendent des nuages et trainent sur les montagnes, les rizières, les villages...

Et la barque vide, poussée par la brise, glisse imperceptiblement vers le rivage.

Kyôto, Novembre 1920.

Vie de la Société

Déjeuner du mardi 15 mars 1921
en l'honneur
de Son Altesse Impériale le Prince Higashi Kouni.

La Société franco-japonaise a donné le mardi 15 mars, au Cercle militaire, un déjeuner en l'honneur de Son Altesse Impériale le Prince Higashi Kouni qui, depuis plusieurs mois, se trouve incognito à Paris où il suit les cours de notre École supérieure de Guerre.

Étaient présents : MM. Alevêque, Bertin, Commandant Bertin, Blanc, Bourgeois-Gavardin, Brylinski, Chevalier, Chauvelot, Général Corvisart, Chéradame, Dizengremel, Dopfeld, Colonel Faure, Vice-amiral Fournier, Helary, Muller, Martinie, Massip, Mallac, D^r Matignon, Souhart, Serin, Commandant Schmoll, D^r Toyer-Rozat, Baron et Baronne Maurice de Waleffe, Capitaine Lucas, du Service aéronautique partant prochainement en mission au Japon. Du côté japonais, S. Exc. le Vicomte Ishii était venu accompagné de nombreux membres de son personnel et de la Délégation impériale, M. Miura, Ministre plénipotentiaire, Contre-amiral Osumi, Général Watanabe, attaché militaire, Capitaine de vaisseau Itchijo, attaché naval, Colonel Kobayashi, Commandant Inouyé, Marquis Maeda, Commandant Murakami, MM. Ashida, Sawada, Koshida, Sato, Tani, Terao, Beppu, Yanaï, Sasaki. A noter encore Lieutenant de vaisseau-ingénieur Nagaé, MM. Kuga, Funahashi, Hibiki, Naïto, Ono, Ohashi, Takematsu, etc. Le Colonel Mizogushi avait également accompagné Son Altesse Impériale. Avaient dû s'excuser : Général Duval, Charles Dumont, Dufourmantelle, Amiral Guépratte, Ambassadeur Gérard, Yves Guyot, Colonel Shibouya, Sekiba.

Au dessert, le Président, M. Bertin, a pris la parole pour saluer en ces termes le Prince Higashi-Kouni.

MES CHERS COLLÈGUES,

S. Exc. M. le Vicomte Ishii, représentant en France l'Auguste personne de S. M. l'Empereur, a donné tant de preuves de l'intérêt qu'il porte à notre Société que je ne lui témoignerai jamais assez toute notre gratitude.

Avec lui, j'ai à saluer de votre part S. A. I. le Prince Higashi Kouni en lui souhaitant notre bienvenue aussi cordiale qu'elle est respectueuse.

MONSEIGNEUR,

Après ce préambule, qui s'imposait, je vais respecter votre incognito. Je m'adresse maintenant à M. le Comte Azéma, très brillant élève de notre École Supérieure de Guerre,

L'enseignement de l'École est aujourd'hui le résumé des leçons de la guerre. Ces leçons ont surtout confirmé celles professées à vos devanciers par le Maréchal, alors Colonel Foch; elles rompent avec la pratique des guerres passées.

Je me souviens qu'en 1915, votre attaché militaire s'étonnait qu'après un début de victoire, nous avions échoué en nous heurtant aux défenses de Tahure et de la Main de Massiges. « Une armée japonaise aurait percé, m'assurait-il, eût-elle dû y laisser 100.000 hommes. » Nous avons, hélas! sacrifié plus d'une fois cent mille hommes, sans résultat décisif. C'est que, jusqu'en 1918, le matériel indispensable nous a fait défaut. Rappelez-vous qu'en 1914, nous n'avions même pas d'artillerie lourde. Nos amis de Grande-Bretagne et d'Amérique, eux, ont eu à tout créer, jusqu'à leur infanterie.

S'il est faux que l'artillerie conquiert et que l'infanterie occupe, il est exact que l'infanterie ne conquiert qu'après l'œuvre accomplie par l'artillerie. Une ligne de mitrailleuses, derrière un rideau de fils de fer intact, est un obstacle infranchissable. La préparation de l'attaque a exigé quatre ans de travail.

Ensuite les fantassins de la France et de ses alliés, tels ceux de Grande-Bretagne, emportant la ligne Hindenburg, ont montré ce que peut une infanterie résolue à triompher des obstacles accumulés par l'adversaire. Avant eux, les fantassins du Japon ne l'avaient-ils pas montré à Port-Arthur, à Liao-Yang, à Moukden? Ne l'auraient-ils pas montré de nouveau en renouvelant les mêmes exploits, s'il leur avait été donné de participer aux assauts formidables de Champagne et d'Artois? Ils auraient ainsi justifié l'assertion de votre attaché militaire en 1915.

MES CHERS COLLÈGUES,

Notre toast va à l'armée japonaise que représente ici M. le Comte Azéma. L'anonymat que je continue à respecter, permet d'ajouter à son nom celui du colonel Mizogushi, son officier d'ordonnance, ceux de tous les officiers japonais présents. Nous félicitons de son grade nouveau M. le Général Watanabé que nous sommes heureux de revoir. A l'armée japonaise Banzai!

Son Altesse Impériale lui a répondu :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte d'exprimer tout le plaisir que j'éprouve à être aujourd'hui l'hôte de la Société Franco-Japonaise et à constater la cordialité qui règne parmi ses membres.

Vous avez voulu, Monsieur le Président, par des paroles trop élogieuses à mon adresse, rehausser encore l'éclat de cette brillante et chaleureuse réception. Permettez-moi, tout en vous remerciant, de reporter l'honneur fait à ma personne sur mon pays et sur la maison Impériale en qui s'incarnent les glorieuses traditions de notre histoire nationale.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les sentiments d'estime et d'amitié que nous éprouvons au Japon pour la France. Ces sentiments existent depuis que nous avons appris à vous connaître. Nombreux sont nos compatriotes, et parmi eux plusieurs membres de la famille Impériale, qui sont venus avant moi parfaire leur instruction dans votre beau pays et s'y initier aux derniers progrès de la science dans les domaines les plus divers. Tous ont retiré de leur séjour en France le plus grand profit et ont conservé le meilleur souvenir de l'accueil amical qu'ils y ont reçu. Je suis heureux de penser qu'il en est de même pour les Français qui ont visité le Japon. Vous en donnez, Monsieur le Président, le plus magnifique exemple. Après avoir vécu au Japon, et avoir rendu à mon pays les plus éminents services, vous lui donnez une nouvelle preuve de votre amitié en consacrant votre activité à la Société Franco-Japonaise qui poursuit le noble but de resserrer les liens qui nous unissent en nous apprenant à nous mieux connaître. Nous constaterons ainsi que, Français comme Japonais, le même idéal

de fraternité humaine nous unit et que le Japon n'aspire qu'à être la sentinelle du progrès et de la civilisation en Extrême-Orient, comme la France l'est en Occident.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je bois à la grandeur de la France, à l'amitié de nos deux pays et à la prospérité de la Société Franco-Japonaise.

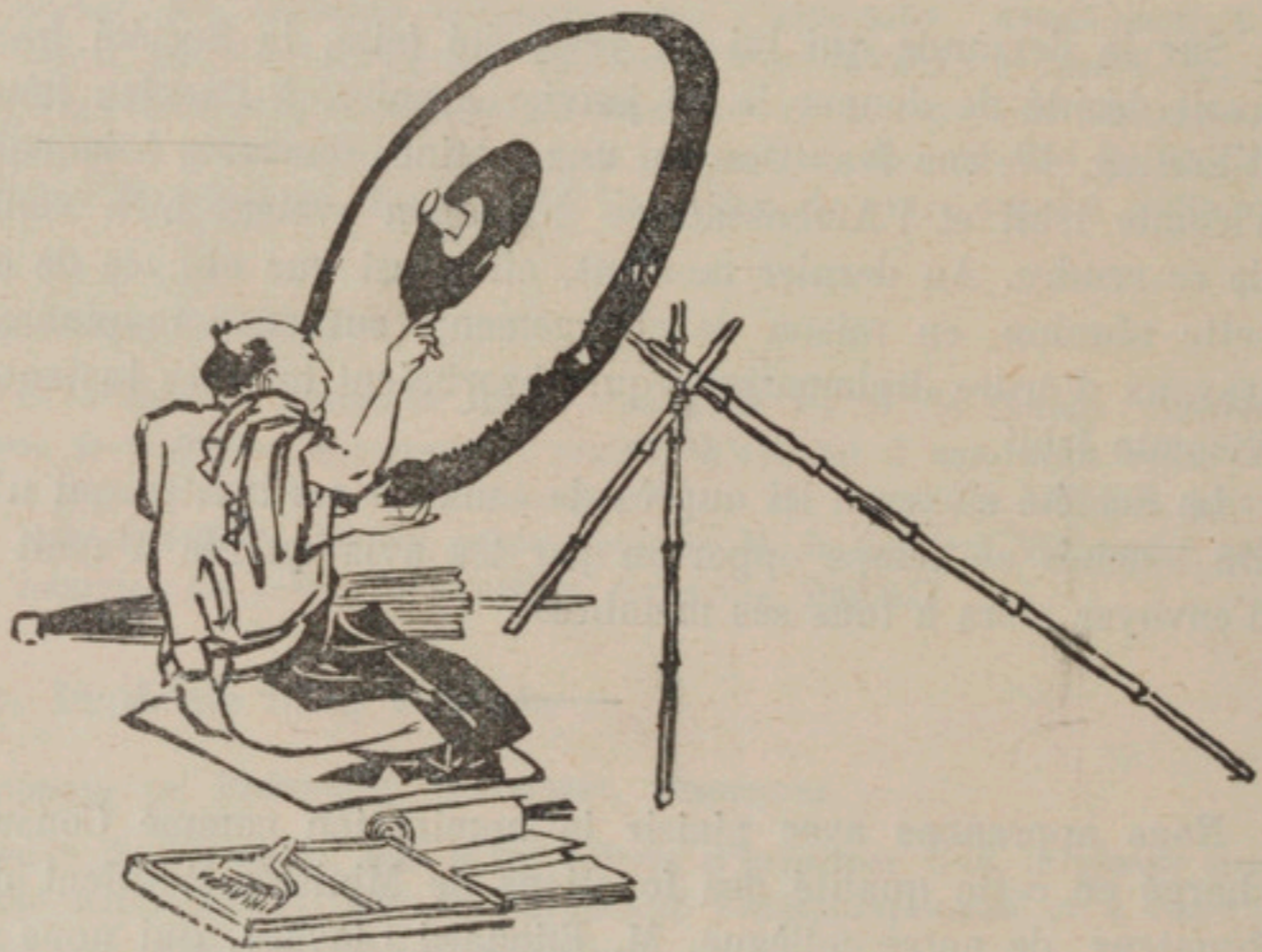
Après ces deux toasts, qui ont été vivement applaudis, le café a été servi dans les salons du Cercle où Son Altesse Impériale, au cours des conversations très animées, a bien voulu se faire présenter les différents membres présents de la Société et s'entretenir avec eux d'une façon des plus aimables.

Sur la demande qui lui en avait été faite, la Société franco-japonaise avait décidé de donner le 25 janvier dernier, à l'ancien hôtel du Prince d'Essling, 18, rue Jean-Goujon, une matinée dansante à laquelle S. Exc. le Vicomte Ishii et l'Ambassadrice du Japon avaient bien voulu promettre de se rendre. Au dernier moment, elle s'est vue obligée de contremander cette réunion, en raison de changements survenus inopinément dans les travaux d'ordre diplomatique qui absorbaient tous les instants de S. E. le Vicomte Ishii.

La Société s'excuse ici auprès de ceux de ses invités qui n'auraient pas été touchés en temps opportun par les avis qu'elle n'avait pas manqué d'envoyer alors à tous ses membres.

Nous apprenons avec plaisir la nomination comme Consul général et chargé en cette qualité des fonctions de Ministre Résident de France en Équateur, de notre collègue, M. Edouard Clavery, qui nous avait quittés en 1912 pour aller occuper le poste de Consul de France à Cadix. Tous nos meilleurs souhaits de bon voyage à notre ancien secrétaire général dont tous les membres de la Société franco-japonaise gardent un si excellent souvenir.

Sous la présidence de notre éminent collègue, M. Senart, membre de l'Institut et président du Comité de l'Asie Française, il vient de se constituer à Paris une « Association française des amis de l'Orient », ayant pour but de faire connaître en France les idées, les littératures et les arts des peuples de l'Orient et de l'Extrême-Orient, et de répandre en même temps chez ces derniers, la pensée française. Son siège social est au Musée Guimet. Tous nos vœux de réussite à cette nouvelle Société dont le programme ne pourra qu'être accueilli favorablement par tous les Français s'intéressant aux choses asiatiques.



Nécrologie

M. JULES HARMAND

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE

Le 19 janvier 1921, ont eu lieu à Versailles les obsèques de notre vice-président, M. Jules Harmand, Ambassadeur honoraire de France, décédé quelques jours auparavant à Poitiers, où il se trouvait auprès de sa fille, mariée au Lieutenant-colonel d'Hangouwart.

Après avoir été comme médecin de la Marine l'un des compagnons au Tonkin de Francis Garnier, et s'être signalé par ses explorations du Haut-Mékong et du Laos qui font autorité en la matière, M. Harmand avait été successivement Commissaire général civil en Annam et au Tonkin, Consul général à Calcutta, Ministre Plénipotentiaire en mission au Chili, enfin, de 1894 à 1903, Ministre de France au Japon; il ne quitta ce poste que pour prendre sa retraite en 1906. Appartenant à notre Société depuis 1901, il avait tenu à lui donner, dès la première heure, un concours des plus précieux qui ne s'est jamais ralenti. Entré dans notre Conseil en 1907, quelque temps après son installation définitive à Paris, il y avait apporté ses connaissances pratiques de l'Extrême-Orient, son jugement sûr, et un zèle qui, en dépit de l'âge, ne devait pas s'arrêter. Sa disparition subite est une grande perte pour la Société franco-japonaise.

Une délégation du Bureau de la Société franco-japonaise, composée de M. Souhart, secrétaire général, et de MM. Alevêque, secrétaire-adjoint, Chevalier, trésorier, et Dopfeld, bibliothécaire-archiviste, s'était rendue à Versailles pour rendre les derniers devoirs à leur savant collègue. Au cimetière, M. Souhart, en l'absence du Président, M. Bertin, retenu ce jour-là à Paris, a pris la parole en ces termes :

« Au nom de notre Président, M. Bertin, retenu ce matin à Paris, je viens apporter le suprême adieu de la Société franco-japonaise à son dévoué vice-président, M. Jules Harmand, Ambassadeur honoraire de France.

« Des voix plus autorisées que la mienne viennent de vous rappeler le rôle héroïque joué par Harmand, aux côtés de l'illustre Francis Garnier, lors de la découverte du Haut-Mékong et de la prise de possession du Tonkin. Successivement, depuis, Commissaire général civil en Annam et au Tonkin, Consul général à Calcutta, chargé de mission au Chili, Harmand arrivait en 1894, comme Ministre Plénipotentiaire au Japon où il devait rester près de neuf années.

« C'est en 1901 qu'il avait commencé à appartenir, comme membre perpétuel à notre Société fondée au lendemain de l'Exposition Universelle

« de 1900; il avait été l'un des premiers à encourager chaleureusement
« sa formation, certain qu'elle ne pouvait que contribuer à faire con-
« naître davantage le Japon aux Français et la France aux Japonais.
« Aussi, lorsque l'heure de la retraite l'eut rappelé définitivement à Paris,
« accepta-t-il avec empressement d'entrer en 1907 dans notre Conseil
« d'administration où, pendant 13 années, sa connaissance des choses de
« l'Extrême-Orient, et son zèle devaient nous apporter une féconde col-
« laboration et donner à ses avis une haute autorité, en même temps
« qu'il y était à même de garder le contact avec les amis qu'il avait laissés
« au Japon.

« Du reste, l'âge n'avait pas interrompu ses travaux scientifiques pour
« lesquels il avait toujours marqué une prédilection spéciale. La situa-
« tion du Japon, au point de vue agricole et forestier, l'avait particuliè-
« rement intéressé, et il en avait fait l'objet d'études très sérieuses parues
« dans la *Revue scientifique*; récemment encore, il mettait la dernière
« main à un long travail sur la Flore du Japon que la mort ne lui aura
« pas permis, je le crains, de terminer ainsi qu'il le désirait.

« De ce collègue aimable et studieux, de ce bon Français qui vient de
« nous être enlevé si brusquement, la Société franco-japonaise et ses
« amis, au nombre dequels je m'honore de compter, garderont un sou-
« venir fidèle! Que sa famille nous permette de lui adresser ici l'expres-
« sion de nos sentiments de vive sympathie et des regrets que nous éprou-
« vons en ce jour, pour la perte cruelle qu'elle vient de faire! »

Tous les membres de la Société franco-japonaise tiendront certainement
à s'associer ici aux condoléances exprimées en leur nom à la famille de
leur regretté collègue.

F. S.

Divers

L'augmentation constante des salaires au Japon.

L'accroissement moyen des salaires des ouvriers au Japon de 1909 à 1920 est de 145 p. 100. En 1900, un ouvrier de ferme recevait 32,12 yen par an, tandis qu'en 1918 le même ouvrier obtenait 79,42 yen.

Le salaire d'un travailleur de la sériciculture était, en 1900, de 31 sen par jour; aujourd'hui, il est de 72 sen. Les ouvriers teinturiers ont vu leur salaire passer de 29 sen à 76 sen par jour.

En prenant 100 pour mesure des salaires en 1900, la table suivante montre l'élévation des salaires dans diverses industries :

Professions	1900	1912	1917	1918
Agriculture	100	167	184	247
Sériciculture	100	142	168	232
Pêcherie	100	163	156	397
Teinturerie	100	172	200	262
Couture (japonaise)	100	154	203	249
Couture (étrangère)	100	151	164	205
Cordonnerie	100	147	192	243
Fabricant de sauces	100	162	219	279
Personnel religieux	100	149	174	231
Charpente	100	161	178	241
Plâtreries	100	165	180	246
Maçonnerie	100	164	182	244
Scierie	100	160	187	259
Briqueterie	100	175	192	268
Couvreurs	100	168	194	256
Constructions navales	100	162	212	300
Vannerie	100	170	187	238
Ébénisterie	100	166	176	244
Ferblanterie	100	156	197	237
Peinture	100	149	181	243
Fonderie	100	151	183	246
Compositeurs	100	164	194	234
Coolie	100	137	189	260
Domestiques (femmes)	100	196	237	302
Domestiques (hommes)	100	175	223	269

L'industrie de la soude au Japon.

Avant la conflagration européenne de 1914, la consommation annuelle au Japon de la soude était évaluée à 23.000.000 livres sur lesquelles, 12.000.000 étaient produites dans le pays; le surplus, soit 13.000.000 livres devait être demandé à l'étranger, principalement à l'Angleterre.

Les usines japonaises se servaient pour obtenir cette soude de l'ancien procédé Le Blanc et n'étaient qu'au nombre de deux, la « Kwonto Acid and Alkali Co » et la « Nippon Semi Kaisha ». En novembre 1914, le Gouvernement Britannique ayant défendu la sortie de la soude, ce fut en Amérique que les industriels japonais durent s'adresser pour obtenir les quantités qui leur étaient nécessaires. Mais, en 1918, le Gouvernement des États-Unis ayant pris une mesure analogue, 15 ou 16 sociétés se formèrent au Japon pour fabriquer la soude, presque toutes d'après les procédés électriques substitués au procédé Le Blanc. La production s'en trouva de beaucoup augmentée, ainsi qu'il résulte des statistiques ci-dessous :

	Production (en livres anglaises)	Valeur (en yen)
En 1915	16.087.000	1.000.000
En 1916	14.850.000	1.653.000
En 1917	19.970.000	2.667.000
En 1918	30.940.000	
En 1919	31.400.000	

La conclusion de l'armistice amena naturellement un grand changement dans les prix : de 35/6 yen, les 100 livres, la soude tombait à 12/13 yen. La panique d'avril 1920 ne fit qu'accentuer cette baisse, et les fabricants se virent forcés, en juillet, de réduire leur production de 20 p. 100, pour descendre même un peu plus tard à 50 p. 100.

Ce n'est là qu'un expédient provisoire qui n'est pas suffisant pour rétablir une situation normale, d'autant plus que durant les derniers temps, l'exportation américaine a pris un très grand développement. C'est ainsi qu'en 1919, les États-Unis ont introduit au Japon 60.089.000 livres de soude, représentant une valeur de 7.483.000 yen, soit un stock équivalent à la consommation totale de plus d'une année, et il en est résulté pour les usines japonaises, la nécessité de suspendre partiellement, quelques-uns même complètement, leur fabrication; plusieurs ne travaillent plus que pour produire une certaine quantité de chlorure de chaux. Malgré ces restrictions, la production de la soude au Japon est évaluée approximativement pour 1920 (à défaut de statistiques officielles non encore établies) à 18.000.000 livres. Avec les importations étrangères, ce serait un stock ne permettant pas avant 3 ans de faire de nouvelles commandes, et il faudra encore restreindre la production nationale.

Dans ces conditions, les fabricants japonais demandent au Gouverne-

ment Impérial de les protéger au moyen d'une revision des tarifs les défendant contre l'importation étrangère; ils font valoir que l'industrie nationale de la soude se trouve en très mauvaise posture pour lutter avec le bon marché de la soude étrangère et qu'ils ne peuvent, en raison de leur infériorité technique, arriver à fournir des produits à aussi bas prix.

(D'après le *Yakugyo Shuho* de Tôkyô.)

L'industrie de la pêche en Corée.

L'industrie de la pêche en Corée paraît appelée à un grand avenir, à en juger par les remarquables progrès réalisés durant ces dernières années.

Avant l'annexion, elle était dans un état de marasme qui s'expliquait par la faiblesse et l'indolence du gouvernement coréen. C'est ainsi que la valeur de ses produits était en 1909 évaluée approximativement à 7.240.000 yen; en 1917, elle atteignait 32.860.000 yen pour monter en 1919 à 72.000.000 yen, même en tenant compte de la hausse des prix survenue pour cette année-là, il n'y en a pas moins une augmentation considérable. En 1911, on ne comptait en Corée que 882 bateaux pêcheurs; en 1918, ils dépassaient 5.000.

La pêche est favorisée en Corée par la configuration géographique du pays qui se prête facilement à ce genre d'industrie et par l'abondance des poissons de toutes sortes que l'on y rencontre le long des côtes; en outre, elle nécessite de moindres capitaux que les autres industries. Aussi le gouvernement japonais fait-il les plus louables efforts pour la développer encore davantage; des stations maritimes d'expériences ont été créées, des parcs de pêche organisés, et des colonies spéciales établies pour les pêcheurs japonais et leurs familles dont l'émigration en Corée est fortement encouragée par les autorités.

(D'après le *Journal de la Chambre de Commerce de Yokohama*.)

L'industrie du celluloïd au Japon.

La fabrication du celluloïd est une des industries qui s'est le plus développée au Japon pendant la guerre mondiale. Jusqu'en 1914, le Japon dépendait presque entièrement pour cette branche d'industrie de l'exportation étrangère. Mais, depuis, des progrès si considérables y ont été réalisés que le pays a pu faire du celluloïd l'objet d'une exportation dirigée principalement vers la Chine et les mers du Sud et représentant annuellement une valeur de plusieurs millions de yens. Comme on pouvait le craindre, la fin de la guerre, à laquelle est venue s'ajouter la crise économique au Japon en avril 1920, a porté à cette nouvelle industrie un coup sérieux, à tel point que la plupart des petites fabriques de celluloïd

ont dû fermer leurs portes tandis que les principales restreignaient leur production. Aussi, dans les milieux commerciaux du Japon, on se demande actuellement si les positions prises par cette industrie pourront être conservées, en présence surtout des compétitions européenne et américaine.

C'est en 1910 que la première fabrique de celluloïd a été installée au Japon. A l'origine, il s'agissait d'y consacrer une somme de 10.000.000 yen qui devait être fournie par des capitalistes japonais, anglais et allemands. La faillite de la Banque Knickerbocker, de Londres, intéressée dans l'affaire, ne permit pas la réalisation de ce projet qui fut repris en 1910 par la *Japan Celluloïd Co*, société au capital de 1.000.000 yen. L'année 1911 vit s'ouvrir une autre fabrique de celluloïd à Sakai, et bientôt les résultats obtenus furent des plus satisfaisants. Mais ce ne fut qu'à partir de 1916 que les progrès de cette industrie devinrent remarquables.

La valeur de la production obtenue fut la suivante :

En 1915, 1.326.651 yen; — en 1916, 3.421.318 (83 % de cette somme étant fournis par les fabriques établies dans le district d'Osaka); — en 1917, 6.610.204 yen et en 1918, 14.419.291 yen.

Les chiffres de l'année 1919 ne sont pas encore établis, mais il n'y a aucun doute qu'ils seront inférieurs aux derniers constatés. Néanmoins, le Japon, se trouvant dans une situation privilégiée par suite de sa production du camphre qui, comme on le sait, entre dans la composition du celluloïd, on peut croire que cette diminution ne devra être que momentanée.

(Renseignements fournis par le *Yakugyo Shuho* de Tôkyô).

L'industrie du pétrole au Japon.

La question de l'approvisionnement en pétrole attire en ce moment l'attention du public japonais, en raison de l'accroissement des demandes de plus en plus nombreuses qui en sont faites comme combustible, et de la production pétrolifère très limitée du Japon. Aussi, le gouvernement impérial vient-il de créer un institut spécial ayant pour mission, avec l'étude des problèmes relatifs aux combustibles, de rechercher les meilleurs moyens d'utilisation économique du pétrole combinée avec celle du charbon.

La production du pétrole au Japon (y compris le Hokkaïdo et Formose) était en 1912 d'environ 1.461.000 koku; en 1916 elle était passée à 2.660.000 koku pour retomber en 1919 à 2.059.000 koku. D'autre part, la consommation du pétrole qui, en 1912, était de 2.405.000 koku, était montée en 1918 à 2.554.000 koku; le manquant de la production nationale avait donc dû être comblé par les importations étrangères.

Il est vrai que la consommation du pétrole pour éclairage a beaucoup baissé; durant ces sept dernières années elle est tombée de 1.622.000 k. à 797.000 k., mais, d'autre part, pendant le même laps de temps, la consommation de gasoline pour automobiles, aéroplanes, etc., est montée

de 51.000 k. à 205.000 k.; celle des huiles légères pour moteurs, bateaux, tracteurs, etc., de 235.000 k. à 714.000; celle des huiles pour machines de 220.000 à 437.000; enfin les huiles lourdes pour les bateaux de guerre et de commerce et les locomotives ont exigé 400.000 k. au lieu de 273.000.

Pour subvenir à ces besoins considérables en huiles comme à une telle augmentation de combustibles pour les moteurs et les vapeurs, le Japon ne peut compter sur sa production nationale : il sera donc forcé de recourir aux importations étrangères, ce qui peut le placer en cas de guerre, dans une position difficile. On s'explique donc facilement les raisons qui ont motivé la constitution de l'Institut spécial dont il est parlé plus haut.

Actuellement les experts de cet institut se livrent à des recherches tendant à obtenir l'huile du charbon. En 1915 la production du charbon a atteint au Japon 31.270.000 t., contre 16.680.000 t. en 1909. En comptant qu'il serait possible d'obtenir un rendement de 10 % d'huile de charbon 1 million de tonnes de charbon fournirait 100.000 t. d'huile, soit environ 700.000 koku; grâce aux ressources en charbon que possède le Japon il ne serait pas difficile d'y trouver, en cas de guerre, les quantités d'huile que l'on est actuellement obligé de demander à l'importation étrangère.

D'autre part, les recherches très actives faites dans la partie sud de Saghalien ont amené la découverte sur ce point de très riches gisements de pétrole d'une qualité excellente, au dire des experts, dont l'exploitation a été très encouragée par les autorités. C'est ainsi qu'on a reconnu l'existence de champs de pétrole s'étendant sur une longueur de près de 70 milles; actuellement des démarches sont faites auprès des Départements de l'Agriculture et du Commerce pour la location d'une partie de ces champs de pétrole recouvrant une étendue de 131.000.000 tsubo; une compagnie serait alors formée pour mettre en exploitation ces richesses pétrolifères, et nul doute qu'une telle entreprise, semblable à celle qui existe dans le sud de Saghalien ne pourrait qu'activer le développement de l'extraction du pétrole saghalien.

La production du charbon au Japon.

La production du charbon au Japon en 1919 a été approximativement de 31.270.000 t.

Pendant la même année, la consommation aurait été de 25.300.000 t. se répartissant comme ci-dessous :

- 5.700.000 t. pour fourniture aux navires de guerre et de commerce.
- 3.300.000 t. pour fourniture aux chemins de fer.
- 15.600.000 t. pour les besoins des mines et des usines.
- 700.000 t. pour les manufactures de sel.

25.300.000 t.

Comparée avec les chiffres de l'année précédente cette consommation présente une augmentation de 10 à 15 %.

Les mines de charbon en exploitation au Japon jusqu'à présent sont au nombre de 790 couvrant une superficie de 424.903.000 tsubo. Les quantités de charbon s'y trouvant sont estimées à environ 9.310.700.000 t. réparties ainsi qu'il suit :

Dans le Hokkaido	3.333.000.000 t.
A Kyushu	3.266.400.000 t.
Karafuto (sud de Saghalien)	1.360.200.000 t.
Houshu (île principale) et Sikoku	889.000.000 t.
Formose	382.800.000 t.
Corée	79.000.000 t.
	9.310.700.000 t.

En prenant comme base l'extraction moyenne des 10 dernières années, soit 22.500.000 t. ce serait un stock de charbon assuré pour plus de quatre cents ans.

D'autre part, il est à noter que, par suite des fortes demandes faites par l'industrie nationale, les exportations des charbons japonais pour la Chine, Hong-Kong et les Établissements des Détroits vont en diminuant d'année en année, tandis que les importations au Japon en charbon de l'étranger, principalement de Mandchourie et de l'Indo-Chine française vont en augmentant.

Les statistiques ci-dessous l'indiquent.

Exportation de charbon japonais (en yen) :

Pays de destination	1913	1916	1919
Chine	1.290.000	1.121.000	719.000
Hong-Kong	1.058.000	740.000	374.000
Étab. des Détroits ...	522.000	404.000	333.000
Philippines	369.000	364.000	261.000
Autres pays	632.000	388.000	330.000
	3.871.000	3.017.000	2.017.000

Importation au Japon de charbon étranger (en tonnes) :

Pays de provenance	1913	1916	1919
Chine	230.000	315.000	467.000
Autres pays ...	374.000	340.000	238.000

(D'après le *Journal de la Chambre de Commerce de Yokohama.*)

Grâce aux initiatives prises par la Compagnie des Chemins de fer du Sud-Mandchourie, le port de Dairen (Dalny) paraît appelé à devenir un centre très important de navigation et paraît devoir supplanter celui de Nagasaki. Le charbon y est vendu aux bâtiments 5 à 6 yen moins cher qu'à Nagasaki; en même temps les stocks de charbon y sont d'environ 5 millions de tonnes, chiffre que l'on pense pouvoir doubler prochainement. On comprend que, dans ces conditions, plusieurs Compagnies de navigation japonaises, — comme le Toyo Kisin Kaisha et l'Osaka Shosen — ont décidé, par mesure d'économie, de faire faire escale à leurs vapeurs à Dairen et d'y prendre leur complet de charbon. Il est probable que d'autres Compagnies suivront cet exemple à moins que le prix du charbon à Nagasaki ne soit abaissé à celui de Dairen.

(D'après le *Journal de la Chambre de Commerce de Yokohama*.)

D'après le « *Journal de la Chambre de Commerce de Yokohama* » la Compagnie Osaka Shosen Kaisha vient de faire construire en Angleterre deux vapeurs de 8.000 t. brûlant de l'huile. Ce sont les premiers bâtiments de cette nature qu'aura la marine de commerce japonaise.

Nommés le *London-Maru* et le *Paris-Maru*, ces vapeurs sont attendus au Japon au commencement du printemps et seront affectés au transport des passagers et des marchandises sur les lignes sud-américaines de l'Osaka Shosen Kaisha.

D'après les derniers recensements, la population totale de l'empire japonais est de 77.005.510 habitants (38.922.437 sexe masculin et 38.083.073 sexe féminin). Sur ce chiffre, 55.961.140 (28.042.945 hommes et 27.918.145 femmes) constituent la population du Japon proprement dit.

Un service de télégraphie sans fil entre le Japon (viâ Funabashi ou Iwaki station) et New-York fonctionne depuis le 9 janvier. Le prix de la transmission est de 1 yen 74 par mot.

La production des allumettes au Japon.

L'année 1919 a vu s'accroître au Japon la production des allumettes. Le total en a été en effet de 626.494.917 douzaines, soit une augmentation de 7 % comme quantité et de 14 % comme valeur, sur la production de 1918.

Sur ce chiffre, il a été exporté 498.607.392 douzaines d'une valeur de 32.968.381 yen.

L'industrie des allumettes s'exerce dans 18 des Préfectures du Japon, mais c'est celle de Hyogo qui tient le premier rang, ayant fourni en 1919 72 % de la production totale des allumettes; celle d'Osaka vient en second rang avec un pourcentage de 18 %.

D'après le Journal de la Chambre de Commerce de Yokohama, il y avait au 1^{er} octobre 1920, 759 vapeurs japonais de plus de 1.000 t., jaugeant 2.618.924 t., en cours de service sur les différentes routes du globe.

Le détail en était le suivant :

Sur la côte maritime russe	202 vapeurs de	422.563 t.
Sur la ligne de Vladivostok	16	37.670
Sur la Corée	22	39.075
Sur les routes du nord de la Chine	66	136.562
Sur les routes de la Chine centrale	35	75.016
Sur Formose	19	54.535
Sur les routes du sud de la Chine	19	43.559
Sur le fleuve du Yangtse	12	30.345
Sur la route d'Océanie	11	35.523
Sur la route des îles Hawaï	22	83.299
Dans la direction des Échelles du Levant ..	20	54.989
Dans les eaux de l'Inde	40	155.343
Dans les eaux de l'Australie	27	104.787
Sur la route de l'Amérique du Sud	6	120.432
Sur la route d'Europe	106	587.923
Sur la route de la côte de l'Amérique du Nord	35	214.439
Sur la route de l'Amérique centrale	3	17.568
Sur la route de la côte est de l'Amérique du Sud	15	82.838
Sur la route de la côte ouest de l'Amérique du Sud	3	24.863
Sur la route de la côte ouest de l'Amérique du Nord	24	205.520

En outre, 26 bateaux se trouvaient en service dans les eaux étrangères, nolisés par des étrangers ou pour des intérêts étrangers avec un tonnage de 105.595 t.; — 27 bateaux (71.443 t.) se trouvaient en réparations dans différents docks; — il y avait enfin 3 vapeurs (5.037 t.) échoués.

Au 30 septembre 1920, la marine de commerce japonaise comprenait 2.923 vapeurs au-dessus de 20 t., donnant un tonnage de 2.982.999 t.

Sur ce total, il y avait 742 vapeurs de plus de 1.000 t., d'une tonnage de 2.510.827 t., se distribuant ainsi qu'il suit :

Capacité	Nombre	Tonnage net
1.000 t.	150	355.004
2.000	154	372.775
3.000	100	337.814
4.000	151	225.492
5.000	108	615.565
6.000	35	226.214
7.000	24	177.979
8.000	4	32.670
9.000	10	95.410
10.000 et au-dessus	6	71.896
Total	742	2.510.827

Les navires à voiles de plus de 20 t. étaient au nombre de 14.331, d'une jauge de 972.908 t. répartis de la manière suivante :

De 20 à 400 t.	11.452
400 à 300	2.814
300 à 500	58
500 à 1.000	5
1.000 à 2.000	2
Total	14.331

Le plus grand navire à voiles avait un tonnage de 2.403 t.

Comme on le sait, la capacité des navires les plus petits, servant au cabotage le long des côtes ou sur les rivières, est exprimée au Japon en *koku* (10 pieds cubiques); il y avait à la date indiquée plus haut 921 bâtiments jaugeant 293.780 *koku*.

Le Gouvernement Impérial compte déposer prochainement à la Diète un projet d'établissement au Japon du système métrique qui sera vraisemblablement adopté. Un délai assez long sera forcément accordé à la population pour lui permettre de se familiariser avec les nouvelles unités.

N. DE LA R. — Depuis, un télégramme adressé par le directeur du Bureau des Poids et Mesures de Tôkyô au directeur du Bureau International de Poids et Mesures de Sèvres, a fait connaître que le Parlement japonais venait de voter la loi portant l'adoption obligatoire du système métrique.

Le baron Den, Gouverneur général de Formose, se propose de demander à la Diète une subvention de 100.000 yen en faveur de la nouvelle ligne de navigation japonaise qui doit s'ouvrir prochainement entre Keelung (Formose) et Haiphong (Tonkin), avec escale à l'île d'Hainan.

On s'attend à ce que le fonctionnement de cette ligne donne lieu à quelques pertes, mais le Gouverneur général insiste pour l'adoption de son projet, estimant qu'un tel service de navigation est absolument nécessaire pour le développement du Japon dans la direction du Sud.

(D'après le *Japan Chronicle*.)



Bibliographie

Impressions du Japon par un Brésilien. — Ecrivain, conférencier, M. OLIVEIRA LIMA, de l'Académie brésilienne, est entré, voici trente ans environ, au service diplomatique de son pays, et c'est ainsi qu'il a été appelé à résider successivement au Portugal, aux États-Unis, en Angleterre, au Japon, au Pérou, en Suède, en Belgique. Il a fait de nombreuses conférences dans ce dernier pays et dans presque toutes les universités de l'Amérique du Nord. En Sorbonne, il a donné un cours d'histoire brésilienne qui fut très suivi. Aussi n'est-ce pas sans un sentiment de pénible surprise que, dès les premiers temps de la grande guerre, on l'a vu se livrer, en faveur de l'Allemagne, à une regrettable manifestation, certainement moins justifiable de sa part que de tout autre. En effet M. Oliveira Lima avait alors l'honneur de représenter le Brésil auprès de S. M. le Roi Albert.

Cette réserve, qu'il nous a semblé nécessaire de ne pas omettre, ne nous empêche pas d'ailleurs de reconnaître le mérite du livre que l'ancien diplomate a rapporté de son séjour comme chargé d'affaires au Japon, il y a environ vingt ans (1). Même après tant d'études consacrées à l'Empire du Soleil Levant, le lecteur occidental peut y trouver un vif intérêt, car l'auteur ne se contente pas de nous peindre le dehors des choses, il nous en montre aussi l'esprit.

Le volume est divisé en dix chapitres, qui sont autant de conférences données par l'auteur au Getsu no Kwai-Club du Lundi, à Tôkyô.

En voici les principaux sujets : Les beautés naturelles, le caractère national, les divertissements populaires, la condition de la femme, paysages artistiques, la société de Tôkyô. Deux chapitres sont en outre consacrés, l'un à la crise catholique du xvi^e siècle, l'autre à la politique dite du Meiji, c'est-à-dire de l'ère de la transformation du Japon sous l'Empereur Mutsu Hito. Ils montrent comment l'historien et le diplomate ne sauraient perdre leurs droits quand il s'agit d'un écrivain tel que M. Oliveira Lima qui, d'ailleurs, cette fois, a fait œuvre surtout de lettré et de psychologue.

A défaut de la pureté de style de l'original, peut-être le passage ci-après traduit, tiré du chapitre V, traitant des divertissements populaires, donnera-t-il une idée de l'intérêt permanent du livre et de la manière propre à M. Oliveira Lima. D'un crayon léger, mais net et précis, l'auteur esquisse le symbolisme latent rencontré presque partout au Japon, dans

(1) *No Japão* Rio de Janeiro, 1903, Lammaert.

les légendes des champs et des bois et jusque dans les jouets donnés aux enfants.

« Comme du reste presque toutes choses au Japon, les jouets sont aussi, sans exception, symboliques. Voici, fixé sur une tige de bambou, un bateau en papier-carton mal peint, fort chargé de diverses choses : sacs de riz, coqs, poissons, champignons, etc. C'est Takabune, la barque de la Fortune, symbole des désirs de celui qui en fait l'offrande. Lors de la fête nocturne de *Tori no Machi*, en décembre, on montre, dans des baraques, une série de singuliers rateaux aux dents desquels sont fixées, en guise de feuilles séchées, maintes et maintes choses utiles, bonnes et belles. Ces rateaux, surmontés par les bandeaux plats, les joues arrondies et la petite bouche rieuse de la déesse Okame, ce sont les *Kumade*, symboles de la prospérité que vous espérez pour l'année nouvelle. Au coin des maisons japonaises ou sur l'étagère qui supporte le petit autel domestique, nous apercevons parfois une tête grotesque et difforme, en papier carton, avec un œil crevé. C'est celle de Daruma, prêtre indien, dont les jambes ont pourri par l'inaction dans laquelle l'a plongé la contemplation philosophique. Au Japon, on en a fait l'emblème de la fortune médiocre que l'année finissante a dispensée à une famille : si l'année suivante apporte une fortune meilleure, la tête recouvrera son œil perdu.

« On pourrait remplir un volume entier de 500 pages in-8 par la seule énumération de tous les symboles, de toutes les croyances, de toutes les créations nées de l'imagination de ce peuple. Lors du repiquage du riz, on fixe sur des bambous, plantés parmi les champs, des feuilles de papier portant des prières demandant au Ciel une récolte abondante. Dans aucun autre pays ne paraissent plus communs les fantômes et les géants. Aux yeux du peuple, ils pullulent dans les bois, aux bords des rivières, aux croisements des chemins, rappellent un crime, remémorent une tragédie, annoncent une catastrophe, fluides comme le brouillard blanc qui presque constamment enveloppe l'horizon japonais.

« Des dorades, nageant parmi les eaux troublées d'une pièce d'eau, ne vont pas sans fournir matières à présages, comme le fait le vol des milans au-dessus des cimes des plus grands géants du monde végétal. La beauté et en même temps l'inconstance de cette nature capricieuse, fertile en surprises atmosphériques et souterraines, engendrent la jovialité et la superstition du peuple. L'isolement insulaire aussi peut avoir contribué à élargir le cadre de sa fantaisie. Du fond d'une antiquité tant de fois séculaire surgit tout un monde de légendes et de traditions. »

Dans cette vive compréhension, dans cette divination des hommes et des choses du Japon, faut-il reconnaître comme un effet de l'atavisme, la marque de la race des hardis navigateurs qui, les premiers, abordèrent dès 1542, l'archipel du Soleil Levant, et qui, depuis, restèrent longtemps en contact avec le Dai Nippon, jusqu'au milieu du xvii^e siècle? Nous laisserons à de plus experts le soin d'en décider.

Toujours est-il qu'au xvii^e siècle, les connaissances concernant le Japon étaient peut-être moins incomplètes, moins imparfaites qu'ailleurs, dans la célèbre Université portugaise de Coïmbre. Un poème latin, publié en

1640, dans l'antique cité, voisine de Lisbonne, nous apporte à cet égard un témoignage digne d'une brève mention. Je veux parler de la *Paciecide*, épopée en douze chants consacrée par le jésuite Barthélemy Pereira à la glorification de son confrère de la Compagnie, François Pacheco, qui subit le martyre en 1626 à Shimabara, après avoir été plusieurs années (en secret), provincial de son ordre au Japon.

Certains contemporains n'ont pas craint, au sujet de ce poème, de recourir à l'hyperbole, allant même jusqu'à évoquer, à propos de son auteur, le nom du Cygne de Mantoue. Une telle appréciation ne peut servir qu'à montrer combien le goût d'alors différait du nôtre. L'harmonie, la force et la douceur virgiliennes ne se retrouvent guère dans la *Paciecide*, non plus que la noblesse et pureté d'accent de l'*Énéide*. Dans l'œuvre du P. Pereira, les « merveilleux » bouddhiques, la mythologie gréco-romaine et le surnaturel chrétien se mêlent, s'enchevêtrent de la façon la plus inattendue, la plus étrange, et, disons le mot, la plus fantastique. Tour à tour, apparaissent, interviennent Xaqua (Sakyamouni, le Bouddha) Amida, Achamon (Hatchimon), Vénus, Apollon, Vulcain, Mercure, Cérès, puis la Foi, la Constance, la Piété, l'archange « Japponiel », etc.

Au milieu de ces combinaisons plutôt bizarres, l'auteur démontre cependant posséder des notions assez étendues touchant les croyances religieuses qui s'opposaient à l'œuvre de propagande menée par son héros. Par exemple la distinction entre le bouddhisme et le Shinto est, dans le poème, nettement établie : les « Kami » de l'ancienne religion du Japon ne sont pas confondus avec les Hotoke (fotoques) saints ou bienheureux bouddhiques. Les différents sites de l'action sont désignés et décrits souvent avec exactitude depuis Nagasaki jusqu'à Yendum (Yeddo), en passant par Ximabara, le Mont Ongen, Phibi, Takalo, Sekai, Meaco (Kyôto). Une mention spéciale est réservée à Nara et à son célèbre Bouddha colossal...

Le P. Pereira commet d'ailleurs plus d'une confusion historique ou autre : par exemple, le terme de Xiogun est pris pour le nom propre d'un souverain (de Yeddo), fils de Cubosama (Yeyas) liv. III (1). D'autre part, il s'indigne de la résistance opposée par le Japon aux entreprises de conversion tentées par des étrangers entrés dans le pays par surprise ou sous un déguisement.

Nous voici loin du livre si pondéré et si clair de M. Oliveira Lima. Il n'en reste pas moins que la *Paciecide* fut certainement l'un des premiers ouvrages ayant contribué à familiariser les esprits cultivés, tout au moins ceux du monde ibérique, avec les hommes et les choses du lointain et mystérieux Xipangu de Marco Polo. A ce titre, ce poème épique, à peu près contemporain de la *Pucelle* de Chapelain, peut être considéré comme le précurseur, en quelque degré, de la publication où l'écrivain brésilien a noté ses impressions et réflexions au cours de sa mission dans l'Empire

(1) P. 98, édition de 1887, Paris et Brest, avec traduction de A. Guichard de Granpont.

du Soleil Levant. Le volume aurait pu justement porter pour titre : « Le Japon vu du dedans ».

Qu'il nous soit permis, en terminant, de remercier ici publiquement notre ancien et distingué collègue à Cadix, M. D. Freire, aujourd'hui consul général à Liverpool, de nous avoir naguère (avant le formidable ouragan dont le monde sort à peine) fait connaître l'ouvrage qu'il ne nous a pas semblé inutile de résumer brièvement ici, comme donnant une idée assez nette du Japon à un moment significatif de son évolution, à la veille de sa guerre contre la Russie.

Ed. CLAVERY.



Le Gérant : A. THÉBERT.

LE CHANT (*pour les femmes*).

Oh! le pauvre homme, le pauvre homme.

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Mon esprit s'égare...

LE CHANT (*pour les femmes*).

Oh! le pauvre homme, le pauvre homme!

LE CHANT (*pour les enfants*).

Il est fou, il est fou!

LE CHANT (*pour tout le monde*).

Il est fou, il est fou!

La musique devient de plus en plus sonore. Les exclamations « Oh! le pauvre homme » et « Il est fou » s'entrecroisent. Ourashima jette à terre sa canne à pêche, déchire ses manches et, serrant précieusement sa boîte, court, égaré, de tous côtés. Les enfants et les paysans le poursuivent et le chassent à gauche de la scène. Tous sortent avec lui. Les jeunes filles et les femmes seules restent. Guidées par les nouveaux mariés, les femmes et les jeunes filles se mettent à chanter, le regard tourné vers la place qu'Ourashima vient de quitter.

LE CHANT (*l'air de Naga-Outa, pour tous*).

Oh! pauvre voyageur! C'est un oiseau solitaire revenu à son ancien nid, mais ses pattes sont brisées et ses ailes déchirées.

LE CHANT (*pour le jeune mari*).

Ne pouvant retrouver ses parents,
Il pousse un cri déchirant.
La folie viendra pour lui!
Oh! pauvre voyageur!

LE CHANT (*pour tous*).

Nous le suivrons maintenant.
Nous le suivrons pour le sauver.

Le jeune mari et la jeune femme font quelques gestes et se disposent à partir.

Le rideau se baisse lentement. On n'entend plus que le bruit des vagues et du vent.

SCÈNE IV.

OURASHIMA. LES NOUVEAUX MARIÉS.

OTOHIMÉ.

Toujours le bruit du vent et des vagues. Le chant qui va suivre est repris par trois fois derrière le rideau, de plus en plus faible et lointain.

LE CHANT (*l'air d'Ohiwaké*).

Quels regrets quand on se souvient du passé!
Pourquoi les choses du passé n'existent-elles plus, hélas?

Après la troisième reprise, le rideau se lève. La scène est à peu près la même que la première de l'acte I. Toutefois, le pin situé au milieu de la scène a grandi; il a été cassé à sa partie inférieure et des branches ont poussé dans une autre direction; ses racines sortent de terre. La lune est déjà couchée; l'aurore semble proche. A gauche, sur la plage, les vagues viennent se briser.

LE CHANT (*l'air d'Outohi, pour Ourashima*).

Jusqu'à quand resterai-je égaré, sans conscience, comme le nuage qui flotte, sans savoir si je suis un autre ou moi-même?

Pendant ce chant, Ourashima apparaît. Il porte les mêmes vêtements que tout à l'heure, mais sa robe est complètement déchirée, laissant voir tout à fait son autre vêtement de brocart. Tenant toujours la boîte sous son bras gauche, il entre à droite et se dirige en courant vers la plage. Les vagues qui s'avancent le forcent à se retirer de quelques pas en arrière. Il reste immobile et pensif.

LE CHANT (*l'air de Naga-Outa*).

Je me souviens... je me souviens maintenant des paroles que m'a dites mon père en colère. Combien je regrette le passé qui ne reviendra plus! Je rôde irrésolu sur la même plage, après tant de générations passées, comme la bouée qui flotte sur la mer. Dois-je vivre longtemps ainsi? Que je suis misérable!...

Il fait des gestes de regret et de désespoir. Il tombe à terre et pleure. Revenant à lui :

LE CHANT.

Pourquoi mon esprit est-il ainsi troublé? N'ai-je pas la promesse faite à la princesse de la mer?

Il se relève et s'approche de la mer. Ses gestes semblent toujours exprimer son amour pour la princesse de la mer.

LE CHANT.

Mais que faire?... Il n'y a pas de chemin sur l'océan aux nombreux replis.

Il contemple la mer avec désespoir et revient s'asseoir tristement. Au rythme rapide de la musique, les nouveaux mariés apparaissent, par la droite.

LE CHANT (pour la jeune femme).

Voici le fou de tout à l'heure.

LE CHANT (pour le mari).

Essayons de le consoler.

LE CHANT (pour la femme).

Voyageur, ne regrette pas le passé.

Tous deux s'approchent d'Ourashima à droite et à gauche, cherchant à le consoler; mais Ourashima paraît ne pas les entendre.

LE CHANT (l'air de Naga-Outa, pour Ourashima).

Si j'avais à gravir une montagne, j'atteindraï les sommets les plus élevés,
Si j'avais à parcourir un fleuve, j'irais de sa source à la mer.
Mais comment, sur la mer infinie, retrouver mon idéal?

Ourashima se relève et court sur la plage comme un fou. Les deux jeunes gens se mettent à sa poursuite.

LE CHANT (pour le mari).

Oh! le pauvre homme! Il ne veut rien entendre.

LE CHANT (pour la femme).

A quoi sert-elle, la boîte que vous portez sous votre bras?

Pour la première fois, Ourashima semble constater qu'il porte, en effet, cette boîte.

OURASHIMA.

A quoi sert la boîte que j'ai sous mon bras? Oh! je m'en souviens maintenant...

Il regarde la boîte sous toutes ses faces.

LE CHANT (pour *Ourashima*).

Oh! ma princesse! Vous m'avez dit que si je portais toujours cette boîte, nous nous retrouverions. Quand luira-t-il, le jour où je vous reverrai? Si ce n'est tout de suite, mon cœur va se briser de douleur; si ce n'est tout de suite, je dirai que vous êtes trop cruelle.

Il fait des gestes d'amour et de désespoir.

LE CHANT (pour *Ourashima*).

C'est la boîte dans laquelle elle a renfermé son image, et qu'elle me conseilla de ne pas ouvrir. Mais pourquoi suivre maintenant un conseil donné depuis si longtemps? A quoi bon!

Avec des gestes violents, il défait les liens de soie qui entouraient la boîte et se dispose à ôter le couvercle. Les deux jeunes gens l'arrêtent.

LE CHANT (pour les deux jeunes gens).

N'ouvrez pas si précipitamment le coffret précieux...

Ourashima veut ouvrir la boîte; les deux jeunes gens l'en empêchent à plusieurs reprises. L'orchestre est composé d'instruments japonais et d'instruments européens qui tantôt sont en parfait accord, tantôt ne peuvent garder l'unisson. Enfin Ourashima ouvre la boîte. Une vapeur blanche s'en échappe; elle s'élève entre les branches du pin et flotte comme une fumée ou un nuage.

Ourashima tombe sur le dos, évanoui, au pied du pin. Les jeunes gens, étonnés, regardent cette vapeur qui s'est épandue dans l'air et où l'image de la princesse de la mer se précise maintenant.

LE CHANT (pour la princesse).

Même lorsque le vent souffle en tempête,
Et que les nuages affolés se dispersent dans le ciel,
Et que vous êtes loin de moi, O Yamato hito,
Ne m'oubliez jamais!

La princesse de la mer s'incline légèrement vers les jeunes mariés; ses gestes expriment son désir de n'être jamais oubliée. Elle reste un moment enveloppée des vapeurs blanches, puis elle disparaît. Les jeunes gens, en extase, l'ont suivie longuement des yeux. Ils reviennent à eux.

LE CHANT (pour les deux).

Oh! quel miracle! L'image, dirait-on, est humaine et divine à la fois.

LE CHANT (*pour le mari*).

Mais à quoi la comparer? Est-ce la déesse des arbres qui fleurissent en mars?

LE CHANT (*pour la femme*).

Ou bien la princesse de la lune qui s'éveille aux étoiles et qui descend sur la terre parmi les fleurs épanouies?

LE CHANT (*pour le mari*).

L'image divine...

LE CHANT (*pour tous deux*).

... nous éblouit. Oh! l'image surhumaine et divine. Nous ne l'oublions jamais!...

Ils regardent avec adoration le ciel où la princesse vient de disparaître. Ourashima, qui était évanoui au pied de l'arbre a disparu sans qu'on s'en aperçoive. Les deux jeunes gens songent tout à coup à lui.

LE JEUNE MARI.

Nous avons oublié le fou; il n'est plus là!

Tous deux le cherchent. A ce moment, à droite, s'élève ce chant.

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Mon rêve est à jamais fini.

Il est fini pour jamais.

Et je ne suis maintenant qu'un corps sans vie.

Pendant la durée de ce chant, Ourashima revient. Il marche lentement. C'est un vieillard maigre, au visage sillonné de rides, ses moustaches et ses cheveux sont tout blancs. Son costume, vieux et usé.

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Où s'en est-elle allée, ma jeunesse?...

Elle a disparu comme le nuage

Et me voilà un vieillard maintenant,

Mais je ne maudirai pas mon passé.

Avec des gestes pleins de noblesse et de gravité, il se dirige vers les jeunes gens.

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Oh! jeunes gens, j'ai poursuivi une ombre, une chimère idéale, tantôt avec ardeur, et tantôt épuisé de fatigue, et maintenant, je me retrouve

vieilli, pitoyable comme un malheureux fou, après que sept générations ont passé.

Il exprime sa honte avec des gestes pathétiques. Les jeunes gens l'entourent pour le consoler.

LE CHANT (*pour les deux jeunes gens*).

Mais nous aussi, nous l'avons vue, l'image suprême et divine. Nous l'adorons comme notre idéal et nous voudrions mirer nos âmes dans cette image comme au plus pur miroir.

LE CHANT (*pour Ourashima*).

Mon miroir vieilli et terne ne reflète qu'un visage stupide.

LE CHANT (*pour les deux jeunes gens*).

Si ce miroir devient obscur, nous le polirons sans répit; et son éclat lui a éternellement tel un rayon de lune.

Les jeunes mariés essaient d'apaiser, pour Ourashima vieilli, le regret du passé. Ils le conduisent se reposer au pied du pin.

L'orchestre composé d'instruments japonais et d'instruments européens joue avec grand ensemble un air vif et gai. Les jeunes mariés dansent, entrecroisant leurs pas (l'on peut avoir ici, par instants, l'impression d'un ballet). La danse alerte éveille l'idée de la jeunesse et de l'espérance.

La musique reprend l'air de Naga-Outa. Ourashima se lève.

LE CHANT (*l'air de Naga-Outa*).

Oh! jeunes gens, je le vois, vous êtes dignes de confiance. Par vous, se réalisera en ce monde, l'image idéale. Vous êtes le présage de la plus grande joie et du plus noble espoir.

Ourashima s'exprime avec des gestes empreints de distinction et de gravité. L'orchestre reprend toujours avec des instruments européens et japonais et, parmi ceux-ci, on distingue le son du sangen (1). Les jeunes gens exécutent des figures qui rappellent à la fois les danses européennes et celles du Japon. A nouveau la musique répète l'air de Naga-Outa.

LE CHANT (*l'air de Naga-Outa, pour Ourashima*).

Voici le soleil qui se lève à l'est. Les ténèbres se dispersent et les montagnes apparaissent de toutes parts.

Vers le fond, le ciel se colore de rose. A droite, on voit les montagnes, les unes proches, les autres dans le lointain. Enfin, à

(1) Sangen, l'instrument japonais à trois cordes.

l'est, le soleil se lève dans toute sa gloire par dessus la chaîne des monts.

Une musique européenne à laquelle s'unit le son du sangen, accompagne ce chant.

LE CHANT (*pour les deux jeunes gens*).

Le soleil éclaire le ciel et la terre; il ne méprise ni ne délaisse aucune des choses créées.

LE CHANT (*pour tous les trois*).

Habitant le ciel, il réchauffe et fait croître toutes les choses de la terre. Ainsi ceux qui vivent dans l'idéal, et qui, purs de tout égoïsme, chérissent également le monde terrestre, arriveront à réaliser, un jour, leur rêve magnanime.

Ils dansent tous les trois, tandis que la musique joue un air où s'harmonisent, en un thème unique, les motifs japonais et européens.

FIN.



OMOTO-KYO

Polythéisme moderne

PAR

O. SOUHART

Nous ne sommes plus à une époque où les questions religieuses tiennent la première place dans les préoccupations humaines, pourtant l'esprit de l'homme naturellement porté vers l'inconnu des sciences occultes ne cesse de chercher une porte à ce domaine.

Aussi bien chrétiens que païens au nom du bonheur humain continuent à poursuivre un but idéal de perfectionnement tout en empruntant aux tendances modernes un désir de concilier les découvertes scientifiques et les mystères de l'au-delà.

En Asie où la foi religieuse est intimement liée à la morale et aux lois nationales et où les progrès de la civilisation des races blanches se sont malgré tout infiltrés maintenant, il est intéressant d'étudier l'évolution actuelle des idées dans l'enseignement et l'explication des anciennes croyances.

L'arrestation récente à Kyôto de M. Wanisaburo Deguchi, chef de la secte religieuse d'Omoto-Kyo et de M. Asano, ex-éditeur du journal *Taisho Nichi Nichi*, organe officiel de cette société, nous donne l'occasion de dire quelques mots sur ce que c'est que l'*Omoto-Kyo*.

L'*Omoto-Kyo* est tout d'abord un polythéisme qui offre à la piété de ses adeptes les articles de foi suivants (1) :

a) En l'existence d'un créateur de l'Univers, *Ameno-Minakarushi-no-Okami*, dieu qui n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin, qui possède un esprit, trois âmes, trois principes et huit pouvoirs. C'est l'unique et tout puissant *Dieu des Ancêtres*;

b) En *Amaterasu-Amigami*, la plus élevée et la plus noble des divinités en qui se trouvent réunies toutes les vertus du *Dieu des Ancêtres*, et qui illumine le monde à la tête de huit millions de dieux;

c) En son petit-fils *Ninigi-no-Mikoto*, qui, pour fonder un empire éternel et immuable selon les ordres divins d'*Amaterasu*, a choisi la terre sainte du Japon posant ainsi le principe de domination mondiale;

d) En l'Empereur du Japon comme le plus grand des souverains, héri-

(1) Traduit du *Kwodo Omoto* (Enseignement impérial) et publié dans la revue *Shinrei Kai*.

tier divin d'un trône où ses ancêtres se sont succédé sans interruption depuis la création du monde, et qui ajoute à sa divinité les titres de souverain, de maître et de père de son peuple;

e) En la sainteté du principal temple d'*Ayabé*, province de *Tamba*, considéré comme le lieu sacré où, sur terre, les dieux du ciel et de la terre s'assemblent pour ériger les lois divines, pour coordonner les enseignements de l'Est et de l'Ouest, des temps anciens et modernes, et pour garder pur et sans altérations le *Kwodo*;

f) En *Kunito Kotachi-no-Mikoto*, l'ancêtre national, le dieu gardien des mondes visible et invisible qui sous les ordres d'*Amaterasu* reconstruisit le monde et y établit la paix et l'ordre;

g) En *Toyo Kuno-no-Mikoto*, le premier dieu à aider l'Ancêtre national dans sa tâche divine. *Toyo Kuno-no-Mikoto* personnifie l'Amour et la Pitié;

h) En *Omoto-Kyoso*, le fondateur, dans le corps duquel *Kunito Kotachi* vécut 27 ans pour révéler les instructions divines et nous montrer les lignes du gouvernement impérial;

i) Au commandement divin donné aux Japonais de pratiquer la piété, la loyauté et le patriotisme selon les prescriptions d'*Omoto-Kyo*;

j) En l'obligation de compléter le travail du divin gouvernement « *shin-sei-théocratie* » suivant la loi naturelle où l'esprit passe avant le corps;

k) En la nécessité de pratiquer le « *Chinkon-Kishu* », calme de l'âme, union avec les dieux jour et nuit pour chasser l'influence des mauvais esprits de notre intelligence et de notre corps, pour retourner à la vérité « *Mago Koro* » (cœur véritable) et pour accomplir dans notre vie de grandes actions aussi éternelles et immuables que la terre et les cieux;

l) En la possibilité d'obtenir une santé physique et mentale par nos prières et la protection d'*Ubusana-gami* le dieu gardien de chacun et de notre lieu de naissance;

m) En une vie future où nous jouirons d'une récompense céleste et divine si nous nous conduisons bien et où nous encourrons la colère céleste si nous faisons le mal. Ceci, de façon que les lois divines soient strictement observées dans ce monde.

Il semble à première vue qu'un certain nombre de préceptes chrétiens, bouddhiques ou d'autres religions se sont glissés dans l'enseignement d'*Omoto-Kyo*. En les adaptant aux principes shintoïstes, on a tenté là de créer un culte répondant aux aspirations d'un peuple qui s'éveille à la connaissance des philosophies étrangères.

Pourtant les adeptes, presque tous de la région de *Kyôto* et d'*Osaka*, ne sont pas très nombreux, car la pratique du « *chinkon-Kishu* » leur donne assez facilement une réputation de fous. Ils se recrutent plutôt dans le peuple à la foi simple et naïve dont les anciennes superstitions s'accommodent du mystère des rites que dans la classe intellectuelle qui hésite à se singulariser par de pareilles dévotions.

Le « *Chinkon-Kishu* », sorte de méditation d'une demi-heure environ, a lieu deux fois par jour.

Devant les fidèles assis par terre, les yeux clos, les pieds joints, les

mains croisées sur la poitrine, un prêtre lit les écrits de Kinso, la prêtresse, fille du grand prêtre Nao. Ces écrits sont supposés dictés par les bons esprits. Sous l'influence de cette méditation, les fidèles tombent dans une extase, dans un état d'annihilation spirituelle qui permet aux bons esprits de pénétrer dans leur âme, les mauvais esprits en ayant été chassés au préalable. Quelquefois, chez quelques adeptes, cette sortie s'opère avec de violentes démonstrations nerveuses qui font penser aux récits sur les possédés et l'exorcisme au moyen âge.

Cette concentration de l'esprit pourrait bien avoir quelques points communs avec la « Christian Science », la négation de toute maladie étant la possession de l'individu par un mauvais esprit. Pour guérir, rien de meilleur que le « Chinkon-Kishu » : une fois le démon chassé et remplacé par un bon esprit, le corps ne peut que retrouver son état normal. C'est en somme ce que nous appelons l'auto-suggestion; sur certains cas nerveux, le résultat peut être excellent.

Au séminaire de Kameoka, près de Kyôto, on étudie la métaphysique et le côté occulte de l'Omoto Kyo. On y publie des livres où l'on suggère une seconde incarnation du Christ, où l'on discute le livre de saint Jean sur les Révélation, où l'on compare les prophéties d'Omoto avec certains sutras bouddhiques.

C'est un premier essai d'interpréter le shintoïsme comme le plus utile des cultes pour l'humanité.

Mais, à Osaka, les tendances d'Omoto Kyo sont nettement chauvines, c'est-à-dire profondément attachées à faire ressortir la divinité du Gouvernement impérial. Ceci ne va pas toujours sans exagération. Ainsi, ne disent-ils pas que les cheveux des Japonais sont meilleurs conducteurs de l'intelligence spirituelle que ceux des autres races!

Un autre prédicateur fanatique, ce même M. Asano que la police impériale vient d'arrêter, poussant à l'extrême l'interprétation japonaise de la création du monde, affirme que l'archipel du Japon a été construit par les dieux comme un modèle pour le reste du monde. Ainsi l'Afrique serait modelée sur Kiushu, l'Australie sur Shikoku, l'Amérique du Nord sur Hokkaïdo, etc, etc.

Le *Taisho Nichi Nichi* critiquait violemment un jour dans son éditorial le retrait éventuel des troupes de Sibérie et de Tsingtao comme une atteinte portée à la gloire militaire du Japon. Ce qui laisserait croire qu'il existe dans la pensée de certains adeptes de l'Omoto Kyo des rêves de conquête mondiale. Ils se baseraient sur la prophétie d'Omoto qui proclame que les Japonais sont choisis par les dieux pour accomplir l'unification du monde sous une même croyance et un même maître.

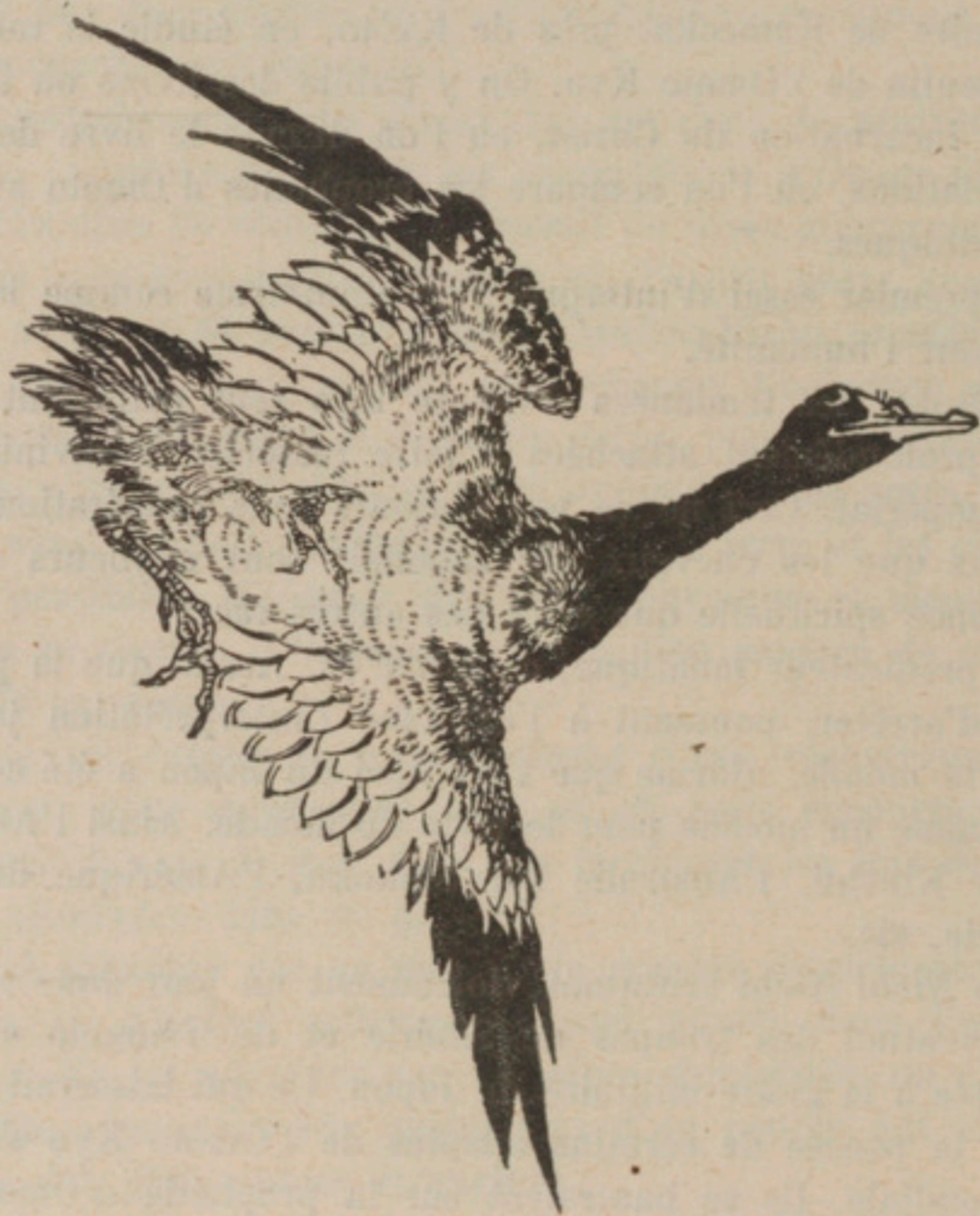
Cette question divise les opinions au sein de l'enseignement d'Omoto Kyo et c'est ce qui expliquerait la mesure récente prise par le gouvernement impérial contre les chefs de la secte, en vue de maintenir la paix et l'ordre social menacés par ces controverses.

Quoi qu'il en soit maintenant, même si l'Omoto-Kyo devait bientôt disparaître, il en subsistera néanmoins quelque chose au Japon. Le culte des Ancêtres restera toujours à la base de toute religion asiatique, car il est

l'essence même des idées de patrie et de fidélité à l'Empereur, mais pourra-t-il toujours résister à l'influence des théories humanitaires prêchées par le Christ, et développées jusqu'à nos jours par des générations d'hommes constamment en quête d'un idéal en rapport avec les aspirations fraternelles et sociales de toutes les classes, dans toutes les nations?

16 février 1921.

ODETTE SOUHART.



Les arbres nains japonais

Qui ne connaît sinon pour les avoir vus du moins pour en avoir entendu parler, les arbres nains japonais? Leur tronc est rabougri et tassé, leurs racines, à l'étroit dans un vase trop petit, font saillie en général hors de la terre et sont non moins tourmentées que les minuscules troncs. Tel est l'aspect de la plupart des arbres nains du Japon, dont quelques-uns, parfois centenaires et même deux fois centenaires, font la gloire et le renom du patient horticulteur japonais.

D'après le *Scientific American* du 11 juin 1921, pour obtenir ces arbres nains, l'horticulteur emploie tous les moyens qui contrarient le développement normal de la plante. Il sème des graines chétives, arrose la jeune plante parcimonieusement, juste ce qu'il faut pour qu'elle ne meure pas, soumet l'arbre à une taille sévère et fréquente.

Quand la tige a atteint une certaine hauteur, l'horticulteur enlève le bourgeon terminal. Deux bourgeons latéraux apparaissent alors : ils sont surveillés soigneusement. Celui des deux bourgeons qui paraît le plus vigoureux est également ôté tandis que l'autre, continuant à se développer, donnera le tronc du futur petit arbre. Les pousses qui apparaissent dans la suite sont minutieusement dirigées en vue de reproduire en petit la forme de l'arbre normal. Les racines, se développant toujours dans trop peu de terre, sont constamment rognées.

Au bout de cinq ans environ, le petit arbre, désormais accoutumé à la rude discipline à laquelle il a été soumis, est abandonné à lui-même. L'horticulteur est à peu près sûr qu'il ne s'écartera plus de la voie qu'il lui a imposée pour suivre celle que la nature indique à ses grands frères libres des forêts.

Les arbres que les Japonais cultivent de cette façon, pour orner leurs jardins et leurs demeures, sont aussi bien des essences à feuilles caduques que des arbres à feuilles persistantes. Voici, d'après la *Yokohama Nursery Co*, les soins dont on doit entourer ces minuscules arbres.

Lorsqu'on les conserve dans les appartements, il est préférable, l'été, de les placer à l'air libre, dans des endroits ensoleillés en même temps qu'aérés; l'arrosage une fois par jour suffit en général; il est recommandé, même en été, de ne pas arroser au point de détremper la terre. L'hiver, les arbres doivent être conservés dans des serres froides, et être arrosés en moyenne une fois par semaine. Là encore, le bon sens et un peu d'habitude indiquent la quantité d'eau nécessaire aux petits arbres : il convient en hiver de ne pas laisser la terre se dessécher.

Dans les habitations, il ne faut pas placer les arbres au voisinage des sources de chaleur artificielle (poêles, radiateurs, bouches de chaleur) ni les exposer à une chaleur trop sèche; enfin, il seront mis le plus souvent possible dehors pendant la nuit.

On soigne les arbres à feuilles caduques comme les arbres à feuilles persistantes, mais les premiers, au moment du bourgeonnement, doivent être exposés à l'air libre, dehors; on pourra les rentrer quand le feuillage aura atteint son complet développement.



(*Thuja obtusa* nain japonais).

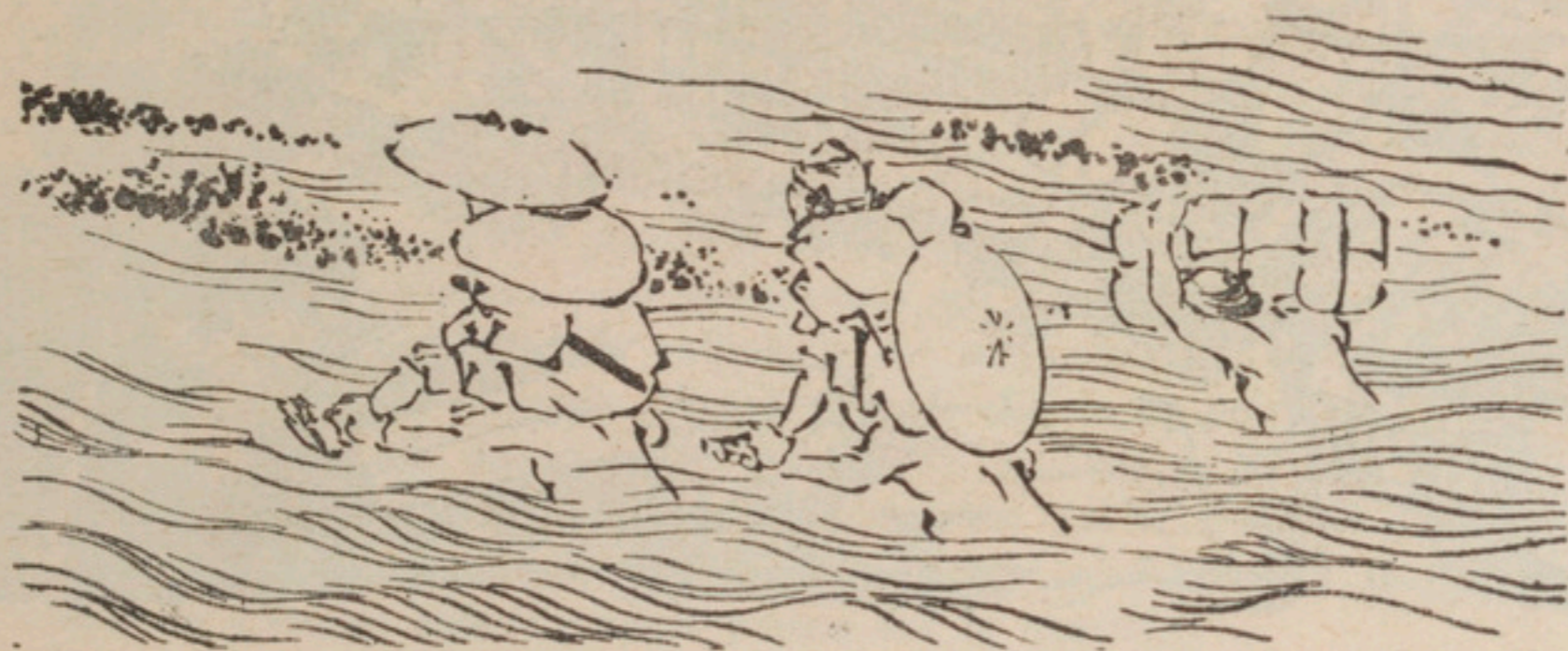
Il est utile de changer les arbres de terre au moins tous les deux ou trois ans; cette opération se fait au printemps, en mai généralement : on enlève l'arbre du pot et on remplace environ 1/3 de la terre des années précédentes par de la terre fraîche; on replace le petit arbre dans le même pot et on achève de le remplir par de la terre fraîche.

La fumure joue aussi un rôle important parmi les soins qu'on donne à ces plantes; celle-ci doit avoir lieu tous les ans, en avril-mai, avant que la poussée des feuilles ne se produise. Les engrais le plus souvent employés sont : la poudre d'os ou la poudre de tourteaux de graines oléagineuses. On répand ces poudres, sèches, sur les bords des jardinières. Pour un pot de 30 centimètres de diamètre, 3 à 4 cuillerées à café bien remplies des poudres en question, suffisent largement; pour des pots plus petits, ayant 8 à 15 centimètres, une cuillerée suffit.

Enfin, pour conserver aux arbres leur aspect nain et leur forme, on ébourgeonne ou pince les jeunes pousses à la sève d'avril et d'août.

Ces soins, en définitive, diffèrent peu de ceux que nous donnons à nos plantes d'appartement, qui sont naines, elles aussi, si on y réfléchit bien. Il suffit de penser à nos caoutchoucs et à nos palmiers et à bien d'autres encore dont la végétation, sous nos climats et surtout dans nos appartements, est extrêmement ralentie.

MARIE-YVONNE LEMAIRE,
licenciée ès sciences naturelles.





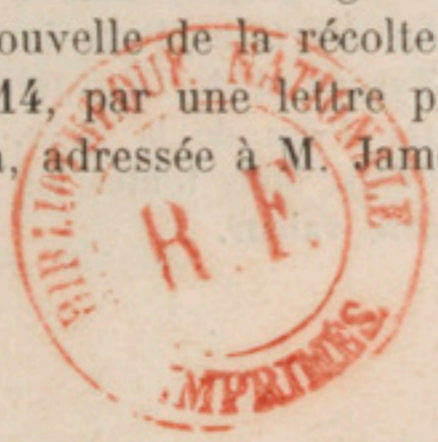
La production industrielle des perles fines au Japon

L'œuvre de M. Mikimoto

Dans ces derniers temps, la presse quotidienne anglaise et, à sa suite, quelques journaux quotidiens français, ont fait grand bruit au sujet d'un événement sensationnel qui s'est produit le 4 mai à Londres, au marché des pierres précieuses de Hatton Garden. On y avait mis en vente, ce jour-là, des quantités formidables de perles dites artificielles, originaires du Japon, que les joailliers les plus expérimentés furent incapables de distinguer des perles fines naturelles originaires du même pays. Un grand nombre de ces perles auraient été achetées puis revendues sans qu'acheteurs et vendeurs se fussent aperçus de la nature véritable de ces perles.

Les journaux anglais et français ont répandu tant de faits faux, tendancieux et contradictoires sur cette question que le grand public est incapable de s'en faire une idée juste. Un naturaliste anglais, le Docteur H. Lyster Jameson, bien connu pour des travaux qui remontent à plus de vingt ans sur la physiologie et la pathologie des mollusques et sur la formation des perles, a entrepris de remettre les choses au point; il l'a fait dans un article très documenté de *Nature* (de Londres) du 26 mai, auquel nous empruntons une partie des renseignements qui suivent. Nous avons cru devoir y joindre quelques renseignements personnels et plusieurs extraits d'études antérieurement parues sur la question.

Les nouvelles perles proviennent des parcs à huîtres perlières de M. Kôkichi Mikimoto, qui a entrepris la culture méthodique et scientifique des huîtres perlières au Japon depuis plus de 30 ans. Dès 1912, M. Mikimoto a lancé sur le marché, sous le nom de « perles Mikimoto », les perles fines qui n'ont fait sensation au marché de Hatton Garden que le 4 mai 1921; il les vendait sous le nom de perles artificielles et ne faisait aucun secret de leur mode d'obtention : elles figuraient dans un de ses catalogues (n° 33) à côté d'une courte description et d'une figure expliquant leur mode d'obtention. La première forte récolte date de l'automne de 1913. Il ne s'agit donc pas d'un fait absolument nouveau; il est cependant fort intéressant et peu connu car la guerre a dû contribuer à le garder dans le silence : la nouvelle de la récolte de 1913 n'est parvenue en Europe que le 30 mai 1914, par une lettre privée d'un collaborateur de M. Mikimoto, M. K. Ikeda, adressée à M. Jameson.



Nous allons d'abord décrire le procédé employé par M. Mikimoto pour obtenir les nouvelles perles, puis nous exposerons par quelle suite de patientes recherches il a réussi à le mettre au point; nous terminerons par quelques notes relatives à l'ostréiculture au Japon, au point de vue général d'abord, puis au point de vue de la culture de l'huître perlière et spécialement dans les parcs de M. Mikimoto.

*
**

Le corps des mollusques est généralement protégé par une coquille calcaire, à une ou deux valves, qui a une structure identique dans tous les groupes; on trouve : 1° à l'extérieur, une mince couche, la cuticule, qui donne une coloration spéciale à la coquille suivant les diverses espèces; 2° une zone intermédiaire, formée de prismes calcaires; 3° une couche interne, composée de lames parallèles superposées, formées alternativement par du carbonate de chaux et par une substance organique, la conchyoline; cette couche interne constitue ce qu'on appelle la nacre, avec cet aspect spécial, irisé, qui ne s'observe que lorsque les lamelles qui la forment sont assez minces pour que la lumière se diffracte en les traversant; quand ces lamelles ne sont pas suffisamment minces, la couche interne est mate et généralement de couleur claire, sans irisation.

La coquille est secrétée par un repli de la bête qui la double intérieurement, protège tous les organes intérieurs, et qui porte le nom de manteau; celui-ci joue donc un double rôle : protecteur pour les organes charnus; sécréteur pour la coquille par la couche du manteau la plus voisine de la coquille, l'épiderme; mais, tandis que les deux couches externes de la coquille sont secrétées uniquement par le bord du manteau, la partie interne nacrée, est secrétée par l'épiderme du manteau tout entier, et l'accroissement en épaisseur de la coquille est dû exclusivement à l'accroissement de l'épaisseur de la couche nacrée; si la coquille vient à subir une lésion, l'animal peut la réparer, mais les raccords ne peuvent se faire que par le développement de la couche nacrée. Linné a déjà signalé que des perles pouvaient être obtenues en perçant des trous dans la coquille d'une huître avec une fine tarière, puis en parquant l'huître ainsi blessée pendant plusieurs années. Il y avait là l'origine d'un mode artificiel de production des perles qui n'a pas été utilisé en Europe où il existe cependant de nombreuses espèces de mollusques à nacre et à perles (1) mais qui paraît être connu des Extrêmes-Orientaux de toute antiquité.

On sait que les Chinois placent de petites figurines en bas relief, généralement des Bouddhas, dans de grosses moules perlières fluviatiles qui,

(1) On trouve ces mollusques : en Écosse, dans la rivière de Perth, la Tay, le Don; en Angleterre dans la rivière d'Yrt; au Pays de Galles dans celle de Conway; en Irlande dans les rivières de Tyrone et de Donegal. Ce sont des moules. On en trouve aussi dans quelques cours d'eau de la Saxe, de la Bohême. En France, certaines huîtres sont aussi perlières. Mais toutes les perles d'Europe sont ternes, d'un blanc rosé et d'une médiocre valeur.

au bout de quelques années, se sont recouvertes d'une fine couche nacrée sauf à la partie en contact avec la coquille.

M. Mikimoto a utilisé ce procédé pour obtenir, non pas les nouvelles perles fines qui ont fait sensation dernièrement, mais les « demi-perles Mikimoto » ou « perles ampoules » (*blister* du Dr Jameson) que M. Mikimoto produit industriellement et vend depuis 1898 (2), et dont de très beaux spécimens ont figuré à l'Exposition anglo-japonaise de Londres en 1910.

Mais ces demi-perles, si quelquefois elles affectent une forme presque complètement sphérique et possèdent un orient impeccable, ne sont pas à proprement parler de vraies perles fines dont le mode de formation est tout différent.

Contrairement à une opinion généralement admise et qu'on trouve exprimée dans un grand nombre d'ouvrages destinés à l'enseignement, la perle fine n'a aucune attache avec la couche interne nacrée; elle se forme dans les parties molles de l'animal, le foie, le rein ou le manteau : elle est due à la superposition de couches de nacre secrétées par le manteau autour d'un noyau central qui, en dehors de l'intervention humaine, paraît être un corps étranger introduit accidentellement dans l'animal chez qui il doit provoquer une véritable blessure, mais qui, le plus souvent, est un petit cestode enkysté à l'état de cysticerque. La formation de la perle naturelle est donc un processus de défense contre un corps étranger; si c'est un parasite, il est enfermé et ne tarde pas à succomber.

M. Jameson a montré en 1902 (3) que ce n'est pas la présence d'un corps étranger irritant qui détermine la formation d'une perle fine mais bien la présence, dans les tissus sous-épidermiques de l'huître perlière, d'un sac clos formé par l'épiderme du manteau, mais sans continuité aucune avec le reste de l'épiderme du manteau (4).

A moins que ce sac épidermique ne soit introduit par transplantation, (c'est la méthode d'Alverdes et celle de M. Mikimoto, que nous verrons plus loin) ou que sa formation soit provoquée par une excitation d'origine parasitaire et spécifique (cas du trématode *Gymnophallus* dans la moule perlière), soit encore pour toute autre cause encore inconnue (cas de l'huître perlière de Ceylan), il est impossible qu'un corps étranger irritant, introduit dans la coquille ou dans les tissus du mollusque, puisse devenir le noyau, point de départ, d'une perle fine.

M. Jameson a montré en outre que, quand on coupe une perle fine naturelle, dans la plupart des cas, on n'y trouve aucun noyau étranger; ce qu'on prend pour tel, à cause de sa couleur plus foncée, n'est que de la nacre d'origine pathologique, identique à celle que l'huître emploie pour

(2) Ou encore les perles dites « Boutan », du nom du naturaliste français, le Dr Louis Boutan, dont les travaux (1904) postérieurs à ceux de M. Mikimoto, ont été entrepris cependant à son insu.

(3) *Proceedings of the Zoological Society*, 1902, vol. I, p. 140-66 et *Nature* du 22 janvier 1903, p. 280.

(4) Ce fait a été confirmé 10 ans plus tard par F. ALVERDES: *Versuche über die künstliche Erzeugung von Mantelperlen bei Süßwassermuscheln*, *Zool. Anzeiger*, vol. XLII, n° 10, 1913, p. 441-58.

réparer une blessure faite à sa coquille; dans les autres cas, beaucoup plus rares, il a constaté (à part le cas du trématode de la moule) que le corps étranger, quand on peut l'identifier, était toujours microscopique ou presque; c'est : une diatomée, un fragment de la carapace d'une radiolaire ou d'un spicule d'éponge, plus rarement encore, un grain de quartz dont la plus grande dimension n'a jamais dépassé, parmi les cas observés, 8/10 de millimètre.

Ces perles fines naturelles diffèrent essentiellement des demi-perles précitées : le noyau étranger s'y réduit à rien ou à presque rien; la perle est presque toujours d'une forme parfaitement sphérique et elle est composée de couches concentriques, sans solution de continuité, notamment à la périphérie; elle possède un centre de symétrie. Au contraire, la demi-perle ne possède ces couches concentriques que dans une fraction de son volume; mais, dans la partie où elles font défaut, c'est-à-dire dans la région qui était en contact avec la couche nacrée de la coquille, ces couches concentriques manquent; leur absence se traduit à la périphérie, à l'œil nu, par une zone plus ou moins méplate, en tous cas de couleur et d'aspect différents du reste de la perle, une véritable tache qui permet aux joailliers, et même aux profanes, de reconnaître qu'il s'agit là d'une demi-perle et non d'une perle fine, même quand sa forme est quasi sphérique : elle n'a qu'un axe de symétrie. Si elle est montée sur un bijou, la tache devra être dissimulée; elle sera montée en rose; la vraie perle fine pourra être montée en brillant puisqu'elle est identique de quelque côté qu'on la regarde. Les deux modes de formation sont tellement différents qu'on peut reconnaître facilement une vraie perle qui a pu être expulsée du tissu épidermique, poussée contre la couche nacrée, et devenir le noyau d'une demi-perle plus grosse. Sa zone de contact est visible mais, par une dissection minutieuse, on peut la faire disparaître et retrouver, en enlevant de même quelques couches, la vraie perle primitive, plus petite, avec tous ses caractères. Cela est impossible avec une demi-perle qui est demi-perle dès l'origine. Ces trois cas se produisent dans la nature.

Voici maintenant en quoi consiste le procédé employé par M. Mikimoto pour obtenir artificiellement de vraies perles fines (Brevet (5) et catalogues Mikimoto; explications données par son représentant à Londres, M. Toranosuke Kato).

On sépare une huître perlière de sa coquille, et un grain de nacre est détaché de cette coquille; il est déposé dans l'épiderme du manteau. Cet épiderme, qui est composé d'une seule couche de cellules microscopiques, est séparé par dissection et taillé de façon à former un sac enveloppant le grain; on ferme l'ouverture par une ligature. Ce sac est alors transplanté sur une seconde huître perlière et logé dans ses tissus sous-épidermiques; on enlève la ligature; on applique des médicaments astringents à la blessure ainsi faite, et cette seconde huître est remise à la mer. Elle devra y séjourner environ 7 ans avant que les nouvelles couches de nacre aient

(5) Le procédé a été breveté au Japon et dans d'autres pays; la demande de brevet anglais a été faite; elle est en cours d'examen.

atteint une épaisseur suffisante pour constituer une perle marchande.

On conçoit combien est délicate la mise en œuvre d'une pareille technique; elle ne peut être confiée qu'à des hommes extrêmement habiles et expérimentés. Quoi qu'il en soit, la perle fine Mikimoto est identique à une perle fine naturelle en tous points, sauf en ce que son noyau, au lieu d'être réduit à rien ou à presque rien, est de dimensions appréciables et formé lui-même de nacre, comme les couches périphériques qui l'entourent. Mais les couches de ce noyau, quoique parallèles, ne sont pas nécessairement concentriques — et pratiquement ne le sont jamais — avec celles qui l'entourent. Elles sont en discordance avec celles-ci. Ce noyau étant lui-même sphérique, si on en juge par les coupes qui en ont été faites, on peut dire cependant que cette perle est de forme et de composition plus parfaites que les perles fines naturelles; formées de la même façon, présentant le même orient, il n'y a aucune raison de les appeler perles artificielles et c'est pourquoi les joailliers les plus habiles ont pu s'y méprendre. Il semble cependant, qu'à cause du noyau de nacre, plus homogène que les couches les plus proches du centre dans la perle formée naturellement, elle soit un peu plus transparente que celle-ci. Seul, un examen microscopique ordinaire ou en lumière polarisée, mais qui oblige à détruire la perle, permet de faire cette distinction. On vient de construire un appareil qui utilise les rayons ultra-violets dans le but de la faire sans détruire la perle; mais les matériaux d'étude dont ont disposé les expérimentateurs ne sont pas encore en assez grand nombre pour qu'on puisse dire d'une façon certaine ce que seront les résultats donnés par cet examen.

M. A. Brammall, de l'Imperial College of Science and Technology, de South Kensington, à Londres, sur la demande de M. Jameson, a préparé des coupes de perles fines Mikimoto et de perles fines ordinaires; elles montrent que les couches périphériques de la perle Mikimoto sont identiques à la totalité des couches de la perle naturelle, excepté quand celle-ci, cas tout à fait exceptionnel, présente un noyau originaire étranger suffisamment gros pour être identifié. Examinées en lames minces entre deux nicols, à la lumière polarisée, la perle naturelle, sauf toujours quand son noyau étranger est de dimension appréciable, présente la croix caractéristique des corps uniaxes et cela quelle que soit la région observée. Cette même croix apparaît aussi dans les couches extérieures des perles Mikimoto; mais si on fait tourner la préparation, le noyau de nacre apparaît tour à tour noir et blanc, selon l'alternance des couches parallèles dont ce noyau est composé. M. Brammall ne croit pas pouvoir affirmer qu'en modifiant la méthode d'examen en lumière polarisée, on puisse arriver à distinguer une vraie perle fine *entière* d'une perle Mikimoto *entière*; il a entrepris des recherches dans cette direction, mais sans grand espoir, et il fera connaître ses résultats si elles en donnent.

L'examen des perles *entières* aux rayons ultra-violets ne fait que donner d'une façon plus nette les mêmes résultats qu'observent les joailliers à l'œil nu : à savoir que les perles naturelles, par exemple, de Ceylan, d'Australie, de l'Amérique Centrale, présentent de très légères différences

de couleur et d'orient; c'est la conséquence directe de ce que ces perles proviennent d'espèces d'huîtres perlières différentes, avec chacune une structure de nacre différente. Qu'elles soient naturelles ou artificielles, les perles du Japon se distinguent ainsi, à l'œil nu ou aux rayons ultra-violets, des perles venant des autres parties du monde; mais, jusqu'à présent, les rayons ultra-violets employés dans l'appareil dont nous avons parlé, ne permettent pas de distinguer les perles naturelles du Japon des perles Mikimoto. M. Jameson pense qu'au point où en est arrivée la technique si délicate de M. Mikimoto, rien ne doit plus l'empêcher de l'améliorer encore, et de remplacer le noyau, assez volumineux, qu'il greffe, par un noyau beaucoup plus petit, ou encore, par une vraie perle fine mais de qualité inférieure à celle que l'on veut obtenir.

Jusqu'à présent, au point de vue biologique, les perles Mikimoto sont de vraies perles fines naturelles; elles le seront pratiquement quand une de ces deux améliorations aura été réalisée, puisque absolument aucun moyen ne permettra de les distinguer. Rien ne s'oppose non plus à ce que le procédé Mikimoto soit appliqué ailleurs qu'au Japon; il faut donc s'attendre à voir baisser peu à peu, mais notablement, en définitive, le prix des perles fines. Elles n'auront pas perdu de leur beauté et c'est pourquoi, sans doute, les snobs, qui attachent plus de valeur aux choses rares qu'aux choses belles, s'inquiètent si fort de la dépréciation probable des bijoux qu'ils ont payés très cher.

Celui qui sait quel parti le Japon a su tirer de tout temps des produits de la mer ne s'étonnera pas que ce soit un Japonais qui ait imaginé de produire industriellement de vraies perles fines. Les Japonais sont d'ailleurs des naturalistes remarquables, et ils possèdent en outre cette patience qui explique le succès de M. Mikimoto. L'ostréiculture est très ancienne au Japon. Dans le département de Hiroshima, la culture de l'huître comestible remonte à plus de 200 ans; elle se pratique à peu près sur toutes les côtes du Pacifique, et des quantités énormes d'huîtres, conservées en boîtes, sont exportées tous les ans aux États-Unis où elles sont fort appréciées. La culture des huîtres perlières, entreprise par M. Mikimoto il y a plus de 30 ans, n'est plus qu'une branche de l'ostréiculture japonaise.

Les principales régions côtières productrices d'huîtres perlières sont situées dans les départements de Miye, d'Ishikawa, Nagasaki, Wakayama, Ehime, Kôchi, Hyôgo, Saga, Kumamoto et Okinawa. Les parcs à huîtres perlières occupaient au Japon, en 1910, une superficie de 10.000 hectares; la production en perles naturelles, à cette époque, représentait un poids total de 1.250 kg, valant 411.000 yen.

Les perles fines du Japon se classent, suivant leur orient, en *gindama* (perles d'argent) et en *kindama* (perles d'or). Les premières sont considérées comme de qualité supérieure aux secondes et atteignent des prix beaucoup plus élevés.

M. Kôkichi Mikimoto est depuis longtemps un des principaux producteurs de perles naturelles au Japon et il a la réputation, à l'étranger, d'un

des meilleurs producteurs du monde (6). Ses parcs sont parmi les mieux cultivés du Japon; ils se trouvent dans les golfes de Ago et de Gokasho (département de Miye); ce sont les plus importants car la valeur de leur production annuelle, en 1910, avait varié de 250.000 à 300.000 yen. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les parcs de la baie d'Omura (département de Nagasaki) et de la baie d'Urauchi (département de Kôchi).

Au Japon, l'huître perlière n'est pas cultivée seulement pour sa perle, dont la production n'est due qu'au hasard quand elle est naturelle, mais aussi pour sa chair, qui est comestible, et pour la nacre de la coquille.

La culture de l'huître perlière exige des soins plus considérables encore que celle des huîtres comestibles; il faut soigneusement débarrasser le fond de tous les obstacles, des plantes qui peuvent nuire aux huîtres, donner asile ou nourrir les animaux qui leur sont nuisibles; comme pour l'huître comestible, il faut disposer dans le fond des matériaux spéciaux pour le naissain, les huîtres adultes mises à l'engraissement, les changer fréquemment de place, renouveler les cultures, éviter les métissages.

La nacre des huîtres perlières est transformée en boutons de chemise et de manchettes, en têtes d'épingles à chapeau ou de cravate, en bagues, broches, colliers, breloques, bijoux divers, dans cinq départements; les centres de fabrication les plus importants sont Osaka et Hyôgo. Il s'en consomme d'énormes quantités dans la fabrication des objets et bibelots incrustés de nacre, une des spécialités d'Extrême-Orient. En 1913, l'exportation annuelle de ces produits atteignait une valeur de plus de 2 millions de yen.

..

La première mention de perles japonaises employées comme ornement paraît avoir été faite dans le « Kojiki » (livre des traditions), le plus ancien document historique du Japon (vii^e siècle ap. J.-C.), où il est question de bijoux blancs, originaires de la mer. La perle était certainement connue plus tôt, au iv^e siècle, sous le règne du douzième empereur Inkyo, car le Nippon-Shoki (720 ap. J.-C.) raconte plusieurs événements, à la fois mythologiques et historiques, dans lesquels la perle joue un rôle et est mentionnée avec précision, comme bijou.

Marco Polo, en 1298, rapporte, dans la relation de son voyage en Extrême-Orient, que l'île de Chipangue (le Japon) produit depuis longtemps et en abondance les plus belles perles d'Orient. Elles y sont d'une couleur rose, dit-il, mais sont aussi belles et aussi précieuses que les blanches. Les explorateurs qui ont suivi Marco Polo, confirment cette assertion.

La perle semble avoir été utilisée de tout temps au Japon beaucoup plus pour l'ornementation des objets d'art que pour la parure de l'homme. On les trouve incrustées dans des vieux laques, des cloisonnés, des inro, des netsuke, des poignées de sabres. Une perle est sertie dans la statue de la déesse Kwannon à Nara.

(6) *Japan Special Catalogue Fisheries*, Imperial Fisheries Bureau, Tôkyô, 1915.

Depuis une vingtaine d'années, le goût de la parure s'étant beaucoup développé au Japon, l'emploi des perles n'est plus limité à l'ornementation de quelques objets comme autrefois; elles figurent sur des peignes, l'obidome (qui sert à fixer l'obi, le grand nœud des ceintures que portent les Japonaises), etc.

..

Voici d'après M. T. KUME (*Scientific American Supplement* du 26 mars 1910) quelques renseignements intéressants sur l'œuvre de M. K. Mikimoto.

M. Mikimoto, en 1890, s'occupait déjà à Toba (département de Shima)

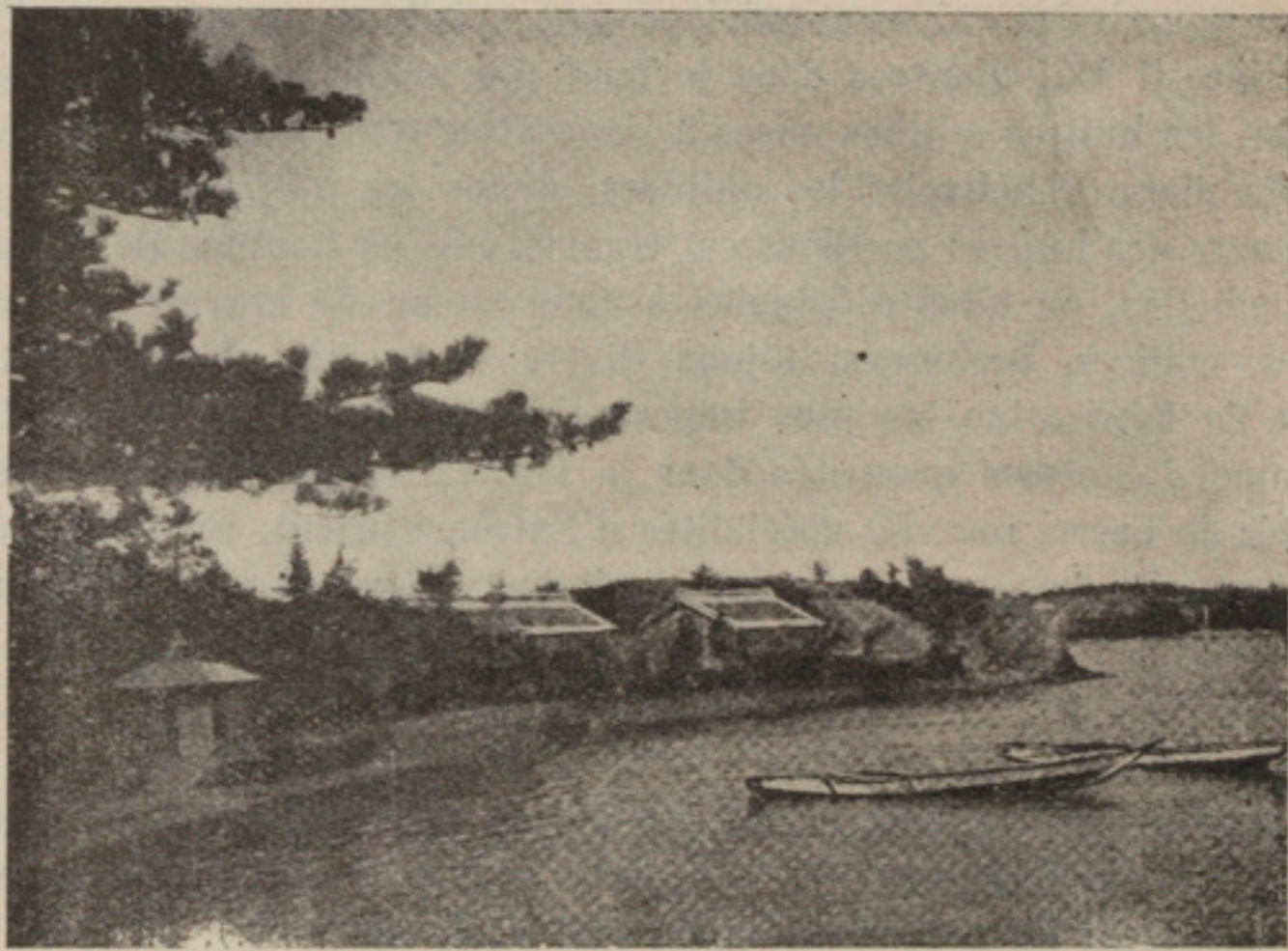


Fig. 1. — La baie d'Ago et les premiers établissements de M. Mikimoto.

de la pêche des perles et avait exposé la même année, à la 3^e exposition nationale de Tôkyô, des spécimens vivants d'huîtres perlières qui attirèrent l'attention, non seulement du grand public mais aussi des savants et notamment de feu le D^r Mitsukuri, alors professeur de Zoologie à l'Université de Tôkyô. Celui-ci suggéra qu'il devait être possible de cultiver des huîtres perlières et de leur faire produire des perles en recourant à des moyens appropriés. M. Mikimoto, convaincu, se mit au courant de la question avec le professeur, au cours d'un stage qu'il fit à la Station de Biologie maritime de Misaki.

Les premiers essais furent décourageants, malgré les conseils du D^r Mitsukuri et du D^r Kishinoue; ses amis reprochaient à M. Mikimoto de « jeter son argent à la mer ». Cependant, après quatre ans d'essais de toutes sortes, il obtint un premier résultat, et, en 1906, la période expérimentale étant terminée, il déposa sa première demande de brevet rela-

tive à la culture de l'huître perlière et commença cette culture en grand dans l'île de Tatoku (baie de Ago) (fig. 1). La première récolte de demi-perles (perles cultivées) fut faite à la fin de 1898.

La baie de Ago est située dans un site magnifique, à une vingtaine de kilomètres du fameux temple d'Ise; elle est restée le centre des parcs à huîtres perlières de M. Mikimoto; elle a toujours été renommée pour produire les plus belles perles du Japon. Elle s'enfonce dans les terres à 10 km; sa largeur moyenne est de 5 km; elle présente de nombreuses petites anses. La mer y est remarquablement tranquille et l'eau très claire. Le fond y est en moyenne à 18 mètres (maximum 35 mètres). Le



Fig. 2. — Pêcheuses de perles de la baie d'Ago

climat y est d'une grande douceur, en raison du voisinage du Kuroshiwo, le courant chaud du Pacifique; la neige y est rare en hiver.

Aujourd'hui, l'île de Tatoku, autrefois déserte, est un centre important qui compte plus d'un millier d'habitants, tous occupés plus ou moins à la culture de l'huître perlière. Le gouvernement japonais, reconnaissant l'importance des travaux de M. Mikimoto, lui a accordé à plusieurs reprises et finalement en 1903 et en 1905, la concession d'une zone maritime sur 30 km.

D'après le D^r Nishikawa, on compte au Japon une trentaine d'espèces de mollusques (huîtres, moules, haliotides, etc.) producteurs de perles. L'espèce cultivée dans la baie d'Ago est la *Margaritifera martensi*, huître très voisine de celle qui, à Ceylan, fournit les plus belles perles, dites d'Orient. Dans la baie, elle ne vit pas au-delà d'une profondeur de 12 mètres, et se fixe sur le rocher ou sur les algues.

En juillet et en août, de grosses pierres sont placées dans les régions où les larves de l'huître perlière sont le plus abondantes, et où, en même temps, le fond ne dépasse pas quelques brasses. Le naissain s'y fixe;

comme l'eau n'est pas assez profonde en ces endroits pour que les jeunes huîtres n'y meurent pas de froid pendant l'hiver, les pierres sur lesquelles elles se sont fixées sont transportées en eau profonde sur des lits soigneusement préparés pour les recevoir; elles y demeurent jusqu'à la fin de la troisième année. A cet âge, elles subissent le greffage dont nous avons parlé plus haut, puis sont remises à la mer.

La culture perlière n'est pas aussi simple que cette courte description pourrait le faire supposer : pour des raisons inconnues, une forte mortalité s'abat fréquemment sur les huîtres, greffées ou non; l'huître peut rejeter le greffon; elle est la proie de nombreux ennemis. Le plus terrible est « le courant rouge » qui paraît dû à l'accumulation d'un nombre considérable de microorganismes; sans qu'on sache d'où viennent ces micro-

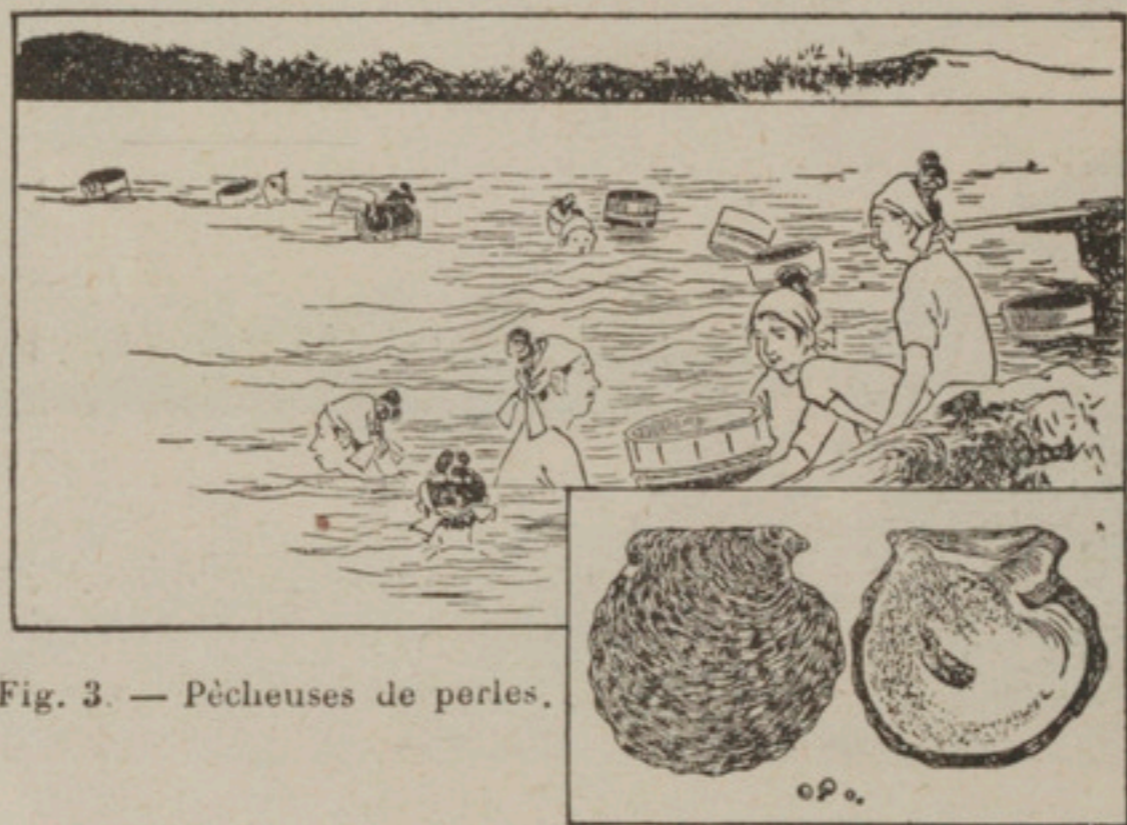


Fig. 3. — Pêcheuses de perles.

organismes, ni comment ils agissent sur l'huître perlière, le passage du courant rouge dans un parc s'accompagne de la destruction complète de tous les animaux marins supérieurs, et notamment de l'huître perlière; le travail de plusieurs années peut être ainsi anéanti en un seul jour. Un autre dangereux ennemi est une algue spongieuse, le mirumo (*Codium*) qui devient facilement envahissante, recouvre les huîtres, arrête leur croissance et arrive même à les tuer; enfin l'octopus (la pieuvre) et l'étoile de mer font de l'huître perlière leur nourriture favorite.

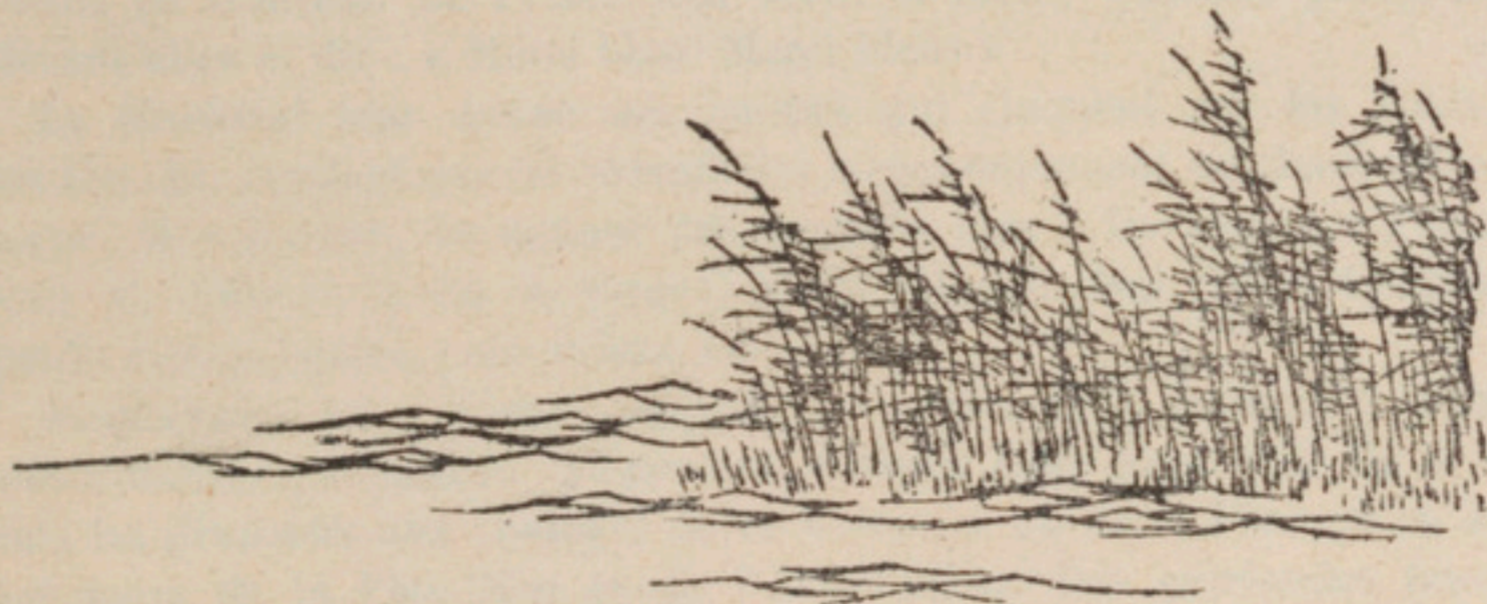
Les opérations ostréicoles sont pratiquées surtout par des femmes (fig. 2 et 3), bien que, depuis quelques années, on tende de plus en plus à les remplacer par des hommes, mais ceux-ci sont beaucoup moins habiles. A l'âge de 13 ou 14 ans, quand elles ont terminé leurs études primaires, elles s'engagent chez les ostréiculteurs des baies d'Ago et de Gokasho et apprennent à plonger. A ce moment, elles sont déjà toutes d'excellentes nageuses car elles sont originaires des villages côtiers. Elles plongent toute l'année sauf pendant la courte période des grands froids qui s'étend de la fin de

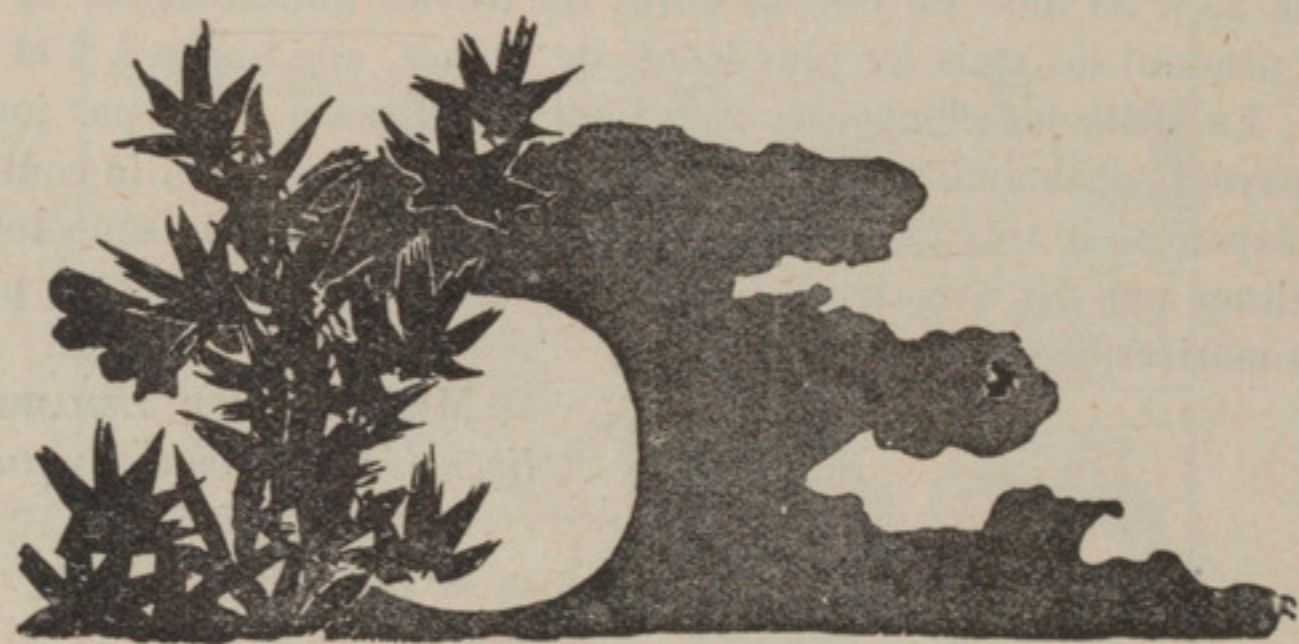
décembre au commencement de février; même pendant cette période, elles plongent quelquefois.

On voit sur la figure 3, extraite du premier volume du *Jinjoshôgaku-chiri*, qu'elles portent pour plonger une sorte de serre-tête et un costume spécial de couleur blanche; leurs cheveux sont ramassés en un chignon serré sur le sommet de la tête, leurs yeux sont protégés maintenant, contre l'eau de mer, par des lunettes spéciales; elles s'accompagnent d'un baquet flottant auquel elles s'accrochent par la ceinture et où elles placent les huîtres qu'elles ont ramassées sur le fond. Une barque, à raison de cinq à dix plongeuses, les conduit à l'endroit de la cueillette et leur porte secours en cas de nécessité. La durée de la plongée varie de 1 à 3 minutes; quand une plongeuse frissonne, elle est ramenée sur la rive, où elle se réchauffe devant de grands brasiers allumés dans des huttes dressées à cet effet; aussitôt réchauffée, elle retourne à son travail.

Ces femmes peuvent pratiquer ce dur métier jusqu'à l'âge de 40 ans. Les meilleures plongeuses, tant par l'endurance que par l'expérience, sont celles de 25 à 35 ans. En été, la durée du travail quotidien est de 6 à 8 heures; pendant les mois les plus froids de l'hiver, elle tombe à 2 et même 1 heure. En 1910, les plongeuses gagnaient de 20 sen à 1 yen par jour; les mieux payées touchaient jusqu'à 2 yen, mais à cette époque, le coût de la vie au Japon était très bas et ces plongeuses arrivaient presque toutes à se constituer une dot avec leurs économies. Beaucoup continuent à plonger une fois mariées.

MARIE-YVONNE LEMAIRE,
licenciée ès sciences naturelles.





La visite à Gamsheim (Alsace), de son A. I. Hiro-Hito, prince héritier du Japon ⁽¹⁾

STRASBOURG, le 23 juin 1921. — Pour la première fois peut-être depuis qu'il visite le continent, le prince Hiro-Hito s'est trouvé, le jeudi 23 juin 1921, au milieu du peuple, au milieu d'agriculteurs et d'ouvriers. Cela s'est passé à Gamsheim, village du Bas-Rhin situé à 18 kilomètres de Strasbourg.

La chose vaut d'être contée, car cela se passa de la façon la plus charmante.

Dans l'après-midi de jeudi, le prince héritier du Japon était allé à Gamsheim par la voie fluviale. Tout en descendant le Rhin, M. Haelling, adjoint à la direction du port de Strasbourg, lui avait fourni de nombreuses indications que le jeune prince suivait attentivement sur une carte étalée à l'avant de la vedette ornée du pavillon japonais et de drapeaux français.

Au débarcadère de Gamsheim, la population du village attendait le Prince et sa suite. Le maire, M. Ebel, est là, ceint de l'écharpe tricolore. Les conseillers municipaux l'entourent. Trois fillettes remettent des fleurs au prince, à M. Alapelite, commissaire général de la République, et au maréchal Pétain. Gamsheim est une localité où l'on ne parle guère qu'un dialecte alsacien. Mais les fillettes, nullement gênées, débitent leurs compliments en français. Le Prince leur serre la main, s'incline profondément devant elles et dit : « Merci bien! Merci bien! »

Le Maréchal leur donne des baisers qui claquent sur les joues vermeilles. Et, pendant que les enfants des écoles entonnent un chant mi-patriotique, mi-religieux, on entend des paysans dire : Do isch d'r Prinz! Do isch d'r Pétain! (Voilà le Prince! Voilà Pétain). Des mères tiennent les petits à bras tendus pour mieux voir.

Maintenant, les visiteurs suivent un sentier tout fleuri qui mène du débarcadère à la mairie. Toutes les maisons sont pavoisées. On a même mis les drapeaux aux couleurs de la Vierge et du Saint-Père qu'on arbore les jours de la Fête-Dieu et de l'Assomption. Des guirlandes tricolores courent le long des façades lambrissées. Il y en a même là où, généralement, pendent les manoques. C'est un paradis bleu, blanc, rouge.

Devant la mairie, une musique exécute un pas redoublé. Selon la coutume alsacienne, on crie : Vive! Vive! Vive! Puis le Maire prononce une allocution où il dit en excellent français que la population d'Alsace est

(1) D'après le *Journal des Débats* du 25 juin 1921.

heureuse de recevoir le futur souverain d'un pays ami de la France et allié de la guerre. Le prince Hiro-Hito répond et il remet mille francs au maire pour les enfants des écoles. On croit que tout est terminé et déjà on s'apprête à gagner les automobiles au milieu des cris de : « Vive le Japon! Vive la France!

Mais le Maire et les Conseillers se précipitent vers M. Alliez, préfet du Bas-Rhin, et M. Blaisot, sous-préfet de Strasbourg-Campagne. Comment? on s'en irait sans toucher au vin d'honneur qui est versé là-haut dans la salle des délibérations? Non, mais alors ce serait la fin de tout...

Et voici que le cortège monte à la salle des séances, au premier étage. C'est un immeuble vénérable : l'escalier est vieux de plusieurs siècles; la rampe a été taillée dans ce chêne alsacien, qui est éternel. Sur une table immense, des verres, remplis d'un crû doré, sont disposés.

Prenez place, Messieurs! fait le Maire sans façon.

Le prince, le Maréchal Kan-In, le Maréchal Pétain, M. Alapetite, le Général Humbert, le Vice-Amiral Takeshita, tous prennent place autour de la table. On trinque, M. Alapetite prononce quelques paroles. Des Alsaciennes, en costume national, font circuler des plateaux chargés de confiserie. On se sent chez soi. En bas, sous les fenêtres, la musique redouble d'entrain. L'instituteur presse sa fille de déboucher encore quelques bouteilles. La Madelon alsacienne sert à la ronde...

Mais, tout a une fin. Le Prince remercie une fois encore le Maire. Puis, il s'engage dans l'escalier. Mais voici que l'Adjoint rebrousse subitement chemin. Il s'empare de la chaise qu'occupait le prince Hiro-Hito il y a deux minutes, et ordonne au garde-champêtre de la mettre sous clef dans une pièce spéciale. Elle doit servir de souvenir. Car, dans deux siècles encore, on parlera, à Gombsheim, de la visite que fit au village, certain jour de juin 1921, le prince héritier du Japon. Et on montrera la chaise historique. Quoi d'étonnant que le prince Hiro-Hito ait déclaré à M. Alapetite qu'il garderait un souvenir ineffaçable de la journée qu'il a passée en Alsace.



Vie de la Société

VINGT ET UNIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

JEUDI 21 AVRIL 1921

Présidence de M. Bertin, Président.

La vingt et unième Assemblée Générale de la Société Franco-Japonaise de Paris a eu lieu le 21 avril 1921 au Musée des Arts Décoratifs.

Au bureau avaient pris place, à côté du Président : M. Bertin, M. Dufourmentelle, Vice-Président; M. Alevêque, Secrétaire général adjoint; M. Dopfeld, Bibliothécaire-Archiviste. Etaient présents également : MM. Ashida, Isaac, Lemaire, Odin, Yves-Guyot, Vever, membres du Conseil; MM. Canabate et Ribaud.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale est lu et adopté. La parole est ensuite donnée au Secrétaire-Général adjoint qui fait connaître que le Secrétaire-Général étant tombé malade, il y a quelques jours, s'est trouvé dans l'impossibilité matérielle de mettre au net le Rapport annuel sur les travaux de la Société pendant l'exercice écoulé et présente à cette occasion toutes ses excuses à ses collègues.

Ce rapport sur lequel M. Alevêque donne verbalement quelques détails était ainsi conçu :

Rapport du Secrétaire Général

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

« Lors de notre Assemblée générale de 1919, j'avais appelé l'attention de la Société sur la situation stationnaire où nous nous trouvions au point de vue du nombre de nos adhérents et sur la nécessité où nous étions de recruter de nouveaux membres parmi les personnes s'intéressant aux relations franco-japonaises. J'ai le plaisir de vous annoncer que, durant les deux dernières années écoulées, grâce à la propagande faite par chacun d'entre vous et par l'Ambassade du Japon auprès de ses nationaux résidant à Paris, cet appel a été entendu. Pendant l'année 1919-1920, nous avons en effet enregistré 21 adhésions nouvelles; ce chiffre est monté pour l'exercice suivant, 1920-1921, à 40. Votre Trésorier qui, par un excès de prudence auquel je tiens à rendre ici hommage, était très réservé, sera obligé de constater cette amélioration sensible, amélioration qui, j'ai de bonnes raisons de le croire, ne pourra aller qu'en s'accroissant surtout si la crise économique que nous traversons depuis la fin de la guerre arrive à s'atténuer.

« Dans tous les cas, ce qui est nécessaire, c'est que l'on se rende bien compte dans le public que notre Société s'est mise à évoluer suivant le courant du siècle qui nous emporte et ne se contente plus de ces études artistiques auxquelles elle s'était principalement consacrée à l'origine. Aujourd'hui, les questions économiques, sociales et financières sont à l'ordre du jour; elles forment l'ossature de tous les pays du Globe. Nous devons donc nous en préoccuper dans notre modeste sphère et y apporter notre petite pierre pour consolider l'édifice grandiose des relations entre Français et Japonais, dont le développement a toujours été notre programme. L'étude de ces divers problèmes doit aussi trouver de plus en plus place dans notre Bulletin.

« Depuis notre dernière assemblée générale, en dehors du Bulletin 42-43 correspondant à l'année 1919, votre Société a fait paraître pour l'année 1920 (deux Bulletins n^{os} XLIV-XLV janvier-octobre 1920) et n^o XLVI, octobre-décembre 1920.

« Le n^o XLVII qui commence la série des publications de l'année 1921 aurait dû déjà vous être distribué, sans quelques retards imputables à votre imprimeur, mais j'espère qu'il le sera prochainement; il sera suivi à brève échéance du n^o 48 dont tous les matériaux sont déjà reçus, et tous mes efforts tendront à ce que l'année 1921 comprenne, comme avant la guerre, quatre bulletins trimestriels.

C'est là une grosse dépense en raison de l'augmentation des tarifs des imprimeurs. Les n^{os} XLIII-XLIV, XLIV et XLV, par exemple, n'ont pas coûté moins de 9.100 francs et si les choses avaient dû continuer de la sorte, votre Secrétaire général se serait certainement trouvé en conflit avec votre Trésorier qui, avec raison, aurait invoqué l'état de sa caisse pour

ne pouvoir continuer des travaux aussi dispendieux. Heureusement qu'une baisse sensible s'est produite dans ces derniers temps dans le prix du papier; aussi y a-t-il lieu de croire que nous pourrons avec quelques sacrifices et grâce à l'expérience de notre collègue du Conseil, M. Lemaire, qui a bien voulu se charger de la direction technique du Bulletin, arriver à la publication des 4 bulletins annoncés plus haut : notre Bulletin constitue, en effet, pour notre Société un excellent moyen de propagande, pour l'étranger comme pour la province.

« Deux déjeuners ont réuni, pendant l'exercice 1920-1921, les membres de votre Société. Le premier qui a eu lieu le 9 novembre 1920, était destiné à célébrer le retour parmi nous de l'éminent homme d'État, le vicomte Ishii, auquel sa Majesté l'Empereur a bien voulu confier pour la seconde fois la direction de l'Ambassade du Japon à Paris. C'était un ami que la Société a vu revenir dans nos murs avec le plus grand plaisir; aussi ont-ils été nombreux nos collègues qui sont venus assister à cette réunion. Le second a été offert le 13 mars 1921 à Son Altesse Impériale, le Prince Higashi Kouni, qui, depuis la fin de 1920, suit incognito les cours de notre École supérieure de Guerre.

« Enfin, votre Bureau répondant à un désir qui lui avait été exprimé depuis longtemps par les membres de la Société résidant à Lyon, a profité d'une conférence sur le Japon, faite à la Société de Géographie de Lyon par notre Président M. Bertin (1), pour donner dans la capitale Lyonnaise un déjeuner organisé par les soins gracieux du Consul du Japon à Lyon, que je suis heureux de pouvoir remercier ici pour son aimable hospitalité. Ce déjeuner, qui a eu lieu le 14 avril et était parfait sous tous les rapports, a permis aux divers membres de votre Bureau, qui s'étaient rendus à cet effet à Lyon, de prendre contact avec les principaux membres du Comité Franco-Japonais de cette ville, et d'y échanger des idées qui seront certainement très fructueuses pour le développement de notre Société en même temps que très profitables pour les relations de toutes sortes entre Français et Japonais.

« Dans un rapport à votre Assemblée générale de 1920, j'avais signalé les efforts qu'il y avait lieu de faire pour maintenir à notre langue dans les écoles de l'Empire du Soleil-Levant, la place qu'elle est en droit d'occuper. Votre Société s'en est entretenue avec notre ambassadeur à Tôkyô, mais j'ai le regret de constater que la question n'a pas avancé. « Ce qui manque au Japon, écrivait M. Bapst à notre président, M. Bertin, ce sont surtout les professeurs de français. Tâchez de m'en envoyer ». Votre Bureau s'est en conséquence adressé à Paris aux organes d'instruction compétents, mais sans succès. Le professeur de français hésite, malgré tout à s'expatrier, et la baisse de notre franc par rapport à la monnaie nationale japonaise constitue de plus une sérieuse difficulté. Nous ne perdons pas de vue néanmoins la question et, sous une autre forme, nous tâcherons d'arriver à faire que le culte du français et de nos méthodes ne soit pas ainsi sacrifié. C'est un travail de patience à entreprendre.

(1) Voir à la fin du présent numéro le texte de la conférence, intitulée « Le Vieux Japon », faite à Lyon, par M. Bertin.

« Avant de terminer, vous me permettrez de revenir ici sur la perte cruelle que la Société a faite par la mort de son Vice-Président, M. l'Ambassadeur Harmand, qui nous a été enlevé inopinément en janvier dernier. C'est un de nos ouvriers de la première heure qui disparaît et que nous ne saurions oublier. Il a été remplacé au sein du Conseil par M. le Général de division Corvisart, qui a été autrefois notre Attaché militaire à Tôkyô. Votre Bureau a eu également à pourvoir à des places devenues vacantes au Conseil par suite de la démission de M. Barbier et de la rentrée au Japon de M. Nagaoka, conseiller de l'Ambassade, du Commandant Matsumura, attaché naval et du colonel Nagai, attaché militaire.

Il a fait choix, pour ces fonctions, de M. le général Duval, du commandant Itchijo, attaché naval, de l'attaché militaire de l'Ambassade du Japon et de M. Matsuda, conseiller de l'Ambassade, qui prendra également la place de Vice-Président de notre Société, comme son prédécesseur, M. Nagaoka. Conformément au règlement, nous vous demandons de vouloir bien ratifier ces nominations ».

L'Assemblée générale, à l'unanimité, ratifie lesdites nominations.

En l'absence du trésorier, M. Chevalier, et du trésorier-adjoint, M. Funahashi, actuellement en voyage, M. Alevêque lit le rapport financier suivant :

Rapport du Trésorier sur l'exercice 1920

MESDAMES, MESSIEURS,

« Comme l'année dernière, j'ai le plaisir de vous faire remarquer une légère augmentation de nos cotisations. Car si le chiffre de nos cotisations annuelles est un peu inférieur à celui de 1919, celui des cotisations à vie a plus que doublé.

« Nos revenus ont été de 1.499 fr. 68 au lieu de 1.676 fr. 44, différence minime due à des réalisations de titres auxquelles nous avons été obligés d'avoir recours pour faire face aux dépenses élevées du Bulletin.

« M. le Ministre de l'Instruction publique nous a maintenu sa subvention habituelle de 700 francs. L'Ambassadeur de France au Japon a remis 1.000 francs à notre Président. Son Excellence, M. Matsui, nous a fait un don généreux de 5.000 francs. La Délégation Japonaise à la Conférence de la Paix nous a fait parvenir une somme égale destinée à aider à la publication de notre Bulletin.

Nous devons exprimer à ces aimables donateurs toute notre reconnaissance et leur adresser nos bien vifs remerciements.

« Nos dépenses de réunion se ressentent de la hausse générale. Elles ont passé de 1.884 fr. 60 à 2.882 fr. 50. Notre Secrétaire général vous a dit combien ces fêtes intimes ont été appréciées par tous nos collègues. Vous n'aurez donc, j'en suis certain, aucun regret à ce sujet.

« Nos envois au Japon, pour les écoles, s'élèvent cette année à 263 fr. 40.

« Notre portefeuille a peu varié. Nous avons dû négocier quelques titres. Nous avons souscrit à 600 fr. de rente au dernier emprunt.

« Les comptes de 1920 s'établissent de la façon suivante :

RECETTES

Cotisations annuelles.	fr.	1.529,75	
— à vie		750 »	
Insignes		68 »	
Bulletins		112 »	
Dons		11.700 »	
Revenus		1.499,68	15.689,43
En caisse au 1 ^{er} janvier 1920		172,36	
Banque Franco-Japonaise		3.205,65	
Comptoir		1.634,37	5.012,38
Vente de titres :			
200 fr. rente 5 %	3.538,65		
640 fr. rente 5 %	11.202,05	14.740,70	
Encaissement B. D. N.	5.000 »		
	5.000 »		
	9.911,30	19.911,30	34.652,00
			<u>55.324,01</u>

DÉPENSES

Employés	fr.	188 »	
Réunions		2.882,50	
Secrétaire et Trésorier		275,90	
Envoi au Japon		263,40	
Bibliothèque		374,50	
Bulletin		9.765,30	
Frais de banque		49,45	
Divers		64,55	13.863,60
En caisse 31 décembre 1920 déficit		87,74	
Banque Franco-Japonaise		3.048,15	2.960,41
Achat de titres :			
5.000 fr. B. D. W. 3 mois.	4.950 »		
5.000 fr. 6 mois.	4.887,50		
10.000 fr. »	9.775 »		
5.000 fr. »	4.887,50	24.500,00	
200 fr. rente 5 % 1920.	4.000 »		
600 fr. rentes 6 %	10.000 »	14.000,00	38.500,00
			<u>55.324,01</u>

Le portefeuille de la Société, en dépôt à la Banque Franco-Japonaise, au 1^{er} janvier 1921, était le suivant :

Bons de la Défense Nationale	5.000 francs
52 Obligations 3 % Ouest anciennes	
Rente Japonaise 4 % 1905	140 fr. de rente
Rente Française 5 % 1920	200 fr. de rente
Rente Française 6 % 1920	600 fr. de rente

Les comptes du Trésorier mis aux voix sont adoptés.

L'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement de la 5^e série des membres du Conseil d'Administration de la Société.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Votants 78 : Ont obtenu MM.

Deslandres	73 voix
Matsuda	73 —
Funahashi	74 —
Marquis de la Mazelière	75 —
Attaché militaire de l'Ambassade	75 —
Commandant Itchijo	75 —
Voix diverses	3 —

En conséquence le Président proclame élus, pour une période de années, membres du Conseil d'Administration de la Société Franco-Japonaise de Paris :

MM. Deslandres, Matsuda, Funahashi, Marquis de la Mazelière; l'attaché militaire de l'Ambassade du Japon, et le Commandant Itchijo, attaché naval à l'ambassade Impériale.

La séance est levée à 18 h. 10 m.

Le Gérant : A. THÉBERT